ETS MATHIEU MACHEMIE
ACHAT VENTE LOCATION
Contactez-nous au 06 14 61 10 27
RACHAT MATÉRIELS AGRICOLES ET TRAVAUX PUBLICS
Tracteurs toutes marques et tous états - Tous matériels de fenaisons (round baller, presses, faucheuses)

La Vie Corrézienne
R 29426 - 4264 - euros 2,00 €
Vendredi 16 octobre 2026
n° 4264 - 82e année | 2 €
laviecorrezienne.fr



BUREAUX DE POSTE MENACÉS

Dernier avis de passage ?



© photo d'illustration - Thibaut Fauvergue

Lire en pages 2 et 3

DES OMBRIÈRES EN LIN POUR PROTÉGER LES CENTRES-VILLES



Afin de protéger de la chaleur et de décorer les centres-villes de Brive et Tulle, la corderie Palus planche sur un projet d'ombrières en lin qui pourraient voir le jour dès les premiers mois de l'été. Dans la cité gaillarde ces aménagements viendront remplacer les actuels parapluies multicolores autour de la collégiale Saint-Martin.

Page 42

Votre JOURNAL EST FIER de son LABEL Origine CORRÈZE



JOURNÉE NATIONALE DE LA RECONVERSION
Jeudi 19 novembre 2026
13h30 - 18h00 à LA BASE - CCI Corrèze
Focus 50 ans et + comptons sur l'expérience
Caisse des Dépôts GROUPE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
CCI CORREZE

Craintes de fermetures - La Poste défend sa stratégie d'adaptation en Corrèze

CORRÈZE - Suite à la publication récente par Médiapart, d'un article faisant état de réorganisations au sein du réseau postal national, qui pourraient concerner six communes dans le département, la direction du Groupe La Poste apporte des précisions sur sa stratégie territoriale en Corrèze. Elle précise notamment que les documents transmis aux élus, ne constituent en aucun cas une liste de fermetures de bureaux, mais une base de discussion et de travail pour identifier les solutions les mieux adaptées aux besoins des territoires.



Le département de la Corrèze, comme ici à Clergoux, compte cent six agences postales communales - © Photo d'illustration

C'est un article de Médiapart du 23 septembre dernier qui a mis le feu aux poudres. Dans cette publication, le média révélait une liste de « 441 bureaux que La Poste envisagerait de rayer de la carte au niveau national », dont six en Corrèze. Un sujet hautement sensible s'il en est, qui n'a pas tardé à enflammer les débats et à multiplier les réactions y compris dans le département. Face aux inquiétudes suscitées et aux sollicitations des médias locaux, la direction de La Poste en Corrèze regrette « des raccourcis », rappelant qu'il « ne s'agit en aucun cas d'une liste de fermetures arrêtées. Ces éléments constituent en fait une base de discussion avec les maires pour identifier les solutions de présence postale les plus adaptées aux réalités locales, dans le cadre du contrat tripartite signé avec l'État et l'Association des maires de France. »

Un droit de véto des maires

Dans ce cadre, les maires disposent ainsi d'un droit de véto strict si la demande concerne la transformation d'un bureau de poste de plein exercice en une autre forme de point de contact, comme une *Agence Postale Communale* ou un *Relais Poste* chez un commerçant. Concrètement, si le maire dit non, La Poste ne peut pas imposer la transformation du bureau de poste de sa propre initiative. Elle est obligée de maintenir le bureau de poste de plein exercice en l'état.

En revanche, il est vrai de dire qu'en cas de projet de fermeture définitive et sèche d'un bureau de poste sans solution de remplacement, le cadre légal et contractuel actuel est beaucoup plus restrictif. Dans cette configuration, le maire et la CDPPT, commission composée majoritairement d'élus locaux (maires, conseillers départementaux et régionaux) dispose de leviers d'action et de concertation très limités pour forcer juridiquement La Poste à maintenir le site ouvert.

Fini le bon vieux temps des PTT

Reste que pour La Poste, de telles mutations sont aujourd'hui nécessaires. Du fait, en particulier, de l'évolution rapide des usages des clients, et donc de la fréquentation dans dans les bureaux de poste. « Il y a de moins en moins de monde dans les bureaux de poste avec une fréquentation quotidienne qui a été divisée par près de trois à l'échelle nationale, un ratio identique à celui observé en Corrèze. »

Une situation que la Poste explique notamment par la chute du courrier, avec des volumes qui sont passés de 18 milliards de plis en 2008 à environ 5 milliards en 2025, soit une baisse de 70 % en 16 ans. Mais aussi par la digitalisation des opérations bancaires. « Plus de 80 % des virements s'effectuent aujourd'hui en ligne, ce qui induit une nette érosion du trafic en guichet. »

Révolu donc, le bon vieux temps des PTT, où chaque commune ou presque avait son bureau de poste. Désormais La Poste, qui est comme tout un chacun conditionnée à une logique économique, se doit d'exercer sa mission de service publique de manière différente, tout en conservant, comme le lui impose la loi, une présence postale sur la quasi totalité du territoire. Aussi, lorsque la fréquentation d'un bureau devient trop faible pour justifier son maintien sous sa forme traditionnelle, La Poste privilégie le partenariat avec les collectivités ou les commerces de proximité pour préserver l'accès aux services essentiels

Un taux de couverture de 96,2 % en Corrèze

Alors que la loi impose que 90 % de la population d'un département réside à moins de 5 kilomètres ou de 20 minutes en voiture d'un point de contact postal, le taux de présence en Corrèze atteint 96,2 % (avec 90,8 % des habitants situés sous ce seuil). En 2025, le maillage du département s'appuie ainsi sur 165 points de contact pour 255 communes : 43 bureaux de poste (dont 6 maisons France Services) ; 106 agences postales communales ou intercommunales (APC) et 16 relais poste commerçants.

Cyril GREGHI

PAS DE PLAN SOCIAL EN CORRÈZE

Sur le plan des ressources humaines, et pour répondre aux inquiétudes, légitimes, des personnels, la direction affirme qu'aucun plan social n'est engagé en Corrèze, et que des solutions de reclassement au sein du Groupe sont systématiquement proposées aux agents concernés, au plus près de leur bassin d'emploi.

Alternatives - Comment La Poste maintient ses services locaux ?

SOLUTIONS - La fermeture d'un bureau de poste de plein exercice n'est pas nécessairement la fin du service postal dans une commune Des alternatives existent en effet, financées en partie par La Poste.

Face aux changements d'usages et à la baisse constante de la fréquentation des bureaux de poste, La Poste garde un maillage territorial conséquent et poursuit donc sa mission de service public en développant des agences postales communales ou intercommunales, ou des relais poste commerçants. Mais quels services sont proposés par l'une et par l'autre ?



Les conditions de transformation des bureaux de poste en points de contact « La Poste Relais » se discutent en concertation avec les élus locaux

Les agences postales communales ou intercommunales

Les points de contact « La Poste agence communale ou intercommunale » proposent l'essentiel des services d'un bureau de poste, qu'il s'agisse du courrier, des colis ou de dépannage financier tel que le retrait d'espèces ou le dépôt d'espèces pour les personnes morales.

En contrepartie d'un contrat signé avec les communes et des moyens qu'elles engagent, celles-ci reçoivent une indemnité compensatrice (rémunération forfaitaire garantie : 1 211 € par mois, soit 14 532 € par an ; zone France ruralité revitalisation ou zone de montagne : 1 364 € par mois, soit 16 398 € par an). Une convention type relative aux agences postales communales et intercommunales entre La Poste et l'Association des maires de France en fixe le cadre juridique.

Cette agence est habilitée à effectuer les opérations essentielles de La Poste : le retrait et le dépôt de colis et courriers (lettres avec et sans suivi, lettres recommandées), qu'ils soient préaffranchis ou à affranchir sur place ; l'affranchissement de lettres et colis (PAE Colissimo et PAE Chronopost) ; la vente de produits et de services (produits du quotidien : carnets de timbres, enveloppes prétimbrées, emballages colis) ; service de réexpédition du courrier ; téléphonie ; services « Veillez sur mes parents » pour vivre en toute sécurité à domicile et faciliter l'apprentissage du digital auprès des seniors ; produits de partenaires de La Poste : Monnaie de Paris, Unicef et services financiers de dépannage : retrait et versement d'espèces sur compte courant ou compte épargne La Banque Postale, dans la limite de 500 € par compte sur une période de 7 jours glissants.

Les relais postes commerçants

Les conditions de transformation des bureaux de poste en points de contact « La Poste Relais » se discutent en concertation avec les élus locaux. Ils sont sélectionnés en fonction de critères pratiques qui faciliteront la mise en œuvre du projet (horaires, image, agencement, situation…). Ils peuvent être indépendants ou liés à un réseau de distribution. Rémunération par La Poste au commerçant : forfait garanti : 383 € par mois, soit 4 596 € par an ; 453 € par mois si quartier prioritaire de la politique de la ville, zone France ruralité revitalisation ou zone de montagne, soit 5 436 € par an.

En zone urbaine comme en zone rurale, ces points de contact se développent pour répondre aux évolutions des modes de vie. Des conventions nationales ont été signées avec des enseignes de grande distribution pour répondre aux besoins et aux usages des clients. Le réseau La Poste se tourne aussi vers des partenaires de l'économie sociale et solidaire.

Ce lieu est habilité à effectuer les opérations essentielles de La Poste : le retrait et le dépôt de colis et courriers (lettres avec et sans suivi, lettres recommandées), qu'ils soient préaffranchis ou à affranchir sur place ; l'affranchissement des lettres et colis ; la vente de produits et de services : produits postaux du quotidien : carnets de timbres, enveloppes prétimbrées, emballages colis (Prêt-à-envoyer Colissimo et Prêt-à-expédier Chronopost) ; service de réexpédition du courrier. En option : le service retrait de dépannage, retrait d'espèces sur le compte courant La Banque Postale du titulaire dans la limite de 150 € par période de 7 jours glissants.

La Poste - Le Lonzac veut garder son bureau

LE LONZAC - Comme dans cinq autres communes corréziennes, le bureau de Poste du Lonzac est menacé de fermeture, faute de fréquentation et d'activité suffisante au dire de l'entreprise.

C'est un courrier que tous les édiles redoutent. Quelques mois après son élection comme maire du Lonzac, Paul Baraquier a reçu début septembre, tout comme les maires de Lubersac, Chamboulive, Allassac, Donzenac, Lapleau, une lettre du groupe La Poste. En quelques lignes, la responsable des relations avec les collectivités lui fait part de son projet de fermeture du bureau de poste du Lonzac. En cause, la trop faible fréquentation de la structure. « D'après leurs statistiques, en 2017, seize personnes ont poussé, en moyenne, chaque semaine les portes du bureau contre huit en 2025. Le nombre d'opérations quant à lui est passé sur la même période de 120 à 66 par semaine », rapporte l'élu.



Le conseil municipal a voté pour le maintien du bureau de poste - © Mairie du Lonzac

Un coup dur porté aux services de proximité

Pour pallier cette fermeture, la Poste, qui a, dans un premier temps, réduit les plages d'ouverture du bureau, uniquement accessible en matinée, propose aux conseils municipaux de transformer le bureau de poste en agence postale, gérée par la commune. Autre option, la mise en place d'un relais poste installé dans un commerce de proximité.
Une proposition qu'a refusée à l'unanimité le conseil municipal du Lonzac au nom du maintien des services de proximité en milieu rural où les personnes âgées ou moins connectées ont besoin d'un accès physique aux services postaux. « La disparition des services postaux dans les communes accentue les inégalités sociales et territoriales. L'urgence est au renforcement des services publics pour lutter contre le sentiment d'isolement et de relégation », justifie le conseil municipal dans une publication partagée sur *Intramuros*. Une décision saluée par la population.

Le compte n'y est pas

Voilà pour les motivations. Autre argument pointé par l'édile : le coût de l'opération engendré par la création d'une agence postale. « Pour nous, le compte n'y est pas. On nous propose la somme de 16 000 € par an pour mener à bien ce transfert. C'est insuffisant pour financer un salaire supplémentaire, bâtir un local et sécuriser la mairie. Qui plus est, nous n'avons aucune garantie que cette enveloppe soit pérenne. Dans notre cas, il faudrait créer au moins un demi-poste d'agent d'accueil pour mener à bien cette mission. Côté immobilier, notre mairie n'a pas la surface nécessaire pour accueillir l'agence postale qui devrait être maintenue dans le bureau de poste actuel. Au final, l'opération serait perdante pour les finances de la commune et donc des Lonzacois », calcule le maire, qui a donc décidé de s'opposer au projet de fermeture du bureau de poste.
Si aujourd'hui, le conseil municipal peut encore poser son véto à la fermeture, les élus concernés sont inquiets pour l'avenir et s'interrogent sur la pérennité de cette règle. « Trop de maires ont cédé au chantage et repris à leur frais les compétences jusqu'alors assurées par La Poste. Aujourd'hui, nous sommes les derniers Mohicans. La Poste nous met chaque année une pression supplémentaire et réduit la voilure pour nous inciter à reprendre à notre compte leur mission », déplore le maire.

Thibaut FAUVERGUE

Maires ruraux - « La Poste, l'école, l'état civil... et après ? »

ROSIERS-D'ÉGLETONS - Presque blasé, Gérard Brette, président de l'AMR 19, a découvert la liste des six communes corréziennes « dans le viseur de la Poste depuis juin ». Une nouvelle attaque contre les services publics et les communes rurales dont il met en garde : elle pourrait bien n'être qu'une étape intermédiaire avant d'autres disparitions.

Président corrézien de l'Association des maires ruraux, Gérard Brette, premier magistrat de Rosiers-d'Égletons, participait la semaine dernière au congrès annuel de l'AMR, à Auch. Un congrès présidé par Michel Fournier, ancien ministre délégué chargé de la ruralité de Sébastien Lecornu (octobre 2025/septembre 2026), avec pour thème « Communes rurales : une force d'avenir – une nouvelle étape pour agir et peser ».
Si ce n'est pas à cette occasion qu'il a appris que « la direction de la Poste a six bureaux corréziens dans le viseur », la réunion de travail n'a fait que conforter son sentiment général : les communes rurales ont intérêt à se défendre. « L'objectif de la Poste, c'est de fermer ses bureaux et transférer cette compétence aux mairies. Mais un bureau communal, ça n'est pas la même chose. La municipalité est indemnisée à hauteur de 3,5 h/jour, six jours sur sept (1 355 €/mois), et le personnel doit finalement se tenir à disposition tout le temps ».

Changement de rôles

D'opposition systématique, l'élu n'en fera pas : il reconnaît aussi que le flux des courriers a fondu comme neige au soleil. On n'attend plus le vélo du facteur avec la même émotion. De 17 ou 18 milliards de plis par an au début des années 2000, on n'a plus envoyé en 2025 que 5,16


Gérard Brette, président de l'AMR 19 : « On a le sentiment que la Poste réinvente ses métiers. Elle est bien obligée d'élargir le champ ses activités (portage de repas, etc), puisqu'elle a de moins en moins de courrier à distribuer » - © CK

milliards de lettres. Mais le bureau de poste était aussi un lieu de rendez-vous, de sociabilité. Qui serait donc, demain, adossé à toutes les mairies de France ? « Ça y ressemble un peu… On purge les municipalités de leurs compétences, on envisage de confier les écoles aux EPCI, l'état civil aussi peut-être. »
Pour quel rôle laissé aux maires, alors ? « Pas grand-chose, encore moins dans les toutes petites communes où, du coup, il devient difficile de trouver des gens pour nous succéder dans les conseils municipaux… »
Une France qui change, donc, et qui consomme différemment, des services publics qui s'adaptent, et une vie démocratique tout entière qui va devoir apprendre à se réorganiser.

Céline KOMPA

Syndicat FAFPT - « Le personnel ne reconnaît plus son entreprise »

BRIVE - Moins de courrier, un métier en constante transformation, une logique de rentabilité qui s'est peu à peu substituée aux valeurs du service public, des territoires ruraux de plus en plus délaissés : les postiers ont le blues face à l'inexorable mutation de leur outil de travail. Il est loin, le temps des PTT...

Secrétaire départementale FAFPT (Fédération autonome de la fonction publique territoriale), Cristelle Le Blanc se décrit elle-même comme « une vieille postière ». N'y voyez pas de lien avec son âge : c'est à sa profession qu'elle fait allusion, à l'entreprise qu'elle a intégrée toute jeunette, et qu'elle voit inexorablement changer depuis des années. « Le plus gros changement, c'est que La Poste était un service public. Aujourd'hui, on n'en a plus que la mission », pointe-t-elle.
Une mission qui ressemble de moins en moins à celle qui lui a été confiée à son arrivée dans le groupe. Et pour cause : « Il y a de moins en moins de courrier. La faute à la dématérialisation, aux augmentations annuelles du prix du timbre, à la disparition de la vignette rouge aussi ». Une Marianne qui garantissait une livraison du courrier à J+1, « et dont la suppression permet à La Poste de ne plus être obligée de maintenir des tournées de courrier quotidiennes ».

Même la convivialité se monnaie

Alors, puisque le courrier – cœur de métier initial du postier – s'étiole, quoi ? On baisse le rideau ? On regrette le bon vieux temps en s'abandonnant à l'amertume ? « Notre direction change la nature de nos missions. Par exemple, cet été, on nous a demandé de cesser de prioriser la distribution de la presse (qui est habituelle) pour privilégier les colis, les recommandés », poursuit la secrétaire syndicale. La dégradation des conditions de travail des postiers, Cristelle Le Blanc la traduit par « une perte de sens. Aller à la poste, ça n'est pas juste une affaire de courrier mais aussi un lien social. Un bureau de poste, c'est central dans un village. En supprimer six en Corrèze, c'est une fois encore abandonner les territoires ruraux ».

Le chiffre d'affaires, cœur du sujet

Et abandonner des clients « qui, depuis toujours, attendaient la tournée du facteur avec impatience parce qu'on était leur seule visite du jour, qu'on prenait le temps de boire un café. Avant, on faisait ça gratuitement ; maintenant, notre direction veut faire payer ça. Même la convivialité devient un service payant… »
La bonhomie du facteur tout de bleu vêtu, casquette siglée de jaune canari sur la tête et sacoches pleines à craquer flanquant la roue avant de sa bicyclette a vécu : on attend tout autre chose du postier 2.0. « Qu'il atteigne des objectifs en matière de chiffre d'affaires. Fermer les bureaux de poste, c'est aussi une affaire de chiffre : pas assez de fréquentation… D'ailleurs, comment pourrait-il y avoir davantage de passage quand on n'est ouvert que de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h, un jour sur deux ? Les gens ne peuvent pas venir quand ils travaillent ! »
Baisse de fréquentation des bureaux, dématérialisation, moindre recours au courrier « papier »… Les postiers ne sont pas naïfs et ont compris depuis longtemps que La Poste devrait évoluer avec le monde. « De même, les suppressions de bureaux de poste seront peut-être compensées par l'ouverture d'agences communales, avec une indemnité attribuée aux agents communaux. Mais ce que la direction de La Poste ne dit pas aux maires, c'est qu'il faut qu'ils atteignent 5 000 € de chiffre d'affaires, sans quoi on fermera l'agence communale aussi. »

Céline KOMPA

Piratage - Son système de froid attaqué : Intermarché Altillac perd gros

ALTILLAC - Parmi les supermarchés victimes de l'attaque informatique ayant frappé leurs systèmes réfrigérants dans la nuit de dimanche à lundi dernier, figure l'Intermarché d'Altillac. Qui a dû se résoudre à jeter des centaines de kilos d'aliments irrémédiablement perdus.

Il n'arrive toujours pas à en sourire : mardi après-midi, François Revellat, à la tête de l'Intermarché d'Altillac, ne cesse de ressasser sa mésaventure du début de semaine. « Il était 3h30, dans la nuit de dimanche à lundi, quand j'ai été réveillé par l'alarme du magasin, qui me signalait un problème sur le circuit de froid », se souvient-il. Et un sérieux souci : « Il arrive que l'alarme sonne, mais là… » La température des congélateurs a grimpé à cinquante degrés au-dessus de zéro.



Les congélateurs ont atteint +50° C : effarant - © Céline Kompa (photo d'illustration)



L'Intermarché d'Altillac a fait partie des nombreuses cibles des pirates informatique.

Cuisson lente dans les congélos

« Mon frigoriste m'a appelé dans la foulée, et m'a informé qu'on avait été victimes d'un piratage, qu'on n'était pas les seuls. » Perplexe, abasourdi « mais surtout terriblement triste », François Revellat constate sur place l'étendue du sinistre : « L'intégralité du contenu des congélateurs était bonne à jeter. On a pu sauver la charcuterie et la crèmerie ».
Les bennes à ordures se remplissent et le commerçant sent monter sa colère : « Les associations caritatives aussi ont été touchées. Nous, ici, nous savons les difficultés des gens pour arriver à gérer un budget. Voir ça, ce gâchis alimentaire, ça me rend malade ! »
Il est encore trop tôt pour chiffrer le sinistre essuyé par le commerce d'Altillac. Trop tôt aussi pour savoir quelle suite sera donnée à l'affaire ou qui se cache derrière une opération d'une telle nature : « On ne saura peut-être jamais. Pour le moment, on en est à faire le compte de la marchandise perdue. Quant aux actions qui seront engagées ensuite, on verra ».
Seule certitude pour le directeur de supermarché corrézien : l'excuse de Danfoss, l'entreprise dont les systèmes ont été piratés, selon laquelle elle avait averti de la nécessité de procéder à des mises à jour, ne tiendrait pas. « Ni le frigoriste, ni moi n'avons jamais été destinataires du moindre message à ce sujet. Alors que Danfoss savait apparemment ce qu'il en était depuis juillet ».

Céline KOMPA

Loi Ripost - Un levier contre les rodéos urbains et les stupéfiants

Le préfet de la Corrèze, Vincent Berton, vient de signer un arrêté portant barème des suspensions administratives du permis de conduire dans le département. Cet arrêté intègre deux dispositifs inédits de la loi du 18 août 2026 dite loi Ripost, visant à offrir des réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens.
Désormais, le préfet peut prononcer à titre provisoire une interdiction de conduire en cas de rodéo motorisé, y compris pour les véhicules dont la conduite n'exige pas de permis.
Ces faits, qui mettent en danger leurs auteurs comme les autres usagers et les riverains, exposent désormais à une interdiction de conduire de six mois, portée à huit mois en cas d'alcool, de stupéfiants ou de vitesse excessive, à neuf mois en cas de refus d'obtempérer, à dix mois en cas de délit de fuite après accident corporel, et à douze mois en cas de récidive ; une suspension du permis de conduire en cas d'usage illicite et réitéré de stupéfiants, pour toute consommation de produit stupéfiant y compris hors de la conduite, pour une durée de quatre mois.
La loi Ripost donne à l'État un nouvel outil dont les préfets peuvent se saisir pour encore mieux protéger les populations. Cette déclinaison départementale de la loi Ripost sert une seule ambition : faire évoluer durablement les comportements et réduire le nombre d'accidents et de victimes sur les routes corréziennes, tout en préservant la tranquillité publique dans les communes du département.

La Vie Corrézienne

Séquestrations - Sept interpellations après l'enlèvement de deux mineurs

BRIVE - Deux nouvelles affaires ayant trait, notamment, au trafic de stupéfiants ont marqué la cité gaillarde ces derniers jours et conduit à plusieurs interpellations.

Le parquet de Brive a été avisé le 5 octobre, en milieu de journée, que deux jeunes mineurs avaient été enlevés dans le coffre d'une voiture, sous la menace, avant d'être conduits dans une maison où ils étaient victimes de violences.
Si les auteurs des faits relâchaient leurs victimes, il n'en demeure pas moins qu'ils conservaient leur scooter et leurs téléphones. L'une des victimes se présentait alors au commissariat de police de Brive, en compagnie de son parent responsable, évoquant la crainte de représailles. Les policiers faisaient alors le lien avec une intervention le même jour, vers 13h45, relative à la présence d'individus cagoulés rue Latreille.

Sept interpellations

Rapidement, dans le temps de la flagrance, les forces de police ont pu procéder à l'interpellation des mis en cause et à la perquisition dans le logement décrit par les victimes. Ainsi, dans le cadre de cette procédure, 7 personnes, originaires majoritairement de la région parisienne, ont été interpellées. Ont été appréhendés 177 grammes de résine de cannabis, 246 grammes de cocaïne, 785 euros en numéraire, outre un gilet pare-balle, 7 téléphones portables, une machette et 2 couteaux. À l'issue des gardes à vue, une information judiciaire a été ouverte des chefs d'enlèvement et séquestration avec libération avant le septième jour, vols aggravés, violences aggravées, association de malfaiteurs et trafic de stupéfiants. Cinq mis en causes ont été placés sous mandat de dépôt à l'issue de leurs mises en examens, et deux sous contrôle judiciaire. L'instruction judiciaire va se poursuivre avec notamment pour objectif d'identifier, de rechercher, d'interpeller d'autres co-auteurs et de déterminer les rôles de chacun.

Intervention du Raid de Bordeaux

Au cours de cette même semaine, le 6 octobre, avec l'appui du Raid de Bordeaux, ont été interpellées à leurs domiciles trois personnes dont une mineure. La perquisition a permis la saisie de 2 085 euros, 2,25 kg de résine de cannabis, 270 grammes de cocaïne, 4 tasers, 3 téléphones portables et diverses munitions.
Le principal responsable de ces dépôts a été condamné à une peine d'emprisonnement ferme et écroué, à l'issue de son déferrement au parquet de Brive ; les autres protagonistes ayant reçu des convocations en justice.
Si ces faits semblent s'inscrire dans une récurrence d'évènements préoccupants de cet été, liés au narcotrafic (tentative de meurtre, violences avec armes, menaces, enlèvement et séquestrations, trafics de stupéfiants, ouverture de points de deal), apparentés à un processus évolutif tendant à l'implantation durable, par la force, sur notre territoire, de groupes issus de la région parisienne, les services de police continuent d'agir avec détermination, et les réponses judiciaires continueront de s'affirmer dans la rapidité et la fermeté.



Des groupes de trafiquants parisiens semblent vouloir s'installer durablement à Brive.

Milieux aquatiques - « La fin de la canicule ne signifie pas fin de la sécheresse »

TULLE - Par la voix de son président Sébastien Versanne-Janodet, la Fédération de pêche de la Corrèze alerte sur le niveau des cours d'eau. Malgré la fin de la canicule, la sécheresse met à mal l'écosystème.

« Nous ne sommes pas sortis de la crise ! La fin des épisodes caniculaires et les premières précipitations ne riment pas avec la fin de la sécheresse », martèle Sébastien Versanne-Janodet, le président de la *Fédération départementale de pêche de la Corrèze*.

Une sécheresse inédite

Une sécheresse exceptionnelle par sa précocité et son ampleur a entraîné l'assec de 150 kilomètres de cours d'eau en Corrèze. « C'est du jamais vu en Corrèze de mémoire humaine », alerte le président des pêcheurs corréziens.
Si certains bassins ont profité des rares pluies pour maintenir un débit minimum, la situation est critique dans les bassins de la Corrèze, de la Montane et du Douyge. « La Glane est à sec depuis le mois de juillet », déplore le président. Sur ces portions, les poissons n'ont pas résisté. Ailleurs, ils survivent dans des conditions très dégradées caractérisées par des faibles débits, températures élevées et concentration importante de spécimens. « Leur salut ne passera que par des précipitations et la baisse des températures », analyse le président.
Cette sécheresse touche également les lacs. La baisse d'oxygène, la diminution du renouvellement de l'eau, l'évaporation et les montées de température malmènent la faune qui tente d'y survivre.
Malgré cette sécheresse exceptionnelle, la fédération a fait le choix de ne pas mener de pêches de sauvetage, au grand dam de certains pêcheurs et riverains. « Vu les conditions et l'étendue de la sécheresse, le remède risque d'être pire que le mal », explique Sébastien Versanne Janodet. Avant d'ajouter : « Aujourd'hui, il est très difficile de trouver des secteurs dimensionnés permettant d'offrir des conditions de survie satisfaisantes à des milliers de poissons, et nous n'avons pas les bras suffisants pour mener de telles opérations ».
Le président mise sur des solutions plus durables tout en se remettant à dame nature. « L'expérience montre que les cours d'eau peuvent résister à une situation de crise et être recolonisés naturellement dès le retour de conditions hydrologiques favorables s'ils sont résilients. Des études télémétriques ont démontré qu'à partir de quelques flaques alimentées par une source oxygénée, les poissons pouvaient y rester concentrés durant la crise puis recoloniser le bassin une fois l'eau revenue. Localement, la Douyge asséchée en 2019 en est le parfait exemple », rappelle-t-il.

Malgré la sécheresse, pas de pêche de sauvetage et pas de fermeture

Sébastien Versanne-Janodet s'inquiète toutefois de la répétition annoncée de ces phénomènes. « Il faut mettre en place des actions durables. Nos cours d'eau et nos écosystèmes doivent être plus robustes », insiste-t-il. Selon lui, la solution passe par la restauration des zones humides et la préservation des ruisseaux de tête de bassin. « Pour gagner en résilience, il faut, dès maintenant, travailler sur la continuité écologique, la restauration des habitats », lance le président.
Pas de pêche de sauvegarde, ni de fermeture de la pêche donc. « Jusque mi-août, les conditions étaient réunies, sur certaines zones, pour pratiquer la pêche, explique Sébastien Versanne Janodet. Nous n'avons pas voulu pénaliser les pêcheurs de ces secteurs. » Ailleurs, les pêcheurs sont suffisamment responsables et s'auto-limitent. « Tous savent très bien que dès lors que l'eau est trop chaude, les poissons ne mordent pas. Sentinelles de la nature, les pêcheurs jouent un rôle capital. Leurs prospections sur le terrain nous permettent de collecter de précieuses informations sur l'état des cours d'eau », souligne-t-il.
Au-delà de la canicule et de la sécheresse, la faune piscicole doit faire face depuis plusieurs années à un prédateur qui gagne chaque année du terrain. Bénéficiant de mesures de protection dans les années 70, le grand cormoran a colonisé le Limousin dans les années 1990. « Entre 2018 et 2025, cette augmentation s'établit à 223 %. Cela démontre que cette espèce n'a pas trouvé sa place dans l'écosystème. Faute de prédateur, elle continue de gagner du terrain et prélève 47 tonnes de poisson par an en Corrèze. C'est insupportable », dénonce le président. « Le saumon, l'anguille, la lamproie marine, le brochet et la truite sont menacés d'extinction. Face à cette pression, nous demandons la mise en place de tirs de prélèvements ». En attendant, Sébastien Versanne Janodet espère le retour de la pluie. « Cela déterminera la réussite de la prochaine saison qui pour l'instant s'écrit en pointillés », conclut-il.



Le niveau de la Luzège est extrêmement bas au niveau du pont des Bouyges – © Fédération de pêche de la Corrèze.

Thibaut FAUVERGUE

Filière aquacole corrézienne - Carpes diem

AUBAZINE - Faire face au changement climatique, c'est aussi réapprendre à vivre avec son environnement. En Corrèze, où l'on passe notre temps à slalomer entre 4 000 étangs, on a pourtant fini par en perdre le sens. Or ces réserves d'eau constituent aussi des mannes alimentaires, tandis que leur entretien contribue à la bonne santé globale de notre écosystème. Aussi le Syndicat des étangs réhabilite les bonnes habitudes perdues, qui pérennisent les étangs et développeraient la filière piscicole.

Si le mariage de la carpe et du lapin n'a jamais eu bonne presse, il en est quelques-uns pour être persuadés que, par contre, des épousailles entre carpe et limousine seraient du meilleur effet. Et pas sans raison : au sein du Syndicat des étangs (auquel il est possible d'adhérer sans posséder d'étang), on essaie simplement de rappeler une vérité évidente pour nos aînés, et étrangement tombée en désuétude, celle du rôle fondamental des étangs dans nos paysages, dans la biodiversité qu'ils protègent, dans le circuit de l'eau… et les poissons qu'ils produisent. Car oui, après un été à s'être interrogés quant à notre souveraineté alimentaire, la production piscicole est bien décidée à faire valoir ses atouts.
William Mazerm, ancien pisciculteur à Aubazine, fondateur de Corrèze environnement, membre du Syndicat des étangs dont il assure la communication, est intarissable sur le sujet : « Avec le soutien du Département, nous réfléchissons depuis 2022 à la filière aquacole. Les étangs, nous sommes persuadés qu'il s'agit d'un sujet structurant, fédérateur. Mais on est conscient aussi que mal expliqué, le sujet peut semer le trouble ».



William Mazerm : « Un étang n'est pas une masse d'eau naturelle. Sans entretien, son écosystème va se simplifier et l'étang finira par se combler. C'est un problème que nous rencontrons par exemple ici, au Coiroux, pas vidangé depuis une vingtaine d'années » - © Céline Kompa

Une dizaine de pisciculteurs en Corrèze

Car tout commence par un constat : en Corrèze, la plupart des étangs sont artificiels, fruits d'une réalisation humaine. Or, sans entretien, ces ouvrages (comme le canal des Moines, NDLR) se dégradent et dégradent leur environnement. Les animaux qui y vivent, eux, finissent par dégénérer, voire mourir. Il faut donc entretenir les étangs. Mais ça coûte cher, c'est compliqué, technique… « Et c'est là que nous intervenons. Car si les étangs doivent être nettoyés (c'est une obligation), ce sera fait par le pisciculteur, qui doit ensuite pouvoir se payer en poissons. » Ce qu'il ne pourra faire que si les poissons de l'étang sont en bonne santé… Or dévaser, nettoyer, curer, c'est garantir aux espèces aquatiques la prospérité et les qualités nécessaires au pisciculteur. Des pisciculteurs, la Corrèze en compte une dizaine, qui proposent des truites et des carpes, fraîches ou fumées, en tartinade… Un métier dont ils vivent, « mais difficilement. Entretenir nos étangs, ce serait leur garantir un avenir, autre chose que juste la possibilité de vivoter de leur travail. Sans parler de l'atout extraordinaire pour l'environnement : un étang, c'est un gisement perpétuel si on en prend soin ! »

Des éléments structurants des bassins versants

Reste que le savoir nécessaire à l'entretien des étangs se perd peu à peu, avec ceux qui les entretenaient, en ces temps pas si lointains où l'on se régalait, le dimanche, de platées de poisson de rivière, frit ou vapeur, en sauce ou grillé… « Il faut que nous recueillions le savoir des anciens, et que nous accompagnions le travail des pisciculteurs. Lors des pêches qui servent à vider les étangs avant de les curer, par exemple : le 14 novembre à Meyrignac-l'Église, on vide l'étang et un food truck proposera des beignets de carpe. » Mille, peut-être deux mille kilos de poissons seront sortis de l'eau ce jour-là : un spectacle fascinant à découvrir en famille, et une opportunité de s'informer sur les moyens de vous impliquer dans la résurrection des étangs corréziens et de la filière aquacole, d'ores et déjà soutenue par le Département : « Le 16 juin dernier, nous avons créé un comité de filière actant le fait que les étangs étaient des éléments structurants de nos bassins versants, des outils d'aménagement économique comme touristique de nos territoires ».

Céline KOMPA

Pour rejoindre le Syndicat des étangs ou vous informer : Facebook (Filière aquacole corrézienne), e-mail (filiereaquacole19@gmail.com) ou téléphone (06.21.91.83.04).

Réseau ferroviaire - Région et SNCF dressent le bilan et préparent l'avenir

BRIVE - Dans le cadre de la campagne de concertation 2026 sur les trains régionaux en Nouvelle-Aquitaine, la réunion publique du comité de lignes du bassin de Brive s'est tenue au lycée d'Arsonval sous la présidence de Jacky Emon, conseiller régional délégué aux TER, aux côtés des équipes de SNCF Voyageurs, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions. L'occasion d'analyser la qualité de service des lignes locales (lignes 22, 23 et 27), de faire un point sur les travaux d'infrastructure et de présenter d'importants investissements en matériel roulant.



Dix nouvelles rames Régiolis seront mises en services entre fin 2027 et l'été 2028 - © Vanessa Guillon

Le bilan présenté pour l'année 2025 et le premier semestre 2026 témoigne d'un niveau de ponctualité satisfaisant sur les trois lignes du bassin de Brive, nettement au-dessus de la moyenne régionale (88,2 %) :
Ligne 22 (Limoges-Uzerche-Brive) : 94,1 % de trains à l'heure entre janvier et juillet 2026, avec une moyenne de 670 voyages par jour. Une légère baisse de fréquentation (-4,6 %) s'explique par l'impact des fortes chaleurs sur le matériel.
Ligne 23 (Limoges-Saint-Yrieix-Objat-Brive) : 96,1 % de ponctualité et une dynamique positive confirmée (+1,9 % de fréquentation en 2026 après une hausse de +19,1 % en 2025). Le service de transport à la demande *Connect'TER* entre Saint-Yrieix et Objat enregistre quant à lui un succès grandissant (+23 % d'utilisation avec 8 500 courses en 2025).
Ligne 27 (Brive-Tulle-Ussel) : 94,9 % de trains à l'heure. La fréquentation (620 voyages/jour) a pâti pendant l'été de l'absence de climatisation sur les rames X73500.

Livraison des nouvelles rames en 2027-2028

Pour résoudre les difficultés de surafflluence et remplacer un matériel obsolète, la Région Nouvelle-Aquitaine passe à l'offensive. 10 nouvelles rames Régiolis ont en effet été commandées fin 2025 pour un montant de plus de 102 millions d'euros, avec des livraisons prévues entre fin 2027 et l'été 2028. Elles permettront le retrait des anciens autorails X72500 au profit de trains à traction électrique sous caténaire entre Brive et Limoges, réduisant ainsi les émissions de CO_2.
Un programme régional de 193 millions d'euros est aussi engagé pour remettre à neuf 62 rames au Technicentre de Périgueux d'ici 2030. Ces trains rénovés intègrent des prises électriques individuelles, de nouveaux espaces pour les vélos, des aménagements PMR et une climatisation écologique.

D'importants chantiers en gares et sur les voies

Plusieurs chantiers majeurs ont été détaillés lors de cette réunion, comme la mise en accessibilité des gares. Des travaux majeurs ont ainsi été engagés sur les quais des gares de Brive (7 M€), d'Uzerche (8,2 M€) et de Saint-Yrieix-la-Perche (650 k€). Sur la ligne Brive-Tulle-Ussel (L27), des travaux de régénération de 4,2 M€ (financés à 65 % par la Région) menés à l'été 2026 ont permis de rétablir la vitesse maximale à 80 km/h entre Meymac et Ussel. Par ailleurs, les Régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine ont interpellé le ministère des Transports pour réclamer un Plan stratégique ferroviaire du Massif central visant notamment le tronçon Ussel-Clermont.

Les rames Oxygène bientôt sur la ligne POLT

Sur l'axe POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse), l'investissement global de près de 2 milliards d'euros porté par l'État et SNCF Réseau prépare l'arrivée des nouvelles rames Oxygène (mars 2027) et l'objectif de 11 allers-retours quotidiens Paris-Limoges ramenés à 2h50 à l'horizon 2028.
Enfin, en matière d'intermodalité et de billettique, des consignes vélos sécurisées accessibles via la carte Modalis ont été aménagées, notamment à Brive et Masseret, et de nouveaux distributeurs de billets régionaux ont été déployés à Uzerche, Égletons, Meymac, etc.

Conférence - En route pour l'éléctromobilité

TULLE - L'augmentation rapide du nombre de véhicules électriques et le renouvellement des conseils municipaux en mars dernier ont motivé, jeudi 8 octobre, une matinée d'information et de formation sous forme de conférence-débat à destination des élus locaux du département. Les opérateurs publics, la FDEE et le Syndicat de la Diège l'ont organisée.

En 2018, la Corrèze était considérée comme une zone blanche de l'électromobilité. Ce constat a conduit à la mise en place d'un « premier schéma de déploiement d'infrastructures de recharge qui prévoyait de mailler le territoire, il est très vite devenu insuffisant » rappelle Laurent Barthuel, directeur de la *Fédération départementale d'électrification et d'énergie* (FDEE).

Une évolution rapide

Une deuxième phase de déploiement ciblée sur le tourisme et la culture permet aujourd'hui de disposer de cent cinquante-six points de charge en Corrèze. «
En 2022, un schéma directeur d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) a été élaboré mais au regard des évolutions récentes, il doit être révisé » complète le directeur de la FDEE. « Pendant la période estivale, le nombre de charges est passé de deux mille cinq cents en août 2025 à trois mille cinq cents en août 2026 ».



Une centaine d'élus attentifs ont échangé avec les intervenants - © YC



Plus de cent cinquante points de recharge sont disponibles en Corrèze - © Thibaut Fauvergue (photo d'illustration)

Attractivité du territoire

Dans le contexte actuel – prix des carburants, situation géopolitique, sensibilité environnementale – un tiers de véhicules neufs vendus dispose d'une motorisation électrique, la FDEE doit « anticiper et faire progresser ses infrastructures pour augmenter l'offre de recharge ».
Lors de cette matinée, les élus ont été sensibilisés aux « bénéfices de l'électromobilité, le confort acoustique, la qualité de l'air notamment et l'importance de nouvelles formes de mobilité pour maintenir l'attractivité des territoires ».
En conclusion, « si les opérateurs privés se focalisent sur les zones les plus attractives », la FDEE et le Syndicat de la Diège doivent « veiller au positionnement et au bon dimensionnement des infrastructures pour que les territoires ruraux puissent bénéficier de ces accès ».

Yves COSTE (CLP)

La formation était assurée par l'association NAME (Nouvelle-Aquitaine mobilité électrique).

Plus d'informations : fdee19.fr.

Coupe de France VTT - Le vélo n'a pas fini de faire la course en tête à Ussel !

USSEL - C'est désormais officiel, la Coupe de France VTT reviendra sur le site de Ponty à Ussel en 2027 lors du week-end du 7 au 9 mai.

Pas de répit pour le vélo à Ussel ! Après l'arrivée d'une étape d'un Tour de France cette année, la capitale de la Haute-Corrèze connaîtra un nouvel événement cycliste majeur l'année prochaine. Elle accueillera, les 7, 8 et 9 mai, une Coupe de France XCO/XCC sur le site de Ponty, labellisé stade de VTT par la Fédération française de Cyclisme.

Près de deux mille compétiteurs attendus

« On s'est réuni la semaine dernière pour commencer à mettre en place le comité de pilotage », confie Guy Touzac, adjoint au sport d'Ussel.
Si la ville sera évidemment de l'organisation, c'est l'association *Ussel cycliste organisation* et son président Michel François qui en portent la responsabilité, comme chaque fois. Il faut dire qu'Ussel n'en est pas à son coup d'essai : quatre coupes de France ont déjà été organisées depuis 2016, dont la dernière en date en 2024. Pour cette édition 2027, deux formules seront au programme : le XCO (Cross-Country Olympic), format olympique de la discipline, se dispute sur plusieurs tours d'un circuit technique alternant montées, descentes et obstacles. Le XCC (Cross-Country Short Track) propose, quant à lui, un format plus court et explosif, sur un parcours compact où les coureurs se livrent une bataille intense pendant une vingtaine de minutes environ. « Cette édition sera une nouvelle fois très importante car elle est classée « Hors Classe », c'est-à-dire qu'elle attirera les meilleurs mondiaux car une victoire ou un podium rapporte un maximum de points UCI* », précisent les organisateurs. Côté budget, une telle organisation avoisine les soixante mille euros, portée donc par *Ussel cyclisme organisation* et des partenaires. « Entre mille sept cents et mille neuf cents concurrents sont attendus donc on imagine les retombées économiques pour Ussel et tout le territoire, c'est une belle opportunité », conclut avec enthousiasme Guy Touzac.
Une belle vitrine donc pour la Haute Corrèze, réputée pour accueillir l'un des plus grands espaces VTT de France.

Jérémy TRUANT (CLP)

** Les points UCI sont des points attribués par l'Union cycliste internationale (UCI), l'organisme qui régit le cyclisme mondial. En VTT, ils permettent notamment de classer les coureurs au niveau international et d'établir une hiérarchie sportive.*



En 2024, le site de Ponty à Ussel avait déjà servi de support à la Coupe de France de VTT.



7 jours en bref

Une soirée débat consacrée à l'Europe

Vendredi 30 octobre à 19h, le cinéma Soubise de Meymac, prêtera son cadre à une soirée débat sur l'Europe en collaboration avec le mouvement Européen France. Les interventions de François Hollande et d'Olivier Guersent (ancien directeur de cabinet de Michel Barnier) émailleront la soirée, autour des thématiques suivantes : *l'Europe, une protection ou des contraintes ?* puis *L'Europe, une démocratie ou une technocratie ?*

François Hollande en dédicaces le 23 octobre au cinéma Véo Tulle

L'ancien président de la République et actuel député de la Corrèze, François Hollande, auteur du livre « Unir », organise un temps d'échanges suivi d'une séance de dédicaces de son ouvrage le vendredi 23 octobre à 18h30 au cinéma Véo Tulle.

Une entreprise corrézienne mise à l'honneur à l'Élysée

La Grande Exposition du Fabriqué en France fait son retour les 21 et 22 novembre au palais de l'Élysée, en clôture de la Semaine de l'Industrie. Ce rendez-vous annuel met à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs et les industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française. L'entreprise briviste Lamellux a été retenue pour son produit « Paravent dentelle ».

Chameyrat marche contre le cancer

Dans le cadre d'Octobre Rose, la municipalité de Chameyrat, *Chameyrat Culture et Loisirs* et le Comité de la Corrèze de *la Ligue contre le cancer* vous donnent rendez-vous pour la 6e édition de La Chameyracoise, dimanche 18 octobre. Deux marches au choix sont proposées : sept km ou 10 km, départ à 9h de la salle polyvalente de Chameyrat, avec des inscriptions sur place dès 8h30. La participation s'élève à 5 € par personne, intégralement reversée à *la Ligue contre le cancer*. Un ravitaillement à mi-parcours sera également proposé pour les participants au parcours de 10 km. Un stand de la Ligue sera présent toute la matinée pour vous permettre de faire également un don. Renseignements (Claude Laval) : 06.99.22.15.34.

Un nouveau numéro pour joindre la Direction générale des Finances publiques

À compter du 8 octobre, toutes les entreprises peuvent joindre les Finances publiques à un numéro unique : le 0 806 807 807, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Ce numéro permet d'obtenir, par téléphone, des réponses aux principales questions fiscales et un accompagnement dans les démarches. Au total, plus de 600 agents des Finances publiques sont dédiés à la relation téléphonique et numérique avec les entreprises, au sein d'un réseau de 14 centres de contact, dont un ouvert à Brive le 1er septembre dernier.

Ateliers gratuits pour améliorer le quotidien des patients atteints de cancer

À Objat, à l'initiative de *la Ligue contre le cancer*, des ateliers, entièrement gratuits et accessibles sur inscription, sont ouverts aux personnes touchées par le cancer ainsi qu'à leurs proches. Ils comprennent un atelier d'aquafitness adapté dans un bassin privatisé, animé chaque lundi par Émilie ; des séances d'Activité Physique Adaptée avec un enseignant de *Siel Bleu*, organisées une fois par mois ; des ateliers de socio-esthétique animés par Léa Charon, organisés une fois par mois ; des cafés-rencontres encadrés par la psychologue Isabelle Sabottier et Magali Menant, patiente partenaire, organisés une fois par mois ; des séances de sophrologie caycédienne proposées par Muriel Toupy, organisées une fois par mois.
Ces soins de support répondent à une attente forte des malades et de leur entourage. Ils favorisent le maintien du lien social, le bien-être physique et psychologique, ainsi que le partage d'expériences entre personnes confrontées à la maladie. Ateliers gratuits sur inscription (tél. 05.55.20.67.60).

Aide aux devoirs : la plateforme régionale fait sa rentrée

Depuis le 28 septembre, les lycéens et apprentis de Nouvelle-Aquitaine bénéficient à nouveau gratuitement d'un accompagnement scolaire personnalisé (mathématiques, français, physique-chimie, philosophie ou anglais) grâce à la plateforme d'aide aux devoirs de la Région. Accessible par téléphone ou via Lycée Connecté, ce service est ouvert du lundi au jeudi de 17h à 21h jusqu'à la fin du mois de mai 2027. Une vingtaine de tuteurs, étudiants en master à Bordeaux et à Poitiers, sont à l'écoute des jeunes pour répondre à leurs questions, les aider à mieux comprendre leurs cours et les accompagner dans la réalisation de leurs devoirs. Un numéro unique et gratuit à retenir : 05.57.57.50.00.

Trajectoires d'Exception - L'excellence et le savoir-faire artisanal à l'honneur



Les lauréats corréziens de « Trajectoires d'Exception » - © Vanessa Buisson, « Regard de toi »

CORRÈZE - Organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine/Corrèze, en partenariat avec le Crédit Agricole Centre France, la remise de prix de « Trajectoires d'Exception » pour sa partie corrézienne, s'est tenue à Naves dernièrement.

Mettre en lumière les femmes, les hommes et les collectivités qui font vivre et rayonner l'artisanat local par leur savoir-faire, leur capacité d'innovation et leur engagement territorial, tel est l'objectif de *Trajectoires d'Exception*, une initiative portée par la CMA, en partenariat avec le Crédit Agricole. La cérémonie de remise des prix de l'édition 2026 s'est déroulée à Naves dernièrement en présence de Vincent Berton, préfet de la Corrèze, Franck Peyret, vice-président du Conseil départemental de la Corrèze et Laurent Melin, président de la CMA NA-19.
À cette occasion, cinq lauréats corréziens ont été récompensés pour leurs parcours remarquables :
Prix Artisan'Stars — Julien Breuil (*Maison Julien*) : Fondée en 2021, la *Maison Julien* réunit boulangerie, pâtisserie, viennoiserie-traiteur et chocolaterie sur plusieurs sites (Tulle, Seilhac et Sainte-Féréole). Julien Breuil conjugue tradition et modernité en intégrant des équipements de pointe tout en préservant l'identité 100 % artisanale de sa production.
Prix Artisanat au féminin — Marlène Estrade (*Marlène Création*) : Ébéniste passionnée par le travail du bois, elle conçoit depuis 2015 des objets personnalisés, sur-mesure et durables. Son activité associe le fait main, la découpe-gravure laser et une démarche écoresponsable.
Prix Métiers d'Art — Marianne Peter (Marbreuse à Naves) : Pratiquant la marbrure sur papier depuis près de quarante ans, elle perpétue une technique rare au service des métiers du livre, du spectacle vivant et de la décoration. Elle place la transmission au cœur de son art en accueillant une élève dans le cadre du dispositif Maîtres d'art.
Prix Collectivité — Commune de Sornac (représentée par son maire Patrick Veau) : Située sur le Plateau de Millevaches, la municipalité s'investit pour maintenir l'économie de proximité. Elle s'est illustrée par la création et l'aménagement d'un local entièrement équipé ayant permis l'installation d'une boucherie-charcuterie dans le village.
Prix Coup de Cœur Corrèze — Julie Bérioux (*Douce Manufacture* à Cosnac) : Reconvertie dans la couture, elle propose des services de retouche pour prolonger la durée de vie des vêtements, ainsi que des créations zéro déchet (comme des cahiers de coloriage lavables) et une gamme dédiée 100 % Corrèze.
En valorisant ces talents et la transmission des savoir-faire, la CMA NA-Corrèze rappelle que l'artisanat demeure un pilier essentiel de l'attractivité et de la vie économique du territoire.
Quatre des cinq lauréats représenteront la Corrèze lors de la finale régionale *Trajectoires d'Exception* le 26 novembre à Bordeaux.

La Chapelle-aux-Saints - Le musée Néandertal prolonge son ouverture



La visite immersive est guidée par le découvreur du squelette de l'Homme de Neandertal.

Bonne nouvelle pour les amateurs de préhistoire, les familles et les visiteurs de passage en vallée de la Dordogne : le musée Néandertal de La Chapelle-aux-Saints prolongera exceptionnellement sa saison touristique en ouvrant ses portes tous les week-ends d'octobre ainsi que le 1er novembre, jour de la Toussaint.
Habituellement accessible d'avril à septembre, le Site Néandertal offrira ainsi une nouvelle occasion de découvrir l'une des plus grandes aventures de la préhistoire humaine. Les visiteurs seront accueillis les samedis et dimanches après-midi, de 14h à 18h, avec un dernier départ en visite à 17h. Il est recommandé de se présenter 15 minutes avant l'horaire choisi.
Cette ouverture automnale coïncidera avec les vacances de la Toussaint et les festivités d'Halloween. Une période idéale pour venir rencontrer un « squelette » parmi les plus célèbres au monde : celui de l'Homme de La Chapelle-aux-Saints, découverte majeure qui a profondément marqué l'histoire de la recherche sur Néandertal.
À l'intérieur du musée, les visiteurs embarquent pour un voyage immersif de plus d'un siècle à travers les grandes étapes de la découverte et de la compréhension de l'Homme de Néandertal. Guidés par l'Homme de La Chapelle-aux-Saints lui-même et par l'un de ses découvreurs, l'abbé Paul Bouyssonie, ils suivent l'évolution des connaissances scientifiques et des représentations de cette humanité disparue.
Le parcours permet de revivre l'épopée de Néandertal, depuis sa découverte jusqu'à sa reconnaissance comme une espèce humaine à part entière, tout en explorant les connaissances actuelles sur son mode de vie, son environnement et son histoire.
La visite se prolonge à l'extérieur avec la découverte du site archéologique de la Bouffia Bonneval, grotte emblématique où fut mise au jour, en 1908, la première sépulture néandertalienne reconnue. L'accès à un point de vue sur ce lieu historique est inclus dans le billet d'entrée grâce à une passerelle panoramique aménagée sur le site.
Ouvert depuis juillet 2025, le Site Néandertal s'est rapidement imposé comme une étape incontournable du tourisme culturel et scientifique en Corrèze, à la frontière du Lot et de la vallée de la Dordogne.
Ludique, immersive et accessible à tous les publics, cette visite permet aux petits comme aux grands de découvrir l'histoire de l'un de nos plus proches cousins préhistoriques.

Les réservations sont vivement conseillées sur le site officiel : www.neandertal-decouverte.com.

Formation - Et si les métiers du bâtiment recelaient votre avenir ?

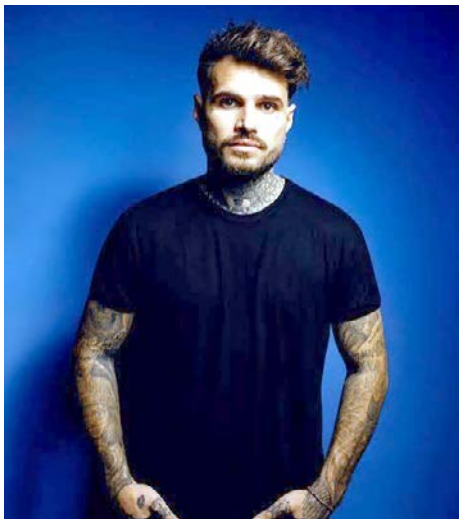
Chaque année, la *Fédération française du bâtiment* déroule le tapis rouge et offre à des milliers de jeunes la possibilité de découvrir les métiers qu'elle propose, des secteurs qui recrutent et offrent des possibilités d'accéder à l'excellence. Le principe : vous plonger dans le quotidien des chantiers pour, peut-être, y trouver les matériaux propres à construire votre avenir ! En Corrèze comme sur près de 250 chantiers en France, l'opération « Les Coulisses du bâtiment « était de retour, les 8 et 9 octobre derniers.
À Aubazine, 400 collégiens et demandeurs d'emploi ont ainsi bénéficié d'une visite du chantier des « Secrets du Canal », le musée en voie de construction rue Jean-Baptiste Laumond.
Des visites et des rencontres exceptionnelles, autant d'occasions de découvrir la richesse et la diversité des métiers du bâtiment. Dans un secteur qui recrute massivement et se transforme en profondeur, cette opération bouscule les idées reçues et suscite chaque fois des vocations grâce aux deux journées d'immersion proposées aux collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi, accompagnés de professionnels passionnés. Et la surprise est parfois grande à se retrouver du côté envers du décor de projets emblématiques aux multiples enjeux techniques, environnementaux et humains. Entre innovations technologiques, transition énergétique et diversité des parcours, le secteur du bâtiment est en pleine transformation.



Le bâtiments, ce sont des dizaines de métiers d'avenir à découvrir pour construire votre futur.

Foire du livre - Christopher Laquieze, lauréat du prix des lecteurs

Au terme de leur troisième séance de discussions, les 20 jurés du Prix des lecteurs ont récemment désigné, dans l'enceinte de la médiathèque briviste, leur lauréat : le primo-romancier Christopher Laquieze pour son roman envoûtant *La Rosa Perdida*, paru aux éditions JC Lattès.
Organisé par la médiathèque de Brive et décerné dans le cadre de la 44e Foire du livre de Brive, ce prix met en lumière de nouvelles voix de la littérature. Sa sélection est réalisée par des bibliothécaires. Le cru 2026 ne faisait pas exception à la règle avec la présence de nombreux primo-romanciers. Et c'est l'un d'entre eux qui a justement conquis le jury.
Doté de 1 500 € par la Ville de Brive, le prix sera remis à Christopher Laquieze le dimanche 8 novembre à 14h30 au Forum des lecteurs en présence des élèves des brevets des métiers d'art en ébénisterie du lycée Lavoisier qui façonnent le trophée. Cette dotation s'accompagne d'une invitation à entrer en résidence d'écriture à Brive durant un mois.
Né en 1996 à Arcachon, Christopher Laquieze est essayiste et chroniqueur littéraire, spécialisé en littérature latino-américaine. *La Rosa Perdida* est son premier roman. Il prend pour cadre une ville fictive d'Amérique latine et s'ouvre sur la pendaison de Sofia Ordoñez, dénoncée par Matías, son propre fils. Histoires d'amour et de vengeance, d'espoir et de trahison s'entremêlent dans cette fresque sensuelle et cruelle au style foisonnant. Pétri de ce réalisme magique sud-américain déjà chéri des lecteurs de Miguel Bonnefoy ou Gabriel García Márquez, l'univers de Christopher Laquieze envoûte et désarçonne. Il dessine en creux un appel furieux à la liberté et rend hommage à celles et ceux qui bouleversent, parfois à bas bruit, l'ordre du monde.



La Rosa Perdida a permit a Christopher Laquieze de décrocher le prix des lecteurs.

NAISSANCES

BEYNAT

4 OCTOBRE
› Ambre, Sandra, Marie Destruel Montironi, de Régis Destruel et Manon Montironi.

BRIVE-LA-GAILLARDE

30 SEPTEMBRE
› Noah, Sasha, Kévin Alves Pires, de Bruno Alves Pires et Priscilla Besnard.
› Jeanne, Christiane, Marie Béranger, de Florian Béranger et Julie Lagardère.
› Martin, Laurent, Julien Chabé, d'Henri Chabé et Marine Galy.

2 OCTOBRE
› Alice Resses, de Thomas Resses et Manon Guillard.

3 OCTOBRE
› Iris, Pauline, Athénaïs Bertrand, de Jean Bertrand et Lise-Esther Clauzure.
› Léo, Jean-Marie, Daniel, Maxime Cresson, de Johan Cresson et Laëtitia Regnaut.

4 OCTOBRE
› Emilio Champciaux, de Jonathan Champciaux et Jessica Charlanne.

7 OCTOBRE
› Kayron Atangana Omgba Nicolle, de Kevin Atangana Omgba et Alicia Nicolle.

8 OCTOBRE
› Léo, Gabriel Martinez Muir, de Josue Martinez Agreda et Lara Muir.

CHABRIGNAC

6 OCTOBRE
› Marceau, Serge, Paul Roubertie, de Louis Roubertie et Margaux Lopez.

CHAMEYRAT

3 OCTOBRE
› Adélia, Estela, Élina Rebelo, d'Alexis Rebelo et Noëllia Tissedre.

4 OCTOBRE
› Emilia, Léa Picard, de Loic Picard et Charlotte Martins.

CORRÈZE

6 OCTOBRE
› Jean, Laurent, Christian Charbonnel, de François Charbonnel et Gaëlle Pensard.

COSNAC

6 OCTOBRE
› Charles Passieux Cunha, de Edouard De Sousa Cunha et Alix Passieux.

DONZENAC

8 OCTOBRE
› Jules, Arthur Peuch, de Frédéric Peuch et Frédérique Mège.

ÉGLETONS

30 SEPTEMBRE
› Clémence, Enola Lagarde, de Joël Lagarde et Juliette Lagouardat-Massirolles.

FONS (46)

6 OCTOBRE
› Zayna Hedhli, de Mohamed-Amine Hedhli et Maroua M'Hamdi.

LA CHAPELLE-AUX-BROCS

3 OCTOBRE
› Alia Hivert, de Lucas Hivert et Vanessa Le Gall.

LA FEUILLADE (24)

6 OCTOBRE
› Eden Joffre, de Florian Joffre et Mélodie Bragues.

LES TROIS-SAINTS

1ER OCTOBRE
› Anya Farges, d'Adrien Farges et Amandine Besse.

ORGNAC-SUR-VÉZÈRE

5 OCTOBRE
› Adèle, Julia Moustraire, d'Alexandre Moustraire et Doriane Denise.

PECHS-DE-L'ESPÉRANCE (24)

2 OCTOBRE
› Anastasia Staelen, de Nicolas Staelen et Marion Monborren.

PUY-D'ARNAC

5 OCTOBRE
› Maël, Alain, Joël Cailletaud, de Julien Cailletaud et Elise Descamps.

SAINT-CLÉMENT

1ER OCTOBRE
› Charlie Leyrat, de Kévin Leyrat et Perrine Pouch.

ST-CYR-LES-CHAMPAGNES

7 OCTOBRE
› Elio, Paolo Botter, de Mathieu Botter et Océane Lavaud.

SAINT-GENIÈS (24)

8 OCTOBRE
› Léa Rathier, de Pierre Rathier et Camille Garcin.

SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL

4 OCTOBRE
› Léonie, Dominique, Isabelle Mendes, de Maxime Mendes et Aline Martineau.

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

30 SEPTEMBRE
› Max, Violette Cavrois, de Marc Cavrois et Julie Gagneux.

SALON-LA-TOUR

1ER OCTOBRE
› Violette Maneuf, d'Antoine Maneuf et Lucie Freyssinet.

SOUDEILLES

8 OCTOBRE
› Vyctoire, Ludivine Gane Faugeras, d'Antoine Gane et Clhoé Faugeras.

SOUILLAC (46)

6 OCTOBRE
› Kylie Parjadis Visse, d'Alexandre Parjadis et Ingrid Visse.

TAURIAC (46)

1ER OCTOBRE
› Manon, Edwige, Blanche Maury Landois, de Maxime Maury et Violaine Landois.
› Alix, Ghislaine, Yvonne Maury Landois, de Maxime Maury et Violaine Landois.

TERRASSON-LAVILLEDIEU (24)

6 OCTOBRE
› Ilyès Abdallah Lariviere, de Christopher Abdallah et Maelys Lariviere.

TREIGNAC

7 OCTOBRE
› Elias Loupias Paugnat, de Sylvain Loupias et Marion Paugnat.

USSEL

2 OCTOBRE
› Azra Senyurek, de Kaan Senyurek et Sümeyra Er.

VOUTEZAC

28 SEPTEMBRE
› Ambre, Danielle Isidore, d'Alexis Isidore et Pauline Charbonnier.

MARIAGES

BRIVE-LA-GAILLARDE

3 OCTOBRE
› Jurriaan, Vincent Kaasschieter et Alicia, Holly Hewitt.
› Hugo, Pierre Celerier et Manon Maumus.

10 OCTOBRE
› Tidjani Al Sid Chikh et Emeline Lalou.

DÉCÈS

BRIVE-LA-GAILLARDE

30 SEPTEMBRE
› Simone Régine Dumont, veuve de Georges Leroy, 81 ans.
› Raymond Jules André Mourigeau, époux de Françoise Saint-Paul, 96 ans.

1ER OCTOBRE
› Maria Coll-Mateu, veuve de Roger Vignal, 88 ans.
› Zayna Id-Mouh, épouse d'El Mahfoud M.Ouboulihcen, 41 ans.

2 OCTOBRE
› Marcel Malterre, 84 ans.

5 OCTOBRE
› Pierre Jean Edouard Bouysset, veuf de Marinette Broussole, 93 ans.

8 OCTOBRE
› Miloud Laïdi, époux de Badra Baroudi, 52 ans.

CHENAILLER-MASCHEIX

5 OCTOBRE
› Francis Gabinaud, époux d'Annie Rigal, 78 ans.

LA FEUILLADE (24)

3 OCTOBRE
› Serge, Maurice Eymard, époux de Marie-France Vigier, 74 ans.

LAGRAULIÈRE

1ER OCTOBRE
› Adrien, Henri Désaguille, époux de Marie-Claude Bisson, 97 ans.

MERLINES

1ER OCTOBRE
› Marie, Louise Chirac, veuve de Lepetit, 104 ans.

7 OCTOBRE
› Monique Monier, épouse de Julien, 85 ans.

MEYMAC

30 SEPTEMBRE
› Guy Chenaut, 78 ans.

2 OCTOBRE
› Guy, Jean-Claude Boniface, 66 ans.

MIERS (46)

1ER OCTOBRE
› Pierre Paul Floirac, 67 ans.

NAVES

4 OCTOBRE
› Daniel, Noël Vigeon, époux d'Andrée Mazaud, 93 ans.

PARIS XIXE (75)

5 OCTOBRE
› Claude, Marcelle Hauer, 78 ans.

ROSIERS-DE-JUILLAC

8 OCTOBRE
› Roger Lacroix, époux de Mathilde Rol, 76 ans.

SAINT-CLÉMENT

3 OCTOBRE
› Joël, Pierre, Jacques Mousseau, époux de Marie Bout, 70 ans.

SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL

3 OCTOBRE
› Raymond Estorges, 84 ans.

SAINT-MEXANT

6 OCTOBRE
› Jean-Claude Lachaud, 76 ans.

SAINT-PRIVAT

8 OCTOBRE
› Marie Antoinette Escure, veuve de Marcelin Puyraimond, 82 ans.

SAINT-SORNIN-LAVOLPS

4 OCTOBRE
› Tino, Claude Jarrige, époux d'Anne Muthelet, 88 ans.

SAINTE-FÉRÉOLE

1ER OCTOBRE
› Huguette Anne Marie Verlhac, veuve d'André Goudal, 91 ans.

TARNAC

7 OCTOBRE
› Simone Céron, veuve de Tyssier, 99 ans.

TULLE

2 OCTOBRE
› Marie, Jeanne Bugeat, veuve de Jean Rathonie, 95 ans.
› Pilar Garcia, veuve de Jean Champion, 101 ans.

7 OCTOBRE
› Robert Lameyre, époux de Renée Nibaudeau, 88 ans.

USSEL

4 OCTOBRE
› Jean-Claude Duvert, 85 ans.

UZERCHE

8 OCTOBRE
› Annette, Marie Pradeaux, veuve de Serge Toullieu, 84 ans.

RÉDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert- 19100 Brive
t.fauvergue@laviecorrezienne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général : 05 55 29 79 00
Pompiers : 18
Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Loisirs - Impact zone en piste quai Gabriel-Péri

TULLE - À compter du mois de mars 2027, Chloé et Alexandre Comte, un couple de Tulliste ouvrira « Impact zone ». Un complexe de loisirs qui abritera quai Gabriel Péri un bowling, des salles de destruction, une salle de karaoké, des billards, des baby-foot, des jeux de fléchettes, etc.



Le bowling proposera six pistes - © Thibaut Fauvergue

Un bowling à Tulle ? Un serpent de mer qui va enfin sortir des limbes grâce à un couple de jeunes entrepreneurs tullistes. Tel un jeu de quilles, Chloé et Alexandre Comte ont fait tomber un à un les obstacles se dressant devant eux. « Nous y mettons toute notre énergie. C'est une activité à temps plein. Pour mener à bien notre projet, nous avons même démissionné de nos emplois », lâche l'entrepreneur.

Dynamiser la ville avec une offre innovante

Une idée qui a germé en 2024, quelques mois après leur mariage. « Très vite, nous nous sommes rendus compte que nos emplois du temps de conseiller bancaire pour moi et d'infirmière en psychiatrie pour Chloé étaient incompatibles avec une vie de famille équilibrée. Nous avons donc imaginé une activité commune nous permettant de travailler en couple tout en dynamisant notre chère ville de Tulle en proposant une offre innovante », retrace le trentenaire qui a trouvé là l'opportunité rêvée pour donner vie à une salle de bowling. « Lors de mon expérience professionnelle, j'ai découvert les salles de destruction, un bon moyen de se défouler. J'ai souhaité démocratiser cette activité », poursuit Chloé.

Les premières salles de destruction en Limousin

De ces deux passions est né le projet de création d'un complexe de loisirs. Ajoutez à cela une salle de karaoké, deux billards, un baby-foot, des jeux de fléchettes. Vous obtenez *Impact Zone*, une salle de loisirs qui devrait ouvrir ses portes en mars 2027 au 25, quai Gabriel-Péri. Un bâtiment municipal qui a abrité des salles de sports avant d'être inoccupé pendant 15 ans.
« Nous avons mis plus d'un an pour dégoter le berceau de notre futur « bébé ». C'est un lieu idéal, proposant plus de 700 m² de surface en rez-de-chaussée, en centre-ville, facilement accessible, visible du plus grand nombre et à proximité de plusieurs parkings », se félicite Chloé, tout heureuse de nous ouvrir les portes d'*Impact Zone*. Une fois l'emplacement trouvé, le plus compliqué pour le couple a été d'obtenir les autorisations des banques, le feu vert des organismes de sécurité et des Bâtiments de France pour donner vie à ce projet implanté dans cet édifice classé.

Une salle de karaoké

Après sept mois de démarches, le couple a pu développer son projet estimé à plusieurs centaines de milliers d'euros qui abritera sur 700 m² en rez-de-chaussée un bowling de six pistes, deux salles de destruction, une salle de karaoké, un espace snacking, deux billards, un baby-foot, des jeux de fléchettes. « À l'étage, 550 m² accueilleront nos bureaux », complète Chloé.



Deux salles de destructions complèteront l'offre imaginée par Chloé et Alexandre Comte - © Thibaut Fauvergue

Ouvert du mercredi au dimanche

Un espace ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 23h qui se veut convivial et abordable avec des tarifs adaptés à toutes les bourses. « Nous proposerons des tarifs heures creuses, heures pleines et des prix pour les étudiants. Nous visons une clientèle à 50 km à la ronde et même plus pour les salles de destruction dont la plus proche se trouve à Bordeaux. Les nôtres seront réservées aux personnes majeures et accessibles uniquement sur réservation. Avant d'y pénétrer, les clients devront revêtir une combinaison de protection, un casque auditif équipé d'une visière, des gants anti-coupures et des chaussures de sécurité. Une fois cette tenue enfilée, le client pourra passer ses nerfs sur des écrans d'ordinateurs, détruire de la vaisselle et de l'électroménager durant une session de quarante minutes. Pour nous confectionner un stock, nous organisons des points de collecte. Les généreux donateurs pourront participer à une tombola gratuite mettant en jeu une session de destruction », annonce la porteuse de projet.
Débutée au mois d'août, la création des salles de destruction touche à sa fin. S'ensuivra l'implantation de l'espace karaoké puis l'installation de la piste de bowling. « De son côté, la municipalité qui nous soutient depuis le début prend en charge le financement du système de désenfumage du bâtiment », poursuit le couple qui a recruté trois employés polyvalents. « Ils seront chargés de l'accueil des clients, des réservations, du snack, de la supervision des salles de destruction ou encore de la gestion du bowling qui ne nécessitera pas de chaussures spécifiques. Et pour ceux qui en auraient besoin, elles seront mises gratuitement à disposition », rassure Alexandre.
Bien décidé à toucher le plus grand nombre, le couple planche déjà sur de nouvelles attractions qui pourraient s'installer au premier étage du local…

Thibaut FAUVERGUE

Retrouvez l'avancée du projet, sur la page Facebook Impact Zone.



Le complexe de loisirs Impact zone proposera plusieurs activités dont le bowling, la démolition, le billard, le baby-foot, les fléchettes, etc. - © Thibaut Fauvergue

En bref

Cimetières de Tulle : les concessions qui arrivent à échéance

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien des cimetières municipaux, la ville de Tulle informe les familles qu'une procédure de reprise concernera, à compter du 20 novembre, plusieurs concessions temporaires arrivées à échéance depuis plus de deux ans et n'ayant pas fait l'objet d'un renouvellement. Cette procédure concerne plusieurs concessions au sol ainsi que des cases de columbarium situées dans les cimetières de Cueille et du Puy Saint-Clair. Les concessions concernées au cimetière de Cueille : section A1, emplacements n° 44 et n° 54. Cimetière du Puy Saint-Clair : section A2, emplacements n° 158 et n° 164 ; section F1, emplacements n° 217 et n° 255. Cases de columbarium concernées au cimetière du Puy Saint-Clair : bloc B, case n° 8 ; au cimetière de Cueille, bloc B, cases n° 1, n° 2 et n° 7. La ville invite les ayants droits concernés à prendre connaissance de cette procédure et, le cas échéant, à récupérer les emblèmes et objets funéraires avant le 20 novembre 2026. Passé ce délai, les emblèmes qui n'auront pas été récupérés seront retirés par la commune. Conformément à la procédure applicable, les restes des personnes exhumées ainsi que les urnes concernées seront ensuite déposés dans l'ossuaire. Les arrêtés de reprise, mentionnant les noms des concessionnaires concernés, sont affichés à l'entrée de chacun des cimetières et consultables sur le site internet de la ville.

Circulation interdite rue Sainte-Claire

Afin de garantir la sécurité des usagers à proximité de l'immeuble situé 1, rue Sainte-Claire, la Ville de Tulle met en place, à titre provisoire, de nouvelles dispositions de circulation dans ce secteur. La circulation des véhicules est ainsi temporairement interdite rue Sainte-Claire, jusqu'à la remise en sécurité de l'immeuble situé au n° 1. L'accès jusqu'au n° 3 de la rue Sainte-Claire reste toutefois maintenu pour les riverains ainsi que pour les véhicules de secours et d'urgence. Afin de sécuriser le cheminement des piétons, des blocs béton et des barrières sont installés au niveau du n° 1. Une signalisation adaptée est également mise en place par les services municipaux afin d'accompagner les usagers et de matérialiser ces dispositions. Ces mesures, prises à titre préventif, resteront en vigueur le temps nécessaire à la mise en sécurité de l'immeuble.

Modification provisoire de la circulation à l'intersection avenue Alsace-Lorraine/ rue Maurice-Caquot

Dans le cadre des travaux d'aménagement du quartier de Souilhac, une modification provisoire de la circulation des véhicules est mise en place au niveau de l'intersection avenue Alsace-Lorraine/rue Maurice-Caquot. Pour garantir la sécurité des usagers et des conditions de circulation satisfaisantes, la ville de Tulle a décidé de mettre en œuvre, à titre provisoire, une nouvelle organisation de la circulation. Ainsi, un « cédez-le-passage » est installé au n° 25 de l'avenue Alsace-Lorraine, tandis que le « stop » situé à la sortie de la rue Maurice-Caquot est supprimé. Une interdiction de tourner à droite en direction de la rue Maurice-Caquot est également mise en place. Ces dispositions provisoires resteront en vigueur dans l'attente de la reprise et de la mise en conformité de l'aménagement du carrefour. La ville de Tulle remercie les automobilistes de leur compréhension et les invite à être attentifs à cette nouvelle organisation dans ce secteur.

Le 17 octobre - Tulle fait sa Vélorution

Après les lycéens, ce sont les cyclistes qui manifesteront de manière pacifique dans les rues de Tulle en participant, samedi 17 octobre à partir de 18h, à la première Vélorution organisée par l'association *À Bicyclette* au départ de la place de la cathédrale. Une façon pour les utilisateurs de deux roues de réclamer davantage d'aménagements cyclables et de respect de la part des véhicules motorisés et de démontrer qu'il est possible de se déplacer à vélo en pays de Tulle. Une déambulation symbolique dans les rues de la préfecture, point d'orgue de trois jours d'animations ayant pour but de faire se rencontrer les membres des ateliers vélos en place à Brive, Égletons, Uzerche, Meymac, Lacelle, Monceaux-sur-Dordogne, Saint-Céré, Limoges, Felletin, Cahors… Lieux de promotion active du vélo, les ateliers sont des lieux pour promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport en facilitant l'entretien et la réparation des vélos. Ils ont comme vocation de multiplier le nombre de cyclistes quotidiens en offrant la possibilité d'acquérir un vélo et de l'entretenir à moindre coût.



Depuis 2017, l'association à Bicyclette propose un atelier vélos.

Donner une nouvelle vie aux vélos

Des ateliers qui se définissent comme des lieux de recyclage et de revalorisation des vélos abandonnés et des pièces détachées. Les ateliers vélo sont également des lieux de transfert de connaissances, lieux d'apprentissage permettant à chacun de devenir autonome dans sa pratique du vélo et dans la réparation où chacun est invité à apprendre à d'autres comment entretenir ou réparer sa bicyclette. Au programme de ces trois jours de fête, des balades, des ateliers, des conférences… qui débuteront dès le vendredi soir par une visite de l'atelier vélos. S'ensuivront, le samedi de 10h30 à 12h, des ateliers thématiques : « Réglages de posture sur un vélo » par François d'Uzerche, cadreur de métier ; « Fabrication de vélos avec des roues décentrées » par Scalpa de Figeac à l'atelier vélo ; « Pédagogie gants blancs en atelier » par Alex de Tulle à l'atelier vélo ; « Financement d'un atelier vélo » par Laurent de Tulle. De 15h à 16h30, une table ronde organisée salle Marie Laurent permettra d'aborder plusieurs sujets comme : les aménagements cyclables, la récupération de vélos en déchetterie, « Fabriquer un·e vélibellule », « Démonter, plier et déplacer un vélo dans les transports…

Association À Bicyclette 108, avenue Victor-Hugo à Tulle : coordination au 09.72.57.35.57 ; atelier au 06.95.05.50.56 ; contact@abicyclette-tulle.fr ; abicyclette-tulle.fr.

Tulle - Du Tour de France à la solidarité



281 kilomètres parcourus et autant de fonds récoltés au profit de la Ligue !

À l'occasion du passage du Tour de France à Tulle, le 12 juillet dernier, la municipalité et Elancia avaient souhaité associer à une journée exceptionnelle une initiative à la fois sportive, conviviale et solidaire : le Challenge Biking Elancia – Ville de Tulle, au profit de la *Ligue contre le cancer.* Le principe était simple : pédaler ensemble tout au long de l'étape et transformer chaque kilomètre parcouru en un euro collecté. À midi, Laurent Melin, le maire, donnait le premier coup de pédale, lançant 5 heures de challenge jusqu'à l'arrivée des coureurs du Tour de France. Installés quai Baluze, 3 vélos de biking mis à disposition par Elancia se sont relayés. Jeunes, moins jeunes, sportifs confirmés ou volontaires ont participé à leur rythme, certains pour un kilomètre, d'autres jusqu'à dix. Au total, 281 kilomètres ont été parcourus, permettant de réunir 281 euros. Cette somme a fait l'objet d'une remise officielle à la Ligue contre le cancer par Mathieu Moussour, conseiller municipal en charge des Sports, venant concrétiser l'élan solidaire né de cette journée. Au-delà du résultat, le Challenge aura pleinement participé à l'ambiance festive qui régnait à Tulle pour accueillir le Tour de France. Sous les arbres du quai Baluze, avec les brumisateurs installés par les services municipaux, les participants ont partagé un moment de convivialité autour du sport et de l'engagement collectif.

Tulle en Rose - Près de 200 participants mobilisés pour la troisième édition

Dimanche 11 octobre, près de 200 personnes s'alignaient au départ de la troisième édition de Tulle en Rose, organisée par la *Ligue contre le cancer* et *Tulle Sentiers,* avec le soutien de la Ville de Tulle dans le cadre d'Octobre Rose. Les participants ont pu choisir entre une randonnée de 6 km et un parcours libre de course ou de marche de 9 km. Dans une ambiance conviviale et solidaire, marcheurs et coureurs se sont mobilisés pour témoigner de leur engagement dans la lutte contre le cancer du sein et rappeler l'importance de la prévention et du dépistage.
Cette mobilisation a également permis de récolter plus de 1 000 euros, grâce aux inscriptions et à la vente d'objets aux couleurs de la Ligue contre le cancer. L'intégralité des fonds sera reversée au Comité de la Corrèze de la *Ligue contre le cancer* afin de soutenir ses actions de prévention, d'accompagnement et de lutte contre la maladie, notamment à travers les soins de support proposés aux personnes malades pour améliorer leur qualité de vie tout au long de leur parcours de soins. Tulle en Rose illustre la force de l'engagement collectif et rappelle que la solidarité, la sensibilisation et la prévention demeurent essentielles dans la lutte contre le cancer. La mobilisation des Tullistes traduit leur attachement à soutenir cette manifestation qui contribue chaque année à fédérer les énergies autour d'une cause essentielle.



Marcher pour la cause d'Octobre rose et activer une solidarité salutaire.

Dans le prolongement de cette mobilisation, la Ville de Tulle et le Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer donnent rendez-vous mardi 27 octobre, de 9h30 à 12h30, au CCAS, pour des ateliers de sensibilisation et de prévention dans le cadre d'Octobre Rose. Inscriptions : CCAS (ccas@ville-tulle.fr ou 05.55.21.73.18).

En paroisse

Vendredi 16 octobre. Sainte Marguerite-Marie Alacoque, sainte Edwige. 17h30, messe (pour Jean-Pierre Pouget) et adoration à Saint-Jean-Baptiste. 18h, chapelet à Laguenne.

Samedi 17. Saint Ignace d'Antioche, saint Baudoin. 11h, confessions à Saint-Jean-Baptiste. 18h30, messe à Albignac, Favars, Saint-Mexant (pour Maxime-Louis Malet et son épouse Denise, Bernard Villechenoux, François Estorge, Marcelle Boucheteil, Liliane Mouly, Pierre Defaye, Colette Marcillaud) et Saint-Salvadour.

Dimanche 18. Saint Luc, évangéliste. Journée mondiale des missions. 9h30, messe à Naves pour Lucette Gauzes et André Bétaillouloux. 10h, messe à Beynat (Fête de la châtaigne). 11h, messe à Saint-Jean-Baptiste (pour Marie-Andrée Larrouy, Carmen Lopez, Paule-Marie Pagnon, Évan Cont, Coralia et Jacques De Faria, Michel Ménessier et les défunts des familles Ménessier et Couineau, Vincent et Elvis Colafrancesco, Marcel Bordes), Corrèze (pour Germaine Vedrenne dite Denise) et Seilhac. 15h, messe « dernière apparition de Notre Dame de Fatima » avec la communauté portugaise de Tulle à l'église Saint-Jean-Baptiste (pour Adélaïde Ferreira, action de grâce à Saint-Christophe). Baptême à Beynat : Noé Dancry.

18 au 25 octobre. Pèlerinage diocésain à Assise.

Lundi 19. Saint Jean de Brébeuf et ses compagnons. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste. 20h30, prière du rosaire pour la paix dans le monde proposée par le réseau du catéchuménat à la maison diocésaine.

Mardi 20. Sainte Aline. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Mercredi 21. Sainte Céline, sainte Laura Montoya. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Jeudi 22. Sainte Élodie, saint Jean-Paul II. 12h, messe à la maison diocésaine.

Saint-Mexant - La section yoga a fait sa rentrée



Michelle Redondie, entourée des adhérents, partagent la même passion pour le yoga.

Jeudi 1er octobre, les portes de la salle des fêtes de Saint-Mexant se sont ouvertes pour la section yoga. Ce groupe compte une vingtaine d'adhérents et fonctionne de septembre à juin, le jeudi de 18h45 à 20h15, toujours dans une ambiance très conviviale. Pour la professeure Michelle Redondie : « Tout le monde peut se retrouver avec bonheur, cette discipline est un remède efficace contre l'anxiété et le stress de la vie quotidienne et de plus le yoga apporte décontraction, souplesse et énergie, grâce à la conscience de sa respiration et de son corps. » Avec la même professeure, la section fonctionne en parallèle à Chanteix, le même jour de 17h à 18h30 ; le mardi au Centre culturel et sportif de Tulle, salle de danse, à 10h15 et à la *Maison des associations* (MDA) de Seilhac, à 18h30 et également le lundi à la Maison de quartier de Virevialle, à 18h15. Tous les cours durent 1h30.

REenseignements : Michelle au 06.88.75.92.59 ou Murielle au 06.82.26.31.00.

Saint-Hilaire-Peyroux

Conférence santé. Dans le cadre d'Octobre rose, Maria Bayard, praticienne en décodage biologique des maladies et troubles du comportement, propose une conférence interactive autour des maladies du sein, le dimanche 18 octobre, de 14h à 17h, à *la Forêt Clochette*, dans le bourg de Saint-Hilaire-Peyroux. Au programme : échanges, sensibilisation et découverte du décodage biologique. Des dons au profit de la recherche pourront être effectués librement. Réservations auprès de Maria au 06.24.37.01.11 ou de Claudine au 06.24.91.38.01.

Cornil - Un choix en faveur du bien-être des écoliers

À l'occasion de la rentrée, la mairie de Cornil a souhaité poursuivre ses investissements en faveur du confort des enfants et de la transition énergétique. Un investissement important pour une commune comme Cornil (76 000 €), qui fait partie des premières communes de Corrèze à engager ce type de projet pour ses bâtiments scolaires. La rentrée scolaire a été placée sous le signe du confort et de l'amélioration des conditions d'accueil des enfants à Cornil. Soucieuse d'offrir un environnement agréable et adapté aux évolutions climatiques, la municipalité a réalisé d'importants travaux au cours de l'été.
Afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école et le quotidien des enfants, des travaux ont été programmés durant le mois d'août. Cette période, traditionnellement plus calme, a permis aux entreprises d'intervenir dans de bonnes conditions et de livrer les installations pour la rentrée.

Une pompe à chaleur

Au cœur de cet investissement figure l'installation d'une pompe à chaleur, une solution qui permet à la commune de moderniser ses équipements tout en prenant en compte les évolutions du climat. Ce dispositif doit permettre d'améliorer le confort thermique des locaux, en offrant une température plus adaptée aux différentes périodes de l'année. Il s'inscrit également dans une démarche de maîtrise des consommations d'énergie et de modernisation du patrimoine communal.
Pour la municipalité, cet investissement répond à un double objectif : préparer les bâtiments communaux aux conditions climatiques de demain et prendre soin des enfants qui les fréquentent chaque jour.
Avec cette opération, la commune fait le choix d'investir dans un équipement durable et dans la qualité de ses infrastructures scolaires.



M. Groult, Mme Besse 1re adjointe et le maire Pascal Fouché constatent la bonne installation de la pompe à chaleur.

Investir aujourd'hui pour préparer demain

« Nous souhaitons que les enfants puissent apprendre et grandir dans de bonnes conditions. Anticiper les changements climatiques, améliorer le confort des bâtiments et agir sur nos consommations d'énergie font partie des responsabilités d'une commune », souligne la municipalité.
Ces travaux témoignent ainsi de la volonté de Cornil de poursuivre, année après année, la modernisation de ses équipements tout en veillant à préserver le cadre de vie et le bien-être de ses habitants, et particulièrement celui des plus jeunes.
Un investissement pour aujourd'hui, mais surtout un choix tourné vers l'avenir.

Le Chastang - Élèves et instituteurs des années 1998 à 2017 se sont retrouvés

Le samedi 10 octobre, l'association *Libre Comme Une* et la mairie du Chastang ont organisé, à l'ancienne école, une journée de retrouvailles entre élèves et instituteurs. Cette année, ce sont les anciens élèves des années scolaires 1998 à 2017 d'Isabelle Bourdet, Marielle Hilaire-Neyrat, Laeticia Penchaud et de Jean-Michel Verlhac qui ont été conviés à revenir à l'école pour cette journée festive. Il a fallu aux instituteurs quelque temps pour remettre un nom sur les visages des filles et des garçons devenus des adultes. Une deuxième étape a été de remettre des noms sur les élèves figurant sur les différentes photos de classe de l'époque. Cette redécouverte fut un temps d'émotions partagées. Les élèves ont ensuite visité les locaux de leur ancienne école fermée en juillet 2017 et qui a depuis été réaménagée : en salle des associations pour une classe, en un espace convivial pour l'autre classe et en une épicerie associative dans l'ancien réfectoire. Le midi, une collation et un repas partagé se sont déroulés dans une ambiance festive. En fin de journée, une plaque avec la date du jour de la rencontre et les années scolaires concernées a été mise en place devant un érable sycomore qui a été planté dans le jardin. L'année prochaine, une journée de nouvelles retrouvailles concernant les années scolaires antérieures à 1989 devrait se dérouler à l'ancienne école.



Les institutrices sont soumises à une dictée surveillée.

Le Chastang

AAPPMA Le Chastang-Beynat. L'assemblée générale élective aura lieu samedi 14 novembre à 19h à la mairie afin de renouveler son conseil d'administration, dresser le bilan des actions du mandat écoulé et entendre les attentes des adhérents. Ce moment d'échange se terminera autour d'un apéritif convivial.

Saint-Martial-de-Gimel - Une édition record pour la 12e Rand'Automne

La douzième édition de la Rand'Automne du Pays de Tulle a été organisée pour la deuxième fois à Saint-Martial-de-Gimel et a rassemblé une foule impressionnante de participants.
Avec 575 inscrits en 2026, l'événement dépasse largement les 519 participants de 2025 et confirme son statut de rendez-vous sportif majeur du territoire.
Cette édition a réuni 307 marcheurs sur les parcours de 10, 17 et 21 km, ainsi qu'un circuit de 4,5 km ; 78 cyclistes sur les boucles de 45, 65 et 90 km ; 179 vététistes sur les tracés de 31 et 67 km.
L'événement était ouvert à tous, licenciés ou non, avec une tarification accessible.

Une organisation exemplaire

Portée par *Tulle Cyclo Nature* et le *Cercle laïque de Tulle*, la manifestation a mobilisé 80 bénévoles, indispensables au bon déroulement de la journée. Le balisage, préparé tout au long de la semaine précédente, a été salué pour sa qualité, tout comme les ravitaillements, jugés « très bien placés » par les participants.
Après l'effort, deux cent vingt repas ont été servis sous la halle, cuisinés par *l'Entracte*, à la gare de Corrèze, dans une ambiance conviviale.
Malheureusement, cette belle journée a été assombrie par le décès d'une participante, victime d'un malaise fatal sur le parcours. Ce drame, sans lien avec l'activité cyclo ou l'organisation, a profondément touché les bénévoles et les participants. Les organisateurs ont exprimé leur soutien à la famille et aux proches, rappelant que la solidarité et l'humanité restent au cœur de cet événement.



Des vététistes roulent sur le parcours de cette 12e Rand'Automne - © GBL

Avant de devenir la manifestation actuelle, la randonnée était associée pendant dix ans à la Transcorrézienne, dont elle perpétue l'esprit : sport, nature, convivialité et engagement bénévole.
Malgré cette tragédie, la douzième édition restera marquée par une mobilisation exceptionnelle, une organisation saluée et une forte participation. Saint-Martial confirme ainsi son rôle central dans la dynamique sportive du territoire.

Gimel-les-Cascades

Concours de belote. Organisé par le club *Les Cascadous* samedi 17 octobre à 20h, à l'espace culturel. 16 € par équipe (et non pas 12 € comme indiqué la semaine dernière). Inscription sur place. Buvette et douceurs.



Saint-Priest-de-Gimel - Michael Moulin, 20 ans de passion et paysagiste humain

À 43 ans, Michael Moulin est une figure bien connue de Saint-Priest-de-Gimel, où il exerce depuis plus de 20 ans son métier de paysagiste.
Un artisan qui aime les défis, les projets atypiques et la transformation, avec une philosophie simple : ne rien gâcher et donner une seconde vie à la matière. Depuis quelques années, il récupère le bois coupé et le transforme.
Formé par un CAP paysagiste en apprentissage, Michael a ensuite travaillé via le chèque emploi service, puis comme sous-traitant pour enrichir son expérience. Très attaché au côté humain, il a toujours privilégié les relations de proximité, notamment avec les personnes âgées, refusant « la mentalité d'usine » pour rester dans un travail artisanal, sur mesure, où chaque projet compte.
Mais surtout, prendre le temps de parler avec ses clients qui ne voient parfois que lui dans la journée, c'est important. « Je ne gagne pas d'argent en prenant ce temps-là, mais je gagne en satisfaction, car on a beaucoup à apprendre de nos aînés, il faut les respecter, et ils méritent bien les quelques minutes de conversation que je partage avec eux. », a-t-il confié.

Créer quelque chose d'unique

Installé depuis deux décennies à Saint-Priest, Michael s'est construit un petit atelier où il réalise portillons, portails, palissades, aménagements paysagers basés sur le bois, transformations de troncs récupérés, sculptures, dont ses célèbres cèpes à la tronçonneuse, ou des projets atypiques comme une tiny house.
Ce qui l'anime : la satisfaction de transformer, de redonner vie à un tronc, de créer quelque chose d'unique. « Quand vous coupez un arbre, il est plus agréable de laisser au client une sculpture à la place de l'arbre coupé. C'est plus esthétique. »

Dans la transmission

Papa de deux enfants, Michael a trouvé dans son métier une organisation compatible avec sa vie familiale. Son fils, passionné lui aussi, prend progressivement le relais, notamment dans la sculpture, même s'il a choisi le terrassement pour sa future carrière. Le plus jeune de ses fils, encore au collège, pense déjà s'orienter vers une filière d'architecture paysagère. Une fierté pour



Michael Moulin est « paysagiste-artisan » depuis vingt ans à Saint-Priest-de-Gimel.

Michael, qui voit dans cette transmission la continuité naturelle de son travail.
Il accueille également des stagiaires et des apprentis, convaincu que le métier doit se transmettre par le geste, la patience et l'expérience.
Toujours prêt à donner un coup de main aux associations, Michael s'investit dans la vie locale dès qu'il le peut. Son entreprise a même permis de créer un emploi, preuve de son dynamisme et de son ancrage dans le territoire.
Michael Moulin n'est pas seulement un paysagiste : c'est un créateur, un transformateur, un passeur, un homme engagé. Son parcours, construit loin des grandes structures, témoigne d'une volonté de travailler autrement, avec sens, avec cœur, et toujours avec l'envie de faire mieux.

Contact : Michael Moulin au 06.20.61.20.58 - www.moulin-amenagements-paysagers-19.com.

Sainte-Fortunade - Un exercice militaire de haute intensité avec le 126e RI

L'opération débutée le mercredi 23 septembre par le 126e Régiment d'infanterie de Brive, baptisée *Exercice Égletons 1944* en référence à la Seconde Guerre mondiale, a impacté la commune de Sainte-Fortunade le mardi 29 septembre.
En installant un poste de transit entre Le Mas et le Puy Montaury, ce fut un défilé d'engins de type véhicule Griffon de type san (comme sanitaire), PVP (petit véhicule partagé) et GBC (gros Berliet Cargo).
Au total, après le passage des véhicules, c'est une vingtaine de soldats qui sont restés sur le secteur pour « vider les soutes ». L'objectif était donc d'installer un poste de transit avancé « en mode tactique avancé » pour simuler la prise de la caserne Brune à Brive quelques heures plus tard. L'opération globale mobilisait 550 soldats.
Les quelques promeneurs dans les bois étaient tout surpris de cette présence totalement inhabituelle.



Un grand berliet cargo dans les bois fortunadais.

Sainte-Fortunade - Les féminines A enchaînent avec panache

Seules les féminines étaient en lice ce week-end. L'équipe A a largement dominé Rochefort sur le score de 4-1 – avec des buts de Maelys Wirth, Sophie Bézanger, Nolwenn Hamonic et Louane Antraygue. Avec cette nouvelle performance, l'équipe de Régionale 2 se situe à la troisième place du classement de sa poule. Les féminines B se sont inclinées face au leader de la poule Interdistrict Corrèze, l'ESA BRIVE, sur le score de 3-0.
La semaine prochaine, quatre équipes seront sur le front. En Régionale 3, l'équipe A se déplacera à Nonards-Altillac A samedi 17 octobre à 19h. L'équipe B se déplacera à Brive-Portugais A en Départementale 2 dimanche 18 octobre à 15h. L'équipe C se déplacera à Troche-Vigeois B dimanche 18 octobre à 13h en Départementale 4. Quant aux féminines A, elles se déplaceront à



Les féminines A réalisent un excellent début de saison.

Boussac en Creuse dans le cadre de la coupe du Limousin.

Sainte-Fortunade

Vente de farcidures. La *Confrérie de la farcidure et du milhassou* organise une vente de farcidures le samedi 17 octobre dans le parc du château. Quatre farcidures, salé et andouillette au prix de 12 €. Merci de prévoir des contenants. Les réservations se font au 05.55.27.13.22.

Fête de la bière. Le comité de jumelage Cornil-Sainte-Fortunade-Flachslanden organise la fête de la bière samedi 17 octobre à partir de 19h30. La choucroute sera au prix de 20 €, et l'animation confiée à l'orchestre Adagio. Les réservations se font au 06.74.61.99.04.

Laguenne-sur-Avalouze

Voirie. Dans le cadre des travaux d'investissement 2026 sur les voies communales d'intérêt communautaire, Tulle agglo avait retenu l'entreprise de travaux publics Colas pour renouveler le revêtement de chaussée du quartier Montana sur la commune de Laguenne. Ces travaux comprenaient la réfection du réseau de gestion des eaux pluviales défectueux et le renforcement de la structure de la voie pour mieux supporter le fort trafic poids lourds vers la zone de Cueille et ce, dans la continuité des travaux réalisés en 2025 rue du Docteur-Ramon, au droit de Leclerc, à Tulle. Ces travaux se sont déroulés en trois phases les 12, 13 et 14 octobre. Le magasin Gemo, la Fédération d'électrification et la Fédération des chasseurs de la Corrèze ainsi que l'ensemble des habitations des riverains étaient accessibles aux piétons pendant ce chantier. Le montant des travaux est de 52 000 € HT.

Argentat - Une journée pleine de sensations... pour les aînés

Ce samedi 26 septembre, les résidents de l'Ehpad argentacois ont profité d'une magnifique journée en extérieur à l'occasion de l'X-Trail d'Argentat ! Grâce à l'association *La Dordogne de Village en Barrage*, certains ont eu la chance de participer au parcours… sans avoir besoin de courir !
Installés confortablement en joëlette, ils ont découvert les chemins, profité de superbes points de vue et surtout… bien rigolé !
Entre sensations, nature, paysages et bonne humeur, les résidents ont vécu un moment vraiment unique. Et avec une météo idéale, difficile de rêver mieux !
Pendant que certains profitaient tranquillement des chemins forestiers, d'autres groupes étaient eux aussi à l'œuvre… mais dans un tout autre domaine ! Ils étaient en mission spéciale : la distribution des affiches du grand loto du 4 octobre !
Les équipes sont parties à la rencontre des différents commerces d'Argentat pour faire connaître le loto et inviter le plus grand nombre à venir tenter sa chance !
Au final, c'était une journée où chacun a donc mis la main à la pâte… certains ont marché,



À l'occasion du X-Trail, les résidents de l'Ehpad ont pu profiter d'une journée en extérieur.

d'autres ont couru (enfin presque), et tout le monde a bien travaillé !
L'association *La Dordogne de Village en Barrage* mérite d'être remerciée pour ce beau moment partagé avec les résidents !

Communautés locales d'Argentat et de Saint-Privat

Samedi 17 octobre. 18h, messe anticipée à Belpeuch pour le père Bernard Bordes.
Dimanche 18. 9h30, messe à Saint-Privat. 11h, messe à Argentat.
Mardi 20. 9h, messe à Argentat.
Mercredi 21. 17h, chapelet à Argentat, et messe à 17h30.
Jeudi 22. 9h, messe à Argentat.
Vendredi 23. 9h, messe à Argentat.
Samedi 24. 18h, messe anticipée à Saint-Martin-la-Méanne.
Dimanche 25. 9h30, messe à Saint-Privat. 11h, messe à Argentat.
Mardi 27. 9h, messe à Argentat.
Mercredi 28. 17h, chapelet à Argentat, et messe à 17h30.
Jeudi 29. 17h, messe à Saint-Julien-le-Pèlerin.
Vendredi 30. 17h, messe à Saint-Bonnet-Elvert. 20h30, réouverture de l'église de Saint-Julien-aux-Bois suivie de la messe.
Samedi 31. 17h, messe anticipée à Belpeuch.
Dimanche 1er novembre. Toussaint. 9h30, messe à Saint-Bonnet-Elvert. 11h, messe à Argentat.
Lundi 2. 10h30, messe à Argentat.
Contacter la paroisse. 05.32.58.55.80 - paroisseargentat@gmail.com.

Argentat - Le Salon de la pêche à la mouche et de la Dordogne revient

Les passionnés de pêche à la mouche ont rendez-vous à Argentat-sur-Dordogne les 17 et 18 octobre à l'occasion du 10e Salon de la pêche à la mouche et de la Dordogne, organisé par l'*AAPPMA La Garlèche d'Argentat*.
Pour cette nouvelle édition, le salon réunira une trentaine d'exposants représentant les différents univers de la pêche à la mouche : artisans fabricants de mouches et de cannes, distributeurs de matériel, guides de pêche, collectionneurs, ainsi que des artistes locaux.
Au-delà du salon, les visiteurs pourront découvrir et échanger avec des passionnés et des professionnels venus partager leur savoir-faire et leur expérience.
L'un des temps forts du week-end sera l'Open Trout Distance (compétition de lancer de distance) organisé en partenariat avec le *Fly Casting Lab* et la *FFPS*.
Cette compétition nationale de lancer mouche réunira des compétiteurs venus de toute la France ainsi que plusieurs des meilleurs lanceurs européens. Un rendez-vous spectaculaire qui permettra au public d'assister à des démonstrations de haut niveau et de découvrir toute la technicité du lancer mouche.
La compétition se déroulera au stade de rugby Marcel-Celle à Argentat-sur-Dordogne.
Autre nouveauté et autre temps fort de cette édition : la mise en place d'un « spey clave » sur les berges de la Dordogne. Une occasion unique pour les débutants comme pour les pêcheurs plus expérimentés de s'initier au Spey cast, technique de lancer à la mouche, d'échanger avec des spécialistes et de découvrir les particularités de la pêche avec une canne à deux mains, directement au bord de la Dordogne.

En hommage à Charles Gaidy

Le salon proposera également une exposition hommage à Charles Gaidy, pêcheur emblématique et figure corrézienne disparu en 2024. Il sera mis à l'honneur à travers une exposition et la vente de certaines de ses œuvres. Cette exposition viendra compléter un week-end placé sous le signe de la transmission, du patrimoine halieutique et de la passion de la pêche à la mouche.
Une restauration sera également proposée sur place durant les deux journées.

Les horaires de la manifestation seront : le samedi, de 9h à 19h et le dimanche, de 9h à 17h.

Argentat-sur-Dordogne

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacies. Dimanche 17 octobre et lundi 18, pharmacie centrale au 05.55.28.16.12. Cabinets infirmiers Barrière, Pélissier, Maurand, Pejoine au 05.55.28.84.37 ; Courcelaud, Valeix au 05.55.91.40.04 ; Graffoulière au 06.85.38.62.44 ; Delcroix (secteur Albussac) au 05.55.28.94.16 ; centre de soins MSA Argentat au 05.19.64.03.07.

Programme cinéma « Le Turenne ». Vendredi 16 octobre, à 20h30, film de la pêche à la mouche (gratuit). Samedi 17 octobre à 21h, *Justin le juste*. Dimanche 18 octobre à 16h : *Justin le juste*. Lundi 19 octobre à 15h : *La Fille dans les Nuages*. À 20h30 : *Si tu penses bien*. Mercredi 21 octobre à 15h, *Tad et la Lampe Magique*. À 20h30 : *Heart of the Beast*. Jeudi 22 octobre à 17h : *Garance*. Vendredi 23 octobre à 15h : *Charlie et les Kangourous*. À 20h30 : *Garance*.

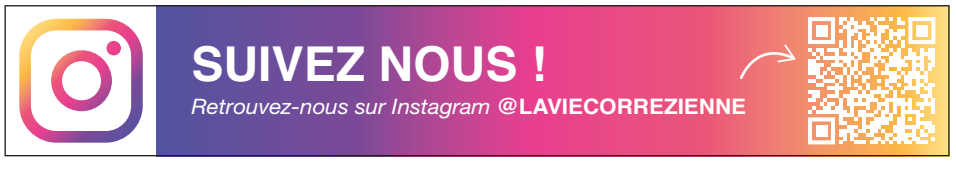
Commande groupée de fioul. Dans un contexte où de nombreux ménages sont confrontés à des difficultés liées au pouvoir d'achat, la mairie d'Argentat-sur-Dordogne souhaite proposer une solution concrète aux habitants en organisant une commande groupée de fioul domestique. Cette démarche vise à regrouper les besoins des habitants afin de pouvoir solliciter les fournisseurs sur la base d'un volume global et à rechercher ainsi les conditions tarifaires les plus intéressantes. La mairie procède dans un premier temps au recensement des personnes intéressées. Un formulaire est disponible à l'accueil de la mairie et doit être complété avant le 16 octobre 2026. Ce recensement ne constitue pas un engagement de commande. La mise en place de la commande groupée dépendra du nombre de participants et des conditions proposées par les fournisseurs.

Atelier souffle. Encadrés par Iris Bugl, thérapeute, ces ateliers utilisent la pédagogie du souffle (méthode allemande) avec une approche globale (physique et psychologique) dans un travail en douceur. Les lundis de 10h à 11h30 : les 2, 9, 16, 23 et 30 novembre. À la salle des fêtes Tatiani, rue de la Gane, à Saint-Privat. Sur inscription au 05.55.91.44.20 ou autonomie@xaintrie-val-dordogne.fr.

Forgès - L'Afoxa se réunit autour du thème des champignons

L'Assemblée générale de l'association *des forêts de la Xaintrie et du pays d'Argentat* (Afoxa), dont le siège social est à la mairie de Saint-Geniez-ô-Merle, a eu lieu le samedi 3 octobre à Forgès. Devant une assistance nombreuse, le bilan de l'année écoulée a été rappelé à travers la réalisation des journées d'informations et de formations forestières. Les nombreux projets pour 2027 ont été ensuite présentés.
Cette assemblée générale a été suivie d'une conférence sur les champignons : « Du visible à l'invisible : les rôles majeurs des champignons au sein des écosystèmes », animée par la *Société mycologique du Limousin*.
Au cours de cette conférence, a été également abordé le sujet des champignons dits comestibles, et les confusions possibles avec les champignons toxiques ou mortels ont été soulignées. Cette rencontre entre l'*Afoxa* et la *Société de mycologie du Limousin* a permis de prévoir l'organisation conjointe d'une journée « sortie champignons », ouverte au public, à l'automne prochain sur une des communes de la Xaintrie.
La journée s'est achevée par une visite de la Réserve de biodiversité d'Argentat, guidée et commentée par Benjamin Potel, guide nature.

Pour joindre l'Afoxa : afoxa19@gmail.com.



Monceaux - Un beau moment de convivialité pour les Poudous



Les Poudous ont partagé un repas de fin d'été convivial.

À l'occasion de leur repas de fin d'été, les adhérents du club des aînés *Les Poudous* se sont retrouvés avec plaisir autour d'un moment placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la gourmandise.
Le club a tenu à remercier « tous ceux qui ont répondu présents et qui, par leur bonne humeur et leur fidélité, ont contribué à faire de cette rencontre un très agréable moment ». Ainsi que « Caro et toute l'équipe de *Caro aux Fourneaux* pour leur accueil, leur disponibilité et ce délicieux repas préparé avec générosité ».
Autour d'une belle paella, les conversations, les sourires et le plaisir d'être ensemble étaient au rendez-vous. Parce que la vie d'un club se nourrit avant tout de ces instants partagés, merci à tous d'avoir fait de cette journée une belle parenthèse gourmande et amicale !

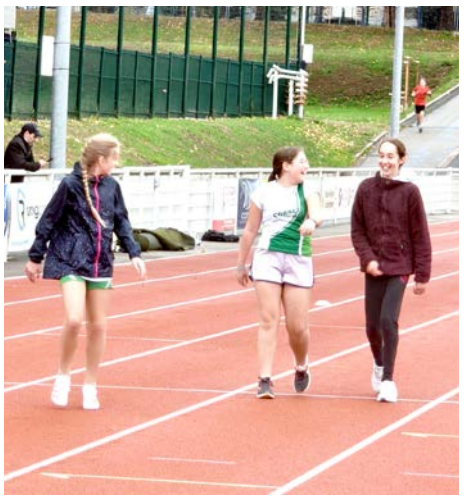
Bar

Belote. Le comité des fêtes de Bar donne rendez-vous aux amateurs de cartes pour son concours de belote, organisé le samedi 24 octobre à la salle des fêtes. Dès 19h30, les équipes inscrites pourront tenter leur chance pour décrocher l'un des nombreux lots mis en jeu. Buvette sur place. Inscription: 16€ par équipe. Renseignements et inscriptions au 06.20.04.34.60. Le comité des fêtes poursuit ainsi sa volonté de proposer des moments de partage et d'animation au cœur du village.

Chaumeil

Un cours de gym pour tous. Depuis début septembre, un cours de « gym pour tous » est proposé aux habitants de Chaumeil tous les lundis de 10h30 à 11h30 à la maison des Monédières. Ce cours rencontrant un franc succès auprès des participants, et dans le but de pérenniser cette activité, les Chaumeillois sont invités à se joindre à eux. Ce cours, encadré par une animatrice diplômée d'État et spécialiste des activités physiques adaptées, permet à chacune et chacun d'améliorer sa forme physique selon ses capacités. L'activité est adaptée au plus près des besoins de chaque participant en tenant compte des éventuelles pathologies, permettant ainsi d'améliorer son équilibre ainsi que son indépendance fonctionnelle. Les exercices mis en place ont pour but de prévenir les risques de chute, de renforcer les muscles et plus largement de maintenir l'autonomie. Contactez Florence pour une séance d'essai dans un esprit de bonne humeur et de convivialité. Plus de renseignements au 06.75.46.98.20.

Corrèze - Corrèze Athlé s'impose malgré la météo automnale



Les trois athlètes ont fait de leur mieux et se sont surpassées

Un vrai temps d'automne pour la première compétition de la saison pour les benjamin(e)s et minimes qui disputaient le tour automnal du challenge Equip'Athlé à Limoges avec *Corrèze Athlé*. Malgré tout, les trois jeunes Corrèzoises ont réussi leur rentrée. Ce n'était pas la météo idéale pour réaliser de belles performances, mais elles ont fait de leur mieux.
Dans la catégorie U14, *Corrèze Athlé* monte sur la première marche du podium où Romane court le 50 m en 9 s 15, elle lance le disque de 600 g à 10 m 34 et retombe à 6 m 92 au triple saut.
En U16, l'équipe prend la troisième place. Sophie court le 80 m en 12 s 92, lance le javelot de 500 g à 20 m 63 (record personnel battu) et le disque de 800 g à 15 m 37. Margot lance le poids de 3 kg à 5 m 02 et marche le 3 000 m en 26 min 20 s 84.
Le week-end prochain, le CSCC prendra la direction de Vineuil, près de Blois, pour disputer la finale nationale des inter-clubs Avenir U23 N2. En effet, *Corrèze Athlé* est qualifié pour ce championnat de France. Emily est retenue dans l'équipe pour le 3 000 m marche. Elle essaiera de faire mieux qu'à Limoges la semaine dernière.

Saint-Augustin

Fermeture. La mairie de Saint-Augustin sera exceptionnellement fermée le jeudi 22 octobre. L'agence postale sera ouverte de 14h à 16h30.

Vitrac-sur-Montane

Théâtre. L'association *Les compagnons de la Montane* organise une soirée théâtre le samedi 24 octobre à la salle polyvalente à 20h30. La pièce intitulée « N'est pas Freud qui veut » a été écrite et mise en scène par Patricia Bois. Elle sera jouée par la troupe *Gimel Comédies* pour une soirée de détente et de rires. Entrée : 10 €. N'hésitez pas à réserver vos places au 06.49.42.02.61. Boissons et pâtisseries à l'entracte.

Sarran - Bilan et perspectives pour les chasseurs

La société de chasse a tenu ses assemblées générales le dimanche 6 septembre à la salle polyvalente : extraordinaire tout d'abord, de manière à procéder à une nécessaire mise à jour des statuts, puis ordinaire pour faire le compte rendu de la saison écoulée et préparer la nouvelle campagne.
Après le mot du président, la trésorière a présenté un bilan financier somme toute satisfaisant avec comme ressources les ventes de cartes, les recettes des manifestations et une subvention de la commune, jamais suffisante mais toujours bonne à prendre. Le bureau reste inchangé et le règlement intérieur, enrichi de plusieurs articles également indispensables pour tenir compte des évolutions sociétales, a été validé.
Le prix des cartes pour la saison à venir a été légèrement augmenté, l'association devant faire face à toujours plus de dépenses : achats d'équipements (matériel de clôtures, panneaux), cotisations fédérales, assurances…
Peu de changements sont à noter au niveau des jours chassables par espèce et du nombre de colliers de chevreuils et de cerfs. Pour ces derniers, le président a demandé d'être vigilant en matière de prélèvements.
Diverses questions ont ensuite animé les débats : formations (décennale et autres), problèmes sanitaires (maladie d'Aujeszky, trichine), réglementation (utilisation de la chevrotine), tir d'été, relations avec les équipes limitrophes.
La deuxième partie de la réunion était consacrée au rôle d'animation de la commune par la société de chasse.
L'organisation avec succès d'un concours de belote commun avec le comité des fêtes pour la troisième année (la formule devrait être renouvelée au début du mois de mars prochain) permet de renforcer les liens entre ces deux associations, pour preuve la présence de nombreux chasseurs au montage et au démontage des scènes du festival.



Les chasseurs ont dressé un bilan positif avant le démarrage de la nouvelle saison.

Les chasseurs ont aussi remarquablement assuré, et ce en totale autonomie, le marché de pays du 30 juillet, lequel a connu une bonne affluence. Merci à tous les bénévoles présents lors de ces divers travaux et manifestations.
L'idée du retour de l'historique ball-trap fait son petit bonhomme de chemin. Un petit groupe de chasseurs, jeunes pour la plupart, travaille sur les différents aspects organisationnels.
Le pot de l'amitié a ensuite clôturé cette réunion à laquelle avait pris part une vingtaine d'habitués.

Sarran

Futur du RPI. Dans la continuité du travail engagé par les élus du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI), la municipalité de Sarran propose une réunion ouverte aux élus et aux parents d'élèves pour échanger sur le futur du RPI. Rendez-vous le vendredi 16 octobre à 20h30 à la salle polyvalente de Sarran. La présence et la contribution de tous sont précieuses pour façonner ensemble l'avenir.

Deux jours sur les forêts. L'association *Les Épicés* à Sarran propose un « week-end forestier » les 17 et 18 octobre, mêlant découverte, sensibilisation et immersion au cœur de la gestion durable des forêts. Samedi : comprendre la forêt et débattre autour du bois. La journée débutera à 14h, à Moustier-Ventadour, au sein d'une forêt privée, où Élodie, de l'association *Faîte et Racines*, présentera les principes de la gestion raisonnée d'un massif forestier. Au programme : découverte des enjeux de la gestion durable, observation du terrain, marquage des arbres à couper, échanges avec les participants. Cette première partie est limitée à 15 adultes. À 19h, la soirée se poursuit au Patati Patata avec une « soupe-projection » du documentaire *Des bois noirs* de FX Drouet (52 min). La projection sera suivie d'un temps d'échange animé par *Peuple et Culture* et *Faîte et Racines*, pour approfondir les questions liées à la forêt, au bois, à la filière et aux pratiques respectueuses de l'environnement. Dimanche, à 10h, place à la pratique avec une démonstration des techniques d'abattage. Cette session affiche déjà complet. Week-end à prix libre. L'atelier du samedi à Moustier-Ventadour se fait sur inscription au 06.95.89.26.13.

Montaignac-sur-Doustre

CMJ. La commune de Montaignac-sur-Doustre invite les jeunes âgés de 8 à 17 ans à rejoindre le Conseil municipal des jeunes (CMJ). Face à l'intérêt suscité par cette initiative, la mairie a décidé de prolonger la période d'inscription jusqu'au 31 octobre. Le CMJ offre aux jeunes de la commune l'occasion de proposer des projets concrets autour du sport, de la culture ou des loisirs, et de les voir se concrétiser. C'est aussi un lieu d'échange entre générations et une première approche du fonctionnement d'une collectivité locale. Les jeunes intéressés peuvent retirer un dossier de candidature directement en mairie et le déposer avant le 31 octobre. La mairie de Montaignac-sur-Doustre compte sur l'engagement des jeunes pour faire vivre ce nouveau conseil.

Loto. Le club des aînés ruraux *Lou Benou* organise un grand loto le dimanche 18 octobre, à partir de 14h30 au foyer rural de Montaignac-sur-Doustre. Il sera doté de nombreux lots de valeur. Buvette et pâtisseries.

Saint-Yrieix-le-Déjalat

Randonnée solidaire. Samedi 7 novembre, à l'occasion du Téléthon, est organisée une randonnée pédestre de 17 km au total. Deux parcours : parcours 1 (7 km) et/ou parcours 2 (10 km), variante possible 8 km. Transport possible. Difficulté moyenne. Départ à 8h, du gymnase des Combes à Égletons. À 10h, casse-croûte et départ 2e étape au Bru de Sarran, arrivée au foyer rural de Saint-Yrieix-le-Déjalat où aura lieu un repas à 13h. Repas à 15 €, ouvert à tous, avec une entrée, saucisse purée, salade, fromage, tarte aux pommes. Apéritif et vin compris. Informations et réservations obligatoires pour le repas avant le 2 novembre au 06.72.17.67.58.

Égletons - Les Rascasses lancent leur saison à Saint-Junien



Les Rascasses qui ont représenté le club au 15e meeting de l'ASSJ Vienne Glane.

Les 10 et 11 octobre, les Rascasses de Ventadour ont participé au 15e meeting de l'ASSJ Vienne Glane, à Saint-Junien.
Cette compétition en bassin de 25 mètres marquait le premier rendez-vous de la saison pour le club, qui compte deux nouvelles nageuses, les sœurs Antonia et Ilaria Suciu.
Pour leurs débuts sous les couleurs des Rascasses, Ilaria décroche une belle deuxième place au 50 m brasse en 50"11 et se classe sixième du 100 m nage libre.
Antonia améliore ses temps de façon remarquable. Les autres nageuses ont également bien commencé la saison. Léa Humbert réalise un beau 200 m brasse et termine quinzième.
Élise Bourrier a très bien réussi son tout premier 50 m papillon. Quant à Ema Poisson, elle s'est illustrée avec une deuxième place au 100 m dos (1'37« 60) et une troisième place au 100 m nage libre (1'28 »56).
Elle termine également quatrième du 50 m brasse. Chez les garçons, Timaé Ducouret se classe neuvième du 100 m dos. Robert Cantur prend la dixième place du 200 m quatre nages en 3'06« 11. Dimanche, il a pris le départ du 100 m papillon notamment, épreuve très coûteuse en énergie. Il l'a brillamment terminée en treizième position.
Le club était également engagé, samedi, dans le relais mixte 4 x 50 m quatre nages, avec la participation de plusieurs nageurs et nageuses.
Le club souhaite remercier chaleureusement les parents qui sont venus soutenir les jeunes nageurs ainsi que les officiels qui ont fait le déplacement. C'était une première sortie très encourageante qui annonce une belle saison à venir !

Égletons - La programmation du CDMA et la Micro-Folie pour les vacances

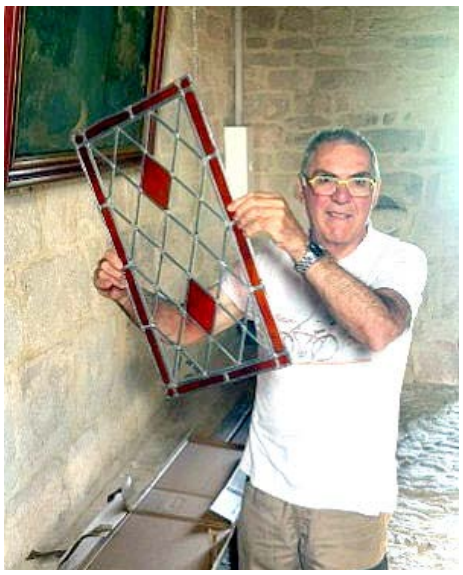
À l'occasion des vacances d'automne, le Centre de découverte du Moyen Âge (CDMA) et la Micro-Folie proposent une programmation riche et variée, entre ateliers créatifs, découvertes du patrimoine médiéval et expériences artistiques originales. Le temps fort de ces vacances aura lieu mercredi 28 octobre à 19h, avec les Nocturnes de la Micro-Folie et une micro-projection poétique et ludique du *Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns.
Petits et grands sont invités à remonter le temps, à découvrir les savoir-faire d'autrefois et à porter un nouveau regard sur le patrimoine grâce à quatre rendez-vous proposés par le CDMA.
Mardi 20 et mardi 27 octobre à 15h, atelier calligraphie. Plongez dans l'art de la belle écriture et initiez-vous aux gestes et aux techniques de la calligraphie. Un atelier créatif ouvert aux enfants à partir de 8 ans et aux adultes. Tarif : 7 € par participant.
Mercredi 21 octobre à 10h, visite hors les murs Art et architecture au Moyen Âge. Partez à la découverte des richesses artistiques et architecturales du patrimoine médiéval lors d'une visite guidée hors les murs. Tarifs : 5 € (plein tarif) / 3 € (tarif réduit).
Jeudi 22 et jeudi 29 octobre à 15h, atelier cuisine au Moyen Âge. Que mangeait-on au Moyen Âge ? Cet atelier invite les participants à découvrir les pratiques culinaires d'une autre époque et à s'initier aux saveurs d'antan. Une expérience gourmande ouverte aux enfants à partir de 8 ans et aux adultes. Tarif : 7 € par participant.
Mercredi 28 octobre à 10h, visite guidée du centre de découverte du Moyen Âge. Découvrez les collections et les richesses du CDMA lors d'une visite guidée qui vous plongera au cœur de l'histoire médiévale. Tarifs : 5 € (plein tarif) / 3 € (tarif réduit).
Mercredi 28 octobre à 19h – Le Carnaval des animaux : une micro-projection entre musique et poésie. Pour les vacances d'automne, les Nocturnes de la Micro-Folie invitent le public à vivre une expérience artistique singulière autour du célèbre *Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns. À travers une relecture poétique et ludique signée Albin de la Simone et Valérie Mréjen, cette œuvre emblématique se dévoile sous un jour nouveau. Images, musique et imagination se rencontrent dans un spectacle surprenant qui invite les spectateurs à se laisser porter par un univers sensible, drôle et inattendu.
Pensée pour les jeunes comme pour les moins jeunes, cette proposition offre une belle occasion de partager un moment culturel en famille et de découvrir autrement une œuvre incontournable du répertoire musical. Un rendez-vous à ne pas manquer : gratuit, accessible dès 6 ans.
Réservation obligatoire auprès du centre de découverte du Moyen Âge et Micro-Folie au 2, avenue d'Orluc à Égletons au 05.55.93.29.66.

Retrouvez la programmation complète sur le site internet : https://cdma.egletons.fr/ et instagram : cdmaegleton.

Égletons

Village prévention santé. Ce vendredi 16 octobre, de 10h à 18h, les *Hôpitaux de Corrèze* organisent pour la première fois un village prévention santé à Égletons, à l'espace Ventadour. Ouvert à tous, cet événement réunira des professionnels de santé et de nombreux partenaires associatifs autour de stands d'information, d'animations et de dépistages : santé cardiovasculaire, diabète, cancers, addictions, santé mentale, vaccination, gestes de premiers secours et bien d'autres thématiques. Un rendez-vous gratuit et ouvert à tous pour s'informer, échanger avec des professionnels et prendre soin de sa santé !

Laval - Don d'un vitrail pour la chapelle St-Simon



Ce vitrail réalisé par Jean-Guy Verbena a trouvé sa place dans la chapelle Saint-Simon.

Jean-Guy Verbena, qui passe ses vacances en famille dans le village depuis quelques années et ami du voisinage, a, dernièrement, réalisé un vitrail pour la petite fenêtre, côté sud de la chapelle Saint-Simon de l'Herbeil à Laval-sur-Luzège. Cet homme, retraité depuis une quinzaine d'années, était maître verrier en Moselle.
Très sensible au patrimoine, et notamment aux édifices religieux, voyant cette petite fenêtre avec un carreau de verre, il a proposé à la commune de réaliser gracieusement un vitrail dans le même esprit que le grand réalisé par la société d'*Antre à Verre*.
En effet, lors de la restauration de la chapelle en 2018, un grand vitrail a été posé sur le pignon du chœur alors que la petite fenêtre côté sud est restée en verre normal.
Ce nouveau vitrail a été mis en place lors de sa dernière venue au village le 21 août dernier ; une visite sur place a été réalisée ce même jour par le maire pour remercier M. Verbena de ce merveilleux geste.
L'ensemble du conseil municipal et les habitants du village le remercient également pour cette belle réalisation qui contribue à l'embellissement du patrimoine de la commune.

Laval-sur-Luzège

Noël et galette des rois. Le père Noël fera la distribution des cadeaux aux enfants et aux anciens le dimanche 13 décembre à partir de 15h à la salle polyvalente du Poteau du Gay. Les colis des anciens qui ne pourront pas se déplacer seront distribués par les conseillers municipaux. La galette des rois aura lieu le dimanche 10 janvier 2027 à partir de 15h30 à la salle polyvalente du Poteau du Gay.

Recensement. La population sera recensée sur la commune est prévu du 21 janvier au 20 février.

Altillac - Un succès au sommet pour Altillac-Squiffiec !

Ce fut une journée placée sous le signe de l'effort, de la découverte et de la convivialité. Le comité de jumelage Altillac-Squiffiec peut savourer sa réussite : sa randonnée inédite a rassemblé pas moins de 125 participants venus braver les sentiers du territoire.
Le programme était aussi riche que sportif. Les marcheurs ont d'abord eu le privilège de découvrir les panoramas du plateau d'Altillac, avant de s'aventurer dans les passages plus intimes et sauvages des bas-fonds de La Fialicie.
Avec un dénivelé total de plus de 740 mètres, le parcours a offert aux amateurs de nature une véritable immersion, mêlant effort physique et émerveillement devant les paysages. Parmi cette belle troupe de randonneurs, une silhouette a particulièrement attiré l'attention : celle de Mathis. Du haut de ses 5 ans, il était sans conteste le plus jeune participant de la journée.
Espiègle et plein d'énergie, le petit garçon a prouvé que la passion de la marche n'attend pas le nombre des années, grimpant avec le sourire sur les structures en bois du parcours. Après tant d'efforts, rien de tel qu'une pause réconfortante. Les organisateurs avaient pensé à tout : une collation copieuse attendait les marcheurs à la cabane des chasseurs.
Un moment de partage et de récupération très apprécié, qui a permis à chacun de reprendre des forces et de commenter cette belle aventure collective. Avec un tel engouement, le comité de jumelage Altillac-Squiffiec confirme une nouvelle fois la vitalité de ses animations et la belle entente entre les deux communes. Vivement la prochaine édition !



Mathis, cinq ans, était sans conteste le plus jeune des participants.

Bassignac-le-Bas

Journée animée. Samedi 24 octobre, rendez-vous à Bassignac-le-Bas, avec l'association *Bassignac Animation* et le comité des fêtes. Dès 10h, et jusqu'à 17h, venez échanger vos graines, vos plants et vos astuces gratuitement. Également : des stands d'information et de documentation, des intervenants, parmi lesquels la communauté de communes, des fleuristes et le comité d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, ainsi que des dégustations. Le thème de cette édition : l'adaptation des plantes à la sécheresse. À 20h, place à un concours de belote. Ouvert à tous, avec de nombreux lots à gagner. L'inscription est de 8 €, et la soupe est offerte. Buvette et grignotage toute la journée, à la salle conviviale et sur l'esplanade de la mairie. Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.

Camps-St-Mathurin-Léobazel

Offices. Le 17 octobre, en hommage au père Bordes, une messe sera célébrée à 18h à Belpeuch. La messe anticipée de Toussaint sera célébrée à 17h le 31 octobre à Belpeuch.

Ouverture. Jusqu'au 9 novembre, L'épicerie Campsoise, sera ouverte du mardi au samedi, de 9h à 12h. Le service tourisme sera fermé durant cette période. Le secrétariat de mairie sera fermé le 16 octobre.

Mercœur

Horaires. Durant la période du 24 au 31 octobre inclus, le secrétariat de mairie de Mercoeur sera ouvert le lundi 26 octobre et le mercredi 28 octobre de 9h à 12h. En cas d'urgence, vous pouvez contacter André Poujade, maire, au 06.72.48.17.72 ou Claudine Bornet, 1re adjointe, au 06.48.83.90.33.

Commémoration. À l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918, le dépôt de gerbe au Monument aux Morts sera avancé au mardi 10 novembre à 15h. Cette cérémonie aura lieu avec la participation de l'école de Mercoeur et sera suivie d'un verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle du conseil municipal de la mairie.

Champagnac - Un dimanche sous le signe de la convivialité



Les farcidures ont régalé les convives.

Dimanche 27 septembre, Champagnac-la-Prune a vécu une journée particulièrement festive et chaleureuse. À cette occasion, les habitants du village sont venus nombreux pour partager ce moment d'échange et de bonne humeur qu'est la fête votive. Ce jour-là, les fameuses farcidures ont régalé les papilles des convives, accompagnées d'un délicieux velouté de légumes d'automne qui a fait l'unanimité. Rythmée par la musique de l'orchestre, la journée s'est logiquement déroulée dans une joie collective communicative. Grâce au beau temps, la fête s'est prolongée aussi bien à l'intérieur qu'en extérieur. Au final, les bénévoles qui ont fait de cet événement une réussite et ont offert cette superbe journée peuvent être remerciés.

Champagnac-la-Prune

Fête de l'automne. Le *Comité des fêtes Ramène ta Prune* organise la fête de l'automne le dimanche 25 octobre. Au programme : pressoir artisanal, apporter vos pommes à presser et vos récipients. Marché de producteurs ; buvette, petite restauration : 10h-17h. Balade découverte champignons : 10h30. Maquillage d'Halloween : à partir de 14h.

Clergoux - Un calendrier commun pour « faire vivre » les manifestations locales



Une trentaine de personnes étaient réunies pour établir un calendrier commun des manifestations à Clergoux et aux alentours.

Depuis plusieurs années, chaque premier jeudi d'octobre, les représentants des associations et des comités des fêtes se réunissent afin d'établir ensemble le calendrier des manifestations locales. Ce jeudi, une quinzaine de communes autour de Clergoux étaient représentées lors de cette traditionnelle réunion.
Au total, plus de 150 événements ont été recensés pour la saison 2026-2027 : fêtes communales, repas, lotos, bals, vide-greniers, marchés et nombreuses autres animations.
Ce rendez-vous est né à la suite d'un échec. Il y a plusieurs années, trois communes voisines avaient organisé le même soir un bal, sans s'être concertées. À l'issue de la soirée, le constat était identique partout : une faible fréquentation et des recettes bien inférieures aux espérances.
Depuis, les associations ont compris l'importance de coordonner leurs dates. Grâce aux réseaux sociaux, chacune peut désormais retrouver facilement ses propres manifestations, mais aussi celles des communes voisines, dans le grand « calendrier des manifestations de chez nous », partagé sur WhatsApp.
Un outil pratique et convivial, qui permet d'éviter les doublons, de mieux informer les habitants et de soutenir la vitalité associative de tout le territoire.



Clergoux - Une soirée pour écouter et comprendre le brame du cerf

Samedi 19 septembre au soir, la commune de Clergoux proposait une nouvelle fois une soirée consacrée au brame du cerf. Une rencontre placée sous le signe de la découverte et de la sensibilisation, destinée à permettre au public de mieux connaître cet animal emblématique de nos forêts, mais aussi de comprendre l'importance de respecter son environnement.
La soirée a débuté par une présentation pédagogique animée par Mathieu Presset, technicien à la Fédération des chasseurs de la Corrèze et spécialiste du cerf.
Son intervention a permis de mieux comprendre le mode de vie du cervidé, son comportement et les particularités de la période du rut. Plusieurs bois de cerfs, appelés « massacres », avaient également été apportés pour permettre aux participants de les observer et de les toucher. Un support concret et apprécié pour mieux découvrir l'animal.
Après ce premier temps d'échanges, les participants ont partagé un pique-nique tiré du sac avant de partir à la tombée de la nuit sur les chemins communaux. Et le spectacle était bien au rendez-vous ! La forêt s'est rapidement animée des puissants brames des cerfs. À plusieurs reprises, les animaux se sont fait entendre, offrant au public un véritable concert naturel.
Pour profiter de ce moment sans perturber les cervidés, des consignes précises avaient été données avant la sortie : rester silencieux, conserver ses distances, respecter les propriétés privées et éviter toute circulation susceptible de déranger les animaux. Le public s'est montré



Venu nombreux, le public attentif a d'abord eu le droit à une présentation de Mathieu Presset, technicien à la fédération de la chasse - © LN

particulièrement attentif et exemplaire, respectant parfaitement ces recommandations tout au long de la soirée.
Au-delà du plaisir d'entendre le brame, cette rencontre avait donc un véritable objectif de sensibilisation : apprendre à connaître le cerf pour mieux le comprendre et, surtout, mieux le respecter. Une démarche pédagogique qui permet de découvrir la richesse de la faune locale tout en rappelant que ce spectacle naturel doit rester un moment partagé avec discrétion et responsabilité.
Une belle soirée, riche en découvertes et en émotions, qui s'est achevée avec des participants ravis d'avoir pu entendre les cerfs bramer dans leur environnement naturel.

Gros-Chastang - Balade gourmande au cœur des plantes sauvages

Ce samedi, une vingtaine de participants ont répondu à l'invitation de l'association *Que fasem aqui* pour une matinée placée sous le signe de la nature, de la découverte et de la gourmandise. Accompagnés par Raphaël Saglier, de l'atelier « Goûteuses mauvaises herbes », ils ont appris à reconnaître différentes plantes sauvages et à découvrir leurs propriétés, leurs particularités et leurs utilisations culinaires. Une balade enrichissante qui a permis à chacun de porter un regard nouveau sur les plantes qui poussent autour de nous.
Après la cueillette, place à la pratique. Les végétaux récoltés ont été triés, préparés puis transformés en cuisine. Cette étape a donné naissance à de belles découvertes gustatives, mêlant couleurs, saveurs et parfums naturels. Une expérience conviviale qui a permis de joindre l'utile à l'agréable, tout en sensibilisant les participants à la richesse de la flore locale.
L'association *Que fasem aqui* remercie chaleureusement l'ensemble des participants ainsi que Raphaël Saglier pour le partage de ses connaissances. Les prochains rendez-vous affichent



« Que fasem aqui », entre cueillette et cuisine.

déjà un beau succès : l'atelier d'empreintes végétales sur papier, prévu samedi prochain, et celui consacré à la poterie en novembre sont complets. Mais d'autres ateliers seront prochainement proposés.

Espagnac

Rando Doustre. L'association *Rando Doustre*, affiliée à la Fédération française de randonnée, poursuit son programme d'activités d'octobre avec plusieurs sorties accessibles et conviviales, ouvertes aux licenciés comme aux randonneurs « inopinés » dans la limite de trois participations. Vendredi 16, randonnée label santé, proposée à Espagnac-Saint-Paul. Rendez-vous à 14h, à la salle polyvalente. 6 km encadré par Anne-Marie. Samedi 17, les représentants et baliseurs de *Rando Doustre* participeront à la réunion départementale du CDRP 19, organisée à Vignols. Dimanche 18, dans le cadre d'Octobre rose, randonnée solidaire à Espagnac. Avec un départ à 9h devant la mairie. Deux parcours : 6 km, 10 km. Mercredi 21 octobre, les marcheurs se retrouveront à Marcillac-la-Croisille, à 14h, sur le parking du camping. Randonnée de 10 km, animée par Martine. Vendredi 23, sortie label santé à Saint-Bonnet-Avalouze. Rendez-vous à 14h, au parking du cimetière, pour un parcours de 6 km encadré par Anne-Marie. Les participants sont invités à prévenir de leur présence au 06.87.87.93.27. *Rando Doustre* rappelle que les randonnées peuvent être modifiées ou annulées en fonction des conditions météo ou des impératifs d'organisation.

Troc des plantes. Le comité des fêtes d'Espagnac donne rendez-vous aux passionnés de jardinage, comme aux simples curieux, pour son troc des plantes d'automne, organisé le dimanche 25 octobre, de 8h30 à 13h, à la salle des fêtes d'Espagnac. Un événement gratuit et ouvert à tous. L'objectif est simple : échanger, partager, transmettre et cultiver la convivialité. Plants, boutures, graines, bulbes, vivaces, arbustes, plantes d'intérieur... Chacun peut apporter ce qu'il souhaite et repartir avec de nouvelles variétés, de nouvelles idées ou de précieux conseils. L'événement met en avant les savoirs, les savoir-faire, la documentation et la biodiversité, au cœur de l'esprit du troc. Cette édition accueille la participation de deux acteurs reconnus : *Les Croqueurs de pommes de la Corrèze*, défenseurs des variétés fruitières locales et de la passion du verger, et *Le réseau S.E.L. de Terre*, promoteur des échanges solidaires et locaux. Leur présence enrichit l'événement par des conseils, des démonstrations et une vision engagée du partage autour du végétal.

Marcillac-la-Croisille - Un week-end riche en victoires et en engagement sportif

Les équipes de l'*AS Marcillac Clergoux* (ASMC) étaient une nouvelle fois sur tous les terrains du 7 au 11 octobre, avec un programme dense et des résultats marquants dans plusieurs catégories.
Mercredi 7 octobre : large victoire pour les séniors futsal. Les séniors futsal de Jérémy Comte ont signé une performance impressionnante en s'imposant 13-4 face à Saint-Martial-de-Gimel. Une rencontre dominée de bout en bout, portée par un Loïc Fernandès en grande forme, auteur de 9 buts, accompagné de Malone Veysset (2), Arnaud Puyraimond et Cyril Auberty.
Samedi 10 octobre : les jeunes en déplacement, les séniors en réussite. Les U7 de Guillaume Nard ont participé au plateau de Meymac, poursuivant leur apprentissage dans une ambiance conviviale.
Les U11 de Bastien Veyssière étaient engagés au Challenge U11 à Malemort, où ils ont décroché une victoire pour deux défaites, un bilan encourageant pour ce groupe en progression.
Belle prestation des U15 de Frédéric Ratelade, victorieux 2-0 face à l'Entente du Barreau (B), grâce à Timéo Cousty et Mathis Monsolve.
Les U17 de Léo Faucher ont connu une rencontre difficile, s'inclinant 6-0 face à l'Entente des Vergers (B).
En Coupe de la Corrèze, les séniors A de Jérôme Baron ont réalisé une belle performance en s'imposant 4-1 à Montaignac-Rosiers. Les buts sont signés Jorys Collignon (doublé), Loïc Fernandès et Cyril Auberty.
Dimanche : les féminines confirment leur dynamique. Les séniors féminines de Lucas Pair ont conclu le week-end sur une note positive en s'imposant 3-1 face à SR3V. Les réalisations sont signées Julie Labrousse, Manon Faugeras, ainsi qu'un but contre son camp provoqué par la pression offensive du groupe.
Un week-end intense pour l'ASMC, marqué par de belles victoires, des déplacements formateurs pour les plus jeunes et une dynamique collective toujours bien présente.
Ce samedi 17 octobre, l'école de foot féminine participe à un rassemblement à Brive à 10h15. Les U13 se déplacent à Messeix pour y rencontrer Eygurande (B) à 13h. Les séniors B accueillent Égletons B à Marcillac à 18h et les séniors A reçoivent les Chapélies de Brive à Marcillac à 20h. Dimanche à 15 h, match des féminines à Perpezac.



L'équipe futsal s'est imposée 13-4 face à Saint-Martial-de-Gimel.

Marcillac-la-Croisille

Office. La messe sera célébrée le samedi 17 octobre à 18h en l'église de Marcillac-la-Croisille.

Fusion. L'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance (*Anacr*), dans un contexte difficile, a engagé une réflexion globale sur son fonctionnement et son organisation tant au niveau départemental que sur le plan local. Dans ce cadre, le comité du plateau des étangs et celui d'Argentat ont décidé d'unir leurs forces afin de pérenniser et d'enrichir l'activité mémorielle, éducative et culturelle de l'*Anacr*. Ces deux comités vont donc fusionner en un seul lors d'une assemblée générale constitutive qui aura lieu le samedi 17 octobre, à 9h30, à la salle des fêtes de Marcillac-la-Croisille. Il sera procédé à la dissolution des deux anciens comités et à la constitution de la nouvelle association. *L'Anacr* réaffirmera son attachement aux valeurs républicaines, humanistes et sociales qui avaient rassemblé les mouvements de résistance au nazisme et au pétainisme durant la Seconde Guerre mondiale. Il est toujours utile de rappeler que cette unification avait abouti à la construction du programme du Conseil national de la Résistance (CNR) dont certaines dispositions économiques et sociales sont toujours d'actualité. Dans un contexte politique inquiétant, où plane la menace du retour au pouvoir de forces néofascistes soutenues par les puissances d'argent, l'activité de l'*Anacr* est plus que jamais indispensable à la pérennité de la démocratie et de la République.

Portes ouvertes. Le samedi 17 octobre, de 10h à 12h, le *Basket club Marcillac-la-Croisille* organise une matinée portes ouvertes à la salle omnisport. Une occasion idéale pour les jeunes, les adultes et les familles de découvrir la pratique du basket dans une ambiance conviviale. Ouvert à tous les publics, l'événement s'adresse aussi bien aux catégories U9, U11, U13, U18, qu'aux loisirs et seniors. Les bénévoles du club accueilleront les participants autour d'ateliers ludiques, de démonstrations et de moments d'échange permettant à chacun de tester le basket en toute simplicité. Pour rendre la matinée encore plus chaleureuse, un goûter offert permettra aux enfants et aux parents de partager un moment convivial après les activités. Le club, très impliqué dans la vie sportive locale, souhaite ainsi encourager la découverte et l'accès au sport pour tous. Inscriptions et renseignements possibles par SMS au 07.68.29.42.16. Le club, bien implanté sur le territoire, espère attirer de nouveaux licenciés.

Cinéma. Mercredi 21 octobre, à 20 h 30, la salle des fêtes de Marcillac la Croisille accueillera une projection événement soutenue par Déclic' Anim' et la municipalité. Le public pourra découvrir le film de Martin Darondeau et Bertrand Usclat : « De la comédie française » sorti cet été et porté par une distribution prestigieuse réunissant de nombreux sociétaires et pensionnaires de la Comédie Française. Le film, déjà salué par la critique, a été récompensé à plusieurs reprises, une reconnaissance qui confirme son statut de comédie de l'année. La projection est organisée par Ciné Plus Limousin. Tarifs : 5,5€ pour les adultes, 5€ pour les abonnés, 4€ pour les enfants de - de 13 ans.

Don du sang. Le mercredi 28 octobre, à partir de 14h, à la salle des fêtes de Marcillac-la-Croisille. Venez donner votre sang pour sauver des vies.

Saint-Martin-la-Méanne - Un mouvement en faveur de la paix



Les écoliers accrochent des colombes au ginkgo biloba à l'appel du comité de la Corrèze du Mouvement de la paix.

Ce mardi 29 septembre, les écoliers de primaire et les habitants de la commune se sont réunis à l'appel du comité de la Corrèze du *Mouvement de la paix*, devant la mairie de Saint-Martin-la-Méanne.
En préambule, Odile Stéfanini-Meyrignac, maire, a accueilli les personnes présentes et s'est réjouie de la participation active des écoliers et de leurs enseignantes.
Ensuite, Christiane Combe, au nom du *Mouvement de la Paix*, a rappelé l'importance de cette manifestation alors que les bruits de la guerre envahissent le quotidien de nombreux peuples.
Les jeunes enfants ont ensuite lu des citations de différentes figures de la paix comme Gandhi, Mère Thérésa, et bien d'autres.
Puis, ils ont accroché au ginkgo biloba des colombes qu'ils avaient réalisées dans le cadre de leurs activités scolaires. Henri Vacher, président, a adressé ses sincères remerciements aux élus, aux participants et aux élèves.
Ce moment de partage s'est terminé par un apéritif offert par la municipalité.

Saint-Martin-la-Méanne

Ouverture. La piscine municipale sera ouverte pour les vacances de Toussaint, du lundi 19 au vendredi 30 octobre, excepté le week-end. Elle accueillera le public, de 14h à 18h, avec un accès à son bassin intérieur de 12 m × 6 m, chauffé à 30 °C. Il est à noter que la vente des tickets ne s'effectuera pas sur place ; les entrées ou cartes doivent être achetées préalablement à la mairie de Saint-Martin-la-Méanne. Le règlement prévoit notamment que : le port du caleçon ou du short de bain est interdit, les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte en tenue de bain. Plus de renseignements au 05.55.29.29.21 (piscine), 05.55.29.12.75 (mairie), ou 07.85.18.17.30 (pour les cours de natation).

Saint-Privat

Service de garde. Médecin, composer le 15. Pharmacie du square Dumont-Gane à Saint-Privat. Tél. au 05.55.28.20.57. Cabinet SCI Infirmières, maison de santé au 17, rue de la Gane, à Saint-Privat. Tél. au 05.55.28.47.22 ou Sandrine Aubreyrie maison de santé 17, rue de la Gane, à Saint- Privat. Tél. au 06.88.32.63.86.

Farcidures. *Saint-Privat Animations* organise une soirée farcidures (repas dansant) le samedi 14 novembre à partir de 19h à la salle Tatiany. Au menu : petit salé, andouille, farcidures, tarte aux pommes et café ; 1 bouteille de vin offerte par table. 20 €/personne. Enfant de moins de 10 ans, 13 €. Réservations au 06.84.59.43.61. Places limitées. À 21h30, feu d'artifice offert par la municipalité, suivi d'une soirée dansante. Buvette.

Belote. L'APAXB organise un concours de belote ce vendredi 16 octobre, à partir de 20h30, à la salle des fêtes de Servières-le-Château. Nombreux lots de valeur à gagner. Un lot à chaque participant. Participation, 8€ par joueur.

Saint-Cirgues-la-Loutre

Réunion. *L'Amicale laïque* organise son assemblée générale le samedi 24 octobre, à 18h, à la salle polyvalente. À l'ordre du jour : rapport moral, compte rendu des activités, bilan financier, renouvellement du tiers du conseil d'administration, renouvellement du bureau, projets d'activités pour 2026-2027, questions diverses. Les cartes d'adhérents seront en vente ce jour-là. Un casse-croûte, pour lequel vous devez vous inscrire auprès de Marinette au 05.55.28.25.57 avant le 17 octobre, clôturera cette soirée.

Seilhac

Stage proposé par *A'Tous Cirk*. L'équipe *A'Tous Cirk* propose un stage de cirque du 19 au 23 octobre au dojo municipal de Tulle (Laguenne). Pour les 5-7 ans : 10h-12h. Pour les 8-15 ans : de 13h30 à 16h30. Les infos précises sur demande : atouscirk@gmail.com Pour recevoir les informations relatives à l'activité de cette association : 06.30.01.62.73 - www.atouscirk.fr.

Enjoy Seilhac est de retour. Sortez votre plus belle tenue de sorcier ! En effet, le déguisement sera fortement conseillé pour le 31 octobre pour une soirée Halloween organisée par *Enjoy Seilhac*. Cette soirée s'annonce magique et ensorcelante sur le thème d'Harry Potter dans la salle des fêtes de Seilhac. Au programme : animations, bar, repas. Animations prévues sur place pour les enfants avec des bonbons. Repas à 20 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Chamboulive - Deux victoires et une courte défaite pour les pongistes



Les compétiteurs de l'Entente des Basses Monédières à la salle polyvalente de Chamboulive - © EBM

Vendredi soir, le 2 octobre, les trois équipes de l'*Entente des Basses Monédières* (EBM) étaient engagées dans le championnat par équipes. Deux formations évoluaient à domicile, à Chamboulive, tandis que l'EBM 2 se déplaçait à Brive.
En division 2, l'EBM 1, composée d'Alexandre, Clément, Vincent et Aurélien, recevait Xaintrie 1. Au terme d'une rencontre très disputée, les joueurs de l'EBM se sont inclinés de justesse sur le score de 10 à 8.
De son côté, l'EBM 3, avec Thibault, Arnaud et Valentin L., recevait *Lamicott 19*. Les joueurs ont réalisé une belle prestation en s'imposant 7 à 3.
L'EBM 2, composée de Jean-Luc, Nils et Valentin, se déplaçait quant à elle au *CABC TT (B)*. L'équipe revient de ce déplacement avec une large victoire, sur le score de 9 à 1.
Cette nouvelle journée de championnat s'est déroulée dans une ambiance conviviale, fidèle à l'esprit du club, avec de belles rencontres et des échanges appréciés entre les différentes équipes.
La prochaine journée aura lieu vendredi 16 octobre. L'EBM 1 recevra l'*Aspo Brive* 2, l'EBM 2 accueillera *Lamicott* 8, tandis que l'EBM 3 se déplacera à l'*Asptt Tulle* 4.

Pour tout renseignement ou pour découvrir les activités du club, il est possible de contacter l'EBM par mail à bassesmonedieres@gmail.com ou au 06.45.44.97.77 ou 06.82.76.90.03.

Seilhac - Le programme des vacances d'octobre à la médiathèque

Pour les vacances scolaires, la médiathèque propose : le samedi 17 octobre, Dino Expérience : « Viens jouer à l'apprenti paléontologue ! » En salle d'animation : 2 sessions à 14h et 15h pour les 6 ans et +, puis à 16h pour les 4-5 ans. Ateliers animés par Pauline du Club Meeple Rôliste. Gratuit, sur inscription, jauge limitée.
Du lundi 19 au vendredi 23 octobre, les sons de l'enfance. Ateliers bruitages, chants, musique et collectages proposés par le CRMT en Limousin, à la salle Cerous, de 10h à 11h pour les petits (3-5 ans) et de 14h à 16h pour les grands (6-12 ans). Gratuit, sur inscription. En partenariat avec *l'ALSH Ribambelle* et *la médiathèque*.
Inscriptions auprès de la médiathèque : 05.55.27.98.41 ou mediatheque@ville-seilhac.com. Plus d'infos auprès du CRMTL : 05.55.27.93.48.
Mercredi 21 octobre, à 10h30, les Comptinettes (salle d'animation). Lectures, comptine et jeux de doigts pour les 0-3 ans. Gratuit. Entrée libre.
Lundi 26 octobre, dès 14h30 (jusqu'à 17h), jeu et vivre ensemble. Venez découvrir de nombreux jeux en famille ou entre amis. Dès 5 ans. Animé par Kristelle de la ludothèque itinérante *Jeux en Vadrouille*. Gratuit, inscription conseillée.
Mardi 27 octobre, de 10h à 12h, atelier terre crue, en salle d'animation. Dès 7 ans pour enfants et adultes. Animé par Mathilde Malherbe. Gratuit, sur inscription, jauge limitée.
Jeudi 29 octobre, à 14h30 et 16h, escape game Les Mystères du Château Hanté. Pour enfants de 7 à 10 ans, durée : 45 minutes env. Gratuit, sur inscription, jauge limitée.
Vendredi 30 octobre, à 10h, viens dessiner avec Lilian Coquillaud, artiste illustrateur en résidence à la médiathèque de Tulle, qui propose un atelier d'illustration en famille. Atelier en famille, dès 5 ans. Inscription obligatoire, jauge limitée. Durée : 1h30.
Vendredi 30 octobre, de 14h à 17h30, viens fêter Halloween. Sur le temps d'ouverture, la médiathèque te propose de venir t'amuser ! Petites activités manuelles à disposition, jeux de société, un quiz cinéma fantastique et horreur, et quelques surprises... Animations gratuites et sur inscription.

Renseignements et réservations auprès de la médiathèque au 05.55.27.98.41 ou mediatheque@ville-seilhac.com

Chamboulive

Fête du blé noir. Organisée par le *comité des fêtes* et *Les Amis de la chapelle du Puy-Grand* samedi 17 octobre, avec repas et concert. À partir de 12h, les pous et les tourtous seront à l'honneur, lors du repas corrézien, proposé au tarif de 20€ (vin compris). La réservation est indispensable, au 06.76.63.39.79. L'après-midi, à 15h30, dans la chapelle, Varédièse, le groupe musical de Varetz, revient au Puy-Grand, pour un concert de musique toujours éclectique : de Brahms à Armstrong en passant par des classiques de la chanson populaire, de France ou d'ailleurs. Participation libre.

Saint-Jal - L'étang invite désormais à la balade

Un nouveau parcours a été aménagé autour de l'étang de Saint-Jal et permet désormais aux habitants de profiter d'une promenade agréable au cœur de la nature. Une invitation à prendre l'air, à observer les oiseaux et à redécouvrir ce joli coin de la commune.
Depuis quelques jours, l'étang de Saint-Jal a en effet pris des airs de petit havre de paix. La municipalité a aménagé un parcours autour du plan d'eau, offrant aux promeneurs un itinéraire agréable pour profiter de ce cadre naturel.
En suivant le chemin, chacun peut prendre le temps d'observer la vie qui anime les abords de l'étang. Canards sauvages, aigrettes et autres animaux se laissent parfois apercevoir.
L'itinéraire, en partie ombragé, permet également de profiter d'un peu de fraîcheur et de tranquillité. Que ce soit pour une promenade en famille, une sortie entre amis ou simplement pour s'accorder quelques minutes de calme, ce petit parcours se prête parfaitement à la détente. Avec cet aménagement, l'étang de Saint-Jal devient progressivement un véritable lieu de promenade et de découverte. Les habitants disposent désormais d'un espace de proximité où il fait bon marcher, observer et profiter de la nature.



La municipalité vient d'aménager un chemin faisant le tour de l'étang de Saint-Jal.

Une belle occasion de redécouvrir l'étang autrement... et peut-être de s'arrêter quelques instants pour écouter les oiseaux avant de poursuivre son chemin.

Saint-Jal - Coupe de la Corrèze : qualification de l'équipe A !

L'équipe A du Football Club Saint-Jal se déplaçait à Saint-Privat pour affronter l'Entente des Barrages à l'occasion du 2e tour de la Coupe de la Corrèze.
Dès le coup d'envoi, les Vert et Blanc se procurent plusieurs occasions. Malgré cette bonne entame, l'équipe adverse ouvre le score sur coup franc à la 25e minute. Mais les joueurs saint-jalois réagissent rapidement ! À la 27e minute, Simon marque un penalty obtenu à la suite d'une faute dans la surface et permet au Football Club Saint-Jal de revenir au score. Les deux équipes rejoignent les vestiaires sur le score de 1-1.
L'intensité monte encore durant le second acte. À la 73e minute, Ben C. est expulsé, laissant les Saint-Jalois à 10 contre 11. Mais l'équipe fait preuve de solidarité et ne lâche rien. Et à la 75e minute, Gurgen vient inscrire le second but de l'équipe. Malgré une fin de rencontre particulièrement tendue, les Saint-Jalois restent concentrés et tiennent jusqu'au coup de sifflet final ! Victoire 1-2 et qualification pour le prochain tour !
Dans le même temps, les féminines du club recevaient l'équipe d'Objat-Saint-Pantaléon. Après un début de rencontre équilibré et engagé, Sam permet au FC St-Jal d'ouvrir le score à la 21e minute sur un superbe coup franc, dévié par une joueuse adverse dans son propre but. Les Saint-Jaloises rentrent donc aux vestiaires avec l'avantage.
Le début de la seconde période est compliqué pour les joueuses, qui voient leurs adversaires revenir rapidement au score. La fin de rencontre est ensuite difficile, notamment avec la sortie sur blessure de Léa, suivie de deux nouveaux buts encaissés. Malgré plusieurs beaux arrêts d'Alexanne, les féminines ne parviendront pas à revenir au score et s'inclinent 3-1.

Seilhac

Jeudi 15 octobre. À 18h30, chapelet à l'église de Seilhac.
Samedi 17. 18h30, messe à l'église de Saint-Salvadour.
Dimanche 18. 10h catéchisme à la maison paroissiale. 11h messe à l'église Notre-Dame de Seilhac.
Mardi 20. 18h30, chapelet à l'église de Seilhac.
Mercredi 21. 15h, chapelet à l'église de Saint-Clément.

La Vie Corrézienne
15 rue Fernand et Jean Alibert,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Les Éditions Corréziennes : EURL 99 ans - Cap. 682.000 € - 15 rue Fernand et Jean Alibert, CS 10157 - 19104 BRIVE-LA-GAILLARDE - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BRIVE 675 620 025.
RÉDACTION · sr19@laviecorrezienne.com - 05 55 24 11 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Thibaut Fauvergue - **Rédacteurs départementaux :** Céline Kompa & Jules Roman.
PUBLICITÉ · b.dupaquier@laviecorrezienne.com - 06 85 30 41 63 - 05 55 24 61 53
Chargé des ventes : Béatrice Dupaquier.
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 78 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE · **GCF :** 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.
CPPAP : 0126 C 81113 - **ISSN :** 0751-5154 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal BAC DE TRI

Treignac - Le Treignac Plage, du réconfort au bord de l'eau



L'équipe de professionnels qui officie dans ce restaurant sur les rives du lac des Barriousses.

Depuis juillet, un nouveau restaurant, bar à snacks, glacier, a ouvert sur la rive du lac des Bariousses. Il s'agit du Treignac Plage.
L'équipe de professionnels – connus pour la plupart sur le pays treignacois pour la qualité de leur engagement et leur enthousiasme – qui y officie propose des « menus gourmands la semaine, une carte singulière les week-ends et des surprises culinaires les mercredis soirs ».
« Tout ici est fait pour vous réconforter, vous surprendre parfois et vous offrir avec générosité un temps de pause au bord du lac », ajoutent les propriétaires.

Lac des Bariousses, 36 route de Guéret. Renseignement au 05.55.73.61.01.



Treignac

Soirée Halloween. Organisée par le centre de loisirs *La Courte Échelle* et l'APE *Lakanal/Fleury* vendredi 30 octobre à la salle des fêtes, ouverte à tous. À 19h30, festin sanglant (cocktail/soupe à la citrouille aux châtaignes/chili con carne/doigts de sorcière sanglants) : 15€, 10€ enfant, réservation avant le 16 octobre. 21h30, bal déguisé (5 € avec une consommation). Réservation au 05.55.98.12.74. Venez nombreux pour gagner le prix du costume le plus effrayant.

Treignac - Le « Stabat Mater » clôt une saison de concerts à succès



Sous la direction de Jacques Baudoin, les soixante-dix choristes des Chœurs du pays de Tulle ont proposé une prestation de haute volée à la chapelle des Pénitents.

La chapelle des Pénitents à Treignac était comble pour accueillir les Chœurs du pays de Tulle et leur interprétation du *Stabat Mater* de Karl Jenkins. Ce dernier rendez-vous des Fêtes corréziennes en musique a conclu une saison 2026 marquée par quatre concerts aux répertoires variés et par l'enthousiasme du public treignacois. Revenus à Treignac pour la quatrième fois, les Chœurs du pays de Tulle ont réuni quelque 70 choristes sous la direction de Jacques Baudoin. Avec les solistes Layale Jobran et Janette Soularue, et l'accordéoniste Volodymyr Kashuta, ils ont donné vie à une œuvre qui passe du recueillement à des moments d'une grande intensité. La force des voix, la sensibilité des solistes et les couleurs de l'accordéon ont captivé un public attentif, généreux dans ses applaudissements. Dans la chapelle remplie, la proximité entre les artistes et les spectateurs a rendu ce concert particulièrement émouvant.
Ce final venait couronner une saison riche en découvertes. En mai, Annick Roussin au violon et Marc Bensoussan au piano avaient ouvert la programmation avec un *Voyage au cœur du romantisme*, autour de Beethoven, Dvořák et Franck. En juillet, le *Concert franco-slave* avait réuni Stanko Marinkovic à l'accordéon, Laure Prechac au chant et Vasile Temase au violon. En août, un quatuor à cordes et une flûte avaient offert un parcours musical de Bach et Telemann à Mozart. Du duo violon-piano à la grande œuvre chorale, en passant par les accents franco-slaves et la musique de chambre, les Fêtes corréziennes en musique ont proposé quatre façons de découvrir et de partager la musique. Le succès du *Stabat Mater*, devant une chapelle comble et un public subjugué, a apporté une conclusion à la hauteur de cette diversité. Marielle et son équipe peuvent être félicités pour cette réussite.

Chamberet - Les camping caristes sont installés pour le festival d'accordéon



Ces Angevins sont ravis de participer au 20e anniversaire du Festival d'accordéon.

À Chamberet, les organisateurs du Festival d'accordéon, du 13 au 19 octobre, ont souhaité rappeler le rôle essentiel des bénévoles pour la réussite de cette grande manifestation. À commencer : par l'accueil et l'installation des camping-caristes.
Pour le 20e anniversaire du festival, 150 camping-cars sont répartis sur les six sites de la commune aménagés à cette occasion.
La structure logistique, composée de plombiers, électriciens et placiers, assure l'installation de ces 150 camping-cars de façon optimum.

Des festivaliers conquis

Qu'est-ce qui pousse ces festivaliers à venir à Chamberet ? L'accueil convivial et la bienveillance des bénévoles, l'organisation impeccable du festival, le programme et la variété des artistes sans oublier la danse sont les arguments avancés par ces passionnés.
Ils sont assurés de passer une semaine certes trépidante mais ô combien chaleureuse et festive.
Certains arrivent dès le jeudi ou vendredi précédant le Festival pour faire du tourisme et découvrir ou redécouvrir Chamberet station verte. Parmi eux, un festivalier qui vient depuis 17 ans !
Pour beaucoup de camping-caristes qui se sont connus à Chamberet lors des festivals précédents, ce sont aussi des retrouvailles entre amis qui aiment partager le plaisir de la danse dans une ambiance de bal musette en Corrèze, département réputée pour ses accordéonistes. Bon festival à tous !

Chamberet

Dédicaces. Dans le cadre du Festival d'accordéon de Chamberet, une rencontre dédicace est organisée par les Éditions de la Veytizou et le supermarché Utile de Chamberet. À cette occasion, Pierre Louty dédicacera son nouveau roman *Les Amoureux des jours heureux* qui prend son essor à quelques pas de Chamberet, au village de La Loubatière, sur les pentes du mont Gargan.

Exposition photos. Marisol Noilhac expose huit photos du précédent Festival de l'accordéon (2025) à la salle Saint-André 12 place Saint Symphorien à Chamberet. À découvrir en octobre : le mercredi 14, jeudi 5, vendredi 16 de 14h à 17h. Le samedi 17, dimanche 18, lundi 19 de 10h à 12h.

Fête d'automne. L'*Association culturelle et animations de Chamberet* et l'*Association de jumelage* organisent la fête d'automne le dimanche 18 octobre. Marché : produits de bouche et artisanat. Restauration sur place ou à emporter (vente des tickets sur le marché à partir de 10h). Au menu : potage de saison, escalope de porc marinée cuite à la plancha, pommes de terre boulangères, fromage, tarte aux pommes. Tarif : 15 € (boissons non comprises). Contact : 06.27.92.09.36 ou 06.75.47.34.05.

Football. Voici les résultats et prochains matchs de l'*Association Sportive Chamberet Treignac* (ASCT) : U14 Ligue : défaite contre Guéret 2 à 0. U17 (1) : victoire contre Malemort 6 à 1. U17 (2) : victoire face à l'Entente Haute Corrèze (2) 6 à 0. Sénior féminine : victoire contre Beaune-les-Mines 2 à 0. Sénior D3 : qualification pour le 3e tour de la Coupe de la Corrèze au tir au but face à Soursac. Il y avait 2 à 2 à la fin du temps réglementaire. Prochains matchs : samedi 17 octobre : EFF rassemblement de 10h15 à 11h45 à la Plaine des Jeux de Tujac à Brive. U13 (2) : match contre Égletons (2) à 13h à Troche. U14 Ligue : Challenge Nouvelle Aquitaine à Trélissac à 15h. Dimanche 18 octobre : sénior féminine : coupe du Limousin A11 à Sauviat à 12h30. Sénior D3 : match contre Égletons à 15h à Treignac.

Activités des vacances à la médiathèque intercommunale. En octobre : mercredi 21, atelier modelage « potions magiques » animé par Liliane Guedon-Rouillon, à la médiathèque de Chamberet. Jeudi 22, atelier modelage « la source des souhaits » animé par Michaella Smart, à la médiathèque de Treignac. Lundi 26, atelier créatif « Halloween sur ardoise » animé par l'*Esprit de mon Atelier*, à la médiathèque de Chamberet. Mardi 27, atelier création d'un carnet « quand le tissu rencontre le papier » animé par Mathilde Malherbe, à la médiathèque de Bugeat. Jeudi 29, atelier de mosaïque et de bois animé par Alizée Figuière, à la médiathèque de Treignac. Début des ateliers à 14h30. Gratuit. Pensez à réserver votre place. Tél. : 05.19.67.01.00 / mediatheque@ccv2m.fr.

Atelier aidant de socio-esthétique. Vendredi 23 octobre, de 17h à 18h30, rejoignez Anna, qui animera un atelier de soins socio-esthétiques, spécialement pensé pour les aidants. Un temps pour se reconnecter à soi, relâcher les tensions et retrouver un peu de sérénité au quotidien. Au programme : bien-être, détente et conseils personnalisés. Un espace bienveillant pour souffler et se ressourcer. À la médiathèque, place de la mairie, à Chamberet. Tél. : 06.49.20.57.93, aideauxaidants@adapei-correze.fr.

Groupement paroissial de Treignac, Chamberet, Le Lonzac

Samedi 17 octobre. 16h, messe à l'Ehpad de Treignac. 18h, messe à Peyrissac.
Dimanche 18. 11h, messe des accordéonistes à Chamberet animée par la chorale paroissiale.
Samedi 24. 16h, messe à l'Ehpad de Treignac. 18h, messe à Lestards.
Dimanche 25. 9h30, messe à Chamberet. 11h, messe à Treignac.
Samedi 31. 15h30, messe à l'Ehpad de Treignac. 17h, messe à Affieux.

Catéchisme. Le 21 octobre à Chamberet de 14h à 16h. Inscriptions au catéchisme : abbé Michel Samba (06.11.99.29.78) ; Monique Griesman (06.33.73.75.94).

Aumônerie. Mme Foujanet (05.55.98.07.39).

Chamberet - Les soignantes de l'Ehpad courent contre le cancer



Participation des professionnelles de l'Ehpad de Chamberet à La Briviste - La Gaillarde.

Dimanche 27 septembre au matin, une équipe de professionnelles de l'Ehpad de Chamberet a pris le départ de La Briviste - La Gaillarde, course solidaire dédiée à la lutte contre le cancer. Aides-soignantes, infirmières, agents et personnels administratifs avaient troqué leurs tenues de travail contre des chaussures de course et un maillot rose, pour représenter l'*Association AVEHC*. Toutes vêtues de rose, elles ont rejoint la vague colorée des 7 000 participants venus soutenir la prévention et le dépistage. Un engagement qui a du sens pour ces femmes, conscientes de l'importance de l'information et du dépistage précoce, qui peuvent sauver des vies. Pour ces collègues, habituées à travailler ensemble auprès des 86 habitants de l'établissement, l'événement a aussi été l'occasion de partager un moment de cohésion hors des murs de l'Ehpad. Dans une ambiance festive et solidaire, chacune a parcouru la distance à son rythme, encouragée par ses coéquipières, avant de franchir la ligne d'arrivée avec le sourire. Cette participation portait également l'image d'un secteur médico-social souvent méconnu, et affirmait la présence de l'*AVEHC* dans la vie locale. L'association regroupe en Corrèze un Ehpad, une maison d'accueil spécialisée, un foyer de vie, une cuisine centrale et une entreprise adaptée. L'équipe envisage déjà de renouveler l'aventure l'an prochain, peut-être en plus grand nombre. Une belle manière de rappeler que l'engagement collectif dépasse le cadre du travail, pour une cause qui touche toutes les femmes.

Le Lonzac - L'équipe senior du Chammet encore au sommet



Cette équipe a remporté la coupe du Limousin de golf senior.

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe senior du Chammet, golf se trouvant sur la commune du Lonzac, a remporté la coupe du Limousin golf senior devant les clubs de Brive et de Puy-d'Arnac.
La coupe se dispute, sur huit des neuf golfs établis en Limousin, par équipe de six joueurs.
Samedi 3 octobre, les seniors du Chammet s'étaient déjà adjugés la première place en net du championnat de golf de la Corrèze à Brive.

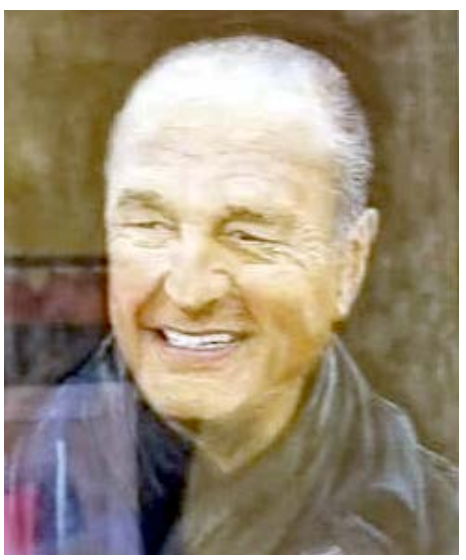
Golf du Chammet, 10 Chemin du Pont des Chèvres, Le Breuil, au Lonzac. Tél. au 06.03.49.91.59.

Saint-Hilaire-les-Courbes

Vulcania avec Familles rurales. L'association *Familles rurales* de la commune organise une journée à Vulcania, parc d'attractions et d'animations autour de la découverte des volcans et de la planète, le samedi 24 octobre. Départ à 7h30 devant l'Auberge des Bruyères ; retour vers 21h. Tarifs : adhérents : 30 € ; non-adhérents : 40 € ; gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Prévoir un pique-nique, restauration sur place possible. Contacts : Ginette Plas au 07.86.83.61.94 ou Christine Butaud au 06.43.94.06.48.

Veix - Nicole Fargeas distinguée du Cercle d'or

Nicole Fargeas, originaire de Veix, née Taguet, habite aujourd'hui Seilhac. Passionnée de dessin et de peinture depuis l'enfance, elle profite de sa retraite, en 2019, pour se lancer dans les recherches et les applications concernant cet art.



Jacques Chirac par Nicole Fargeas.



François Hollande par Nicole Fargeas.

Au salon du *Cercle des arts plastiques des Monédières* (*CAPM*), organisé au foyer rural de Saint-Ybard, Nicole Fargeas s'était vue décerner le Cercle d'or, une distinction qui salue la qualité de son travail. Cette récompense la fait ainsi entrer dans le cercle fermé des artistes-peintres. Elle trouve son inspiration aussi bien parmi les animaux que parmi les paysages et les personnages. Un talent en plein essor…

Uzerche - L'espace ados remonte au temps de la Résistance



Rémi Parayre a animé cette séance de jeu de société organisée dans le cadre de l'espace ados.

Mercredi 7 octobre, cinq jeunes participantes ont retrouvé Rémi Parayre à la médiathèque Simone-de-Beauvoir d'Uzerche pour une animation originale mêlant histoire, découverte et jeu coopératif. Après avoir parcouru l'exposition « *Les Enfants de la Résistance* », prêtée par le Musée de la Résistance de Limoges, les adolescentes se sont plongées dans la Haute-Vienne de 1940 grâce au jeu « *Réseaux* ». Devenues cheffes de réseaux de Résistance, elles ont dû coopérer, élaborer des stratégies et organiser différentes missions, tout en veillant à protéger leurs équipes. Une manière ludique et participative d'aborder cette période de notre histoire, dans une ambiance conviviale qui a visiblement plu aux participantes.

Le prochain rendez-vous de l'espace ados sera en novembre.

Pour ne rien manquer, rendez-vous sur les réseaux sociaux de la communauté de communes du pays d'Uzerche.

Renseignements sur l'espace ados au 05.87.67.00.15 ou à r.parayre@paysduzerche.fr.

Uzerche - Le covoiturage au cœur des échanges en pays d'Uzerche

À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, un afterwork consacré au covoiturage était proposé à Uzerche. Une dizaine de participants se sont ainsi retrouvés à la Brasserie de la Vézère pour découvrir les solutions existantes et échanger sur leurs pratiques de déplacement. Dans une ambiance décontractée, la soirée a notamment permis de présenter *Covoit Modalis*, la plateforme publique de covoiturage du quotidien déployée à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Accessible aux habitants du Pays d'Uzerche, elle permet de proposer ou de rechercher des trajets, réguliers comme occasionnels, afin de mettre en relation conducteurs et passagers. Au-delà de la présentation de l'outil, la rencontre a surtout laissé une large place aux échanges. Habitudes de déplacement, difficultés pour trouver des covoitureurs, organisation des trajets domicile-travail ou encore contraintes spécifiques à un territoire rural ont alimenté les discussions, autour d'une boisson et de planches apéritives offertes par la communauté de communes. La soirée était coanimée par Fanny Vallerand, chargée de mission Petite Ville de Demain, et Camille Havé, chargée d'animation pour *Ecov*, en présence de Nathalie Chassagne, vice-présidente de la CCPU déléguée à la mise en œuvre des services de mobilité locale. Ce nouveau rendez-vous de la Semaine de la mobilité a ainsi permis de confronter les expériences et de mieux faire connaître le covoiturage comme l'une des solutions susceptibles de compléter les modes de déplacement existants sur le territoire.



Cette soirée a permis d'échanger sur le covoiturage et les solutions de mobilité sur le territoire.

Les Trois-Saints - L'Amicale des Trois Clochers découvre des perles du Sud



Des membres de l'Amicale des Trois Clochers ont profité d'un périple de 6 jours dans le Sud.

Mi-septembre 2026, l'*Amicale des Trois Clochers* de la commune nouvelle des Trois Saints (Saint-Martin-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier, Saint-Ybard) est partie dans les Préalpes du Sud pour un voyage de six jours.

Cinquante et un amicalistes ont découvert Grasse en petit train touristique et sa célèbre parfumerie Fragonard. Avec un guide talentueux et plein d'humour, ils ont visité de magnifiques villages de la côte d'Azur.

À savoir : Saint-Paul-de-Vence, sur un éperon rocheux entouré de remparts ; Vence et sa chapelle du Rosaire très originale avec des vitraux qui inondent de lumière les murs blanchis à la chaux ; Cannes bien sûr avec son palais des festivals orné du tapis rouge de prestige mais aussi le Suquet, quartier historique avec ses ruelles pavées qui mènent à un château médiéval et offrent une splendide vue sur la baie.

Et aussi Gourdon, village typique perché à 750 mètres sur un site exceptionnel qui dévoile un panorama unique de 80 kilomètres de côtes. Au bas du bourg, la route chemine le long des gorges du Loup, vaste entaille dans les montagnes, avec de nombreuses cascades dont celle de Courmes, chute impressionnante de 50 mètres d'eau.

Cette belle région leur a aussi permis de découvrir Monaco et son rocher avec la relève de la Garde devant le palais princier par 10 carabiniers vêtus d'un blanc éclatant en été, ses luxuriants jardins Saint-Martin surplombant la mer, sa cathédrale Notre-Dame-Immaculée, le musée océanographique avec son aquarium de 350 espèces dans une centaine de bassins (poissons divers et variés, tortues...). De magnifiques récifs coraliens abritent tous ces spécimens (environ 6 000).

Le périple s'est terminé par une escapade en Italie : Vintimille et son fameux marché, Dolceaqua, petit village médiéval avec un dédale de vieilles ruelles joliment pavées, un superbe pont bossu et un château pittoresque mais délabré qui surplombe la vallée.

Malgré quelques péripéties, les amicalistes garderont de ce voyage l'image d'une région, entre mer et montagne, vivante, pittoresque et riche en patrimoine.

Uzerche

Service de garde. Médecin : 15. Pharmacie de garde : 32 37.

Cinéma. Vendredi 16 octobre, à 21h, *Garance*. Samedi 17 octobre, à 21h, en VO : *Primetime* (Interdit aux moins de 12 ans). Dimanche 18 octobre, à 15h, *Ma Famille de Samourais.* Lundi 19 octobre à 15h *Ma Famille de Samourais*. Lundi 19 octobre, à 21h, *Garance*. Mercredi 21 octobre à 15h, *Ducobu & Le Fantome de Saint-Potache.* Mercredi 21 octobre, à 21h, *Digger*. Jeudi 22 octobre à 20h30 *Notre Salut*. Vendredi 23 octobre à 10h30, *Les beaux jours*. À 15h, *Les enfants de La résistance*.

Handball. Résultat : en séniors garçons brassage : Tulle Objat 32 Uzerche HB 29.

Parents/enfants. Deux rendez-vous à partager en famille cet automne avec l'espace familles. Samedi 17 octobre à 10h, à l'approche d'Halloween. Les enfants de 3 à 5 ans, accompagnés d'un adulte, seront invités à participer à un atelier autour des émotions que peuvent susciter sorcières, fantômes et autres petits monstres. Une activité créative à réaliser ensemble complétera ce temps ludique, auquel les enfants pourront naturellement venir déguisés. Mercredi 28 octobre, à partir de 14h30, l'espace proposera autour des usages des écrans et la manière d'accompagner les jeunes dans leurs pratiques numériques. Pour aborder le sujet sous un angle différent, Joris Bretagnolles animera une conférence témoignage ponctuée de démonstrations de BMX. Parents et enfants à partir de 9 ans pourront ensuite s'essayer eux-mêmes à la discipline avec le matériel à disposition. À partir de 16h30, la Maison des ados sera également présente pour poursuivre les échanges et répondre aux interrogations des familles. Ateliers gratuits, sur inscription. Programme et inscriptions auprès de l'espace familles.

Paroles d'entrepreneurs. Et si c'était à votre tour ? Philippe, Nicolas, Céline, Alvina, Cécile, Jérémy, Ludivine, Quentin, Claude, Benjamin, Valérie, Émilie et Maud l'ont fait l'an dernier. Pourquoi pas vous ? Tous ont accepté de pousser la porte des studios de Radio PAC pour parler simplement de leur activité, de leur parcours, de leur savoir-faire et de ce qui les anime au quotidien. Une expérience conviviale, menée aux côtés de Gabriel Monac, chargé de développement économique et promotion du territoire à la CCPU, que la Communauté de communes propose de renouveler cette année avec une nouvelle saison de « Paroles d'entrepreneurs ». Artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou porteurs de projet du Pays d'Uzerche peuvent ainsi profiter gratuitement d'une interview d'une quinzaine de minutes, enregistrée dans les studios de Radio PAC à Pompadour. Pas besoin d'être habitué au micro : l'idée est avant tout de raconter son métier avec ses propres mots et de faire découvrir les femmes et les hommes qui font vivre l'économie du territoire. Alors, à qui le tour ? Les inscriptions sont ouvertes via le formulaire en ligne : https://tinyurl.com/radioPAC.

Salon-la-Tour

La soirée patois se prépare. Les répétitions ont bien commencé pour assurer un sketch de qualité en ouverture de la soirée patois du 10 novembre. Lors de cette veillée, chacun pourra intervenir en langue limousine. Préparez vos gnoles ! Comme d'habitude, châtaignes blanchies et cidre doux seront servis. Entrée libre.

Les Trois-Saints

Office. Messe à l'église de Saint-Ybard ce dimanche 18 octobre à 9h30.

Loto. Organisé par le comité des fêtes de Saint-Martin-Sepert samedi 17 octobre. Nombreux lots de valeur (réfrigérateur, congélateur, robot aspirateur, PC portable, tablette). 6 parties, partie corse et partie enfants. Rendez-vous à la salle polyvalente de St-Pardoux-Corbier dès l'ouverture des portes à 19h avec début des parties à 20h30. 5 € le carton ; 12 € les 3 ; 15 € les 4 et 20 € les 6. Bourriche.

Fête des cucurbitacées. Elle revient pour une 4e édition, dimanche 25 octobre, au foyer rural de Saint-Ybard. Organisée par l'association *Culture, loisirs et patrimoine*, la manifestation se déroulera, de 10h à 17h, autour de ces fruits parfois étonnants et de leurs multiples usages.

RÉAGIR FACE À L'URGENCE ET AGIR DANS LA DURÉE, C'EST ÇA SOUTENIR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS.

DÉLAIS DE RÈGLEMENT RACCOURCIS À 15 JOURS POUR SOULAGER LA TRÉSORERIE :
- De nos producteurs de fruits et légumes français
- De nos Alliances Locales E.Leclerc alimentaires
- Jusqu'à la fin de l'année

PRISE EN COMPTE DES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE :
- Cahiers des charges ajustés
- Adaptation de nos gammes
- Dialogue continu avec les producteurs

DES PARTENARIATS DE LONG TERME :
- Pour le lait Eco+ et Marque Repère 100 % origine France (237 millions de litres de lait issus de 25 000 exploitations en 2025) : des contrats tripartites avec les éleveurs et les coopératives allant jusqu'à 5 ans, qui garantissent **une totale transparence sur le prix payé** aux producteurs
- Pour la gamme de conserves de légumes Marque Repère 100% origine France (notamment haricots verts, carottes, épinards) : **des contrats tripartites de longue durée** avec plus de 3 300 exploitations agricoles (93 millions de produits en 2025)
- Pour soutenir les producteurs locaux : **17 000 partenariats Alliances Locales E.Leclerc** situés en moyenne à moins de 50 km des magasins

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC CH.LEC — 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

RÉDACTION

Céline KOMPA
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.kompa@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des heures d'ouverture, contactez le commissariat au 05 55 96 11 29
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Plateau de Millevaches - Le préfet Berton défend l'action de l'État sur le canton

TARNAC - À l'issue d'une réunion du collège des chefs de service de l'État du département de la Corrèze le préfet Vincent Berton, en présence d'élus, présentait mercredi 7 octobre à la presse l'action de l'Etat sur le canton du plateau de Millevaches. Pour cette présentation, Il choisissait la commune de Tarnac qui symbolise bien ce territoire.



Le préfet Vincent Berton en présence des élus du canton mettait en valeur les actions de l'État.

Le canton du Plateau de Millevaches a été créé par décret du 24 février 2014 et est entré en vigueur lors des élections départementales de 2015. Il regroupe les anciens cantons de Meymac, Sornac, Bugeat et Ussel Ouest et couvre une superficie de 983 km² pour 10 322 habitants, soit 11 habitants au km².
Avec une grande étendue et une faible population, ce canton situé en zone de montagne présente un caractère atypique par rapport au reste du département, qui affiche en moyenne 41 habitants par km². Le préfet Vincent Berton insistait sur le fait que l'État n'abandonnait pas ce territoire. Son exposé visait d'ailleurs à le démontrer. Ainsi, contrairement aux idées reçues, la population ne baisse pas, elle se maintient. En revanche, elle vieillit.

L'État agit

Quarante-huit services publics du réseau de l'État sont répartis sur le territoire avec trois maisons France Services, treize bureaux de la poste, trois brigades de gendarmerie, cinq centres d'incendie et de secours, trois maisons de santé, dix-neuf établissements scolaires et deux services de médiation judiciaire.
Vincent Berton donnait quelques chiffres sur l'État régalien avec la présence en permanence de seize gendarmes qui sont intervenus 471 fois en 2026. Parmi leurs actions figurent la lutte contre les violences intrafamiliales avec un recul de 14 %, celle contre les cambriolages avec une diminution de 44 %, ainsi que la protection des activités liées à la sylviculture et la lutte contre la cabanisation sauvage. Il rappelait la création en 2024 d'une brigade mobile de gendarmerie à Bugeat.
S'agissant des secours et de la lutte contre les incendies, il notait en 2025 1 055 interventions des sapeurs-pompiers avec un délai d'action de moins de vingt minutes. Il citait des exemples de feux importants en 2026 sur les communes de Saint-Merd-les-Oussines, Peyrols-sur-Vézère et Bonnefond.
L'État a apporté en 2025 aux acteurs locaux du canton 26,2 millions d'euros d'aides sous forme de subventions, représentant 2 517 euros par habitant. Les domaines d'intervention concernaient la voirie, l'eau, la culture et les associations, l'énergie, les équipements des territoires ruraux et le fonctionnement des collectivités territoriales.
La situation économique du canton n'est pas catastrophique comme le laisseraient entendre des voix discordantes. On dénombre ainsi cinquante et une créations d'entreprises en un an et trois mille emplois créés, dont une majorité de temporaires ou de saisonniers. Vincent Berton ne nie cependant pas des problèmes comme celui de la disponibilité pour les entreprises d'une main-d'œuvre rare mais qui existe et dont il conviendrait de développer des mises en relation.
Sur le dossier loup, le préfet note une baisse des prédations : en 2026, trente et une attaques avec soixante et un animaux touchés ; en 2025, cinquante attaques avec deux cent dix animaux touchés. Il y voit les effets des équipements et des moyens de protection mis en œuvre et de la canicule qui a fragilisé la faune sauvage, autre source alimentaire du loup.



Le canton de Millevaches se caractérise par des paysages de prairies, forêts, tourbières et landes.

Dix actions à prioriser

Vincent Berton a défini dix actions prioritaires : le soutien à l'élevage par une sécurisation de la trésorerie des exploitations dégradées par les conséquences de la sécheresse estivale, l'accélération du versement des aides de la PAC, et la protection des troupeaux de la prédation du loup.
La préservation de la ressource en eau passe par des interventions qui porteront sur la régularisation des retenues, le soutien à l'étiage d'EDF Hydro et au financement des travaux de modernisation et d'interconnexion des réseaux.
Le développement de la filière bois s'organisera autour d'une structuration départementale, par une lutte contre les incivilités et les délits, par une protection contre les feux de forêts et la modernisation des outils de production.
L'assistance aux entreprises dans leur besoin de recrutement sera mise en œuvre avec la Task Force Emploi de France Travail.
Les rénovations des centres-bourgs se poursuivront. L'offre de service public de proximité s'accentuera avec le renforcement du réseau des Maisons France Services itinérantes. Les maires bénéficieront d'un soutien dans la lutte contre les habitats illégaux et seront aidés dans l'adaptation au changement climatique.
La lutte contre les violences intrafamiliales, les trafics, les cambriolages se poursuivra. Enfin, les trois intercommunalités seront assistées dans les actions en faveur des mobilités.

Les élus réagissent

Christophe Petit, vice-président du conseil départemental, et Jacqueline Cornelissen, conseillère départementale, tous deux conseillers du canton, remerciaient le préfet de cette invitation, une première sur le terrain. Christophe Petit trouvait cette présentation idyllique et, en tant qu'élu et habitant du canton, ses impressions divergent un peu, notamment sur la réelle difficulté à recruter des salariés qui, en plus, trouvent des obstacles pour se loger. L'accès aux soins n'est toujours pas facile. Enfin, il rappelait que le conseil départemental apportait également des aides sous forme de subventions, en particulier aux collectivités.
Le discours optimiste du préfet tranche face au pessimisme ambiant et la défiance envers ceux qui gouvernent. Mais, dans les faits, rien ne semble vraiment simple sur ce canton et il reste encore beaucoup de travail et de moyens à trouver pour régler toutes les problématiques.

François MONTAGNON (CLP)



Ussel - Les parachutistes ont célébré l'archange saint Michel



Une cérémonie a été organisée au monument aux morts d'Ussel.

Dimanche 4 octobre, l'Union nationale des parachutistes section 190 (UNP 190) de la Corrèze, a réuni ses adhérents ainsi que nombre d'invités pour célébrer la Saint-Michel, patron des parachutistes. La journée a notamment été marquée par la présence du général Vincent Guionie, président national de l'UNP, ainsi que Jean-Pierre Guitard, maire d'Ussel.
Sous la conduite de Jacques Desplanches, président de l'UNP 190 de la Corrèze, la journée a débuté par une messe en l'église Saint-Martin d'Ussel, célébrée à la mémoire des parachutistes disparus. La section adresse ses chaleureux remerciements à monsieur le curé d'Ussel qui a bien voulu célébrer cet office et s'associer à cet hommage.

À l'issue de la messe, les participants, porte-drapeaux et fidèles ont rejoins le monument aux morts de la ville pour assister à la cérémonie commémorative. Après les honneurs, un dépôt de gerbe a permis de rendre hommage aux morts pour la France et aux parachutistes disparus. La journée s'est poursuivie au restaurant La Terrasse des gourmets à Ussel, où les convives ont partagé un excellent repas dans une ambiance particulièrement chaleureuse, souvenirs et anecdotes se sont mêlés aux chants paras ! Une bien belle journée sous le signe de l'archange saint Michel, entre recueillement, souvenirs et camaraderie, qui s'est achevée dans la bonne humeur autour d'une même passion, celle de la famille parachutiste.

Ussel - Louann Herbulot, un champion 100 % gagnant et en or

Samedi dernier avait lieu le Tournoi du « Racing Limoges » au dojo Robert Lecomte de Limoges. Louann Herbulot remporte le tournoi de belle manière en -55kg. Il gagne tous les combats et obtient sa première médaille d'or en benjamin, un résultat encourageant pour la suite de la saison. Dimanche dernier le Comité de la Corrèze de judo organisait un stage sportif départemental benjamin(e)s et minimes à Tulle. Voici les participants du club : Louann Herbulot, Sofiane El Khayi, Hylana Piret, Charlotte Fort, Jade Elise Trémont. Encadrant : Sébastien Fonmartin. Prochain rendez-vous : tournoi national à Ceyrat cadet(te)s et tournoi régional à Coulounieix Chamiers (cadet(te)s) + stages à Ceyrat et Coulouniers Chamiers (3 jours).

Essai gratuit pour une séance découverte : 06.19.92.27.65.



Bravo à Louann pour sa belle performance !

Ussel - L'Élan aux foulées d'Alpespace

Ce dimanche, place aux courses de 10 km sur route pour les sportifs de l'Élan. À Porte de Savoie, Charline Bise remporte le 10 km des Foulées d'Alpespace en 36'28", améliorant son record personnel. Au même moment, à Montluçon, une douzaine d'Élans participaient au Dix des Ducs. Les meilleures performances reviennent à Lubin Flamment et à Virginie Sabeau, tous deux vainqueurs dans leurs catégories. Une autre douzaine participait au 5 km également labélisé FFA.
Voici tous les résultats : 10 km des Ducs, Lubin Flamment 1er JU M 32'48 ; Romain Dutheil 2e ES M 33'22 ; Jérôme Astruc 3e M1 M 34'33 ; Kelian François 2e JU M 34'43 ; Morgan Brothier 3e ES M 35'33 ; Cyrille Bazetoux 2e M3 M 37'47 ; Pascal Dif 5e M1 M 38'03 ; Florentin Roubeix 27e SE M 38'25 ; Julien Constanty 10e M1 M 38'46 , Cédric Contensouzas 8e M2 M 39'44 ; Virginie Sabeau 1re M2 F 41'35 ; Josselin Sanchez 70e SE M 45'00. Sur 5 km : Frédéric Roubeix 3e M4 M 19'51 ; François Pannetier 1er M6 M 20'00 ;



Des foulées endiablées.

Adrien Le Royer 34e SE M 20'04 ; Plat Quentin 38e SE M 21'17 ; Guillaume Barrière 39e SE M 21'22 ; Constance Roudaut 5e JU F 21'45 ; Chastan Steven 44e SE M 21'50 ; Jeanne Charbonneau 9e CA F 22'53 ; Zia Tisserant 10e CA F 22'56 ; Candice Dutheil 9e JU F 23'32 ; Joana Flamment 13e CA F 24'40 ; Corinne Bourgoin 6e M2 F 27'15.

Tennis de table - Le HCTT en lice au Critérium fédéral

Les joueurs du HCTT étaient mobilisés ce week-end à l'occasion du premier tour du Critérium fédéral de tennis de table.
De la Nationale 2 à la Départementale, les représentants du club ont défendu leurs couleurs avec de bons résultats et deux accessions à l'échelon supérieur.
En Nationale 2, à Montauban, Louise Albentoza était engagée dans la catégorie cadettes. Face à une concurrence relevée, elle a su se défendre pour terminer à la 9e place. Ce résultat ne lui permet pas d'assurer son maintien à ce niveau, mais cette compétition constitue une expérience formatrice.
En Prénationale, à Lesparre, Pauline Moyen a pris la 6e place en seniors dames, tandis qu'Isalyne Bral s'est classée 4e en minimes.
La compétition régionale, organisée à Saint-Yrieix-la-Perche, a été marquée par la belle performance de Maude Ollier. En remportant sa compétition, elle décroche la première place et accède ainsi à la Prénationale. En seniors dames, Nadège Lefebvre termine 14e. Chez les juniors, Jules Sauviat se classe 11e, tandis qu'en seniors, Noa Sirieix prend la 7e place et Benjamin Guérin la 9e.
À Allassac, les joueurs engagés en Départementale ont également obtenu plusieurs résultats encourageants. En benjamins D1, Noé Thiburs-Violle remporte la compétition, devant Mathis Escurat, qui termine 3e, et Tiago Roche, 4e. Chez les cadets D1, Keny Carles s'impose également et décroche son accession à l'échelon régional. Swan Carles complète le podium à la 3e place, tandis que Sandjeev Millot termine 4e. En juniors, Eliot Da Silva Roussie se classe 5e. En seniors D1, Guillaume Deces termine 12e, Jean-Luc Roberge 13e et Cédric Morlat 14e. Enfin, en seniors D3, Victor Brulé monte sur le podium avec une 3e place, tandis qu'Alan Kerbrat se classe 5e.
Ce premier tour du Critérium fédéral aura donc permis aux joueurs du HCTT de se mesurer à des adversaires de différents niveaux, avec plusieurs places d'honneur et deux accessions à souligner, celles de Maude Ollier en Prénationale et de Keny Carles au niveau régional.



Louise Albentoza et l'entraineur Robin Leroyer à Montauban en Nationale 2 - © jil

Le week-end prochain, les équipes du HCTT retrouveront les tables pour la troisième journée du championnat. De la Régionale 1 à la Départementale 4, plusieurs rencontres sont au programme.
La Régionale 1 recevra Aiffres 2, tandis que la Régionale 2 accueillera Le Bouscat. La Régionale 3 sera opposée à Couzeix et l'équipe de Prérégionale rencontrera le CABCTT 2. En Départementale, la D2 affrontera Égletons, la D3 jouera contre Égletons 2, et la D4 sera opposée à LAMICOTT 10.
Un nouveau week-end important attend donc les pongistes du HCTT, qui tenteront de confirmer leur engagement et leurs ambitions dans ce championnat.

Ussel en bref

Conseiller numérique
Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, la ville d'Ussel fait évoluer les horaires d'accueil de son dispositif Conseiller numérique. Depuis le 1er septembre, quatre nouveaux créneaux d'accueil en soirée sont proposés : le mardi de 17h à 18h et de 18h à 19h ; le mercredi de 17h à 18h et de 18h à 19h. Ces nouveaux créneaux viennent compléter les permanences déjà existantes (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h). En complément des accompagnements individuels, le Conseiller numérique proposera une nouvelle édition de la Journée des P'tits Tracas du Numérique, le lundi 28 septembre, à l'espace de vie sociale La Civadière de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Entraide et Loisirs
L'association *Entraide et Loisirs* tiendra son assemblée générale le vendredi 16 octobre à 17h à la salle Jean-Ferrat. Tous les adhérents sont concernés par ce rendez-vous annuel où ils peuvent exprimer leur avis, mais aussi les non-adhérents qui souhaitent s'informer avant une éventuelle inscription.

Exposition
Jusqu'au 3 octobre, la galerie *Aigua da Rocha* accueillera les œuvres de Jean-Luc Bouchaud. Les œuvres de Gérard Boulay lui succéderont du 5 au 24 octobre. Le vernissage aura lieu le 5 octobre à partir de 16h.

Cyclotouristes des Monédières
La sortie hebdomadaire du club des cyclotouristes des Monédières aura lieu le samedi 17 octobre au départ d'Ussel à 13h45 (parking du square Henri-Dunant, La Serre Chaumerliac Chirac Liginiac, deuxième carrefour de la D20 et la D20E face à la route qui vient de Sérandon, Manzagol digue de Yeux, pont de Pellachal, Baratout Saint-Angel, moulin de Chassagnac, Ussel : 68 km). Renseignements : 06.84.72.91.69 ou https://cyclomonedieres.usselwixsite.com/ct-monediers

Concours de belote
Entraide et Loisirs Ussel organise un concours de belote par équipe le dimanche 18 octobre, à 14 h, à la salle polyvalente de Saint-Dezery. Premier lot : 2 x 50 € en bons d'achat. Un lot pour chaque participant. Bourriche. Buvette et gâteaux. Inscription sur place : 18 €

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LA VIE CORRÉZIENNE

DOSSIER SPÉCIAL La Vie Corrézienne

Une retraite sereine et équilibrée



FAMILLE
SPORT & SANTÉ
AUTONOMIE
HABITAT & SÉCURITÉ

Les Sourires de Louloute
Christel Joseph
06 52 49 07 61
AIDE À LA PERSONNE | ACCOMPAGNEMENT
AIDE ADMINISTRATIVE
contact@lessouriresdelouloute.fr
3Ter rue des Pénitents I ALLASSAC

Nouveau cabinet orthopédie
N'ORTHO
26 avenue du 18-Juin-1940 - BRIVE
06 32 91 21 06
www.northo-brive.fr

Ô LUNETTES
AURORE DUMOND ∞ VOTRE OPTICIENNE
JOURNÉES DE LA VISION
Et si vous faisiez le point sur votre vue ?
Bilan visuel GRATUIT chez Ô Lunettes
05 55 98 52 86
Galerie Intermarché Pompadour
Du mardi au samedi

Sport - À 91 ans, Mady Rebuisson surnage

GIMEL-LES-CASCADES - Depuis ses bassins corréziens jusqu'aux championnats d'Europe à Turin, Mady Rebuisson accumule les médailles et records de France. Après ses premières longueurs à la piscine de Brive, elle est désormais décidée à grimper sur tous les podiums possibles.



Plus de soixante récompenses décorent l'armoire à trophée de Mady Rebuisson.

Michael Phelps peut aller se rhabiller. À *La Vie corrézienne*, nous sommes prêts à parier que le nageur américain aux vingt-huit médailles olympiques possède une armoire bien moins remplie que celle de Mady Rebuisson, installée à Gimel-les-Cascades. Dans un coin de son salon, la championne expose fièrement son palmarès : quinze diplômes, vingt médailles d'or, onze d'argent, cinq de bronze et vingt-cinq coupes.
Assise sur son canapé, elle feuillette ses portevues, remplis de souvenirs d'une carrière aussi riche que tardive. Car celle-ci n'a véritablement débuté qu'à soixante ans ! Née à Brive le 12 janvier 1935, Mady Rebuisson fait ses premières longueurs à la piscine de la SNCF. « Je profitais également de nos vacances à l'océan pour nager », se remémore la nonagénaire.

Des débuts officiels lors de la fête de l'eau de Tulle

Lorsque son mari est muté à Gimel-les-Cascades, elle s'installe dans ce petit bourg dépourvu d'infrastructures pour poursuivre sa passion. Mais la Corrézienne n'est pas du genre à se laisser décourager. À l'image de sa future carrière sportive, elle fait preuve d'une détermination sans faille pour décrocher son permis de conduire à cinquante ans. Il lui faudra tout de même sept tentatives pour y parvenir. Une obstination qui en dit déjà long sur la championne qu'elle deviendra.
Permis en poche, elle prend régulièrement la route de Tulle pour retrouver les bassins. Au fil des années, elle devient une figure familière de la piscine tulliste. Un jour, un maître-nageur l'interpelle et lui propose de participer à la Fête de l'eau. À soixante ans, Mady Rebuisson voit alors sa vie prendre un nouveau virage. Pour sa première participation, elle parcourt déjà 5 100 mètres avant qu'un secouriste ne lui demande d'interrompre son effort. Non pas parce que la Briviste est en difficulté, mais parce qu'une nageuse bien plus jeune vient de faire un malaise !
L'année suivante, elle remet ça et avale près de 6 850 mètres. À soixante-cinq ans, elle tient même sept heures dans l'eau et parcourt 7 500 mètres. Des performances qui lui permettent de décrocher ses premières breloques. Le goût du podium ne fait que commencer.

> *« Je sens quand même que je suis plutôt vive pour mon âge »*

Après une pause forcée par la fermeture de la piscine de Tulle, Mady Rebuisson retrouve rapidement les bassins, cette fois du côté d'Égletons, au sein du club des *Rascasses*. « Monter sur les podiums me manquait trop ! » La moisson reprend de plus belle. Elle participe à cinq compétitions à Saint-Martin-la-Méanne et en repart avec cinq coupes. Sur les conseils d'une amie, elle tente ensuite sa chance à Guéret pour se qualifier aux championnats de France masters, à quatre-vingts ans tout pile. Là encore, elle fait mouche.

Une moisson de médailles européennes à Turin

À Rennes, elle découvre alors des infrastructures d'une tout autre dimension. « C'est la première fois que je voyais une piscine de 50 mètres de long. Je me suis demandé ce que je faisais ici », sourit-elle. Le ventre noué sur le plongeoir, elle retrouve rapidement ses moyens une fois dans l'eau et décroche trois médailles d'argent sur 50, 100 et 200 mètres. Au fil des compétitions, elle affine sa technique : elle allonge davantage ses bras et resserre ses jambes. Des ajustements qui lui permettent de grappiller de précieuses secondes et d'accumuler les titres. Comme à Nîmes, il y a deux ans, lors de sa dernière compétition nationale. Elle s'impose sur 100 et 200 mètres et, cerise sur le gâteau, décroche le record de France dans la catégorie des 90-95 ans.
Mais ses souvenirs les plus marquants restent sans doute ses titres européens remportés à Turin, en 2019. « Nous avons passé trois jours à la piscine, c'était formidable ! Je voulais représenter la France de la meilleure des manières. » Mission accomplie. Mady Rebuisson monte cinq fois sur le podium : trois fois sur la plus haute marche et deux fois avec une médaille d'argent autour du cou. Des moments hors du temps pour cette super mamie, qui consacre aujourd'hui une bonne partie de ses journées à préparer le dîner, lire *France Loisirs* ou encore remplir ses grilles de mots croisés. Mais Mady Rebuisson a toujours du ressort. Lorsque le téléphone sonne, elle marque un court temps d'arrêt, comme pour vérifier si l'appareil ne va pas raccrocher tout seul, avant de bondir de son canapé pour répondre. Et sans le moindre grincement ! « Je sens quand même que je suis plutôt vive pour mon âge. Ma vie n'a pas changé après toutes ces années. »
La championne continue d'ailleurs de se rendre chaque semaine à l'entraînement, chez les *Rascasses* d'Égletons, pour une séance d'une heure et demie. Elle enchaîne les longueurs aux côtés des plus jeunes licenciés du club. « Ils m'appellent « la mama », rigole-t-elle. Ils m'encouragent à fond pendant mes compétitions, et inversement. »
Ils devraient d'ailleurs être nombreux à venir la soutenir à domicile, le 31 octobre prochain. Mady Rebuisson est plus motivée que jamais à ajouter une 26e coupe dans son armoire.

Jules ROMAN

COUP DE ♥ LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



CE QUI NOUS UNIT

Françoise Bourdin
RÉCAMIER

■ À Versailles, dans sa belle maison qu'elle partage désormais avec son second mari, Agathe tente de maintenir l'équilibre délicat d'une famille recomposée. Entre ses trois grands enfants — Laurent, Juliette et David —, la petite dernière, Roxane, et Hubert, son mari, chacun cherche sa place, son rôle, son espace vital. Mais l'harmonie familiale est fragile. Hubert, chirurgien talentueux autant qu'autoritaire, supporte mal que le clan formé par Agathe et ses enfants lui résiste. Laurent, également chirurgien, étouffe sous l'influence de ce beau-père qu'il n'a jamais tout à fait accepté. Juliette se bat pour lancer son cabinet de kinésithérapie malgré les difficultés. David, encore en quête de lui-même, oscille entre doutes professionnels et amours chaotiques. Et Roxane, trop protégée par ses parents, grandit en observant, sans toujours les comprendre, les tensions qui secouent la maison.
À cette famille déjà complexe s'ajoute Victor, l'ex-mari d'Agathe, père aimant mais intrusif. Chacune de ses apparitions réveille blessures anciennes, rivalités d'hommes et loyautés contradictoires.



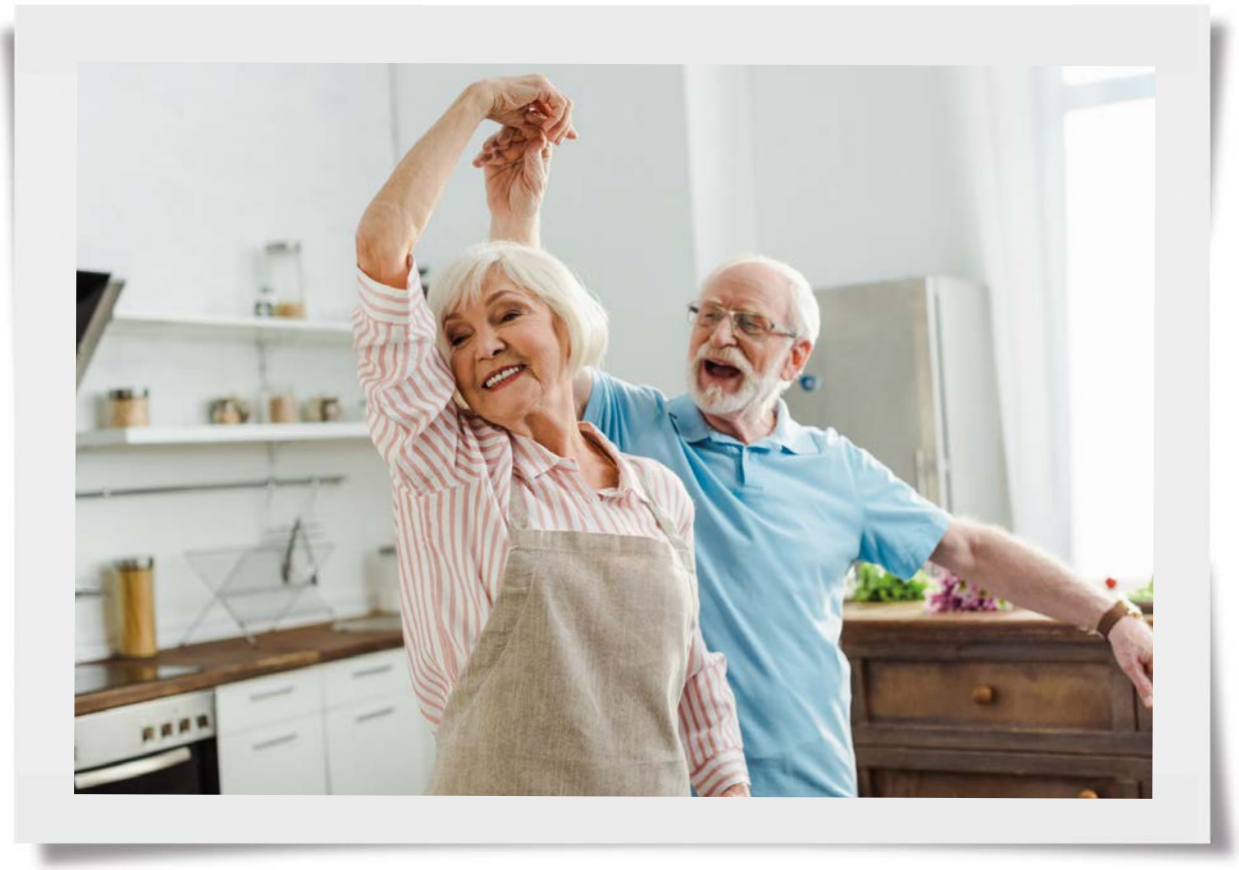
ACCIDENT(S)

Sophie Loubière
BELFOND

■ Après une collision qui a failli lui coûter la vie, l'autrice de romans noirs Cécile Varennes voit son monde se fracturer une nouvelle fois lorsque la voiture de son père est retrouvée calcinée au fond d'un bois, près de Nevers. L'enquête conclut à un accident. Cependant, une valise cachée dans la maison du défunt raconte une autre histoire. À l'intérieur, des coupures de presse faisant mention de disparitions et de meurtres survenus le long de la nationale 7. La même route où ont péri la mère et le petit frère de Cécile, trente ans plus tôt. Ce que son père traquait, elle l'ignore. Mais ce sera le moteur de son prochain polar. Désormais incapable de tenir un volant, la romancière fait appel à Tristan Frato, un ancien photoreporter devenu journaliste dans la Nièvre, pour arpenter les 996 kilomètres de la route bleue. Un homme dont le passé pourrait bien télescoper le présent de la « reine du crime ».

Proximité-
Conseil-Écoute
24 h/24 et 7 j/7
POMPES FUNÈBRES
SOULIER
Une famille au service des familles depuis 4 générations
05.55.24.23.14
SERVICES FUNÉRAIRES
PRÉVOYANCE OBSÈQUES
DÉPÔT DE VOLONTÉS
FUNÉRAIRES
Funérarium
32 bis avenue Émile-Zola - BRIVE
Centre funéraire
Rue Louis-Taurisson - BRIVE
Espace funéraire
Rue E.-Freyssinet - MALEMORT
www. pfsoulier.fr

TÉLÉSURVEILLANCE



PAS BESOIN DE S'ALARMER

VOTRE DOMICILE EST PROTÉGÉ

AVEC MA PROTECTION MAISON, BÉNÉFICIEZ D'UN SYSTÈME DE TÉLÉSURVEILLANCE CONNECTÉ 24H/24 POUR VOUS PROTÉGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES, LES AGRESSIONS, LES INTRUSIONS ET LES INCENDIES.

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ LE

0 800 400 222 Service & appel gratuits

OU

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

CENTRE FRANCE

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France. Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit - Siège social : 1, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex 9. Siren 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand - Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 162. Découvrez notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance ou sur demande dans une agence. Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection – Groupe Crédit Agricole. SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Crédit Photo Istock.

Intelligence artificielle - Un atout pour vieillir sereinement

TECHNOLOGIES - L'IA, ce n'est pas que pour les geeks, les jeunes et les actifs. Les seniors aussi s'y mettent. Et ils ont de quoi y trouver leur compte, après s'être familiarisés avec cet outil qui se répand dans toute la société.

Associer IA et seniors peut, à première vue, ne pas aller de soi. Pourtant, les seniors s'emparent peu à peu de l'intelligence artificielle, d'autant plus si celle-ci leur offre des services propres à leur génération.



Les Chatbots, un moyen de rompre l'isolement - © STBSTD/AdobeStock

C'est ainsi que sur le plan de la santé, l'IA, dans sa version embarquée*, peut aider les seniors à rester plus longtemps autonomes ou à préserver leur confort de vie.

Par exemple, les montres connectées peuvent leur proposer un suivi de santé, en mesurant le rythme cardiaque afin de détecter d'éventuelles anomalies, en analysant la qualité du sommeil, en surveillant le taux d'oxygène dans le sang ou la tension artérielle… Ce suivi de santé ne dispense évidemment pas de l'avis d'un médecin.

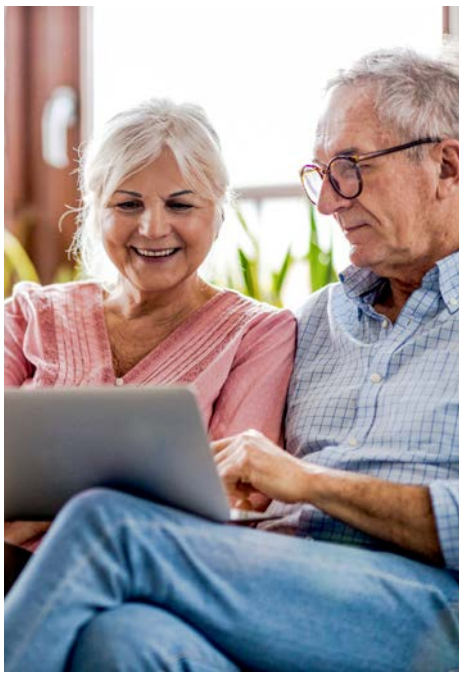
Pour les seniors vivant seuls à leur domicile, ces montres peuvent identifier une chute brutale et envoyer une alerte automatique aux proches ou aux secours. Des capteurs fixes installés dans le logement peuvent eux aussi détecter une chute en analysant les déplacements de la personne.

Quant aux appareils auditifs de dernière génération, ils intègrent l'IA afin de restituer un environnement sonore le plus naturel possible.

L'IA générative, pour se simplifier la vie

Mais quand on parle IA, beaucoup pensent d'abord à l'IA générative**. Et là aussi, dans le quotidien, l'intelligence artificielle ne manque pas d'atouts pour séduire les seniors.

Commençons par la paperasse. Rédiger un courrier, comprendre un document abscons ou encore préparer un rendez-vous passent désormais comme une lettre à la poste, avec une IA générative disponible en ligne (comme ChatGPT, Gemini, Claude, parmi les plus connues). Attention toutefois, il est impératif de toujours relire le document généré par l'IA (celle-ci n'est pas infaillible), et de ne jamais lui transmettre de données personnelles.



De plus en plus de seniors se sentent à l'aise avec les nouvelles technologies - © piksels-tock - stock.adobe.com - feliks szewczyk

Après l'effort, le réconfort. Que cuisiner ce soir avec ce qu'il reste dans le frigo ? Pourquoi ne pas demander à l'IA une recette prenant en compte vos restes ? Préparer un voyage, apprendre à utiliser un appareil, choisir une sortie culturelle…, les possibilités qu'offre l'intelligence artificielle sont nombreuses et variées mais, rappelons le, elles ne dispensent pas de vérifier la fiabilité de la réponse, particulièrement sur les sujets sensibles (santé, droits, argent…)

Rompre la solitude avec les chatbots

Pour terminer, un mot sur les chatbots, ou agents conversationnels. Ils permettent à un senior vivant seul et ayant peu de contacts humains de rompre la solitude en dialoguant avec une intelligence artificielle qui simule une conversation naturelle.

Là encore, l'IA doit être utilisée en toute connaissance de cause, en restant toujours maître de ses demandes et de ses choix.

APEI-Actualités
GRÉGORY GASTÉ

** L'intelligence artificielle embarquée intègre des algorithmes au sein d'un objet (capteurs, prothèses, voitures, etc.).*

*** L'intelligence artificielle générative est capable de créer des textes, des images, des vidéos, etc., à partir de consignes données par l'utilisateur.*



Résidence - Les Lucioles, mixité sociale et intergénérationnelle

TULLE - Après avoir connu deux années de difficultés et d'incertitudes, la gestion de la « Résidence Les Lucioles » a été confiée à l'association des PEP 19 en octobre 2025. Un an après la reprise, nous avons fait le point avec Patrice Noirant, directeur général de l'association.

Les responsables des PEP 19, conseil d'administration et direction, s'étaient donnés une année pour « prendre la mesure de l'établissement et faire des propositions » pour élaborer un projet conforme à la philosophie et aux valeurs centenaires des PEP.



Une résidence de cinquante appartements - © YC

Multigénérationnel et inclusif

En premier lieu, le directeur rappelle que « la résidence *Les Lucioles,* même si elle s'adresse en priorité à un public de personnes âgées, n'a pas le statut de résidence seniors ». Les résidents sont locataires et ont accès, s'ils le souhaitent, à des services (restauration midi et soir, navette de bus, etc.) et activités communes. Pour devenir « bien plus qu'un lieu d'hébergement », la vie sociale est un objectif prioritaire de l'établissement.



Un lieu de vie pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap - © YC

La dimension multi générationnelle est déjà une réalité grâce à un partenariat avec le Centre Hospitalier qui loue cinq appartements et permet d'accueillir, jusqu'à fin 2026, une dizaine d'internes en médecine. Ils seront remplacés durablement début 2027 par les quinze résidents du foyer d'hébergement du Moulin du soleil ce qui favorisera le développement du côté inclusif et la mixité du projet.

2026, année transition

Les Lucioles comptent cinquante appartements qui accueillent actuellement quarante locataires et devraient afficher complet en mars 2027. Après une année 2026 de transition, l'équilibre sera alors atteint pour mettre en place la mutualisation des services et atteindre les objectifs humanistes de l'association.

Yves COSTE (CLP)

Les PEP en Corrèze : 500 salariés (270 sur le territoire de l'agglomération tulliste) dont un tiers de travailleurs en situation de handicap. lespep19.org et 05.55.20.01.41.

Publireportage

Marbrerie - Cyrille Borro développe son entreprise en Haute-Corrèze

Originaire du Puy-de-Dôme et plus précisément de Châteaugay (entre Riom et Clermont-Ferrand), Cyrille Borro est issu d'une famille d'entrepreneurs spécialisés en monuments funéraires depuis 1977.
« Après quelques mois de travail avec mon père dans la marbrerie, j'ai décidé de reprendre l'entreprise », confie-t-il. C'était il y a vingt-deux ans.
Mais comment passe-t-on du Puy-de-Dôme à la Corrèze ? « Mon père s'est implanté en 1998 à Ussel avec la collaboration de pompes funèbres, puis on s'est installé à Bugeat en 2016. »

Une famille d'entrepreneurs expérimentés

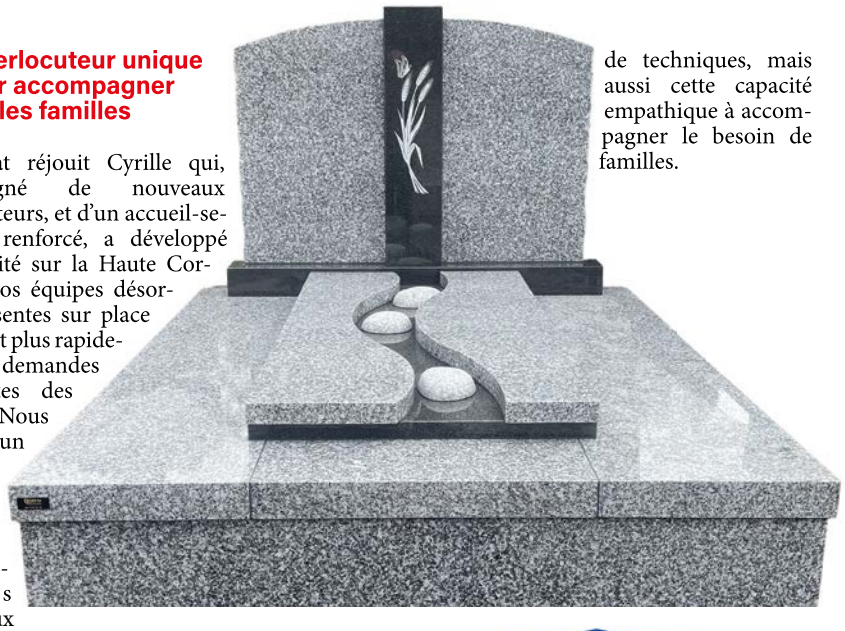
Dans l'entreprenariat, la transmission d'entreprise est toujours un moment critique et subtil. On dit qu'une reprise réussie a lieu lorsque le cédant choisit le repreneur. Et ce fut le cas pour Cyrille Borro qui a repris depuis deux ans l'entreprise de monuments funéraires de Jean-Noël Mazeyrie. « Nous nous connaissons depuis longtemps, et nous partageons les mêmes valeurs », explique Cyrille.



- Monuments funéraires
- Caveaux traditionnels ou préfabriqués
- Rénovation, entretien, etc.
- Conseils et projets personnalisés

Un interlocuteur unique pour accompagner les familles

Ce rachat réjouit Cyrille qui, accompagné de nouveaux collaborateurs, et d'un accueil-secrétariat renforcé, a développé son activité sur la Haute Corrèze. « Nos équipes désormais présentes sur place répondent plus rapidement aux demandes et attentes des clients. Nous avons un objectif : le travail de qualité autour des monuments et caveaux funéraires. Nous réalisons le nettoyage, réparons les tombes endommagées et proposons gravures et articles funéraires. Nous réalisons l'aménagement d'espaces cinéraires pour les communes. » Autrement dit, un interlocuteur unique pour s'y retrouver dans ce secteur parfois complexe qui requiert certes beaucoup de connaissances et de techniques, mais aussi cette capacité empathique à accompagner le besoin de familles.



Marbrerie Haute-Corrèze Mazeyrie
Monuments funéraires

48 rue Nationale - BUGEAT
05.55.72.39.06
marbrerie-haute-correze.fr

Seniors - L'âge n'est pas une fatalité, bien au contraire

BIEN VIEILLIR - Si « on a l'âge de ses artères », comme le rappelle le dicton, l'âge que l'on a dans sa tête est celui que l'on se donne. Et vieillir tout en restant dynamique, c'est tout à fait possible, et même conseillé.

« La vieillesse est un naufrage », écrivait le général de Gaulle. Elle serait synonyme, pour beaucoup, d'un déclin inéluctable qui verrait la personne avançant dans l'âge perdre peu à peu ses facultés physiques et mentales. Loin d'être un épanouissement, elle serait un dépérissement.

Lutter contre les idées reçues

« Avec l'âge, mon corps s'échappe », « Perdre la mémoire, une fatalité ? », « Le sport, c'est plus de mon âge… », « Vieillir, c'est grossir ? », « Condamné à mal dormir quand on vieillit ? », « Voir flou et mal entendre, c'est normal ? », « Le sexe, c'est plus le pied ! », ou encore « Anxiété, idées noires, moral en berne… c'est la crise (de la cinquantaine) ! » : autant d'idées reçues que le professeur Bertrand Fougère démonte méthodiquement dans son livre *L'âge, c'est dans la tête*, chapitre après chapitre.
Chef du pôle vieillissement du CHRU de Tours et professeur de gériatrie à la faculté de médecine de Tours, Bertrand Fougère montre dans son recueil, paru aux éditions Vuibert, que loin d'être une fatalité, vieillir est au contraire une opportunité.
« Vieillir n'est ni une fatalité, ni une maladie mais une étape de la vie que l'on peut préparer, apprivoiser et souvent embellir », résume Bertrand Fougère sur le site Internet de son éditeur. À condition de savoir s'adapter.

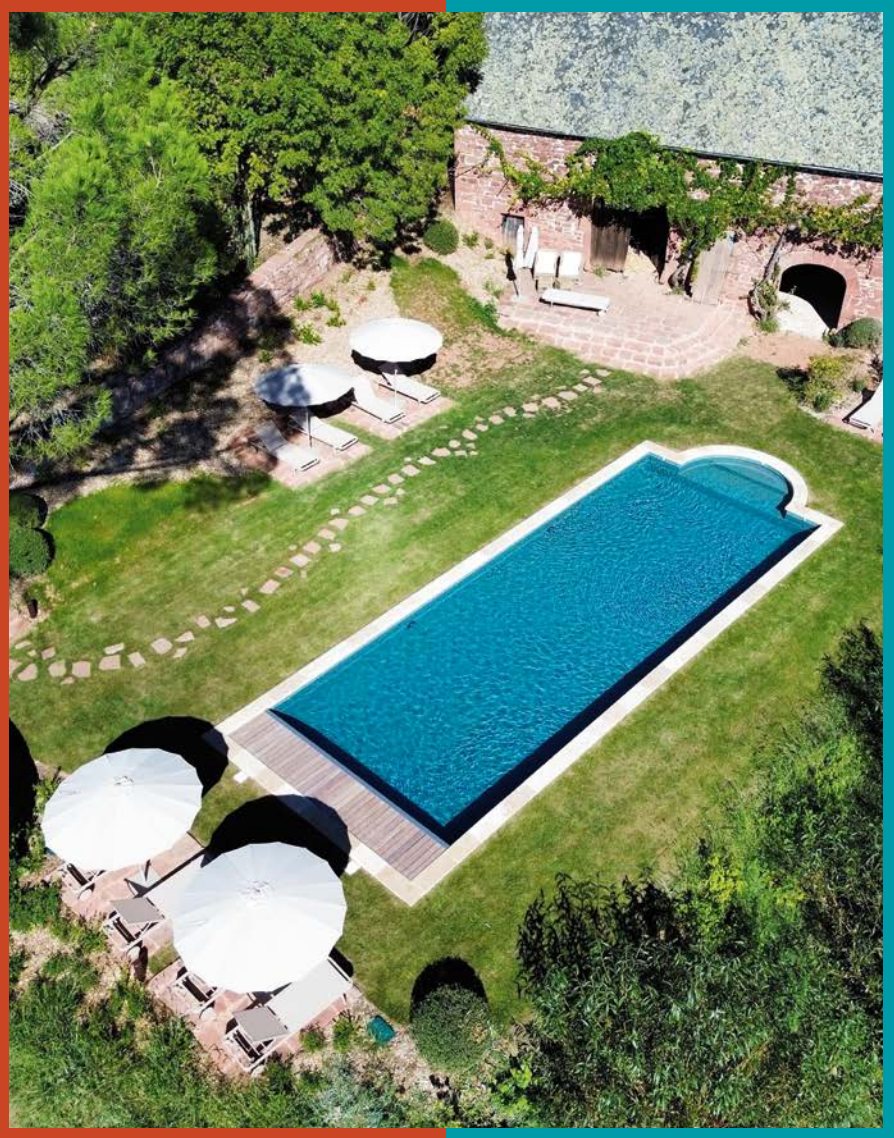
Ni une fatalité, ni une maladie

Car bien vieillir, ce n'est pas lutter contre le vieillissement, encore moins retrouver à tout prix sa jeunesse perdue, mais faire avec. Par exemple, il ne s'agit pas de renoncer au sport, mais d'adapter sa pratique sportive à ses capacités physiques qui ne sont plus celles de ses vingt ans. Ce n'est pas l'âge qui fait le vieillissement, mais l'inactivité, que l'on justifie en se disant : « Ce n'est plus de mon âge ».
Relations sociales, projets, activités de toutes sortes…, pour peu – rappelons le – qu'ils soient ajustés à son âge, permettent de ne pas subir sa vieillesse, mais de la modeler selon ses envies. D'autant que les seniors disposent d'un avantage que n'ont pas les actifs : ils ont du temps à profusion. Alors plutôt que de voir dans la vieillesse la dernière ligne droite de toute vie humaine, mieux vaut la voir comme le champs des possibles où l'on pourra faire (presque) tout ce qu'on ne pouvait pas faire lorsqu'on manquait de temps. Le privilège de l'âge.

APEI-Actualités
Grégory GASTÉ



À tout âge il y a moyen de faire du sport et de s'entretenir - © Kay Abrahams/peopleimages.com - www.peopleimages.com - Yuri Arcurs



Le cadre de la loi - Cumul emploi-retraite, attention les règles changent au 1er janvier 2027

EMPLOI - L'an passé en France, le taux d'emploi de seniors (55-64 ans) atteignait 61,7 %, ce qui en fait une catégorie franchement dynamique mais aussi plus sensible au risque de chômage de longue durée. Pour favoriser l'emploi des seniors, la loi s'est adaptée sur le plan de la validation des acquis de l'expérience et des aménagements de fin de carrière. Mais une fois la retraite arrivée, quelles sont les règles si je veux cumuler ma retraite et un emploi ?

La retraite n'est pas toujours synonyme de farniente et de jardinage. Nombreux sont en effet ceux qui, par goût ou par nécessité, continuent à travailler une fois leur départ en retraite validé. Un cas de figure prévu par la loi, dont les règles vont changer au 1er janvie 2027.

Les règles du cumul emploi-retraite

Travailler tout en percevant sa pension de retraite obéit aujourd'hui à un cadre strict qui connaîtra une profonde transformation au 1er janvier 2027. Aujourd'hui, la possibilité de cumuler une retraite avec des revenus d'activité dépend du respect de certaines conditions de départ :

Le cumul intégral : il est accessible aux personnes ayant atteint l'âge légal et bénéficiant du taux plein, sous réserve d'avoir liquidé l'ensemble de leurs pensions de retraite et respecté la rupture du contrat de travail. Ce dispositif permet de cumuler emploi et retraite sans aucune limitation de plafond. De plus, depuis 2023, l'exercice d'une activité dans ce cadre permet de constituer de nouveaux droits à retraite (plafonnés à 5 % du PASS).

Le cumul plafonné : il s'applique aux retraités qui ne remplissent pas les conditions du cumul intégral (départ sans le taux plein ou critères non validés). Les revenus d'activité sont alors encadrés : ils ne doivent pas dépasser 1,6 fois le Smic ou la moyenne des salaires des trois derniers mois (en retenant le montant le plus favorable). En cas de dépassement, la pension de retraite subit une réduction.

Pour toutes les retraites prenant effet à compter du 1er janvier 2027 (les retraités ayant liquidé leurs droits avant cette date conservant le régime antérieur), la logique change. La distinction entre cumul intégral et plafonné s'efface au profit d'un système articulé autour de tranches d'âge :

Avant l'âge minimum légal : tout revenu d'activité entraîne la déduction totale de la pension dès le premier euro perçu, sans possibilité de se constituer de nouveaux droits.

Entre l'âge minimum légal et soixante-sept ans : un seuil de cumul est instauré à sept mille euros bruts par an (sous réserve de la parution du décret d'application). Si ce plafond est dépassé, la pension est diminuée de 50 % du montant du dépassement. Cette tranche ne permet pas non plus d'acquérir de nouveaux droits.

À partir de soixante-sept ans : le cumul intégral sans plafond est pleinement rétabli et ouvre à nouveau le droit à l'acquisition de nouveaux droits à retraite.

Travail des seniors, la France au 17e rang européen

Plus l'espérance de vie en bonne santé s'allonge, plus le monde du travail compte de seniors en activité. Avec un taux d'emploi des seniors (55-64 ans) s'établissant à 61,7 % contre 83 % pour les 25-54 ans (selon l'Insee), ce sont eux les plus nombreux dans les entreprises. Un taux d'emploi en progression régulière, tout à la fois boosté par les réformes des retraites et le vieillissement des générations plus diplômées. Et ce, même s'il chute inexorablement dès soixante ans

Le taux de chômage des 55-64 ans s'établit autour de 5,2 % (inférieur à la moyenne de la population active totale), mais ils restent plus exposés au chômage de longue durée. Il fallait envisager de faire quelque chose pour extirper la France de la dix-septième place à laquelle elle reste coincée au classement européen en matière d'emploi des seniors.

C'est précisément ce qu'a changé la loi n° 2025-989 du 24 octobre 2025, entrée en vigueur le 26 octobre 2025 afin de favoriser l'emploi, le maintien dans l'emploi et l'aménagement des fins de carrière des salariés expérimentés. D'abord, grâce au contrat de valorisation de l'expérience (CVE), un CDI expérimental (jusqu'en 2030) destiné aux demandeurs d'emploi de soixante ans et plus (ou dès cinquante-sept ans par accord de branche) inscrits depuis au moins six mois et ne bénéficiant pas d'une retraite à taux plein.

Permettre aux salariés de se former à un nouveau métier

Un entretien de parcours professionnel est par ailleurs devenu obligatoire à quarante-cinq ans pour anticiper l'usure professionnelle et l'évolution des compétences. S'y ajoute un entretien de fin de carrière avant soixante ans. Les entreprises et groupes de plus de trois cents salariés ont l'obligation de négocier tous les trois à quatre ans sur l'emploi des seniors.

L'aménagement de la fin de carrière et la retraite progressive sont aussi confortés : le dispositif de retraite progressive est accessible à partir de soixante ans pour une réduction du temps de travail entre 40 % et 80 %, et la loi renforce les obligations de justification des employeurs en cas de refus.

La possibilité de financer un temps partiel de fin de carrière via un fractionnement mensuel de l'indemnité de départ à la retraite est également mise en place.

Ça va faire du bruit !

Krys™ AUDITION



Bilan auditif sans engament(1)
Valable dans le magasin Krys Audition de Malemort

100€ de remise(2) sur une paire d'aides auditives
Valable jusqu'au 31/03/2027 dans le magasin Krys Audition de Malemort

Bouchons d'oreilles(3) à retirer en magasin
Valable dans le magasin Krys Audition de Malemort

La confiance vous va si bien

(1) Conformément à l'arrêté du 14 novembre 2018, le bilan auditif réalisé par votre audioprothésiste n'est pas un examen médical. (2)Jusqu'au 30/01/2027 inclus, bénéficiez d'une remise immédiate de 100€ pour l'achat simultané de 2 aides auditives pour les deux oreilles. Remise appliquée en caisse sur le prix de vente TTC affiché de vos aides auditives. Offre valable dans le magasin Krys Audition de Saint-Orens-de-Gameville. Offre non valable sur une première aide auditive bénéficiant d'un tarif spécial au titre du forfait 100% santé / Classe A et non cumulable avec tout autre forfait, promotion ou avantages en cours. La différence entre le montant de vos aides auditives et la remise proposée par votre audioprothésiste ne pourra faire l'objet d'un remboursement. (3) 1 paire de bouchons d'oreilles d'une valeur de 2€ TTC remise sans obligation d'achat et dans la limite des stocks disponibles. Les aides auditives sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Consultez un professionnel de santé spécialisé. Crédit photo : Matthieu Dortomb. Octobre 2026. KGS RCS VERSAILLES 421 390 188. Les Hédauves, Avenue de Paris 78550 Bazainville.

Krys™ AUDITION

KRYS AUDITION MALEMORT
4 Parc Commercial du Moulin - Téléphone : 05 55 18 70 28

Bien entendre - Les nouvelles technologies au service de l'audition

AUDITION - Bluetooth, intelligence artificielle, applications mobiles... Avec les nouvelles technologies, les appareils auditifs entrent dans une nouvelle ère. Ils ne se contentent plus d'améliorer l'audition des seniors, ils leur proposent des fonctionnalités qui leur simplifient la vie.

Qu'il semble bien loin le temps du sonotone qui se contentait seulement d'amplifier les sons ! Aujourd'hui, les appareils auditifs de dernière génération sont des concentrés de technologie qui tiennent dans le creux de l'oreille.
Tout appareil auditif doit ses performances pour l'essentiel à sa puce auditive. Dotées d'intelligence artificielle (IA), celles de dernière génération permettent une écoute « naturelle », avec un son précis qui permet de bien distinguer les paroles de l'environnement sonore, qu'il soit bruyant ou que les interlocuteurs se trouvent à côté ou derrière soi.

Des fonctionnalités qui simplifient la vie

Mais les appareils auditifs high tech ne se contentent pas seulement de rendre à leurs porteurs une excellente audition : ils leur simplifient la vie.
Le Bluetooth de nouvelle génération met ainsi en relation les appareils auditifs avec un smartphone ou une télévision. La personne appareillée peut donc recevoir des appels téléphoniques et des notifications directement dans ses audioprothèses, écouter la télévision ou de la musique sans avoir à mettre un casque.
Des applications mobiles dédiées aident d'ailleurs à piloter ses appareils auditifs depuis son smartphone. Elles permettent notamment d'ajuster le volume sonore de ses audioprothèses, de consulter le manuel d'utilisation, ou encore de voir où en est la charge des batteries.
Les batteries justement… Avec une autonomie générale moyenne de vingt-quatre heures et une recharge rapide, elles tendent à remplacer les piles jetables. Et les chargeurs de ces batteries sont à l'avenant : compacts et faciles à transporter.

Des audioprothèses invisibles

Autre nouvelle technologie au service de l'audition : l'appareil auditif intra-auriculaire, sorte de coque moulée sur mesure pour s'adapter parfaitement à l'oreille.
Ainsi, son installation dans le conduit auditif le rend invisible. Mais attention, réservé à des personnes souffrant d'une perte auditive légère ou moyenne, il doit être nettoyé avec soin car il peut entrer en contact avec le cérumen et l'humidité du conduit auditif. De même, sa batterie doit être fréquemment rechargée, le revers de sa petite taille.

APEI-Actualités - Grégory GASTÉ



La technologie permet d'allier performances et discrétion de l'appareillage - © Theron/peopleimages.com/AdobeStock

ÉCOUTER VOIR MOBILE
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

VOTRE SANTÉ VISUELLE ET AUDITIVE OÙ QUE VOUS SOYEZ

Service dédié aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage ou aux professionnels de santé qui les accompagnent.



Ne programmez plus votre déplacement, programmez plutôt notre venue

Service à domicile en Santé Auditive, Visuelle & Basse Vision

TÉL : 05 55 32 02 10
ecoutervoir.mobile@vyv3-cda.fr

Un service proposé par votre magasin **Écouter Voir Brive Centre** dans un rayon de 30 km autour de Brive-la-Gaillarde

ecoutervoir.fr/mobile

Bien voir - Les lunettes clignent de l'œil vers les seniors

VISION - En matière de lunettes, pourquoi faudrait-il choisir entre correction et tendance ? La performance n'exclut en rien la fantaisie. Et les seniors l'ont bien compris !

Voilà des personnes d'un certain âge, certes, mais loin d'être d'un âge certain. Même si parfois leur forme physique n'est plus ce qu'elle était (quoique de nombreux seniors s'entretiennent remarquablement), ils ont souvent un mental fort, un esprit curieux, une volonté de fer et un appétit de sortir et s'amuser que leurs loisirs leur laissent le temps de satisfaire. Sans oublier un souci de leur apparence de plus en plus affirmé.
Déplacements, tourisme et visites, cinéma, lecture, théâtre et même télévision… une bonne vue, une protection sérieuse et une surveillance régulière des yeux leur sont devenues indispensables pour profiter au mieux des différents programmes souriants qu'ils se concoctent.

Pallier les risques

On sait qu'à partir de 60 ans, le vieillissement des yeux s'accentue. Il peut être accru par le mode de vie (beaucoup de temps passé devant les écrans, lecture mal éclairée, un environnement de vent ou de froid lors des sorties, des problèmes de santé tel que le diabète…). De toute façon, symptômes ou pas, une visite annuelle chez l'ophtalmologiste s'impose. Il évaluera l'état de votre vue, la tension de l'œil et les risques de cataracte, glaucome ou macula, aux effets très handicapants.

Se faire plaisir

Qu'ils portent des lunettes depuis longtemps, ou doivent petit à petit s'en équiper pour les visions de loin, de près ou progressive, les seniors d'aujourd'hui ne choisissent plus des montures classiques ou sobres.
Ils optent pour des modèles colorés, personnalisés et adaptés à leurs goûts comme à leurs pratiques culturelles ou sportives, et même pour certain(e)s à leurs tenues ! Ils prisent beaucoup les solaires correcteurs qui, en plus de protéger leurs yeux fragilisés, offrent au visage une allure rajeunie et une fantaisie bienvenue.



Les lunettes, au delà de leur fonction première, peuvent aussi être des accessoires de mode - © Eric Alibert

APEI-Actualités - Laurence DELSAUT

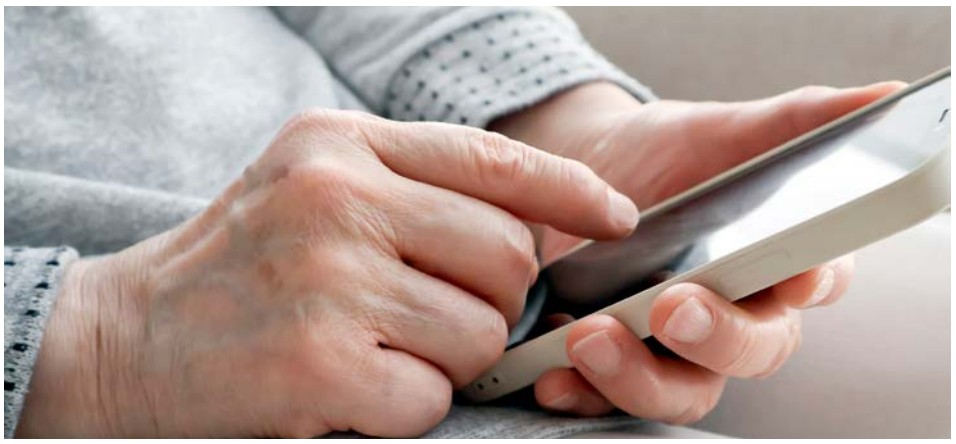
Sécurité - Arnaques par SMS et téléphone : comment protéger les seniors ?

GARE AUX ARNAQUES - Les personnes de 60 ans et plus sont les cibles privilégiées des escrocs par téléphone et SMS. Voici comment reconnaître ces tentatives et les bons réflexes pour s'en prémunir.

Les arnaques par téléphone et SMS touchent des millions de personnes chaque année en France. Selon la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), les personnes âgées de soixante ans et plus figurent parmi les victimes les plus fréquentes. Plusieurs raisons expliquent ce ciblage, et les connaître est déjà un premier moyen de se défendre.

Les seniors particulièrement visés

Les seniors sont ciblés, en priorité, pour plusieurs raisons. D'abord, ce type de public a souvent constitué une épargne plus importante que les plus jeunes, ce qui en fait une cible financièrement intéressante. Ensuite, les seniors sont moins familiers avec les codes numériques actuels, ce qui peut rendre plus difficile l'identification d'un faux SMS ou d'un appel frauduleux. Les escrocs exploitent aussi la confiance : ils se font passer pour des organismes officiels (Assurance maladie, impôts, opérateurs téléphoniques, banques) et utilisent un vocabulaire rassurant ou, à l'inverse, alarmiste pour pousser à agir vite. Le sentiment d'urgence est d'ailleurs un de leurs outils les plus efficaces.



Les seniors sont les cibles privilégiés des escrocs et autres arnaqueurs - © sakurasaku - stock.adobe.com

Les techniques les plus répandues sont :

Le smishing : un SMS imitant un organisme officiel invite à cliquer sur un lien pour éviter une suspension de droits ou récupérer un remboursement.

Le vishing : un appel téléphonique d'un faux conseiller bancaire ou agent administratif demande des informations personnelles ou un virement.

L'arnaque au faux technicien : un appel signale un problème informatique urgent et demande un accès à distance à l'ordinateur.

Quels réflexes adopter pour se protéger ?

Se protéger des arnaques téléphoniques et par SMS repose sur quelques règles simples, à mémoriser et à partager avec ses proches. Il faut garder en tête qu'il ne faut jamais communiquer ses coordonnées bancaires, son numéro de sécurité sociale ou son mot de passe par téléphone ou par SMS, quelle que soit la raison invoquée. Aucun organisme officiel (banque, Assurance maladie, impôts) ne demande ces informations par ces canaux. En cas de doute sur un appel, il vaut mieux raccrocher et rappeler soi-même l'organisme concerné en utilisant le numéro figurant sur le site internet officiel ou sur vos courriers habituels. Ne jamais rappeler le numéro affiché lors de l'appel entrant, qui peut être falsifié (technique dite du « spoofing »). Pour les SMS contenant un lien, la règle est de ne pas cliquer. Si un remboursement ou une démarche semble légitime, mieux vaut, là encore, se connecter directement au site officiel de l'organisme. Toute tentative d'arnaque peut être signalée sur la plateforme signal.conso.gouv.fr (service public de la DGCCRF) ou via le 33700 pour les SMS frauduleux. Ces signalements permettent aux autorités d'agir et de protéger d'autres personnes.

APEI-Actualités

NUMÉROS ET RESSOURCES UTILES

Toute tentative d'arnaque doit être signalée. Ces signalements permettent aux autorités d'agir et de protéger d'autres personnes. Voici quelques numéros et sites internet à garder en mémoire :
- 3434 : numéro national anti-arnaque, mis en place par le gouvernement pour signaler une tentative de fraude et obtenir des conseils
- 33700 : pour signaler un SMS frauduleux directement depuis son téléphone
- signal.conso.gouv.fr : plateforme en ligne de la DGCCRF pour signaler toute pratique commerciale abusive ou frauduleuse
- cybermalveillance.gouv.fr : site du gouvernement pour obtenir de l'aide en cas de cyberattaque ou d'arnaque numérique.

Publireportage

AXA Gaëtan Sider - Un accompagnement sur-mesure à chaque étape de la vie



Être senior ne signifie aucunement la fin des projets ! « Pour vous aider à concrétiser vos envies, préserver votre budget et anticiper l'avenir en toute sérénité, notre agence vous accueille dans un cadre entièrement neuf et confidentiel. Découvrez comment l'alliance d'une expertise locale, de solutions de prévoyance adaptées et d'une offre de santé communale innovante permet de répondre aux préoccupations de chacun », détaille Gaëtan Sider.

Un diagnostic personnalisé et 25 ans d'expertise à votre service

Chaque parcours de vie, patrimoine et situation familiale étant uniques, vos besoins en protection ne sont jamais les mêmes que ceux de votre voisin. « C'est pourquoi notre agence toute neuve a été conçue pour garantir une confidentialité totale lors de chaque entretien. Nous prenons le temps d'effectuer avec vous un diagnostic complet et personnalisé. »

« Avec ma collaboratrice, nous cumulons plus de vingt-cinq ans d'accompagnement dans les domaines de la banque, de l'assurance, de la prévoyance et de la protection globale. Notre engagement quotidien consiste à apporter des réponses concrètes à toutes vos préoccupations et à vous délivrer des conseils adaptés pour aborder chaque nouvelle étape de la vie avec confiance. »

Prévoyance et dépendance : l'importance d'anticiper dès aujourd'hui

En matière de prévoyance et de couverture médicale, attendre est souvent un mauvais calcul. Au fil des ans, les aléas de santé peuvent complexifier l'accès aux garanties et certains contrats fixent des âges limites de souscription. Anticiper permet de maintenir son autonomie et de préserver son budget ainsi que celui de ses proches face aux risques de dépendance ou de décès. Grâce à des solutions financières claires et accessibles, il est possible de mettre sa famille à l'abri tout en protégeant durablement son pouvoir d'achat.

« Ma Protection pour votre Commune / Ma Santé » : optimiser ses remboursements et préserver son budget

Face au coût croissant des soins, les seuls remboursements de la Sécurité sociale s'avèrent bien souvent insuffisants pour couvrir l'intégralité des dépenses de santé des ménages. Trouver une complémentaire adaptée garantissant des remboursements optimisés sur les frais courants constitue une priorité absolue. L'offre « Ma Protection pour votre Commune / Ma Santé » répond précisément à ces contraintes en combinant des tarifs attractifs, des garanties renforcées et des services innovants. Elle permet de concilier couverture santé performante et préservation du pouvoir d'achat, tout en apportant une réponse concrète aux difficultés d'accès aux soins liées à la désertification médicale.

Une convention gratuite pour les communes de moins de 10 000 habitants

« Afin de faciliter l'accès aux soins dans nos territoires, nous proposons une démarche solidaire et de proximité dédiée aux collectivités. Les communes de moins de dix mille habitants peuvent mettre en place une convention spécifique pour protéger leurs administrés sur leurs frais de santé. » Entièrement gratuite pour la municipalité, cette convention offre aux habitants des garanties renforcées et un accompagnement personnalisé sans aucun impact sur le budget communal.

Agence Gaëtan Sider
05.55.87.28.65
2 place du 11-Novembre
OBJAT

Orias n°26000806

Autonomie - Et si vous veniez découvrir l'appartement témoin de la résidence Edenis !

BRIVE - Spécialisé dans l'accompagnement du grand âge depuis plus de 40 ans, le Groupe associatif Edenis va ouvrir à Brive, au premier trimestre 2027, une résidence autonomie. Elle sera implantée sur l'emprise de l'ancienne caserne Brune. Un appartement témoin est d'ores et déjà ouvert à la visite.



Réalisée dans un esprit cosy et moderne, la future résidence Edenis Brune devrait séduire le plus grand nombre.

Né d'une volonté de faire front contre l'isolement des personnes âgées et de repenser la solidarité locale, le groupe associatif *Edenis* s'est imposé en quelques années comme un acteur discret mais déterminant du secteur médico-social en territoire occitan. « Edenis est un petit groupe associatif régional créé en 1985 près de Toulouse. Nous sommes spécialisés dans l'accompagnement du grand âge », présente Muriel Amilhat-Guelfi, responsable communication.

Un statut associatif

Fort aujourd'hui de vingt-sept établissements, essentiellement en Haute-Garonne, mais également dans les départements limitrophes, le groupe Edenis est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901. « L'absence d'actionnaire nous permet de réinvestir l'intégralité de nos bénéfices dans le projet associatif », poursuit Muriel Amilhat-Guelfi. « L'intégralité des bénéfices est ainsi destinée au développement et à la qualité de l'accompagnement, qu'il s'agisse des résidents ou des collaborateurs. Ce statut est aussi la garantie d'un pouvoir partagé et d'un investissement qui s'inscrit clairement sur le long terme. Enfin, il est le signe de notre engagement auprès des personnes âgées et de leurs familles, avec la volonté d'apporter le soutien et la qualité qui leur sont dus. » En quarante et un ans, Edenis a ainsi repris l'activité de nombreux foyers-logements appartenant à des collectivités, et connaissant des difficultés, mais a également construit ses propres établissements, tout ceci dans le but de répondre aux besoins des territoires. « Dès 2000, le Groupe s'est employé à médicaliser toutes ses maisons de retraite, avec toujours la même volonté d'offrir un service qualitatif de proximité, sécurisant pour les personnes âgées comme pour leurs familles », insiste la représentante du groupe *Edenis*.

Associatif, le groupe Edenis n'en fonctionne pas moins selon une logique entrepreneuriale, notamment lorsqu'il s'agit de son développement. « C'est ainsi que nous avons répondu à un appel à projet de la ville de Brive, pour la création d'une résidence autonomie dans la cité gaillarde. C'est la première fois que nous sortons d'Occitanie. » Implantée sur l'emprise de l'ancienne caserne Brune à Brive, la future résidence proposera pas moins de quatre-vingt-quinze logements du T1 au T3, avec des surfaces de 30 à 68 m², et pourra accueillir de l'ordre de cent cinq personnes. Des appartements à la location, pour des personnes seules ou des couples, qui offriront des services adaptés à leur autonomie et à leur âge. « La résidence Edenis Brune proposera tout ce que l'on peut attendre en matière de sécurité, tant pour les résidents que pour leurs familles », promet Muriel Amilhat-Guelfi.

Un lieu ouvert sur la ville

Domotisée, elle offrira aussi une bonne dose de convivialité, avec des animations culturelles, des sorties, des conférences, et un service hôtelier ouvert sur la ville. « Le restaurant, qui donnera sur la place d'arme, sera en effet accessible à tous, permettant ainsi une mixité générationnelle à nos résidents. C'est tout le sens de nos établissements. La salle d'activités physiques sera d'ailleurs elle aussi ouverte aux seniors de la ville, l'objectif étant de faire de la résidence Edenis Brune un véritable lieu de vie. Il y aura aussi un service de conciergerie. » Si la résidence Edenis Brune ne devrait ouvrir qu'au premier trimestre 2027, et accueillera en priorité les résidents du foyer logement du Chapeau Rouge à Brive, soit entre trente et trente-cinq personnes, un appartement témoin permet désormais aux personnes intéressées, de venir se rendre compte par elles-mêmes de cette nouvelle offre proposée aux seniors dans la cité gaillarde.

Cyril GREGHI

Pour visiter l'appartement témoin de la résidence Edenis Brune : infos et réservations au 05.82.08.15.30.

Publi-rédactionnel

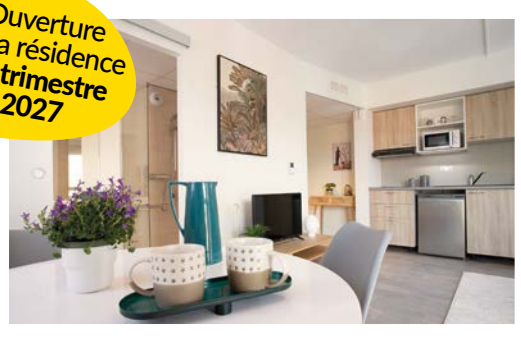


Résidence Brune, un nouveau lieu de vie pour les seniors, signé Edenis

Lieu emblématique du cœur de Brive, la Caserne Brune entame une nouvelle vie. Dès le premier trimestre 2027, le groupe associatif Edenis y ouvre une résidence autonomie alliant patrimoine, confort moderne et qualité de vie.
Dès aujourd'hui, venez découvrir l'appartement témoin.



Ouverture de la résidence 1er trimestre 2027



Edenis s'implante en Corrèze
Depuis 40 ans, le groupe associatif Edenis, avec 23 Ehpad et 4 résidences pour seniors accompagne les seniors en Occitanie avec une approche centrée sur l'humain et le bien-être au quotidien.

À Brive, il signe sa première implantation hors de la région en choisissant un site chargé d'histoire, bien connu des brivistes.

La Résidence Autonomie : le choix de la liberté en toute sécurité
Installée au sein de l'ancienne caserne, entièrement réhabilitée, la future Résidence Brune s'adresse à des seniors souhaitant préserver leur indépendance tout en évoluant dans un cadre sécurisant, convivial et adapté en cœur de ville.
Ici, on est chez soi, mais jamais seul. Des appartements modernes climatisés du T1 au T3, meublés ou à aménager, un restaurant type brasserie ouvert sur la ville, une salle d'activité physique adaptée, un système d'appel d'urgence, une assistance et une présence 24h/7, des animations quotidiennes, contribuent à maintenir le lien social, tout en respectant le rythme et les envies de chacun.

Dès aujourd'hui, visitez l'appartement témoin

Informations & réservations :
05 82 08 15 30
ou flashez le QR code

RÉSIDENCES POUR SENIORS
edenis
Solidaire par nature

Edenis, l'association à but non lucratif au service des seniors depuis 40 ans

www.edenis.fr

Famille - Grands-parents/petits-enfants : comment trouver le bon équilibre ?



Entre grands-parents et petits-enfants, des moments toujours privilégiés - © africa-studio.com (Olga Yastremska and Leonid Yastremskiy)

INTERGÉNÉRATIONS - Papy, papy-chou, mamichou, manou... Les grands-parents occupent une place clé dans l'épanouissement d'un enfant. Pour une relation harmonieuse, il peut parfois être utile de préciser les rôles.

« Ma mère garde souvent mes enfants après l'école et pendant les vacances scolaires mais elle ne remet jamais en cause nos règles », raconte Julie, trente-huit ans, maman de Max, six ans, et de Tim, trois ans. Les enfants doivent avoir le même rythme à la maison et en dehors pour ne pas perdre leurs repères, vous diront les spécialistes de la petite enfance. Une phrase clé peut d'ailleurs tout changer dans la relation : « Comment vous faites habituellement ? ».

De bons moments avec les grands-parents

Car ce n'est pas la quantité qui fait la qualité de la relation entre petits-enfants et grands-parents. Il s'agit même d'une certitude pour les quelque quinze millions de grands-parents en France, selon les données de l'Observatoire de l'École des grands-parents européens (EGPE).
Même si la proximité géographique n'est pas toujours possible, cela n'empêche pas de créer des moments forts. Planifier des activités ludiques, comme des ateliers cuisine, des sorties au parc ou des lectures partagées, renforce les liens. Marc, un grand-père de soixante-huit ans, ne voit ses petits-enfants qu'une fois par mois. « Nous avons nos petites habitudes. Dès leur arrivée, on part à l'atelier fabriquer des maquettes. C'est important pour eux comme pour moi. Je suis certain qu'ils s'en souviendront toute leur vie. »
Dès leur plus jeune âge, il est important de partager des activités en commun comme la lecture, le jardinage, les balades ou le cinéma. Il y a de fortes chances que ces moments perdurent à l'adolescence. Intéressez-vous à leurs passions, leurs coups de cœur, soyez curieux… mais pas intrusifs.

Le problème des écrans...

L'usage des téléphones portables est souvent une source de désaccord entre générations. Pour éviter les tensions, les grands-parents peuvent instaurer des règles simples et cohérentes, en accord avec les parents, comme décider de moments sans écran pendant les activités et les repas.
Avant de fixer des règles, discutez en avec les parents pour vous assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde. D'autant que les grands-parents accrocs aux écrans, ça existe aussi ! Si c'est votre cas, limitez l'usage du téléphone en présence de vos petits-enfants. Un bel exemple à suivre !

APEI-Actualités.
D.P.

Jardinage - Un allié de la santé physique et mentale des seniors

LOISIRS - Le jardinage figure parmi les activités les plus recommandées après soixante ans par les professionnels de santé. Voici les bienfaits prouvés et nos conseils pour vous lancer sereinement.

Les bienfaits du jardinage pour la santé physique des seniors sont nombreux et documentés par plusieurs études. Selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (*Inserm*), trente minutes de jardinage quotidien permettent de maintenir une activité physique modérée, équivalente à une marche rapide.
Car le jardinage sollicite l'ensemble du corps : se baisser, porter, creuser ou ratisser mobilise les muscles, entretient la souplesse articulaire et améliore l'équilibre. Une étude publiée dans le *British Journal of Sports Medicine* en 2022 indique que les jardiniers réguliers de plus de soixante ans présentent un risque de chute réduit de 36 % par rapport aux personnes sédentaires.
Cette activité contribue également à la santé cardiovasculaire. L'Organisation mondiale de la santé classe le jardinage parmi les exercices d'intensité modérée qui participent à la prévention des maladies chroniques.
Au-delà des bienfaits physiques, jardiner améliore également le moral et le bien-être des retraités.
Jardiner active plusieurs mécanismes. Le contact avec la terre et les végétaux favorise la production de sérotonine, l'hormone du bien-être.
Le jardinage structure également les journées et donne un sentiment d'utilité. Observer la croissance des plantes, récolter ses légumes ou fleurir son balcon procure une satisfaction immédiate. De nombreux jardiniers seniors déclarent d'ailleurs ressentir moins de stress et d'anxiété.
L'activité favorise aussi le lien social : échanges



Le jardinage une activité bonne pour le corps et l'esprit - © Wavebreak3/AdobeStock

de plants entre voisins, participation à des jardins partagés ou transmission aux petits-enfants créent des occasions de rencontres régulières.

Comment commencer le jardinage à la retraite ?

Quand on est nouveau retraité et que l'on souhaite s'essayer au jardinage, il faut prévoir quelques adaptations pour préserver son corps. Le jardinage représente une activité complète pour les seniors, combinant exercice physique adapté, stimulation mentale et plaisir quotidien. Quelques aménagements simples permettent de profiter de ses bienfaits quel que soit votre niveau de forme ou la taille de votre espace extérieur.

APEI-Actualités



Habitat - Préparer son logement à la perte d'autonomie avec MaPrimeAdapt'

AMÉNAGEMENTS - La perte d'autonomie n'est pas forcément synonyme d'ehpad. Le dispositif MaPrimeAdapt' permet de financer des aménagements pour continuer à vivre chez soi.

Permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie ou handicapées de continuer à vivre dans leur logement est l'une des priorités fixées par la loi *Bien Vieillir* adoptée en 2024. La création du dispositif d'aide financière *MaPrimeAdapt'* découle de cette volonté. Cependant, faute de loi de finances 2026 votée dans les temps, le guichet unique d'accès a été temporairement fermé. Pour autant, le ministre du Logement Vincent Jeanbrun se voulait rassurant, déclarant le 6 février 2026 : « Le budget 2026 confirme l'importance de la rénovation de l'habitat, avec 3,6 milliards d'euros pour MaPrimeRénov'. Son adoption est une bonne nouvelle pour la politique du logement. La priorité doit désormais être la stabilité des aides et la qualité des projets financés. »

Quel sont les travaux concernés ?

MaPrimeAdapt' permet de prendre en charge une partie des travaux de sécurisation de son domicile : installation d'un monte-escalier, mise en place d'un éclairage à détection de mouvement, installation de WC surélevés et d'une barre d'appui, pose de volets roulants électriques, remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied ou encore élargissement des portes. « À l'extérieur, MaPrimeAdapt' peut permettre de financer une partie des travaux concernant l'installation d'une rampe d'accès vers l'entrée du logement ou la création d'une place de parking PMR (personnes à mobilité réduite) », précise le site officiel du gouvernement. Sous certaines conditions, cette aide peut également concerner des travaux dans les parties communes d'une copropriété : installation de mains courantes ou d'une porte d'entrée motorisée, création d'une rampe d'accès, etc. Les travaux doivent être votés en assemblée générale et payés par l'ensemble des copropriétaires en fonction de leur quote-part. La demande d'aide doit être déposée par le syndicat des copropriétaires.

Pour qui et combien ?

MaPrimAdapt' s'adresse aux personnes en situation de handicap justifiant d'un taux d'incapacité d'au moins 50% ou éligibles à la prestation de compensation du handicap (PCH), sans condition d'âge. Pour les seniors, la barre est fixée à 70 ans. Mais les personnes de 60 à 69 ans en perte d'autonomie précoce reconnue (grille GIR, groupe iso-ressources) y ont également droit.
Il faut être propriétaire occupant ou locataire dans le parc privé et disposer de revenus modestes. A titre d'exemple, pour une personne seule, le plafond de ressources (revenu fiscal de référence) ne doit pas dépasser 29 253 euros en Ile-de-France et 22 259 euros dans les autres régions. La revalorisation prévue pour 2026 est de 1,105 %.
L'aide financière peut aller de 50 à 70 % du montant des travaux d'adaptation du logement, en fonction des revenus (dans la limite des plafonds indiqués ci-dessus) et pour une subvention maximum de 22 000 euros hors taxes.



Ma prime Adapt, aide au maintien à domicile des personnes âgé - © CURIOS - stock.adobe.com

L'obtention de la prime passe par une série de démarches qui commencent par un rendez-vous avec un conseiller France Rénov. Le site internet france-renov.gouv.fr permet, en un clic, de trouver le conseiller le plus proche de chez vous.

APEI-Actualités - F.C.

Rens. sur economie.gouv.fr ou sur france-renov.gouv.fr.



Sports nature Haute-Corrèze - Des activités pour les vacances d'automne

Avec l'arrivée des vacances scolaires d'automne, Sports nature Haute-Corrèze propose des séances d'initiation pour petits et grands ouvertes à tous et encadrées par des éducateurs diplômés : tir à l'arc dans le parc du château de la Diège à Ussel le lundi 19 octobre et le lundi 26 octobre de 10 heures à midi (dès 7 ans) ; escalade au gymnase du collège Voltaire à Ussel le mardi 20 octobre et le mardi 27 octobre de 14 heures à 16 heures (dès 7 ans), Accrobranche au parc accrobatique Diège aventures à Mestes le mercredi 21 et le mercredi 28 octobre de 10 heures à midi (dès 7 ans), escalade au gymnase du collège Voltaire à Ussel le jeudi 22 et 29 octobre de 14 heures à 16 heures (dès 7 ans) et escape game au château de la Diège à Ussel le vendredi 23 et 30 octobre de 14 heures à 15 h 30 (dès 7 ans).

Jérémy TRUANT (CLP)

Réservations obligatoires : 06.24.12.85.72 ou sportsnaturehautecorreze.com.



Les deux mercredis des vacances, il est possible d'aller grimper dans les arbres de Diège aventures.

Saint-Exupéry-les-Roches - Un concert classique de qualité avec Midi-Minuit



Le quatuor Midi-Minuit a offert un concert classique de haute volée dans l'église.

Dans le cadre du festival *Mille-Sources Haute-Dordogne*, l'église de Saint-Exupéry-les-Roches, dont le chœur était embrasé de couleurs vives, a accueilli le quatuor Midi-Minuit le samedi 26 septembre. Composé de trois violons et d'un violoncelle, le quatuor a offert un programme de musique classique à la découverte de Bach, Haydn, Schubert, Cras, Ravel et de la compositrice française Marie Jaëll devant une cinquantaine de personnes qui ont apprécié ce moment musical. À la fin de leur prestation, Nathalie Yeramian, la directrice artistique du festival *Mille-Sources*, a fait part du projet artistique que le quatuor développera autour de la *Boîte à joujoux* de Claude Debussy.

Saint-Angel

Foire aux fruits de mer. La 30e édition de la Foire aux fruits de mer, aux vins et aux produits locaux de Saint-Angel approche à grands pas ! L'événement aura lieu les 5 et 6 décembre et le programme arrive prochainement.

Saint-Dézery

Belote. *Entraide et Loisirs Ussel* organise un concours de belote par équipe le dimanche 18 octobre, à 14h, à la salle polyvalente de Saint-Dézery. 1er lot : 2 x 50 € en bons d'achat. Un lot pour chaque participant. Bourriche. Buvette et gâteaux. Inscription sur place : 18 €.



Espace missionnaire de Haute Corrèze

Samedi 17 octobre. Saint Ignace d'Antioche. 9h, Meymac, chapelet suivi de la messe. 18h, messe à Bugeat et Marcillac.

Dimanche 18. Saint Luc. 9h15, Merlines chapelle, messe. 10h30, Neuvic, messe. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel.

Mardi 20. 15h, Eygurande, messe à l'Ehpad. 18h, Ussel, messe.

Mercredi 21. 10h30, Bugeat, adoration. 18h, Égletons et Ussel, messe.

Jeudi 22. 18h, Ussel, messe.

Vendredi 23. 17h30, Égletons, confessions, et messe à 18h. 18h, messe à Ussel, puis adoration. Les Vendredis de Neuvic : 15h, chapelet de la miséricorde divine ; 15h45, confession ; 16h30, adoration du saint sacrement ; 17h30, messe.

Samedi 24. 9h, Meymac, chapelet suivi de la messe. 11h, messe à Saint-Pardoux-la-Croisille. 18h, messe à Sornac, Soursac et Confolent-Port-Dieu.

Dimanche 25. 9h15, Saint-Bonnet-près-Bort, messe. 9h30, Peyrelevade, messe. 10h30, Neuvic, messe. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel.

Lignareix - Un arbre de mai planté pour la nouvelle municipalité



La nouvelle équipe municipale entoure le mai symbole de l'ancrage au service de la commune.

À Lignareix, à l'occasion de la traditionnelle plantation du mai, la nouvelle équipe municipale s'est officiellement présentée aux habitants. Ce moment de convivialité a permis d'honorer les élus sortants, d'accueillir la nouvelle équipe et de tracer les grandes lignes de l'action communale pour les années à venir.

L'événement a débuté par un hommage chaleureux aux conseillers sortants pour leur dévouement et l'énergie consacrée à la commune, avec une mention particulière pour Robert Bredeche, l'ancien maire.

L'arbre planté incarne l'ancrage de la nouvelle équipe au service de la commune. Prônant la diversité comme force, la municipalité s'engage à travailler avec rigueur, écoute et détermination. Volontaire, l'équipe entend placer les habitants au cœur de l'action publique grâce à la création future d'un espace de concertation destiné à faire vivre la démocratie locale et participative.

Le dynamisme du tissu associatif a également été mis à l'honneur, notamment à travers le travail du comité des fêtes, de ses deux coprésidents et de toute leur équipe.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter le bilan des mois écoulés et les perspectives d'investissements futurs, avec le lancement d'un programme pluriannuel de réhabilitation des bâtiments communaux.

La cérémonie s'est clôturée dans la tradition locale par un apéritif dînatoire, symbole d'un mandat partagé et résolument optimiste.

Bort - Lucas Panizzut et Manuel Galego remportent le 6e Open des Orgues



Le podium du sixième Open des Orgues, concours national de pêche au coup.

Samedi 26 et dimanche 27 septembre, la retenue du barrage de Bort a été le cadre de la sixième édition de l'Open des Orgues, concours national de pêche au coup mis en place par le *Club carpe nature Haute-Corrèze*.

Quarante-sept équipes de deux pêcheurs se sont essentiellement affrontées à la technique du Feeder, depuis les berges et en deux manches de six heures. Les poissons recherchés par les spécialistes étaient essentiellement les cyprinidés, à savoir brèmes et gardons.

Cette compétition qui a bénéficié d'un lac de 1 070 hectares sur 21 kilomètres s'est déroulée sur quatre secteurs.

« Le niveau d'eau étant bas cette année, nous avons dû revoir les zones préétablies 48 heures avant le début des épreuves, confie Fabrice Gaillard, le président de l'association organisatrice. On a donc enlevé du programme initial la plage des Peupliers à Lanobre et la plage des Aubazines qui, en conséquence, ont été remplacées par celles de Val et de Beaulieu (Cantal). Les deux zones à Labessette (Puy-de-Dôme) ont été quant à elles maintenues. »

Cet événement qui a acquis une belle renommée au fil des ans a nécessité dix-huit bénévoles sur les deux journées. « On a fait les démarches nécessaires auprès d'EDF avec une convention de partenariat, et une autre sur l'occupation du domaine concédé », explique Fabrice Gaillard.

94 concurrents

Outre des membres de l'équipe de France, ce rendez-vous désormais traditionnel a accueilli quatre-vingt-quatorze concurrents venus des quatre coins de l'hexagone, mais aussi du Luxembourg, des Pays-Bas et de Belgique.

Cette manifestation a notamment permis aux participants de découvrir de nouveaux coins de pêche et a généré aussi de fructueux échanges entre passionnés. Dix commissaires étaient mobilisés pour peser les prises avant leur remise à l'eau. 2 700 kilogrammes de poissons ont été capturés.

La remise des prix a eu lieu devant la salle du complexe touristique des Aubazines en présence du président de la Fédération de pêche de la Corrèze, Sébastien Versanne-Janodet, ainsi que de Jean-Marie Foissin et Michel Faure, respectivement présidents des *AAPPMA* de Bort et Ussel.

Voici le classement : 1er Lucas Panizzut et Manuel Galego (Yvelines) ; 2e Kilian Guillot et Olivier Vanhee (Isère) ; 3e Franck Marchepoil et Christophe Becerra (Puy-de-Dôme), etc.

Bort - Cent quarante personnes sont aidées par le Secours populaire



Des bénévoles étaient à pied d'œuvre pour cette braderie d'automne du Secours populaire.

Enfant de la Résistance et héritier de mouvements populaires, le *Secours populaire français* (SPF) est né en 1945. Cette association, devenue l'un des piliers du paysage social dans l'Hexagone, cultive la solidarité au quotidien, selon les trois grands principes fondateurs du mouvement : protéger, accompagner, émanciper.
L'antenne de Bort-les-Orgues, créée en 1998 et au sein de laquelle Paquita Delcouderc est encore à l'œuvre, a organisé samedi 10 octobre son traditionnel bric-à-brac d'automne à La Plantade. Vingt-cinq bénévoles étaient mobilisés à cette occasion. Le public, venu nombreux, pouvait y acquérir à des prix défiant toute concurrence vêtements, vaisselle, bibelots, jouets, livres ou bien encore petits meubles.
« Les fonds récupérés vont nous permettre de continuer nos actions, confirme Gérard Medici, le coresponsable local avec Dominique Gratel. On vient actuellement en aide à cent quarante personnes en situation de précarité. S'y ajoute l'aide financière, l'organisation des vacances pour les personnes défavorisées ou la facilitation de l'accès aux activités sportives pour leurs enfants ».
Le SPF fournit par ailleurs de l'aide alimentaire à des familles de Bort-les-Orgues et de ses environs immédiats. « Nous avons une distribution le premier jeudi du mois, et on confectionne si besoin des colis d'urgence en collaboration avec les assistantes sociales des conseils départementaux de la Corrèze et du Cantal qui nous orientent alors les personnes démunies », complète Gérard Medici.
La pauvreté s'aggrave et le baromètre annuel réalisé depuis 20 ans par le *Secours populaire* et l'Ipsos à l'échelle nationale et européenne en témoigne à nouveau en 2026. « Les difficultés s'installent davantage dans le temps. Il y a de plus en plus de bénéficiaires et j'ai bien l'impression que ça va continuer, développe Gérard Medici. Aujourd'hui, la hausse du nombre de bénéficiaires peut s'expliquer par l'augmentation des prix de l'énergie et des carburants ».
Et le coresponsable de conclure : « Il y a des personnes dans le besoin qui ont une certaine pudeur et qui ne se dévoilent pas pour venir quémander. C'est pour nous un défi de taille ».

Le site de La Plantade est ouvert le mercredi et le vendredi, de 14h à 17h30, et le deuxième samedi de chaque mois ; la Boutique solidaire (38, avenue Gambetta), du jeudi au samedi, de 15h à 18h ; le local (324, avenue de la Gare, gros mobilier) est quant à lui ouvert le vendredi, de 14h à 17h30, et le second samedi du mois. Page Facebook : Bort Secours Pop.

Judo club du Plateau bortois - Le club représenté au stage départemental



Un stage sur les tatamis tullistes.

Dimanche 11 octobre, sept jeunes judokas du Judo club du Plateau bortois ont participé à un stage départemental benjamin(e)s et minimes organisé par le Comité Corrèze Judo, au Dojo de Tulle. Cette journée a permis à Lila Sanz, Alice Fonmartin, Alexandrine Portal, Gabriel Toutain Niquet, Chloé Pennequin, Emy Gatiniol et Éloïse Sabatier de poursuivre leur apprentissage, de perfectionner leur pratique et de partager un moment sportif avec d'autres jeunes judokas du département.
Pour le premier stage sportif départemental, l'encadrement été assuré par Sébastien Fonmartin (professeur du club). La participation à ces stages constitue une belle occasion pour les jeunes licenciés de progresser. Prochain rendez-vous : Bastien Fonmartin participera dimanche au tournoi Européen de Ceyrat puis la semaine prochaine au stage national pendant trois jours.

Renseignements : 06.19.92.27.65.

Bort - Ma ville en rose a sensibilisé au dépistage du cancer du sein



La marche solidaire de 5 km a réuni 40 participants au départ de la place Marmontel.

Le comité des fêtes de Bort s'est inscrit dans le mois Octobre rose, organisé par la *Ligue contre le cancer*, afin de développer le dépistage du cancer du sein. Une boîte à dons était disponible le samedi matin 10 octobre lors du marché hebdomadaire et à l'hypermarché Carrefour. Une randonnée solidaire de cinq kilomètres était proposée durant l'après-midi, réunissant quarante marcheurs. Un stand de sensibilisation au grand public était également installé sur le parvis de l'ancien office de tourisme place Marmontel. En soirée, salle Jean-Moulin, une cinquantaine de personnes a pu se délecter d'une succulente paella avant d'assister, avec un public plus important, au concert de l'excellent groupe corrézien B.Side. Entre pop, rock et funk, les musiciens ont revisité des titres qui ont parlé à toutes les générations.

Bort-les-Orgues

Service de garde. Docteur au 15. Pharmacie du Soleil au 05.55.96.01.86.

Office. Messe dimanche 18 octobre à 11h à l'église.

Cinéma. *Tombé du ciel*, samedi 20h30. *Heart of the beast*, vendredi 20h30, samedi 20h30, dimanche 17h. *Si tu penses bien*, vendredi 20h30, dimanche 17h, lundi 20h30. *Garance*, lundi 20h30.

Publication de mariage. Devant être célébré en mairie de Bort-les-Orgues entre Michaël Montcouquiol, employé de bureau dans l'administration et Charlène André, aide-soignante, domiciliés 189 rue d'Arsonval à Bort-les-Orgues.

Bort Rando. Samedi 17 octobre, marche nordique à Lanobre. Initiation de 5 km assez facile pour apprendre l'usage dynamique des bâtons de marche. Rendez-vous à 9h30, carrefour D622 et Route d'Auzaric. Prêt de bâtons gratuit sur réservation. Personnes extérieures au club bienvenues (participation : 2 €). Samedi 17 octobre, petite rando « St-Nazaire » (8 km) à Sarroux-St-Julien. Circuit pas trop difficile, avec dénivelé+ de 200 m et indice d'effort IBP de 32. Rendez-vous à 14h, parking de l'église. Personnes extérieures au club bienvenues (participation : 1 €). Dimanche 18 octobre, journée rando « Le Mont Bessou » (16 km), à Meymac. Parcours pas trop difficile, avec 450 m de dénivelé+, un indice d'effort IBP de 65. Repas tiré du sac. Rendez-vous à 9h30, village de Lavaur. Personnes extérieures au club bienvenues (participation : 2 €). Covoiturage possible depuis Bort-les-Orgues à 8h30. Inscription préalable au plus tard la veille, par téléphone ou SMS au 06.81.33.73.29 (Luc Chaumont, président-animateur de l'association *Bort Rando*).

Rencontre à la librairie Prologue. En partenariat avec les associations *Librairies indépendantes en Nouvelle-Aquitaine* et *Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine*, une rencontre autour de la chaîne du livre, son fonctionnement et ses enjeux aura lieu à la librairie Prologue, rue de Paris à Bort-les-Orgues, le vendredi 16 octobre, à 18h. À cette occasion, Mélanie Pimont-Lebeaux recevra Hélène Richard des éditions Flblb, Jean-Louis Gauthey, des éditions Cornélius, Céline Rousseau de la diffusion Myosiris. Entrée gratuite mais sur réservation au 05.55.72.30.17.

Cirque. Le cirque Floyd Landri va poser son chapiteau dans la cité de La Plantade à Bort-les-Orgues les 17 et 18 octobre. Les deux représentations destinées aux petits comme aux grands auront lieu à 16h. Au programme : clowns, mascottes et spectacle pour un moment festif en famille. Contact : 06.68.33.09.77.

Halloween. L'association La Plantade, une École, notre Enfance (LPEE) propose une fête d'Halloween le samedi 31 octobre. Le rendez-vous est fixé à 17h à la Maison des associations pour un goûter puis un défilé dans les rues de la cité à la recherche de friandises. Les petits participants devront être accompagnés d'un adulte responsable. Pour une organisation optimale, s'inscrire au 06.50.06.21.52.

Ateliers gratuits. Proposés par l'association La Marguerite Nouvelle-Aquitaine afin d'accompagner au quotidien les personnes atteintes de maladies chroniques et leurs aidants autour de la santé, de la nutrition et du bien-être. Activité physique adaptée (APA) de 14h à 15h sous le préau de l'accueil de loisirs les mardis 27 octobre ; 3, 10, 24 novembre ; 1er décembre. Atelier diététique de 10h à 11h à la mairie annexe les lundis 14 décembre et 18 janvier. Atelier sophrologie de 11 à 12h à la mairie annexe les lundis 30 novembre, 14 décembre et 18 janvier. Informations complémentaires au 05.55.01.35.94.

Woopzy Parc. À l'occasion des vacances scolaires, l'association sports-loisirs-jeunesse de Mauriac ouvre le parc de loisirs Woopzy Parc au grand hall municipal de Bort-les-Orgues. Du lundi 19 au dimanche 25 octobre inclus, de 14 h 30 à 18 h 30, enfants et parents pourront découvrir un espace de 2 000 m ² dédié à la famille : structures gonflables, jeux en bois, baby-foot, coin coloriage, etc. Possibilité également de fêter les anniversaires sur place. Renseignements complémentaires ou réservations, au 04.71.68.46.83.

6e salon des vins. Étienne Bossard et Mikaël Teil, les deux associés de la cave à vins Baryk, fêtent leur sixième salon. Cet événement œnologique se tiendra cette année salle Jean-Moulin à Bort-les-Orgues, samedi 17 octobre (10h-19h) et dimanche 18 octobre (10h-18h). Nouveau lieu mais toujours la même formule avec des exposants de la France entière qui viendront faire découvrir leur savoir-faire et leurs cuvées. L'occasion également de se régaler d'huîtres, d'une planche de charcuterie ou d'un excellent burger. Après une journée de dégustations et de rencontres le samedi, une soirée *Magnum* avec tenue fleurie et moustache aura lieu au marché couvert de Bort-les-Orgues. Au menu : toasts divers et variés, brasero (bœuf, poulet, crevettes), fromages et dessert pour 60 € par personne sur réservation avant le 11 octobre au 04.71.40.39.09. Paiement en boutique la Baryk (Ydes et Cournon).

Bort - Derniers jours de l'exposition Pop graffiti au château de Val

L'univers vibrant du Pop Graffiti de Jo Di Bona est à découvrir ou à revoir au château de Val jusqu'au 1er novembre.
Cette exposition immersive, mêlant art urbain et patrimoine historique, est portée par la galerie *Chabannes Vallé* de Clermont-Ferrand, en partenariat avec la commune de Bort-les-Orgues, propriétaire de la bâtisse du XVe siècle.
Figure incontournable du street art parisien, Jo Di Bona s'est imposé sur la scène internationale grâce à une technique qu'il a lui-même inventée : le pop graffiti.
Son art mêle collages, inspirations urbaines et références à la culture pop dans des compositions éclatantes de couleurs et de mouvement. Véritable « fauviste des temps modernes », l'artiste donne naissance à des visages empreints de poésie, d'émotions et de joie de vivre.
À travers ses œuvres, il rend hommage aussi bien aux grandes figures de l'histoire qu'aux anonymes, guidé par une vision profondément humaniste : « Le plus important à mes yeux, c'est le partage », confie-t-il.
Jo Di Bona enchaîne les projets d'envergure : œuvres monumentales en France et à l'étranger, expositions à New York, Miami ou Lisbonne, fresques pour le Consulat de France à Atlanta, ou encore installations remarquées au Musée de l'immigration à Paris.
Son travail, largement salué par les médias et le monde de l'art, est aujourd'hui présent sur les grandes scènes internationales. Il compte également parmi les premiers street artistes à être intervenu au siège des Nations unies, à New York.
L'exposition est visible jusqu'au 1er novembre inclus, tous les jours (sauf le mardi) de 10h à 12h et de 14h à 18h.



Au vernissage de l'exposition : Jo Di Bona ; David Chabannes, directeur de la galerie Chabannes Vallé et le maire Patrick Jouve.

Renseignements au 04.71.40.30.20 (château de Val) ou 05.55.46.17.60 (mairie de Bort-les-Orgues).

Sarroux-Saint-Julien - Dix-huit écrivains étaient réunis à la Journée du livre



Des auteurs réunis avec les élus et les bénévoles de l'ALC pendant cette 16e Journée du livre.

Dimanche 4 octobre, l'affluence était au rendez-vous à la salle Henri-Bonnet pour le seizième épisode de la Journée du livre organisée par l'association *Loisirs et Culture* (ALC) de Sarroux-Saint Julien que préside désormais Jean-Pierre Lacombe.
Dix-huit écrivains ont rencontré de nombreux visiteurs pour des dédicaces et des échanges fructueux autour de leurs ouvrages. La libraire Prologue de Bort-les-Orgues proposait un large choix de livres neufs.
Le public avait aussi la possibilité de butiner dans le catalogue de quatre maisons d'édition : Carrefour Ventadour, Cratère, Maïade, et la Société des archives et du musée du Pays d'Ussel.
De son côté, l'ALC mettait à disposition sa partie bouquinerie avec des ouvrages d'occasion issus des dons et doublons de sa bibliothèque.
Jean-Christophe Guéguen dévoilait pour la première fois dans la commune une sélection de ses aquarelles, tandis que Jean-Claude Champeau et Jean-Pierre Lacombe exposaient des photographies.
Plusieurs personnes étaient par ailleurs présentes lors de l'inauguration qui s'est déroulée en fin de matinée. Nicolas Jouve, maire de Sarroux-Saint-Julien, était notamment entouré de membres du conseil municipal, des bénévoles de l'ALC et du conseiller départemental du canton Haute-Dordogne, Éric Ziolo.
Pour rappel, les écrivains étaient : Robert Bourg, Gérard Brutus, César Cassarine, Jean-Claude Champeau, Gabriel Chantelauze, Rachel Désir, Gérard Dif, Gilles Duluc, Jakie Durrieu-Malet, Gilles Grouffaud, Jean-Christophe Guéguen, Marie-France Houdart, Jean-Pierre Lacombe, Régine Laprade, Sam de Luca, Mamita, André Malet et Louis-Olivier Vitté.

Sarroux-Saint-Julien - La saison pongiste 2026-2027 bat son plein

L'équipe de D2 démarre péniblement son championnat avec deux matchs et deux défaites. Lors de la première journée à Saint-Germain-les-Vergnes, Jean-Michel Cayre, David Floret, Gilbert Fournial et Jean-Claude Vergne ont bataillé jusqu'à la dernière rencontre pour obtenir un résultat positif. Finalement, courte défaite (10 à 8).
La deuxième journée, à domicile, s'est avérée beaucoup plus compliquée : défaite (15 à 3) pour David Floret, Gilbert Fournial, Cyril Sibot et Stéphane Ternat.
L'équipe 1 d'Égletons est composée de joueurs globalement mieux classés que les compétiteurs du *Ping'Sarroux-Saint Julien*. La réception de *Lamicott (7)-Beynat* à l'occasion de la prochaine journée, vendredi 16 octobre, devrait permettre de mieux figurer.
Pour le critérium, la première journée s'est déroulée dimanche 11 octobre à Allassac. Six joueurs représentaient le club.
En adulte, Stéphane Ternat opérait en D2. Il obtient la treizième place de son tableau et continuera à ce niveau pour la prochaine journée.
En jeunes, cinq joueurs ont effectué le déplacement : Charles Deant et Nathan Orsal en catégorie benjamin, Jean Cabezas Chouly, Célian Delahaye et Baptiste Fouillade en catégorie minime. Les résultats sont globalement satisfaisants pour les jeunes joueurs du *Ping'* (quatre d'entre eux découvraient la compétition).
En benjamin : 6e Nathan, 8e Charles. En minime : 9e Célian, 11e Jean, 13e Baptiste. Rendez-vous est pris pour la seconde journée qui se tiendra à Ussel, dimanche 15 novembre.
Pour rappel, les entraînements ont lieu à la salle Omnisports les mardis (18h-19h pour les jeunes, 20h-22h30 pour les adultes) et vendredis 20h-22h30 pour les adultes. Le groupe de jeunes s'étoffe progressivement. L'association est ouverte à toutes nouvelles inscriptions.



Six joueurs représentaient le Ping' Sarroux-Saint-Julien à la première journée de critérium à Allassac.

Meymac - La commune se mobilise pour « Octobre rose »



Les participants au départ des marches à Sèchemailles pour Octobre rose.

La ville s'est parée de fanions de couleur rose pour rappeler le soutien de la population à l'opération « Octobre rose ». Cette campagne de communication vise à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Dimanche 11 octobre, deux marches respectivement de 4 et 11 kilomètres ont été proposées aux 90 participant(e)s au départ de la plage verte du lac de Sèchemailles. À l'issue de cet effort matinal, les bénévoles des associations ont servi une collation puis donné des informations sur un stand et vendu des petits objets. Le succès de ces actions était lié à la mobilisation des bénévoles des associations : la *Ligue contre le cancer* antenne d'Ussel, *Aide à la recherche, aide aux malades* (Aram) et *La Foulée meymacoise*. La recette qui s'élevait à 560 euros est revenue entièrement à la *Ligue contre le cancer* comité de la Corrèze.

Contact Ligue contre le cancer : tél. 05.55.20.94.52, antenne de Brive 05.55.23.03.42, antenne d'Ussel 05.55.46.04.35. Courriel : cd19@ligue-cancer.net. Site : www.ligue-cancer.net/19-correze.

Sarroux-Saint-Julien

Inscriptions pour le marché de Noël. L'*Association des parents d'élèves* (APE) de l'école des Alouettes à Sarroux-Saint-Julien organise un marché de Noël, salle Henri-Bonnet dans le bourg de Sarroux, le samedi 28 novembre. Artisans, créateurs et producteurs locaux peuvent s'inscrire jusqu'au 7 novembre au 06.82.47.41.05 ou au 06.30.14.25.30.

Les fruits d'automne à la fête. Le traditionnel marché des fruits d'automne, organisé par le *Foyer rural du plateau Bortois*, célébrera les saveurs de saison, dimanche 25 octobre, à partir de 9h, dans le bourg de Sarroux. Les stands régionaux ne manqueront pas pour proposer à la dégustation et l'achat des vins, fromages, pommes, noix, châtaignes, miels, liqueurs, etc. Les bénévoles du Foyer seront à pied d'œuvre afin de presser les pommes et de produire en direct un jus. L'occasion de partager un moment convivial et gourmand en soutien aux producteurs et artisans. Contact : 06.73.62.05.02.

Margerides

Fermeture. Du secrétariat de mairie de Margerides du 17 au 26 octobre inclus.

Bugeat

Vie paroissiale. Samedi 17 octobre à 18h, messe. Mercredi 21 octobre à 10h30, adoration.

Ambrugeat

À la Maison sur la Place. Ce samedi 17 octobre à 10h, petite chorale avec Camille. Dimanche 18 octobre à 15h, atelier de yoga avec Katharina. À 15h30, projection du documentaire « En quête de sens » de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière. Au 5, rue Saint-Salvy. Renseignements au 07.48.11.99.78.

Meymac - Le tiers-lieu Au beau MilLieu a ouvert ses portes aux professionnels et au grand public

RENCONTRES - L'association Au beau MilLieu a, dernièrement, accueilli le public dans le cadre des journées portes ouvertes des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine. Entre espace de coworking et 1000 vélos, ce tiers-lieu meymacois vise les particuliers comme les entreprises.



Martin et JB conseillent les propriétaires de vélos pour les réparations.

Du 1er au 3 octobre, l'association *Au beau MilLieu* accueillait le public dans ses locaux dans le cadre des journées portes ouvertes des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif était de faire connaître les activités de l'association et d'inciter de nouveaux entrepreneurs à tester le coworking.
Lancée en avril 2022, l'idée de la création d'un tiers lieu entrepreneurial prenait corps et effet à compter du 11 septembre 2023, sous l'initiative de Muriel et Frédéric Woringer. Depuis cette date, les utilisateurs peuvent trouver : un espace de coworking avec des postes de travail partagés pour les télétravailleurs et les travailleurs indépendants. On trouve aussi des bureaux privatifs et des salles de réunion et de séminaires entièrement équipés pour les visioconférences.
Et également des services aux entreprises comme la domiciliation d'activité, des séances de co-développement et des formations certifiées. Ou encore, une programmation culturelle et locale avec des ateliers pratiques numériques ou de comptabilité, des expositions d'art, des conférences, des cours de couture ou encore des répétitions de chorales.

Un centre de formation

Le 1er octobre, le centre de formation *Créative aptitudes* présentait ses activités à un public ciblé de créateurs d'entreprises ou de chercheurs d'emplois dans les domaines administratif, informatique, sportif, animation, tourisme, commerce, management, stratégie et organisation.
Ces formations longues ou courtes répondent aux besoins d'emplois ou de spécialités spécifiques dont la Haute-Corrèze a besoin pour maintenir ou, mieux, augmenter la population.
Créative aptitudes a débuté le 20 janvier 2021 sous la forme d'un groupement d'intérêt économique (GIE) dans le Nord de la France et a évolué en 2026 avec la création d'une société par actions simplifiée (SAS) ancrée en Corrèze avec ses bureaux situés *Au beau MilLieu*. Cette présentation revenait à son président Olivier Bertheloot qui précisait : « Actuellement, les demandeurs privilégient les domaines du tourisme, du sport et de l'animation ».
Le 2 octobre, Yohan Caput, agent Générali, animait un atelier sur la prévoyance professionnelle pour les entrepreneurs et dirigeants d'entreprises avec des propositions sur les trois grands risques : arrêt de travail, invalidité et décès.
Il présentait également des prises en charge sur des pathologies spécifiques comme le burn-out, la dépression. Il indiquait ensuite des avantages fiscaux liés à la loi Madelin qui permettent de déduire les cotisations des bénéfices imposables et des services d'assistance comme la garde d'enfants, les aide-ménagères, les soutiens psychologiques… Enfin toute une somme de précautions proposées auxquelles pourraient souscrire des entrepreneurs.

Pour le grand public

Par ailleur, le 3 octobre, le public était invité à rencontrer les bénévoles de l'association *1000 vélos*. Elle milite pour une mobilité douce notamment avec des vélos classiques, vélos électriques et d'engins de déplacement personnel motorisé (EDPM). Ces derniers se présentent comme des véhicules sans place assise, conçus pour le déplacement d'une seule personne, équipés d'un moteur non thermique et dont la vitesse maximale est limitée par construction à 25 km/h.
Cette association née en 2025 se propose d'aider à réparer soi-même son vélo dans l'atelier situé dans le garage d'*Au beau MilLieu* et elle reçoit des dons de pièces détachées ou de vélos entiers.

François MONTAGNON (CLP)

Au beau MilLieu : 5 place du bûcher. Tél. au 06.43.01.68.76. Site : www.aubeaumillieu.com.

Meymac - Baladin, étonnant voyageur, a émerveillé les jeunes

La médiathèque intercommunale de Meymac, gérée par *Haute-Corrèze Communauté*, recevait samedi 26 septembre au pôle culturel le spectacle *Baladin, étonnant voyageur*.
Jean-Baptiste Baron, artiste multi-instrumentiste, auteur et interprète de spectacles musicaux originaux, a mené ce moment poétique devant une vingtaine d'enfants accompagnés de 16 adultes.
Jean-Baptiste présentait Baladin, une petite marionnette qu'il faisait voyager dans des univers imaginés mais largement inspirés de son enfance. Pour cela, il ouvrait un grand livre avec des images en relief et faisait évoluer son personnage avec des chansons pop.
Baladin naît dans une ville, change plusieurs fois de maison et un jour grimpe au sommet d'une grue. Là, sa vision du monde change et il part en voyage : il découvre tour à tour la fête foraine où il connaît le grand frisson, puis la forêt où il construit une cabane perchée dans les arbres pour mieux écouter les oiseaux chanter. Il en profite pour imiter le chant de diverses espèces d'oiseaux. Il entame ensuite un tour du monde en montgolfière mais veut aller plus loin et s'embarque pour un voyage interstellaire.
À chaque étape, Jean-Baptiste change d'instrument de musique et dialogue avec le jeune public qui adhère et reste concentré, admiratif du grand livre avec ses images colorées et du jeu de l'artiste. Ce spectacle magique conçu pour tous les publics fait réfléchir et rêver en même temps. Les jeunes font travailler leur imagination et les adultes retrouvent des souvenirs d'enfance.



Baladin voyage jusque dans les étoiles avec Jean-Baptiste pour le plaisir des enfants.

Contact Jean-Baptiste Baron : courriel lartisanduson@yahoo.fr, site https://lartisanduson.com/, présent sur les réseaux sociaux.

Meymac

CAM football. Résultats du week-end : Brignac 3 / Meymac A 3, Meymac féminines 0 / Saint-Pantaléon-Objat 5, Brive 1 / Entente Haute-Corrèze U15 3. Programme du samedi 17/10 : Sainte-Féréole / Meymac A 20h, Sornac / Meymac B 20h, Meymac C / Saint-Angel 20h. Programme du dimanche 18/10 : Occitane FC (Château-Chervix 87) / Meymac féminines 15h.

CAM rugby. Programme du dimanche 18/10 : Meymac / Le Palais 15h.

Médiathèque. Samedi 17 octobre de 10h à 11h30, la vie dans le compost ou la découverte des insectes qui peuplent les jardins, animation à destination des jardiniers ou curieux de nature petits et grands. Tout public à partir de 6 ans. Mercredi 21 octobre à 14h, atelier carte à planter à partir de 6 ans, gratuit. Mercredis 21 et 28 octobre à 10h30, escape game Harry Potter, public familial dès 10 ans. Vendredi 23 octobre de 20h à 22h, soirée loups-garous de Thiercelieux, dès 10 ans (enfants accompagnés d'un adulte). Gratuit. 6, place de l'Église.

Vie paroissiale. Samedi 17 octobre, chapelet suivi de la messe à 9h. Dimanche 18 à 11h, messe. Samedi 24 chapelet suivi de la messe à 9h. Dimanche 25 à 11h, messe.

Conférence. Samedi 17 octobre de 10h à 12h au cinéma Le Soubise, organisée par : le *PNR* de Millevaches, le *Pays d'art et d'histoire* (PAH) dans le cadre du mois de l'architecture rurale. Simon Teyssou, architecte fondateur de l'Atelier du Rouget, partagera ses principes en s'appuyant sur la présentation de réalisations de natures et d'échelles multiples (logements individuels et collectifs, équipements culturels et sportifs, plans guides…). Informations tél. : 06.77.83.91.31, courriel : accueil@pnr-millevaches.fr ou PAH tél. : 05.87.31.00.57.

Récital de harpe. Samedi 17 octobre à 18h, le centre d'art contemporain (CAC), place du Bûcher, poursuit son soutien aux lauréats du fonds Kriegelstein, avec un programme mêlant musiques iranienne et française. Shamin Minoo, harpiste classique de renommée internationale, propose un récital qui entraîne le public à la découverte de l'Iran. Tarif 10 €, réservation au tél. : 05.55.95.23.30.

Vide dressing. Dimanche 18 octobre à partir de 9h à la salle des fêtes, avenue du Gaud, organisé par l'association *Animey*. Pour les exposants, stand 2 € les 3 mètres, inscription obligatoire auprès du bureau d'information touristique de Meymac 05.19.60.00.30. Pour les visiteurs, entrée gratuite. Buvette et petite restauration sur place.

Programme. Le Pays d'art et d'histoire (PAH) des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour présentait dernièrement son programme d'activités pour les mois à venir, synthétisé dans un petit fascicule. Le PAH, associé à plusieurs partenaires, participera aux journées de l'architecture en octobre avec 6 rencontres à Felletin, Treignac, Eymoutiers, Meymac, Davignac et Égletons. Le château de Ventadour fera l'objet de visites : pour les jeunes avec la recherche d'un trésor et la conduite d'une enquête archéologique. Des visites en train d'Ussel à Montaignac-sur-Doustre permettront de découvrir ce village et ses caractéristiques. Comme autrefois, cinq veillées au coin du feu, certaines chez l'habitant, développeront le thème de la photographie en Haute-Corrèze. Enfin, 4 lieux accueilleront des spectacles ou ces ciné-concerts. Le programme est disponible sur le site internet du PAH, sous forme papier dans les bureaux d'information touristique et dans les mairies des communes qui accueillent des manifestations.

Neuvic - La pectinatelle envahit le lac de la Triouzoune

Sur le plan d'eau de la Triouzoune, il est observé des masses gélatineuses particulières qui sont de plus en plus visibles avec la baisse du niveau du lac.
Il s'agit de *pectinatella magnifica* appelée « pectinatelle » en français. C'est un bryozoaire d'eau douce plutôt thermophile, habitant les eaux stagnantes ou à faible courant et formant des colonies massives, gélatineuses, visqueuses au toucher, mais de consistance ferme. La colonie est appelée zoarium.
Cette espèce invasive originaire de l'Amérique du Nord a été découverte en 1851 dans les environs de Philadelphie aux États-Unis par Joseph Leidy.
En France, *P. magnifica* a été découverte en 1995 dans un étang des Vosges et depuis elle gagne de plus en plus de départements, une trentaine actuellement.



La pectinatella magnifica se développe sur le plan d'eau de la Triouzoune - © SLC



Land'art aquatique ?- © SLC

Sans conséquences écologiques négatives connues jusqu'à présent, le développement de cette espèce reste cependant à surveiller. En densité très importante, elle peut en effet représenter une gêne pour les activités liées à l'eau. Même si il ne s'agit pas de méduses et donc elles ne piquent pas !
Elles affectionnent les milieux artificiels et les voies de communication qui contribuent à la dispersion de l'espèce. Ces milieux offrent des températures élevées et des conditions eutrophes favorables au développement de l'espèce accentuées par les déficits hydriques des dernières années.
Pour tout signalement de l'espèce, vous pouvez utiliser l'application *INPN Espèces* ou contacter le service de l'Office français de la biodiversité de votre département.
En attendant, elles sont d'excellents supports de land art aquatique...

Neuvic - Des élèves mobilisés pour la nature



Au sein du club de la Ferme de Manus, les élèves ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ».

Le lycée agricole Henri Queuille, sur la commune de Neuvic, accueille depuis 4 ans, des élèves qui se retrouvent au sein du club de *la Ferme du Manus* pour participer à des actions écoresponsables et découvrir un mode d'agriculture durable. Ces élèves sont tous volontaires. Ils œuvrent à la gestion des espaces naturels et participent aux différentes tâches de l'exploitation sous la responsabilité des salariés et de Marie, chef d'exploitation.
Le mercredi 30 septembre, dans le cadre de l'opération « Nettoyons la Nature », ils ont participé au ramassage des déchets aux abords de la ferme et des proches environs avec le soutien de l'établissement Leclerc qui a fourni gants et sacs poubelles.
Le lycée agricole n'en est pas à son coup d'essai quand il s'agit de mettre en place des actions en faveur du développement durable. Lan passé, il y a eu la mise en place de composteurs et de conteneurs de tri à la résidence étudiante du lycée en partenariat avec la HCC. « Dans une ambiance bon enfant, on se rend utile », commente un des élèves du club. Par ailleurs, les gants du chantier de ce jour seront à disposition des étudiants pour le tri de leurs déchets.
Cette semaine, avec le soutien du Crédit Agricole et l'équipe de *la Ferme du Manus*, tous les élèves membres du « club ferme » se sont rendus au Salon de l'élevage de Cournon d'Auvergne et ont pu assister à une conférence sur le pastoralisme : une initiative qui vient récompenser l'implication citoyenne de ces élèves.

Neuvic - Une première sortie réussie pour les Coccinelles



La Coccinelle Camille D. terrasse une Abeille beynatoise - © CC

Dimanche 11 octobre, le groupe seniors des Coccinelles se déplaçait pour sa première sortie chez les Abeilles de Beynat.
Une rencontre qui s'annonçait difficile puisque les rouges et noires affrontaient les championnes de Ligue Nouvelle-Aquitaine en titre en niveau B.
Très motivé, l'OFHC ouvre le score par sa numéro 10 Clémence Fraysse à la 3e minute puis prend le large pour mener 12-0 à la 10e minute.
Mais les Beynatoises réagissaient dans le quart d'heure suivant pour revenir juste avant la mi-temps à 10-19, Jeanne Faugeron ayant inscrit un magnifique essai suite à un coup de pied placé en coin.
La deuxième mi-temps est prise en main par les Abeilles qui inscrivent deux essais en force et reprennnet le score : 22-19.
L'OFHC tient bon et ne lâche rien. Avec trois nouveaux essais de Clémence Coudert, Lise Morin et Clémence Fraysse, les Coccinelles engrangent 17 points de plus.
Les deux équipes font alors jeu égal. Bien que réduites à neuf suite à un carton jaune à moins de neuf minutes du coup de sifflet final, les Ovaloises font face et gardent deux petits points d'avance qui font leur bonheur pour un score final de 34 à 36.
Ce dimanche 18 octobre, l'US Neuvic seniors recevra à 15h son homologue du club de Montpon.

Saint-Hilaire-Luc - Une conférence sur l'histoire de la Dordogne ce samedi



Louis-Olivier Vitté parlera de la vallée noyée à la construction des barrages samedi - © MP

Samedi 17 octobre, à 17h, l'association *Les Amis de Saint Hilaire Luc* recevra Louis-Olivier Vitté à la salle polyvalente de la mairie pour une conférence sur la vallée noyée par la Dordogne lors de la construction des barrages.
Ancien animateur de radio, ce dernier s'est fixé en Corrèze à la retraite et se consacre désormais à son métier d'écrivain entamé au début des années 2000. Il se dit romancier de terroir, passionné par d'autres espaces littéraires comme le polar qui ne se prend pas au sérieux, et amateur de musique baroque. Son dernier livre a pour titre *Le portier du grand hôtel*.
Pour celui-ci, l'auteur a mené une étude passionnante sur les villages engloutis dans l'eau de la Dordogne sur la base de photos et documents d'archives et il évoquera « l'ennoiement de tout un monde aujourd'hui définitivement disparu ».
Entrée : 10 € (gratuit pour les scolaires).

Réservation obligatoire par SMS au 06.03.91.72.56 (la salle a une capacité limitée).

Saint-Hilaire-Luc - La commune fête de la châtaigne le dimanche 25 octobre

L'association *de la Châtaigneraie des Ganes* de Saint-Hilaire-Luc organise le dimanche 25 octobre sa traditionnelle fête de la châtaigne sous la halle du carré du fournil, en partenariat avec la municipalité, le comité des fêtes et *les Amis de Saint-Hilaire-Luc*.
À partir de 14h30, place à une dégustation de châtaignes grillées, de vin chaud, à une table gourmande, aux crêpes et gaufres, ainsi qu'à un stand de courges et de châtaignes crues.
Il sera également possible de rencontrer Régine Rossi-Lagorce pour papoter autour de la cuisine limousine et profiter d'une séance dédicace.
Héloïse Chatignon, artiste plasticienne et créatrice de bijoux, fera découvrir son travail qui oscille entre poésie, simplicité et matière.
Des producteurs locaux seront présents : le miel de Guillaume Repezza, les fromages de chèvre des *Caprines de Bouix*, les tisanes et huiles essentielles du *Chaudron des Bordes*, *la Ferme du Manus* et ses produits du terroir.
L'exposition sera cette année réalisée en collaboration avec l'association *des Dentellières de la Luzège*. Ces passionnées de la dentelle feront partager leur art et leur savoir-faire.
La *Cie du Chat et de la Tempête*, en résidence à Saint-Hilaire-Luc, dévoilera une partie de son spectacle.

Renseignements au 06.14.27.09.72

Sornac

Vie paroissiale. Samedi 24 octobre à 18h, messe.

Peyrelevade

Office. Dimanche 25 octobre à 9h30, messe.

RÉDACTION

Jules ROMAN
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
j.roman@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - **Pompiers** : 18
Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

Aménagement - Stéphane Assolari tient la corde pour embellir le centre-ville de Brive

BRIVE - La corderie Palus et la Ville étudient la décoration et la protection du centre-ville pour l'été prochain. Des ombrières en lin devraient ainsi remplacer les actuels parapluies multicolores autour de la collégiale Saint-Martin.

Pour faire face à des étés de plus en plus chauds, la municipalité de Brive pourrait bien miser sur le lin. Non pas pour confectionner les futures chemises et pantalons des élus, mais pour apporter de l'ombre aux rues minérales du centre-ville. Installés en 2018, les parapluies multicolores de la rue Toulzac ou encore de la rue de l'Hôtel-de-Ville pourraient ainsi être rangés au placard, au profit d'un savoir-faire saint-pantaléonnais.

Une première expérimentation en terre tulliste

Un projet est en effet à l'étude entre la corderie Palus, dernière corderie en long de France, et la Ville de Brive afin de protéger les passants des fortes chaleurs grâce à des ombrières en lin. Une idée qui mûrit depuis deux ans dans l'esprit de Stéphane Assolari.
À la tête de cette entreprise installée à Saint-Pantaléon-de-Larche depuis 2018, il travaille à la mise au point de ce « produit devenu nécessaire », indique-t-il tout en multipliant les allers-retours dans son atelier de 280 mètres de long. Pour passer de l'idée à la réalisation, il s'est associé au designer grenoblois Bruno Lefebvre. Entre les cordes suspendues de son atelier, Stéphane Assolari dévoile une ombrière couleur sable de 25 m², pour seulement 10 kg. Ce premier exemplaire prendra bientôt la direction de Tulle. « En lin naturel et tricotée, elle permet de réaliser 80 % d'ombrage, tout en laissant passer l'air et l'eau », détaille le président de la corderie, toile en main.
Le choix du lin ne doit rien au hasard. « Nous avons opté pour cette matière pour sa légèreté, mais aussi parce qu'elle est cultivée en France. Nous en sommes d'ailleurs les plus gros producteurs au monde », souligne Stéphane Assolari. Deux autres ombrières de mêmes dimensions vont également être installées dans le centre-ville de la préfecture.
Ce projet fait aussi la part belle aux savoir-faire locaux. Plusieurs acteurs corréziens sont mobilisés : le Casem 19, à Perpezac-le-Noir, l'Esat de Mulatet, chargé de confectionner les poteaux de soutien en bois, et la chaudronnerie Labrousse, à Objat, qui réalisera les gabions. Seules les voiles tricotées seront fabriquées par une entreprise normande.

Un enjeu majeur pour cette institution en danger

Et lorsque les températures redescendront, pas question de laisser ces toiles prendre la poussière. En hiver, elles pourraient trouver une seconde vie dans les cours de plusieurs écoles du bassin. « D'autres projets sont à l'études, comme à l'école de Saint-Cernin-de-Larche. J'ai eu un rendez-vous à Uzerche cette semaine et, fin novembre, nous participerons au Salon des maires



Le président de la corderie a déjà confectionné une première ombrière de 25 m² – © JR

pour présenter notre produit », annonce le chef d'entreprise.
Pour la corderie Palus, cette innovation représente un enjeu majeur. Véritable institution corrézienne, l'entreprise traverse une période particulièrement délicate. Après plusieurs échecs commerciaux l'an passé, ses effectifs sont passés de 13 à six salariés. Pour redresser la barre, elle cherche désormais à diversifier ses activités et à se réinventer.
La corderie s'est ainsi tournée vers le marché du haut de gamme, avec le lancement d'une marque de bijoux et d'une gamme de rideaux. Les ombrières en lin s'inscrivent dans cette même stratégie de diversification, avec l'ambition de devenir une réponse concrète aux enjeux climatiques.

Jules ROMAN

Brive en bref

Abattage de platane avenue de Paris, intervention sur le pont Cardinal

La Ville de Brive procédera, les 19 et 20 octobre, à l'abattage d'un platane malade, avenue de Paris. Un nouveau sujet sera planté au cours de l'hiver. Ainsi, les 19 et 20 octobre inclus, l'avenue de Paris sera fermée entre la rue Louis-Latrade et le boulevard Anatole-France. Des déviations seront mises en place pour permettre l'accès au centre-ville, au parking de la Guierle, aux commerces et aux riverains. Les usagers sont invités à suivre la signalisation sur place.
Un diagnostic technique du pont Cardinal sera également réalisé le 19 octobre, dans le cadre du projet de réfection de l'ouvrage, de 9h à 17h. Cette intervention nécessite la fermeture temporaire du sens entrant vers le centre-ville sur la portion comprise entre le pont et la rue Louis Latrade. Seul le sens sortant sera maintenu, avec une déviation pour le sens entrant.

Inscriptions aux écoles municipales de sport encore possibles...

La Ville de Brive, via les *Écoles municipales de sport* (EMS), prolonge les inscriptions à plusieurs activités sportives. Atelier équilibre et motricité : cette activité développe la coordination, la mobilité et l'aisance corporelle, dans un cadre adapté et convivial. Mardi à 8h45 et 10h15 ; vendredi à 13h45 et 15h15.
« Savoir rouler à vélo » : pour apprendre à rouler ou se remettre en selle. Mardi de 14h à 15h30.
Marche et randonnée : activité accessible pour pratiquer une activité physique en plein air, entretenir sa condition physique et partager un moment convivial en groupe. Mardi à 9h30 – 5 km • Jeudi à 13h30 – 8 km.
Renseignements et inscriptions à la Direction des Sports, 13 rue du Docteur Massénat.

... Mais aussi pour les stages sportifs des vacances d'automne

La Ville de Brive relance les inscriptions aux stages sportifs des vacances scolaires d'automne, destinés aux enfants débutants nés entre 2012 et 2020. Deux semaines sportives sont proposées : du 19 au 23 octobre avec judo, escalade, basket, handball et parcours athlétiques. La seconde semaine se déroule du 26 au 30 octobre avec biathlon, jeux de raquettes, basket 3x3, badminton et parcours athlétiques, entre autres. Les activités se déroulent notamment aux gymnases Lavoisier et Rollinat, selon les groupes d'âge et les disciplines. Renseignements et inscriptions auprès de la Direction des Sports, située au 13, rue du Docteur-Massénat, 3e étage, ou directement en ligne sur www.brive.fr, rubrique « Stages sportifs ». Tarifs par stage : Brivistes imposables : 43,50 € ; Brivistes non imposables : 23,25 € ; Non-Brivistes imposables : 64,40 € ; Non-Brivistes non imposables : 30,90 €.

Un répit pour les personnes atteintes d'Alzheimer

À Brive, *le Relais Geneviève*, au 50 rue Colonel Vaujour, accueille les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées durant trois heures. Les aidants peuvent profiter de ce temps de répit pendant que leurs proches sont pris en charge par des bénévoles pour des jeux, activités manuelles, etc. Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h. Plus d'informations au 07.86.01.81.76.

Le Bus du Cœur des Femmes

Lancé en 2021 par l'association *Agir pour le Cœur des Femmes*, le Bus du Cœur des Femmes est une grande opération itinérante d'information, de sensibilisation et de prévention sur les maladies cardio-vasculaires et gynécologiques. Il fera une halte à Brive, au théâtre de verdure, place du 14 juillet, le 16 octobre. Gratuit, sur inscription.

Conférence Utatel

La prochaine conférence du vendredi 23 octobre, qui aura lieu au cinéma Rex à 14h45, est intitulée « Les troubadours du Limousin et l'Histoire » et sera animée par Gérard Gonfroy, linguiste, spécialiste des littératures française et occitane.

Célébration du passage à l'heure d'hiver aux grottes de Saint-Antoine

À l'occasion de la 25e heure des Villes Sanctuaires, samedi 24 octobre de 18h à 21h30, les Grottes de Saint Antoine proposent une expérience hors du temps : randonnée-trail nocturne à la frontale, récit-spectacle du frère Danick, bal folk et projection monumentale de lumière créée par « la Luminerie » de Léonard Salle.
Tous les deux ans, les 19 Villes-Sanctuaires de France célèbrent l'heure supplémentaire qu'offre le passage à l'heure d'hiver. À 20h, les cloches de tous les sanctuaires sonneront à l'unisson. Gratuit – ouvert à tous - buvette sur place.
Renseignements auprès de Clémentine Rolle, référente Villes Sanctuaires au 05.55.24.08.80 ou Alban Thouvard, directeur du sanctuaire au 05.55.24.10.60.

La grande braderie d'Ensemble pour les Jeunes

L'association *Ensemble pour les Jeunes de Corrèze* organise une grande braderie le 7 novembre de 10h à 18h au centre paroissial Saint-Sernin, 4 rue Adrien et Eva Fauré à Brive. Vêtements, jouets, puériculture et livres seront proposés à la vente. L'association organise deux braderies chaque année, l'une en automne et l'autre au printemps, pour soutenir les jeunes qui n'auraient pas les possibilités financières pour passer leur Bafa, partir en camp de jeunes, etc.

Les évasions du mois avec Brive Tourisme

Envie de sortir et de visiter ? Brive Tourisme organise des sorties mensuelles de groupe, pour la journée, pour explorer Brive et son territoire. Au programme : transport en bus, guide, animations et une belle journée de rencontres, d'échanges et de découvertes. Ouvertes à tous à un tarif unique, ces journées incluent le transport, les visites, le guide et le déjeuner. Plus d'informations et réservations : 05.87.01.61.62 ou 05.55.24.08.80. Sorties assurées avec un minimum de participants.
Jeudi 12 novembre : sur la trace des présidents. Visite du Musée du Président, de son exposition temporaire « Au fil de la diplomatie » et de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines, un lieu de découverte et de partage autour de l'histoire et des savoir-faire de la ville.

Foire du livre - Chantal Thomas couronnée pour sa liberté d'écriture

Après Jean Echenoz en 2025, le prix de la langue française est décerné cette année à Chantal Thomas par le jury composé de Laure Adler, Antoine Compagnon, Olivia de Lamberterie, Étienne de Montety, Jérôme Garcin, Dany Laferrière, Éric Neuhoff et Jean-Noël Pancrazi. Les jurés se sont réunis à l'Institut Sothys, partenaire de la Foire du livre de Brive.
Créé à l'initiative de la Ville de Brive en 1986, le prix de la langue française honore une figure des lettres, des arts ou des sciences dont l'œuvre participe activement au rayonnement et à la beauté de la langue française. Parmi ses prestigieux lauréats figurent notamment Annie Ernaux, Pierre Assouline, Emmanuel Carrère, Mona Ozouf, Pierre Bergounioux ou Louis-Philippe Dalembert...

Doté de 10 000 euros par la Ville de Brive, le prix de la langue française sera remis à Chantal Thomas lors de l'inauguration de la 44e Foire du livre de Brive, le vendredi 6 novembre. « Le jury a couronné Chantal Thomas pour sa liberté, son style et son œuvre de romancière, de mémorialiste, d'essayiste… et pour la manière dont elle sublime la langue française dans chacun de ses livres », a indiqué Jérôme Garcin, membre du jury.

LES ÉCOLIERS ONT PRIS LA PLUME

Pour la première fois, un concours d'écriture a été lancé avec des écoles de Brive. Fruit du partenariat avec RTL, il a réuni près Neuf classes de CM2, soit près de 200 élèves. Les écoliers ont ainsi été invités à rédiger un récit original faisant appel à leur imagination, leur créativité et leur maîtrise de la langue française. Le récit d'une page maximum devait commencer par « Il était une fois à Brive » et se terminer par « Ça peut vous arriver ». Entre ces deux phrases, les élèves ont été libres d'imaginer leur histoire. RTL et la Foire du livre de Brive choisiront cinq finalistes dont les noms seront dévoilés le samedi 17 octobre. Les auditeurs devront ensuite départager les participants en votant sur RTL.fr entre le samedi 17 octobre et le dimanche 1er novembre. Le vainqueur sera invité à lire son récit sur l'antenne de RTL, le vendredi 6 novembre, en direct lors de la soirée spéciale animée par Augustin Trapenard depuis la Foire du livre de Brive.

Santé - Biloba œuvre pour une société inclusive



Les thématiques de l'anxiété et le TDAH chez l'adulte ont notamment été abordées.

L'association *Biloba* a organisé, samedi 3 octobre au Campus de Brive, une conférence consacrée aux troubles du neurodéveloppement (TND), intitulée « Des idées reçues aux solutions concrètes ». Un premier rendez-vous grand public pour cette toute jeune association qui œuvre en faveur d'une société plus inclusive. La journée a été marquée par plusieurs temps forts, notamment les témoignages des jeunes du groupe d'habiletés sociales en première partie. Audrey Guerrero et Sébastien Henrard, psychologues spécialisés dans les TND, se sont ensuite relayés pour aborder différents thèmes : l'anxiété, le TDAH chez l'adulte, ou encore l'accompagnement des parents. Au total, 80 personnes se sont inscrites à cet événement : professionnels, enseignants, parents… Elles ont pu échanger librement avec les différents intervenants. L'association *Biloba* mène différentes actions tout au long de l'année. Vous pouvez suivre son actualité sur la page Facebook et Instagram Association Biloba – Accompagnement TND.

Culture - L'intime au cœur de l'exposition d'Anaïs Prouzet



Anaïs Prouzet développe un univers artistique autour de la peinture des dessins au fusain.

Le musée Labenche de Brive accueille, pour sa dernière exposition de l'année, les peintures et dessins d'Anaïs Prouzet, du 17 octobre au 16 janvier, à la chapelle Saint-Libéral. Intitulée « Pendant un instant, j'ai oublie le futur », cette exposition présente notamment une nouvelle série d'œuvres réalisée lors de la résidence « carte blanche » de l'artiste à Brive, durant tout le mois de septembre.
Diplômée de l'École supérieure des beaux-arts de Nantes, Anaïs Prouzet développe un univers artistique centré sur le portrait intime, à travers des peintures et des dessins au fusain d'une grande précision.
Ses œuvres prennent pour modèles ses proches, notamment sa famille et ses amis, afin d'explorer les liens affectifs, l'amour et le temps qui passe. À travers ces visages et ces corps, l'artiste aborde également des questionnements universels, comme l'avenir, l'altérité et la disparition des êtres chers. La création devient alors une manière de ralentir le temps et de saisir la force des présences.
Les mains occupent une place particulière dans son travail. Elles racontent les sentiments, expriment ce que les mots ne parviennent pas toujours à traduire et témoignent des liens entre les individus. Lors de sa résidence briviste, Anaïs Prouzet a ainsi réalisé une série de peintures à l'huile sur bois, découpées pour épouser les formes de mains enlacées.
L'artiste explore également le camaïeu, une technique reposant sur l'utilisation d'une seule couleur pour créer des effets de volume et de relief. Associée à des cadrages resserrés, cette approche confère à ses portraits une présence singulière.

Logement - Brive Habitat remplace 70 bow-windows du quartier Rivet

Le chantier de remplacement des bow-windows des immeubles Ronsard, Lamartine et Chateaubriand du quartier de Rivet vient de démarrer. Cette opération de 650 000 €, entièrement financée par *Brive Habitat*, doit s'achever au premier trimestre 2027.
Les immeubles dits « des Écrivains », avaient été équipés de bow-windows, ces fenêtres en saillie qui prolongent les pièces vers l'extérieur. Reposant sur une structure métallique fixée à la façade sans fondation, ces équipements se sont révélés insuffisamment étanches et sensibles à la corrosion, faisant naître des doutes sur leur solidité.
Face à cette situation, *Brive Habitat* a réagi sans attendre : l'Office a fait réaliser les diagnostics techniques nécessaires, puis a étudié une solution alternative durable. Les 70 bow-windows seront ainsi remplacés par de nouvelles fenêtres installées dans l'alignement de la façade, garantissant une meilleure étanchéité et la sécurité des occupants.
Afin de limiter au maximum la gêne pour les habitants, les opérations de dépose et de pose seront menées de façon progressive, cage d'escalier par cage d'escalier et immeuble par immeuble.



Les travaux de remplacement des soixante-dix bow-windows ont débuté.

Les coups de cœur du week-end

Vendredi 16 octobre

Allassac : Marché toute la matinée sur la place de la République.

Yoga du rire à *L'Epicerie* à 14h. Animé par Marie-Laure, enseignante yoga du rire Joy Up. Réservation : 06.37.56.98.15.

Brive : Salon du Bien-Être à l'Espace des trois provinces les 16, 17 et 18 octobre. Au programme : praticiens bien-être et médecines douces, cosmétiques naturels, massages... Restauration sur place. Entrée gratuite.

Visite guidée de la Collégiale Saint-Martin à 15h. Description pointue et détaillée de l'architecture, de ses secrets et de ses trésors cachés. Visite de la crypte.

L'Empreinte : *Le Bourgeois gentilhomme* au théâtre à 19h. Avec un Jean-Paul Rouve en majesté dans la peau d'un Monsieur Jourdain magnifiquement ridicule !

Soirée jeux de société à la salle Dumazaud à partir de 19h. Entrée gratuite. Petite restauration et boissons sur place.

Nuit d'ivresse à *L'improviste* à 20h. Représentation également proposée le samedi 17 octobre à 20h.

Festival Briv'en jazz (*Jazz club 19100*) à la salle Escande les 16, 17 et 18 octobre. Au programme trois concerts : Hard-bop et esprit Blue Note avec *Blue Train 5tet*, élégance de l'univers de Chet Baker avec *We Want Chet 8tet*, jazz-funk et groove avec *Cissy Street*.

Juillac : Marché de 16h30 à 19h sur le parking face à Vival.

Samedi 17 octobre

Allassac : Bal trad avec *Couine en do* et *Les sonneurs du pays de Morlaix*, place du 14-Juillet à 20h30. Amateurs de danses et de musiques traditionnelles, rendez-vous à la salle des fêtes pour une soirée festive aux couleurs du Limousin.

Brive : Neuvième édition de Citytrouille, place Winston-Churchill à 10h. Décoration de citrouille.

Atelier jeune public au centre culturel. Mosaïques, broderies, bougies.

Frissons au phare jusqu'au 31 octobre à l'Office de tourisme de 9h50 à 13h20, puis de 15h20 à 18h20. Animation captivante sous forme de livret-jeu. Dès 4 ans.

Professeur Alapage dans *Les Mille et Une Nuits* à *L'improviste* à 17h.

Opéra : *Macbeth* au cinéma Le Rex à 18h55.

Théâtre de la grange : *Les sardines grillés* à 21h. Infos au 05.55.86.97.99.

Chabrignac : Rando de la citrouille. Départ de la halle de Chabrignac à 8h30 pour 8 et 12 km. Inscription à 8h, gratuit. Infos au 05.55.25.60.57.

Jugeals-Nazareth : Escape game à Nature Evasion de 14h à 18h. Jusqu'au 1er novembre. Cette aventure emmènera les curieux dans un monde magique peuplé de sorcières et d'esprits.

Objat : Salon des créateurs, artisans et VDI à la salle des congrès de 10h à 18h. Plus de 40 exposants : gourmandises, bien-être, santé, mode, couture, maison, déco... Restauration sur place. Brasserie CanHopée sur les deux jours. Infos au 06.72.90.55.14.

Varetz : Festival de théâtre par *Les POINT T'Y ES* à l'espace Colette du 17 au 18 octobre. Le samedi : à 15h *Ado'Scène* présente *Hop Hop Hop*, une pièce de théâtre interprétée par des ados, gratuit. À 16h *Le joueur de flûte* (Nadine Gagnant), gratuit. À 20h30, soirée théâtre avec la troupe *Aux bonheurs des planches* : *Même les cons ont droit au bonheur*, une comédie d'Abel, entrée 10 €. Le dimanche : à 15h *Les POINT T'Y ES* présentent *Et pendant ce temps la Simone veille*, entrée 10 €. Réservation : 06.89.85.29.53 ou 06.10.82.15.84.

Dimanche 18 octobre

Brive : Briv'Ekiden Quai Tourny à 9h15. Marathon en relais organisé par *Le Pays de Brive Athlétique club*. Équipes de six coureurs. Départ 9h15. Inscription sur : https://ok-time.fr/.

Chabrignac : 30e Fête de la citrouille à partir de 11h. Au programme : pesée des citrouilles, repas, danse, atelier danse, flashmob, citrouille et de nombreux exposants et stands. Infos au 05.55.25.60.57.

Cosnac : Octobre Rose : randonnée pédestre à partir de 9h. 5 km. Animations et stands. Infos au 05.55.92.82.97.

Malemort : Marché.

Objat : Marché.

Éducation - Les lycéens explorent les Pans de Travassac



Les lycéens ont découvert le métier d'ardoisier et les techniques de taille.

Le vendredi 18 septembre, une classe de 1re STMG du lycée Simone-Veil s'est rendue à Donzenac pour une journée d'intégration organisée par leur professeur de gestion, sur le site des Pans de Travassac. Entre découverte du monde professionnel et renforcement des liens de la classe, cette sortie a illustré les enseignements du programme de Sciences de Gestion et Numérique.
L'objectif principal de cette journée était d'observer sur le terrain le fonctionnement concret d'une organisation. Avant la sortie, les élèves avaient soigneusement préparé en classe plusieurs questions afin de mieux comprendre les activités du site et les métiers présentés.
Durant la matinée, la classe a exploré le site des Pans de Travassac. Avec un professionnel du métier, les lycéens ont découvert le métier traditionnel d'ardoisier, les techniques de taille et les outils spécifiques utilisés au quotidien dans la filière.
Cette visite a également permis d'aborder les métiers liés au tourisme local et au développement du patrimoine régional. En échangeant avec les acteurs travaillant sur le site, la classe a pu comprendre comment une structure comme celle-ci peut à la fois préserver le patrimoine culturel, accueillir des visiteurs et maintenir sa rentabilité économique.
L'après-midi a laissé place à une activité physique et conviviale : une randonnée d'environ 7 kilomètres à travers la forêt environnante, encadrée par le professeur d'EPS. Cette marche a offert aux élèves un moment d'échange sportif et convivial essentiel pour instaurer un véritable esprit de groupe.
Grâce à cette journée alliant pédagogie et cohésion, les élèves de la classe de 1ère STMG commencent leur année scolaire avec de nouvelles découvertes et une classe plus soudée !

Sport en bref

Le Brive hockey club s'offre sa première victoire de la saison

Pour ce premier match dans leur nid, les Grands Duc du Brive Hockey Club se sont imposés 14 buts à 3 contre les Comètes de Meudon. Face à un public de plus de 850 personnes, les Brivistes ont mis en application le travail de leur semaine. C'est avec 9 points (4 buts et 5 passes décisives) que le canadien Jean-Maxime Bond s'est présenté à son nouveau public. Les joueurs de D3 vont réaliser un travail intensif afin de recevoir, le samedi 24 octobre, l'équipe d'Anglet.

En paroisses

Samedi 17 octobre. Saint-Ignace d'Antioche. 10h30, Ussac, baptême de Marcel Dillenseger. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions ; 12h, messe pour Jeannie Tancerel †. 12h, Rosiers, chapelet. 17h15, Dampniat, baptême de Gauthier Alvarez De Jesus. 18h, messe anticipée aux Chapélies, Estavel, Dampniat (pour Jean Seguy, Laurent Viane) et Chasteaux.

Dimanche 18. 9h30, messe à Noailles (Sylvain Vervialle† et pour les défunts de la famille Delmas et Vervialle), Sainte-Féréole et Ussac. 11h, messe à Saint-Martin (pour Maïssa Mathieu †, Marie-Claude Rebuffie †, Eduardo Teixeira †), Rosiers, Malemort et Saint-Pantaléon. 12h30, Saint-Martin, baptême de Lucas Bertrand. 17h, Saint-Sernin, adoration, confessions, vêpres ; 18h30, messe pour Marcel et Lina Delon †, Jacqueline Igarza †, Louise Griffon †.

Lundi 19. 7h30, Estavel, messe chez les sœurs. 10h, maison Saint-Joseph, messe. 18h, Rosiers, chapelet et adoration ; 18h30, messe grégorienne.

Mardi 20. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 12h, Saint-Martin, messe. 17h-20h, Rosiers, adoration ouverte à tous ; chapelet à 18h.

Mercredi 21. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration ouverte à tous ; 17h30-19h, confessions ; 18h, chapelet. 9h30, Saint-Pantaléon, messe puis adoration. 12h, Saint-Martin, messe pour Cyprien Patier †. 18h, Ussac, messe.

Jeudi 22. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration ouverte à tous ; 18h, chapelet. 9h30, Malemort, messe puis adoration et confessions. 12h, Saint-Martin, messe.

Vendredi 23. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration ouverte à tous ; 16h30, confessions ; 18h, messe. 12h, Saint-Martin, messe.

Cressensac-Sarrazac

Jeu et apéritif. La Semaine du commerce de proximité, organisée par *l'ACI de Cressensac*, avec l'appui logistique des commerçants et artisans du Lot et de la CCI du Lot, bat son plein. Elle a commencé le dimanche 11 octobre et se termine ce dimanche 18 octobre. Dans ce cadre, la population est invitée bien entendu à consommer local. Il sera ainsi possible de remporter des cadeaux dans les commerces participants et adhérents à *l'ACI*. Pour cela, participez au grand jeu doté de 10 000 € de bons d'achat à gagner et à utiliser chez vos commerçants et artisans locaux (jeu gratuit et sans obligation d'achat !). Le tirage de ce jeu aura lieu le lundi 3 novembre, à 10h, à Souillac. En attendant de savoir si vous avez gagné un des 1 000 chèques cadeaux d'une valeur de 10 €, *l'ACI* invite la population à un apéritif offert dans le cadre de cette semaine commerciale, ce samedi 17 octobre, à 11h, sur le parking du supermarché, devant le Crédit Agricole.

Théâtre. Une représentation théâtrale est proposée le dimanche 25 octobre, à 17h, à la salle des fêtes de Cressensac. La Compagnie Côté Cour présentera sa nouvelle pièce : « Le Monde est fou… », de Michel Brousse. Dans cette troupe de théâtre basée à Cuzance, se produiront les acteurs locaux suivants : Michel Brousse, Marc Cueille, Gérard Lacroix, Georges Lalbia, Francine Liebus et Blandine Muraille, selon une mise en scène et en lumière de Jacqueline et Didier Leclère.

Octobre rose continue à Cressensac. Outre la grande randonnée organisée à ce profit, les commerçants de Cressensac et Sarrazac proposent également tout ce mois d'octobre des sacs vendus au profit d'Octobre rose au prix de 12 €. La pharmacie et la Maison de santé de Cressensac vendent en plus des pin's ou des pendentifs et bracelets.

Cressensac - Une manifestation solidaire par une matinée automnale

Samedi 10 octobre, vers 8h50, Jean-François Salze a pris la parole, dans la salle des fêtes de l'Hôpital-Saint-Jean, afin de présenter, pour la troisième année consécutive, une nouvelle matinée Octobre rose. Il a d'abord remercié la soixantaine de participants présents de s'être déplacés malgré la météo automnale et humide.
Cette homme a aussi mis en lumière tous ceux qui ont organisé cette matinée, à savoir l'équipe de la maison de santé de Cressensac qui a agréablement décoré la salle des fêtes et préparé une collation qui sera servie à l'issue de la marche familiale. Et également la mairie, avec un remerciement particulier aux cantonniers qui ont débroussaillé certains chemins pour le plus grand confort des promeneurs de ce jour et enfin, l'association *Sentiers et Patrimoine* de Cressensac, organisatrice de cette marche. Agnès Dulout, qui exerce à Brive et à Souillac (en lien avec les malades du cancer), a ensuite pris la parole pour expliquer que la maladie est l'occasion de prendre des temps pour soi, de s'occuper de soi et de faire les choses que l'on aime et surtout de s'entourer de personnes positives... Elle propose un espace chaleureux pour accompagner les personnes durant chaque étape de leur combat, hors



La nombreuse assistance s'est montrée attentive aux interventions dans le cadre d'Octobre rose.

du parcours de soins et en toute intimité. Elle a aussi évoqué ces pratiques douces qui allient gestes esthétiques et accompagnement humain avec une pensée particulière pour les personnes directement touchées par la maladie, la fatigue, la douleur, la solitude ou un changement de vie. Le docteur Florence Magand, de Cressensac, a, quant à elle, poursuivi cette intervention en revenant sur la nécessité, pour chaque femme, de pratiquer régulièrement l'autopalpation du sein.

Malemort - Ghislaine et Pierre Rudent fidèles au salon du livre de la châtaigne

Les auteurs Ghislaine et Pierre Rudent vont participer une nouvelle fois au salon du livre de la fête de la châtaigne de Beynat le dimanche 18 octobre. C'est toujours un plaisir pour les deux Malemortois de présenter et de dédicacer leurs ouvrages à l'occasion de cette manifestation qui accueille de nombreux visiteurs et qui précède la foire du livre de Brive à laquelle ils participeront du 6 au 8 novembre. En outre, un lien fort les relie à Beynat puisque, au-delà de leur présence régulière à ce salon, ils participent chaque année au Printemps des poètes, que ce soit en tant que concurrents, ou alors en tant que parrain et marraine comme ce fut le cas en 2023. Cette année, Ghislaine et Pierre vont présenter leurs nouveautés sorties cet été, qui s'inscrivent dans la continuité de leurs précédents écrits : le polar historique pour la première et la poésie libre pour le second. En ce qui concerne Ghislaine Rudent, il s'agit de « Meurtre à la galerie » qui n'est ni plus ni moins que le 5e opus d'une série débutée en 2018 par « Cure fatale » et qui s'est poursuivie par « Meurtres en pays d'Armagnac », « L'Indice » et « Meurtre à l'abbaye ». Dans cette nouvelle intrigue au style alerte et dynamique, le personnage récurrent de la série, le commissaire Pierre Mayle, va devoir enquêter sur le crime odieux et sanglant d'un artiste peintre propriétaire d'un Rembrandt très convoité : un drame qui mêle donc jalousie et cupidité. Quant à Pierre Rudent, avec son nouveau recueil intitulé « Au fil de la poésie », il invite les lecteurs à découvrir et à se plonger dans l'univers poétique qu'on lui connaît. À l'image de ses précédents ouvrages issus de la même collection : « Poèmes de vie », « Flammes de vie », « Ciel de vie », « Au cœur de la poésie », « Au feu de poésie », il aborde de nombreux thèmes divers et variés, parfois joyeux, parfois moins… ayant tous en commun de pou-



Pierre et Ghislaine Rudent présenteront leurs nouveautés le dimanche 18 octobre à Beynat.

voir susciter en chacun de nous des émotions différentes comme la joie, l'amour et la tristesse pour ne citer qu'elles… Avec ce titre « Au fil de la poésie », l'auteur veut montrer que la poésie qui coule en lui est comme un ruisseau intarissable où il puise son inspiration. Et Pierre Rudent de résumer : « Pour moi, la poésie doit provoquer un ressenti et créer une émotion. Je l'ai en moi, je ne fais que transcrire mes sentiments. » Nul doute que ces poèmes tendres ou plus sombres séduiront les lecteurs. Les deux auteurs qui ont récemment participé au salon du livre de Sérilhac puis à celui de Brignac-la-Plaine se préparent donc à rencontrer leur fidèle public au sein du pôle culturel de la foire à la châtaigne le 18 octobre. Prolifiques et réguliers les époux Rudent ont par ailleurs reçu en 2026 un prix spécial obtenu au concours francophone de l'*Unicef* pour la qualité de leurs écrits.

Malemort

Dons d'accessoires féminins. À l'occasion d'Octobre Rose, le comité de la Corrèze de la *Ligue contre le cancer* organise une grande vente solidaire de sacs et accessoires féminins au profit de la lutte contre le cancer. Sont notamment recherchés : sacs, foulards, ceintures, bijoux fantaisie, etc, en bon état. Dépôt jusqu'au 22 octobre 9h-17h Espace Ligue à Brive au 60, rue François-Salviat (05.55.20.94.52) ou *Ligue contre le cancer* de Tulle 29 quai Gabriel-Péri. Vente vendredi 23 octobre 14h-19h, samedi 24, 10h-19h, dimanche 25, 10h-13h, salle Jean-Ferrat.

Loto. Organisé par la bibliothèque au profit de la Foire du livre jeunesse et du jeu de Malemort samedi 31 octobre, espace culturel Jean-Ferrat. Ouverture des portes à 19h. Début à 20h. Principaux lots : 1 séjour au Puy du Fou, 1 week-end à la mer pour 2, 1 Nintendo Switch Lite, 4 entrées au Parc du Reynou. Restauration. Buvette. Renseignements via la page Facebook : Foire du Livre Jeunesse et du Jeu de Malemort.

La Chapelle-aux-Brocs - Une marche rose avec soixante-dix marcheurs

La traditionnelle randonnée d'Octobre rose organisée depuis une dizaine d'années par le Foyer rural de la Chapelle-aux-Brocs a réuni dimanche matin, environ 70 marcheurs avec un parcours dans la campagne de la commune voisine de Lanteuil.
Départ à 9h, depuis la halle de Lanteuil après une collation offerte aux randonneurs, par une météo un peu fraîche, mais qui s'est améliorée ensuite.
Mobilisés pour soutenir la recherche et le dépistage du cancer du sein, ils ont emprunté les chemins autour de Lanteuil, marche solidaire de 8 km, sans chronomètre, en famille ou entre amis, certains sur leurs quatre pattes, tenus en laisse, venus de la Chapelle et des communes environnantes.
Les généreux participants ont permis de récolter la somme de 594 € au profit de *la Ligue contre le cancer*.



Les marcheurs se regroupent à la halle de Lanteuil avant le départ.

Varetz - Un moment de convivialité pour célébrer une belle saison sportive



Un buffet convivial a permis de féliciter les rugbymen pour leur magnifique saison notamment le titre de champion du Limousin en régionale 3.

Vendredi 9 octobre, Catherine Goulmy, maire de Varetz, a convié les joueurs, M. Bordas, maire de Saint-Aulaire, et les dirigeants de *l'Union Varetz-Saint-Aulaire Rugby* à un buffet convivial afin de féliciter l'ensemble du club pour sa magnifique saison, couronnée par le titre de champion du Limousin en régionale 3 et une accession en régionale 2 (R2).
Ce moment de partage a permis de mettre à l'honneur le travail, l'engagement et l'esprit collectif qui ont animé l'équipe tout au long de la saison. Cette réussite sportive récompense les efforts des joueurs, l'investissement des dirigeants et des bénévoles, ainsi que le soutien fidèle de tous ceux qui font vivre le club.
À cette occasion, les dirigeants de *l'Union Varetz-Saint-Aulaire* ont également profité de ce rendez-vous pour présenter le nouveau maillot de l'équipe, symbole d'une nouvelle étape et des ambitions du club pour cette saison en régionale 2.
L'Union Varetz-Saint-Aulaire tient à adresser « ses plus sincères remerciements à la municipalité de Varetz pour son accueil chaleureux, son soutien et cette attention particulièrement appréciée ». Ce geste témoigne de l'importance des liens entre les collectivités locales et le tissu associatif, indispensables au développement du sport et à la vie de nos communes.
Forts de ce titre et de cette montée, joueurs, dirigeants et bénévoles abordent cette nouvelle aventure avec enthousiasme, détermination et fierté, prêts à porter haut les couleurs de *l'Union Varetz-Saint-Aulaire*.

Ayen

Journées découverte du parc résidentiel de loisirs. Du 19 au 24 octobre, l'organisme *Soleiluna* (repreneur de l'ancien site du VVF d'Ayen) organise six journées de visites et de présentation des projets du site et des opportunités d'acquisition de lots. Les visites se feront autour d'un Café des Copros, avec les personnes déjà acquéreuses et qui partageront leur expérience. Une petite attention locale composée d'un panier gourmand sera offerte aux familles venues visiter durant ces six jours. Un PRL est un site dans lequel chaque acquéreur devient propriétaire de sa parcelle, acquise par acte notarié, considérée comme résidence secondaire et sur laquelle il peut installer une habitation légère de loisirs. Le domaine est accessible 365 jours par an, pour en profiter en toute liberté, au fil des saisons. Chaque propriétaire peut aussi proposer sa résidence à la location et générer ainsi des revenus complémentaires. Les conditions d'accès à ces jours de visite sont réservées aux personnes qui s'y seront préalablement inscrites sur le site internet *www.soleiluna.fr/portes-ouvertes*.

Rando d'Halloween. Samedi 31 octobre, se déroulera la 4e édition de cette randonnée organisée par l'association *du Pays des Buttes Calcaires* des communes associées Ayen/St Robert/Perpezac-le-Blanc/Rosiers de Juillac/Segonzac. Au départ, cette année, de la salle des fêtes André Rousseau de St-Robert à partir de 19h30, un parcours d'environ 5 km attendra les participants pour la nuit des sorcières et autres créatures maléfiques. Au retour, la soupe et la boisson des vampires aideront les participants à se remettre de leurs émotions. Déguisements conseillés ainsi que lampe de poche et chaussures de marche. Coût de l'inscription : 5 € pour les adultes et les enfants de + de 12 ans, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Inscriptions à la Maison France Services d'Ayen ou sur le site *www.helloasso.com*.

Objat - Julien Mournetas de nouveau à l'honneur



Julien Mournetas a reçu le grand prix d'excellence entouré de ses parents.

Le foirail d'Objat était bien éclairé vers 7h le lundi 28 septembre. Pour cette foire aux veaux de lait, 21 jeunes bovins nourris exclusivement avec du lait maternel étaient présents à l'attache. Une fois de plus, le 1er prix, grand prix d'excellence, est attribué à Julien Mournetas de Saint-Viance. Le 2e prix a été remis à Puy Caput. Le 3e décerné à Th. Bernard. Le 4e était remis pour Cueille et le 5e prix remis à Lachaud. Les éleveurs peuvent être félicités pour avoir proposé, une fois encore, des produits de haute qualité.

Brignac-la-Plaine

41e dictée brignacoise. Lundi 19 octobre avec Michèle au pupitre, à 9h45 à la bibliothèque. Un café fumant et une tendre brioche vous attendent, avant de passer à table pour la dictée du jour. Apportez un cahier, un stylo bleu ou noir et un autre rouge, votre bonne humeur et venez goûter à notre belle dictée.

Loto. Oragnisé par *Familles rurales* dimanche 18 octobre à 14h30 à la salle polyvalente (salle climatisée). L'ouverture des portes se fera à 13h30. Ce loto est sans réservation. Prix des cartons : 3 euros l'un, 16 euros les 6 et 25 euros les 10. De nombreux lots seront à gagner. Une tombola sera proposée, ainsi qu'une buvette et des crêpes.

Brignac-la-Plaine - Corinne Mouzac soutient Octobre rose



Corinne Mouzac la gérante de Proxi lance une tombola au bénéfice d'Octobre rose.

À l'occasion d'Octobre rose, Corinne Mouzac, la gérante de la supérette Proxi de Brignac-la-Plaine, se mobilise pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.
Tout d'abord avec une grande tombola dont l'intégralité des sommes récoltées sera reversée à *la Ligue* pour aider les femmes, notamment dans leur quotidien, pour lutter contre la maladie (acquisition de perruques ou d'accessoires pour le mieux-être).
Le prix du billet est de 2 € et de nombreux lots sont à gagner. Le tirage au sort aura lieu au magasin ce dimanche 18 octobre à 11h30.
Des cafés sont également proposés. Toutes les recettes seront également reversées à *la Ligue*, ainsi que celles de du jus de pomme dont une partie est reversée.
N'hésitez pas à contribuer à cette belle initiative dont c'est la première année d'existence et que la gérante souhaite déjà réitérér.

Louignac - La commune célèbre sa traditionnelle fête de l'automne

La commune de Louignac a dernièrement organisé sa traditionnelle fête de l'automne dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cette journée, placée sous le signe du partage et de la bonne humeur, a une nouvelle fois rassemblé habitants et visiteurs autour de moments festifs, mettant à l'honneur la vie locale et les traditions.
Comme chaque année, le repas a constitué un temps fort de la manifestation. Préparé par la *Maison Lachèze*, à Saint-Aulaire, il a été servi avec le sourire et la bonne humeur par les bénévoles des différentes associations de la commune.
Cette édition a également été marquée par la présence de la chorale d'hommes et de femmes de Brignac, qui a accompagné la messe célébrée à l'église de Louignac, apportant une belle dimension musicale à ce moment de recueillement.
Les amateurs de mécanique ont, quant à eux, pu admirer une exposition de voitures anciennes. Ces véhicules de collection ont attiré les regards et permis aux passionnés d'échanger autour de l'histoire de l'automobile.
Autre temps fort de la journée : Nicolas Guillot, maréchal-ferrant, a proposé une démonstration de fabrication de fers à cheval. Le public a ainsi pu découvrir un métier artisanal traditionnel qui exige précision, savoir-faire et expérience.
Entre plaisirs de la table, passion automobile et découverte des métiers d'autrefois, la fête de l'automne de Louignac a offert un beau moment de rencontre et de partage.
Un grand merci aux bénévoles des associations, aux intervenants et à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation, ainsi qu'à l'ensemble des participants venus partager cette belle journée automnale.



Nicolas Guillot, maréchal-ferrant, montre son savoir-faire en réalisant un fer à cheval.

Saint-Robert - Une sortie culturelle patrimoniale pour le comité de jumelage

Samedi 19 septembre, en cette journée européenne du patrimoine très ensoleillée, les adhérents du comité de jumelage étaient de sortie à Vicq-sur-Breuilh. Occasion d'une journée particulièrement enrichissante avec la participation de Christine de Neuville, la maire au discours rafraîchissant, et une délégation du comité de jumelage de Vicq Lichtenau (Moyenne-Franconie), présidée par Didier Moiroud.
Les participants ont eu le plaisir de profiter d'une visite guidée du musée Cécile Sabourdy, qui a reçu l'appellation « Musée de France » en 2023. Au programme notamment : l'exposition du moment « Pierre Abasser de A à Z », consacrée à un dessinateur curieusement fantaisiste qui travaille exclusivement sur des emballages de carton dépliés et non découpés issus de la consommation ordinaire.
Après un bon déjeuner au tiers-lieu de la commune « le Petit Breuilh », tenu par de très sympathiques bénévoles dévoués, les participants ont apprécié les explications de la maire. Avec au programme la découverte : de l'église à la silhouette atypique avec un clocher-mur et son



Des adhérents du comité de jumelage ont découvert le patrimoine de Vicq-sur-Breuilh.

auvent en bardeau de châtaignier. À l'intérieur, les personnages d'une remarquable crèche limousine en bois du XVII[e], représentant différents métiers de l'époque.
De la chapelle mariale des Chauveix avec des peintures murales aux couleurs vives de Roch Popelier, racontant la vie de Saint-François d'Assise, connu pour son amour universel de la nature et sa recherche de la paix. Et enfin le vieux château, demeure seigneuriale du XVI[e] siècle, témoin de la fin de la féodalité et du début de la Renaissance.
Ce fut une journée très riche pour tous avec le plaisir de faire connaissance et d'échanger avec un autre jumelage de la région, Vicq-sur-Breuilh, commune jumelée comme Saint-Robert avec une commune de Moyenne-Franconie en Bavière.

Contact : Annie Gauthier, présidente - jumelage.saintrobert@gmail.com.

La Chapelle-aux-Saints - Une foule de curieux autour de Néandertal



De nombreux ateliers étaient proposés : musique, taille de silex, tir au propulseur, mais aussi art pariétal, art du feu ou création de bijou ont trouvé leur public !

Le changement de date n'aura finalement rien enlevé à l'attractivité de la Fête de la Préhistoire. Bien au contraire. Organisée dans des conditions météorologiques beaucoup plus clémentes que celles du mois d'août, la manifestation a accueilli un public nombreux tout au long de la journée. Les visiteurs ont largement profité des ateliers proposés par les organisateurs. Tir au propulseur, taille de silex, art pariétal, fabrication de bijoux préhistoriques ou encore découverte de la musique des premiers hommes ont suscité l'intérêt des petits comme des grands. Chacun a pu participer, expérimenter et mieux comprendre le quotidien de nos ancêtres au fil des animations.
L'une des clés de cette belle fréquentation réside sans doute dans le travail de préparation réalisé par la *Casap* auprès des scolaires.
Trois jours avant l'événement, ses animatrices étaient intervenues dans les écoles de Curemonte, Branceilles, Chauffour-sur-Vell et Puybrun. Huit classes au total ont ainsi été sensibilisées à la Préhistoire et à l'histoire exceptionnelle du site de La Chapelle-aux-Saints.
Une opération qui a porté ses fruits puisque les jeunes visiteurs étaient particulièrement nombreux lors de cette édition.
Le salon du livre, qui réunissait auteurs et passionnés de Préhistoire, a quant à lui permis de nombreux échanges avec le public. Si les ventes ont été légèrement inférieures aux années précédentes, les organisateurs y voient surtout une conséquence du contexte économique actuel plutôt qu'un manque d'intérêt pour les ouvrages présentés.
Au terme de cette journée placée sous le signe de la découverte et de la transmission, le bilan apparaît donc largement positif. Contrairement aux craintes que pouvait susciter son report, la Fête de la Préhistoire a démontré qu'elle conservait intact son pouvoir d'attraction et sa capacité à réunir toutes les générations autour du patrimoine préhistorique de la vallée de la Sourdoire.

Perpezac-le-Blanc

Vente de jus de pommes. Organisée par l'*association des parents d'élèves* au profit des écoliers samedi 17 octobre à 10h30 sur la place du village. Les pommes que les enfants ont ramassées seront pressées. Chacun pourra amener sa propre récolte, profiter du pressoir et repartir avec son jus de pommes. Réserver au 06.13.30.42.29 ou à ape.perpezacleblanc@gmail.com.

Vars-sur-Roseix

Cluedo géant. Lundi 19 octobre à 15h, le Pays d'art et d'histoire et la mairie organisent un cluedo géant dans le bourg de Vars. Le but : résoudre une enquête (fictive) et découvrir la commune en s'amusant. Mais qui a volé les pruniers de Vars ? Le 19 octobre 1906, au petit matin, quelqu'un a volé des pruniers d'une variété très spéciale : la reine-claude de Vars, symbole de la commune ! Les enquêteurs devront interroger les suspects et collecter des indices afin de résoudre ce mystère. Qui a fait le coup ? Pourquoi ? Comment ? Cette animation, inspirée du célèbre jeu de plateau, permet de mêler enquête, réflexion et découverte du patrimoine de manière ludique. Tarifs : 6 € / 3 € / gratuit. Durée : 1h30 environ. Rendez-vous devant l'église. Dans le cadre de l'opération *La Corrèze en famille*. Renseignements : *Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise* : 05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr.

Paroisses de l'Yssandonnais

Dimanche 18 octobre. Mission universelle de l'Église. 10h30, messe interparoissiale à la chapelle de la Sainte-Famille avec les familles, les jeunes et les enfants.
Lundi 19. Lecture biblique (Évangile selon saint Marc) à 14h30 à la salle de la Sainte-Famille avec les familles, les jeunes et les enfants.
Messes de la Toussaint et du jour de prière pour les défunts. Toutes suivies de la bénédiction renouvelée des tombes aux cimetières : samedi 31 octobre (messes anticipées), 15h à Brignac-la-Plaine et 17h à Vars-sur-Roseix ; dimanche 1er novembre, 9h à Perpezac-le-Blanc et 11h à Yssandon (église) ; lundi 2, 10h30 à Saint-Aulaire et 15h à Louignac ; dimanche 8, 9h30 à Saint-Cyprien.

Yssandon - Des ateliers pour jouer avec les mots



Damien Motury (à dr), écrivain biographe, anime cet atelier d'écriture.

Des ateliers d'écriture sont proposés par les bénévoles de la bibliothèque d'Yssandon, une fois tous les deux mois. Ces ateliers sont animés par Damien Motury, écrivain biographe. Ce samedi 3 octobre, onze participants ont apprécié cet atelier qui a permis d'écrire, de rire ou pas, de s'amuser avec les mots. La prochaine date est fixée au samedi 5 décembre de 14h à 15h30. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le secrétariat de mairie d'Yssandon.

La Chapelle-aux-Saints

Café de la préhistoire. Les bénévoles de l'association *Casap (La Chapelle-aux-Saints Archéologie et Patrimoine)* donnent rendez-vous au public pour le premier café de la préhistoire et du patrimoine de l'automne, qui se déroule ce dimanche 18 octobre, à 15h30, à la salle Culture et Loisirs de La Chapelle-aux-Saints, dans les locaux de l'ancien musée. Avec Marc-Olivier Agnès, guide à l'office de tourisme de Brive et spécialiste du réseau des sites templiers et hospitaliers de Dordogne et de Corrèze. Le sujet traité sera : « Patrimoine templier et hospitalier en vallée Vézère ». La participation est libre.

Tudeils

Remerciements. Vendredi 9 octobre à 20h, la mairie a remercié très chaleureusement les bénévoles qui ont permis à la commune et à ses associations d'organiser avec une belle réussite le comice agricole du mois de juillet. Un apéritif à la salle polyvalente a clôturé cette manifestation.

Journée festive. Organisée par le *foyer rural*, le *comité paroissial* et la mairie mercredi 11 novembre. 10h30, cérémonie religieuse à l'église. 11h30, commémoration au monument aux morts, suivie d'un apéritif offert par la mairie. 12h30, repas à la salle polyvalente. Menu « autour d'un aligot ». 20€, 10€ moins de 10 ans. Réservation obligatoire avant le 5 novembre au 06.24.26.48.83 (SMS) ou par appel aux heures de repas.

Beynat

Dédicaces. Dimanche 18 octobre, l'écrivain régional Jean-Claude Bachèlerie sera présent de 9h à 18h30 à la foire à la châtaigne de Beynat pour dédicacer ses nouveaux livres.

Vide-greniers. À l'occasion des animations prévues dans le cadre de la foire à la châtaigne du dimanche 18 octobre à Beynat, le comité d'organisation propose un espace vide-greniers de 9h à 19h situé rue de la Mairie et rue de l'Église. Emplacement de 3 mètres : 5 €. Pas plus de deux emplacements par personne. Places limitées et tables non fournies. Le bulletin d'inscription est disponible sur la page Facebook de la foire à la châtaigne. Inscriptions dès à présent (et jusqu'au 14 octobre). Pour plus de renseignements, appeler au 05.55.85.97.82.

Ado book club. La médiathèque souhaite créer un ado book club. Ses principales missions seraient : participer au choix des acquisitions (romans, documents, bandes dessinées, jeux), imaginer et concevoir des animations avec la bibliothécaire, mais aussi échanger sur ses lectures et partager ses découvertes. Si vous êtes intéressés ou si vous avez dans votre entourage des ados susceptibles de l'être, rendez-vous ce vendredi 16 octobre à la médiathèque à 17h30. Renseignements au 05.19.59.04.80, bibliotheque@beynat.fr.

Communautés locales de Beaulieu-sur-Dordogne et Meyssac

Samedi 17 octobre. 18h, messe anticipée à Meyssac.
Dimanche 18. Journée missionnaire mondiale, thème proposé par le pape « Un dans le Christ, unis dans la mission ! ». 9h30, rencontre des parents et des enfants catéchisés avec le curé à Beaulieu, et éveil à la foi à Beaulieu. 11h, messe à Beaulieu.
Mercredi 21. 14h-17h, secrétariat à la maison paroissiale à Beaulieu. 16h30, chapelet à la chapelle de la Miséricorde à Beaulieu suivi de la messe.
Jeudi 22. 15h, messe à l'Ehpad de Meyssac. 17h, chapelet à l'église de Liourdres.
Vendredi 23. 10h30, prière pour les malades à l'église de Meyssac. 15h, réunion de l'équipe SEM (service évangélique des malades).

Beynat - La 34e fête de la châtaigne se déroule ce dimanche 18 octobre

ÉVÉNEMENT. La 34e édition de la foire à la châtaigne aura lieu le dimanche 18 octobre avec comme à l'accoutumée des animations dès la veille. Demandez le programme !

La châtaigne, les marrons et la blanchie de Beynat labellisée « Origine Corrèze » seront à l'honneur. Entre 8 et 10 producteurs investiront la place du marché et participeront au concours primé départemental.
C'est d'ailleurs pendant l'annonce du palmarès que sera attribué le nouveau prix d'ensemble « Paul Chaumeil », afin de rendre hommage à celui qui fut pendant plus de 30 ans le président du jury de ce concours et qui nous a quittés cet été.
Nombreux sont les exposants, les artisans locaux ainsi que les associations qui présenteront et vendront leurs produits. Un espace vide-grenier se tiendra entre la place de la Poste et la boutique solidaire de la *Croix-Rouge* qui organisera quant à elle une grande braderie.
Des dégustations de jus de pommes et de châtaignes grillées, ainsi que des plateaux-repas seront proposés au stand du BLFC, tandis que des bénévoles vendront des crêpes au profit d'Octobre rose.
De la restauration rapide sera proposée sous la halle Claude Duneton par le comité d'organisation tandis que les deux restaurants du bourg proposeront un menu unique. Le gymnase accueillera comme d'habitude le repas officiel de la foire.

Des animations pour tous

Les animations seront au rendez-vous avec la banda d'Allassac, le collectif Icoranda d'Eygurande et son musée itinérant des vieux métiers avec démonstrations et folklore, le groupe « Couine an do et cha danse », un pôle culturel avec 25 auteurs régionaux, les cabas de Beynat, Denis Baffet et sa collection de photos anciennes et *Généalogie en Corrèze*.
Le club photo exposera les 17 et 18 octobre dans la salle de la mairie. Un concert du chœur d'hommes *Amistat* aura lieu à 15h à l'église.
Des ateliers et des jeux pour les enfants feront vivre la place de la Poste tandis que la conteuse Nancyette interviendra à la médiathèque pour une lecture de contes pour les tout-petits à 10h30 (sur inscription) et à 15h au jardin partagé pour les 5 à 7 ans.
Du conte également mais aussi du maquillage avec *Le lutin d'Arlequin* sans oublier l'indémodable manège de chevaux de bois.



De nombreux visiteurs sont, une fois de plus, attendus pour ce rendez-vous automnal très apprécié des Corréziens (photo archive).

Hommage et intronisations

À 16h30, la *Confrérie des gourmets de la châtaigne*, en présence d'autres confréries, rendra un hommage à son ancien grand maître Paul Chaumeil. Son successeur sera alors présenté. Comme le veut la tradition, il sera procédé à l'intronisation de nouveaux membres et chevaliers. Suivra la découpe et le partage du gâteau géant à la châtaigne qui marquera la fin des festivités du dimanche.
Le samedi, trois temps forts seront proposés. Tout d'abord de 9h30 à 12h avec, au départ de la halle Claude Duneton, une balade-nature de quelques kilomètres guidée par Jean-Claude Chataur, spécialiste de la faune et de la flore. De 14h à 17h, le Beynatois Michel Marcus animera une sortie patrimoine à la découverte du circuit historique du bourg avec visite de l'espace muséographique du cabas. Tarif de chaque balade : 2 €.
Le comité d'organisation se mobilise plus que jamais dans la lutte contre le cancer. En plus du traditionnel stand de vente de crêpes du dimanche, une course (ou marche) à allure libre est organisée le samedi soir à 19h en semi-nocturne (prévoir une frontale) au départ de la halle. Tous les bénéfices seront reversés à la *Ligue contre le cancer*. Les participants effectueront une boucle de 5 km : un parcours accessible avec comme objectif principal, courir ou marcher pour la vie ! Tarif : 5 €. Restauration possible sur place avec repas à 10 € (saucisse, aligot, flognarde). Inscriptions : 06.73.36.03.15.

Yann LOMENECH (CLP)

Plus de renseignements sur la foire : 05.55.85.97.82, Yann@beynat.fr ou sur la page Facebook de la foire.



Châtaignes, marrons et blanchies de Beynat se partageront l'affiche (photo archive)

Communauté locale de Beynat/Aubazine

Samedi 17 octobre. 18h30, Albignac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 18. 10h, Beynat, messe (Fête de la châtaigne).
Samedi 24. 18h30, Sérilhac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 25. 11h, Aubazine.
Samedi 31. 17h, Le Pescher, bénédiction des tombes, et messe anticipée de la Toussaint à 17h30.
Dimanche 1er novembre. 9h30, Sérilhac, bénédiction des tombes. 11h, Beynat, messe de la Toussaint, et bénédiction des tombes à 12h. 15h30, Palazinges, bénédiction des tombes. 16h, Albignac, bénédiction des tombes. 17h, Lanteuil, bénédiction des tombes.
Lundi 2. 10h30, Aubazine, bénédiction des tombes, et messe des défunts à 11h.
Catéchisme et aumônerie. Renseignements et inscription : Vân au 06.36.66.48.55, Catherine au 06.19.16.46.90.

Beynat - Une défaite sur le fil pour les abeilles de Miel



Les abeilles ont réussi un match satisfaisant malgré la défaite de l'OFCH Rugby Seniors..

Après une première victoire en championnat le dimanche 4 octobre, 42 à 40 face au SA XV Charente Association, les abeilles de Miel se déplaçaient à nouveau ce dimanche 11 octobre, en Haute-Corrèze sur le terrain de l'*OFCH Rugby Seniors*. Au terme d'un match accroché du début de la rencontre jusqu'au coup de sifflet final, les jaunes et noires se sont inclinées de justesse sur le score de 36 à 34. La victoire était accessible mais les imprécisions et quelques gestes mal maîtrisés ont coûté cher aux abeilles. Bien que la déception soit réelle à l'issue de cette rencontre, la réalité du terrain a malgré tout révélé de très belles choses, ce qui est encourageant pour la suite. Au cours de ce match, 6 essais ont été marqués par : Nolwenn Quiviger (3 fois), Clémence Gabino, Emma Dufour et Fanny Verlhac (1 fois chacune). Deux de ces essais ont été transformés par Clémence Gabino. Les Beynatoises savent maintenant ce qu'il reste à travailler : plus de précision, plus de maîtrise et encore plus de confiance dans leur jeu. Malgré une saison 2025/2026 historique, le club reste humble et les joueuses continuent à apprendre et à progresser. Prochain rendez-vous le 15 novembre à Miel face au *Myosotis de Tulle* : une belle rencontre en perspective.

Beynat - Un auteur beynatois au salon du livre de la châtaigne ce dimanche

Le Beynatois Raymond Lassalle va participer au salon du livre de la fête de la châtaigne ce dimanche 18 octobre à Beynat. Il présentera en exclusivité son ouvrage intitulé « Épouser ma sœur » édité par la librairie associative de Christian Mazet *La balade des mots*. Dans cette œuvre composée de deux tomes : « *Les rives de la Dordogne, la ferme au bout du chemin des noisetiers* » et « *Les méandres de la vie* », l'auteur raconte les moments clés de son passé en lien étroit avec ceux de Geneviève, sa sœur aînée, depuis son enfance dans le Lot jusqu'à aujourd'hui. Et ceci, en passant par ses jeunes années, les moments passés à la ferme de ses grands-parents, le mariage de sa sœur, son service militaire, sa carrière professionnelle à Paris et Montpellier, l'incendie de sa maison, son divorce et son retour en Corrèze hébergé alors par sa sœur à Végennes, sa rencontre avec Geneviève Bernical avec qui il s'installe à Beynat en 2001, et qui est décédée en 2017. Nombreux sont les événements qui ont façonné le parcours de Raymond Lassalle. Nombreuses sont également les personnes qu'il a côtoyées et aimées, et notamment sa sœur qui a joué un rôle plus que prépondérant à un moment charnière de son existence. Tout d'abord en acceptant de l'héberger à son retour en Corrèze au début des années 2000. Et ensuite en étant à l'origine de sa rencontre avec Geneviève Bernical lors d'une soirée dansante à Sainte-Féréole.

La vie dans les campagnes

Le destin a voulu que sa sœur et sa future compagne portaient toutes les deux le même prénom, un hasard qui peut en partie expliquer le titre symbolique de l'œuvre « Épouser ma sœur » qu'il ne faut évidemment pas prendre au pied de la lettre mais qui s'apparente plutôt à une forme d'allégorie reflétant les liens étroits entre l'amour d'un frère pour sa sœur et les sentiments amoureux pour sa compagne. Au-delà de cette autobiographie, l'auteur a également voulu, photos et illustrations à l'appui, évoquer la vie de l'époque dans les campagnes, les us et coutumes, sa notion de terroir avec de nombreuses références à la ferme du Pandit dans la banlieue de Saint-Céré… sans oublier sa passion pour la vannerie qu'il tient de son grand-père et qui a été ravivée à l'occasion de sa rencontre avec le Beynatois Jean-Baptiste Levet aux côtés de qui il s'est perfectionné. Raymond Lassalle a ensuite tenu un atelier de vannerie dans la rue Jean-Moulin. Et pendant que ses doigts travaillaient, sa tête voyageait au point d'écrire quelques ouvrages sur ce savoir-faire, comme « *La poésie de l'artisan* » ou encore « *Seigle, ronce et poésie* ». C'est donc l'histoire de plusieurs vies dans une vie, à découvrir le jour de la fête de la châtaigne, au cœur du pôle culturel.



Raymond Lassalle va présenter son autobiographie ce dimanche à Beynat.

Aubazine - L'histoire de la commune mise en lumière

Les 19 et 20 septembre derniers, l'association *Harpau* a accueilli les visiteurs des Journées européennes du patrimoine, avides de découvrir une partie des sites d'Aubazine et leur histoire.
C'est une des missions de l'association que de transmettre, toujours dans le cadre du bénévolat, la richesse patrimoniale du pays d'Aubazine. Deux sites ont fait l'objet de ces présentations : l'espace muséographique et le monastère féminin de Coyroux.
Le monastère-double d'Obazine-Coyroux a bénéficié, dès la fin du Moyen Âge, de l'intérêt des érudits qui l'ont décrit ainsi que les manuscrits qui s'y trouvaient. Ces études ont été reprises et complétées par la suite au XX^{e} siècle par les universitaires.
Le rôle d'*Harpau* est donc de transmettre ces connaissances et d'en faire bénéficier le public. Les auditeurs ont été surpris, sur le site de Coyroux, par le contraste qui existe entre la densité des connaissances historiques et archéologiques et l'état de ruine des lieux.



Le monastère du Coyroux était couplé à celui du bourg d'Aubazine - © Harpau

Allassac - Le jeu des commerçants fait son grand retour

Après plusieurs années d'interruption, le traditionnel jeu des commerçants revient à Allassac du 17 au 24 octobre, sous un nouveau nom : « Le passeport gagnant ! ».
Organisé entre 2016 et 2019, ce jeu avait été interrompu lors de la crise sanitaire du Covid-19. La nouvelle équipe municipale a réuni, à l'occasion de plusieurs petits-déjeuners de travail, les commerçants et l'*Union des commerçants, indépendants et artisans d'Allassac* (*UCIAA*) afin d'échanger sur des propositions pour dynamiser le commerce local. L'idée de relancer cette opération s'est alors imposée.
« Le passeport gagnant ! » conserve son principe d'origine : effectuer 6 achats dans 6 commerces différents et faire tamponner sa carte à chaque passage.
Un changement important a été apporté : l'opération a été ouverte à l'ensemble des commerces de la commune et non plus seulement au centre-ville et au marché (voir liste des participants ci-dessous), augmentant les possibilités pour les clients de participer au tirage au sort.
Une fois les six tampons réunis, les participants devront déposer leur carte complétée dans la boîte aux lettres de la mairie pour tenter de remporter un des nombreux lots offerts par les commerçants, ainsi que 500 € en bons d'achat offerts par l'*UCIAA*.
Le tirage au sort aura lieu vendredi 30 octobre à 10h, sur le marché d'Allassac. Les résultats seront publiés sur www.allassac.fr.
Voici la liste des commerces participants : Au Petit Creux, Auberge du Cheval Blanc, Boucherie Daniel Sudrie, Boulangerie Au Pain d'Autrefois, Boulangerie Denaes, Café de France, Café de la Tour, Coteaux de la Vézère, Flo Créa'tif, Floretilège, Il était une Fouace, Intermarché, Le César, Le Kiosque à Pizzas, Le Quadra, L'Épicerie du Saillant, Les Caprices d'Orée, Lez Art de Sonia, Performance Coiffure, Pressing La Lingère d'Allassac, Prestaformauto, Sang d'Encre, U Express et Vert Amande.
Sur le marché : Bugeat Gilles, Cabri des Vergnes, Coustillas Frédéric, La Ferme de la Prade, La Ferme de la Roche, La Marée Charentaise, Lapeyre Daniel, Le Coq en Pâte, Maison Robert Bach, Spécialités d'Auvergne et Ton That Téo.



Valérie Gaut et Brigitte Bonneval, conseillers municipaux, ont rencontré les commerçants pour organiser le jeu.

Sérilhac - Le Ping soulève 210 € pour le Téléthon



210 € ont été récoltés au profit du Téléthon.

Le vendredi 2 octobre, le *Ping de Sérilhac* a organisé un tournoi de tennis de table au profit du Téléthon. Petits et grands se sont affrontés dans la bonne humeur, avec parfois des échanges dignes des Jeux olympiques… et parfois d'autres un peu moins académiques, mais tout aussi sympathiques.
Dans le tableau « enfants », c'est Amin Bouf qui l'emporte devant Eytann Gadaud au terme d'une superbe finale, devant Elena Georgeon, Emma Claval, Lola Etchart, Léa Claval, Lisebeth Etchart et Clara Darras.
Chez les adultes, c'est Mathieu Alves qui s'impose devant Nicolas Bressy, Georges Poujade, Raphaël Bouf, Lionel Gadaud, Sandrine Bucher, Laurent Cougnoux, Samuel Droneau, Ludovic Georgeon, Stéphane Augeat, Gabriel Bressy, Ingrid Etchart, Natacha Bressy, Aurélien Favreau, Jean-Paul Claval, Pierre Etchart, Martine Poujade et Nicolas Claval.
Au final, beaucoup de sourires, quelques exploits, quelques balles perdues sous les tables, mais surtout une belle soirée de partage et de convivialité.
Ce tournoi a permis de récolter la somme de 210 € (inscriptions et dons), une somme qui a été remise le lundi 5 octobre au siège de l'*AFM Téléthon* de la Corrèze.

Allassac - Anim'Halloween revient avec du cinéma, des cadeaux et des bonbons

Mercredi 21 octobre, les enfants et leurs familles sont attendus nombreux pour une après-midi festive avec la nouvelle édition d'Anim'Halloween, un rendez-vous désormais attendu lors des vacances d'automne. Créé en 2021, l'événement attire chaque année de nombreux participants. Ils étaient près de 230 l'an dernier. Dès 14h, la salle culturelle accueillera les enfants (accompagnés d'un adulte) pour une projection cinéma gratuite du film d'animation *Élémentaire* (Disney/Pixar, 2023). Avant le lancement du film, place au traditionnel concours des meilleurs déguisements, ouvert à tous les enfants jusqu'à 12 ans inclus. « Chaque année, nous sommes étonnés par l'originalité des costumes, certains enfants arrivent même à nous faire peur ! », confie l'une des membres du jury.
Les participants seront répartis en deux catégories : moins de 6 ans et 6 à 12 ans. Quatre critères permettront de départager les petits monstres : la qualité du déguisement, la créativité et l'originalité, le maquillage et la coiffure, ainsi que les accessoires. Les trois gagnants de chaque catégorie se partageront de beaux cadeaux : un appareil photo, une cuisine Stitch® et des surprises Lego®, Pokémon®, K-pop Demon Hunters®, Toy Story® sont au programme ! Après la séance, la fête se poursuivra en centre-ville avec une grande chasse aux bonbons organisée en partenariat avec les commerçants.

Anim'Halloween est ouvert à tous, sur inscription au 05.55.84.92.38 ou par mail à communication@allassac.fr.

Saint-Viance - L'atelier couture collectif a repris ses activités

Après la pause estivale, l'atelier couture collectif a repris ses activités au sein de la structure *EVS/ALSH*, chaque lundi, en période scolaire, de 9h45 à 11h45, à Saint-Viance.
Ce rendez-vous hebdomadaire rencontre toujours un beau succès : plus d'une dizaine de participantes se retrouvent régulièrement pour s'initier à la couture ou perfectionner leurs techniques, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Débutantes ou plus expérimentées, chacune peut avancer à son rythme et bénéficier des conseils avisés d'Évelyne Figueroa, qui accompagne les participantes dans leurs différents projets et créations.
Pour celles qui souhaitent diversifier leurs activités manuelles, une initiation à la broderie est également proposée avec Martine. Une belle occasion de découvrir une nouvelle technique et de partager les savoir-faire de chacune.
Au-delà de l'apprentissage et de la créativité, l'atelier est avant tout un moment de partage et de convivialité. Les participantes aiment se retrouver autour d'un café et de quelques petits gâteaux, l'occasion d'échanger, de rire et de tisser des liens.
Entre créativité, transmission et convivialité, l'atelier couture collectif s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'*EVS* et contribue à faire de la structure un véritable lieu de rencontres et d'échanges.
Avis aux amateurs et amatrices de couture et de loisirs créatifs : il n'est pas trop tard pour rejoindre le groupe !



L'atelier couture collectif a lieu, chaque lundi, en période scolaire, de 9h45 à 11h45, à Saint-Viance.

Renseignements auprès de la coordinatrice Béatrice à la structure ou au 05.55.84.42.30.

Lanteuil

Chrysanthèmes. La municipalité organise sa traditionnelle vente de chrysanthèmes le dimanche 25 octobre, dans le bourg, de 8h à 17h. Pour toutes informations, contacter le 06.24.18.60.60.

Allassac

Loto. Le comité des fêtes organise un loto ce samedi 24 octobre à la salle culturelle d'Allassac. Ouverture des portes à 19h, début du loto à 20h30. De nombreux lots à gagner, dont un pack pouvoir d'achat d'une valeur de 500 € ! Quine enfants gratuite, restauration sur place : crêpes, sandwichs, boissons... Tarifs des cartons : 1 pour 4 €, 3 pour 10 €, 7 pour 20 € ou 10 pour 25 €. Réservations au 06.85.73.76.74.

Communautes locales d'Allassac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Samedi 17 octobre. 18h, messe à Pompadour, chapelle Saint-Blaise.
Dimanche 18. 11h, messe à Lubersac, église Saint-Étienne.
Mardi 20. 17h, messe à l'Ehpad de Pompadour.
Mercredi 21. 17h, messe à la chapelle ND du Rubeau de Lubersac.
Samedi 24. 18h, messe à Lubersac, église Saint-Étienne.
Dimanche 25. 11h, messe à Pompadour, chapelle Saint-Blaise.
Jeudi 29. 16h, messe à l'Ehpad de Lubersac.
Samedi 31. 18h, messe de Toussaint à Concèze.
Récitation du chapelet. Prière du rosaire à 16h à la chapelle ND du Rubeau de Lubersac chaque lundi du mois.
Adoration silencieuse. 18h à la chapelle ND du Rubeau de Lubersac le troisième lundi de chaque mois.
Contacts. Site de la paroisse : paroisse-pompadour-lubersac.wifeo.com. Presbytère de Lubersac : 05.55.73.56.59 - delubersac.paroisse@sfr.fr.

Chabrignac - La citrouille fêtera ses trente ans les samedi 17 dimanche et 18 octobre

FESTIVITÉS - Ce week-end des 17 et 18 octobre, la citrouille et autres cucurbitacées seront à l'honneur. Une fois de plus pourrait-on dire... mais cette fois-ci pour le 30e anniversaire de la fête de la citrouille chabrignacoise. Occasion de quelques questions à l'ancien et au nouveau président du comité organisateur.

Cette année, la commune de Chabrignac revêt ses couleurs d'automne pour célébrer l'anniversaire historique des 30 ans de l'incontournable fête de la citrouille. Pour cet anniversaire, Christian Bouzon, l'ancien président, et Philippe Verdier, le nouveau président du comité organisateur, se sont prêtés au jeu des questions-réponses pour parler de l'évènement phare de la commune.

Quelles sont les origines de la fête et comment est née cette idée un peu folle ?
J'étais instituteur de l'école à classe unique. En 1996, on décide d'écrire un conte parce que c'est dans l'air du temps dans les écoles primaires. Dans ce conte, on parle de citrons, qui très vite vont devenir des citrouilles. Un mécène nous fournit des graines que l'on plante dans le jardin de l'école. En septembre 1997, on se retrouve avec plein de citrouilles. Alain Sauffier, parent d'élève, s'investit et, pendant les vacances scolaires, on décide d'organiser une fête autour de la citrouille pour récolter de l'argent et financer le voyage scolaire. Les parents adhèrent et, dès la première année, c'est l'esprit d'Halloween qui est fêté. Avions-nous des sorcières, ou bien des bonnes fées au-dessus de nos têtes ? Car le succès a été instantané. Il s'agissait d'une fête populaire, sans chichi, avec quelques citrouilles et des fleurs dans la cour de l'école, des tableaux faits par les enfants. Le comité des fêtes et l'école l'ont relancée l'année suivante.

Qu'est-ce qui a changé par la suite ?
La 3e année, le concours des jardins a vu le jour pour 10 ans. Des petits carrés de terrain avaient été attribués aux habitants de la commune souhaitant participer pour y créer des jardins sur un thème annoncé. Le samedi après-midi était, et est toujours, réservé aux enfants qui arrivaient déguisés et se voyaient offrir des bonbons. Le soir, un bal des sorcières pour les adultes ou un loto ou un concours de belote, meublait la soirée.

À quel moment la manifestation a-t-elle eu une ampleur régionale ?
Dès la 3e année, la télé et la presse nous ont suivis, puis la région et le département. Et cette fête a commencé à être connue bien au-delà des frontières du département. Puis, progressivement, on a commencé à dissocier Halloween des citrouilles. Au cours de l'année, un thème est choisi et le président du comité guide les bénévoles autour du thème choisi, ; le plus marquant a été, je crois, « les chapeaux.



Lors de la pesée de la plus grosse citrouille, celle de 2023 affichait le poids de 486 kg.

Quelle est la recette pour une telle longévité ?
L'implication et l'ambiance bon enfant de la soixantaine de bénévoles qui gravitent autour de leur président. Ils se renouvellent parfois mais toujours dans le même état d'esprit. Cette fête ne pourrait avoir lieu sans ce groupe qui donne beaucoup de sa personne et aussi sa gratuité.

Philippe, reprendre les rênes d'une animation locale de 30 ans doit faire peser une certaine pression sur tes épaules ?
Oui bien sûr, mais je reste dans la continuité et je m'appuie beaucoup sur les bénévoles à qui j'essaie de donner le rôle qui leur convient le mieux.

Quelles sont tes inquiétudes ?
Ne pas être prêt dans les temps, ne pas donner satisfaction aux visiteurs, qui sont très nombreux chaque année.

Quels aménagements te rassurent ?
La halle… qui permet de ne plus avoir d'inquiétude pour le repas de midi, car elle permet d'avoir la certitude que le convive sera toujours à l'abri. Pour finir, je tiens à dire que cette 30e édition sera encore plus grandiose, avec encore plus d'animations, mais là, chuut ! Il faut venir.
À noter du côté de la plus grosse citrouille, celle de la première année affichait un poids de 38 kg contre 486 kg pour celle de 2024… Comme le fruit, la fête de la citrouille a su prendre de l'ampleur sans se dénaturer… Alors, le public est encore attendu nombreux ces 17 et 18 octobre à Chabrignac !

Fernande BREUIL (CLP)



Christian Bouzon a cédé la place de président du comité à Philippe Verdier (à gauche).

Juillac

Spectacle. Vendredi 16 octobre à 20h30 à la médiathèque de Juillac, un spectacle sera proposé par la Compagnie *Champ de Lunes* : « Parlez-moi d'amour ». Il s'agit d'un « concert-confidence » pas tout à fait comme les autres. Sur scène comme à la vie, Anne et François Naudin cheminent ensemble. À deux voix, entre paroles et chansons, ils explorent avec humour, tendresse et poésie les bonheurs, les fragilités et les petits vertiges de la relation de couple. Certaines chansons sont découpées, déconstruites, pour en extraire la substantifique moelle. Ces fragments une fois recollés font naître un dialogue amoureux, tendre et piquant à la fois. Un spectacle à découvrir pour s'émouvoir, rire, réfléchir... et peut-être se reconnaître. Participation au chapeau. Renseignements au 05.55.25.01.25 ou biblio.juillac@juillac19.fr.

Rando de la Bourrue. Dimanche 18 octobre, le club VTT de Juillac organise sa traditionnelle rando de la Bourrue, VTT (25 et 40 km) et pédestre (11 et 16 km). Pour plus d'informations, appeler le 05.55.25.58.00 ou se rendre sur https://vttjuillac.wixsite.com.

Juillac - Une après-midi en chansons



L'ensemble des choristes a entonné Ma pastourelle - © CM

Dimanche 4 octobre, la chorale *À chœur joie* de Juillac recevait, à la salle des fêtes à 15h, deux chorales. Celle de la Bachellerie, sous la baguette de Catherine Brunet, chef de chœur, et celle de nos voisins, *La Ruche de Concèze*, dirigée par Philippe Fert qui les accompagne à la guitare pendant le spectacle. Denis Batier, chef de chœur de Juillac, dirigeait les dix-huit choristes présentes, dont de nombreuses nouvelles. Deux musiciens locaux, Jean-Noël Boutin et Jean-Louis Champagne, ont fait l'honneur d'accompagner les choristes dans plusieurs chansons du répertoire. Le public nombreux a pu apprécier et applaudir l'ensemble des choristes qui ont présenté des répertoires totalement différents. Le concert s'est terminé par une chanson commune, chantée par l'ensemble des choristes : « Ma Pastourelle ». La chorale a tenu à remercier l'ensemble des personnes « qui ont fait l'honneur de leur présence, dont le maire ». À l'issue du concert, spectateurs et choristes ont échangé avec les membres des chœurs présents autour de multiples desserts préparés par les adhérentes. Le prochain rendez-vous aura lieu à la salle des fêtes, le dimanche 22 novembre, pour un repas limousin à 12h, suivi d'un thé dansant à 15h animé par le trio Nathalie Legay. Pensez à réserver obligatoirement auprès de Renée Longuechaud, la présidente, au 06.48.68.39.78. Si vous souhaitez nous rejoindre pour chanter, n'hésitez pas : les répétitions ont lieu tous les lundis après-midi de 14h30 à 16h30 au foyer. Quel que soit votre genre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Chabrignac - Une fête au programme bien préparé

La fête de la citrouille avance à grands pas et son anniversaire en même temps. Cette année, la fête de la citrouille aura 30 ans. Depuis plusieurs semaines, les membres du comité des fêtes s'activent pour fêter cet événement les 17 et 18 octobre et qui dit anniversaire, dit animation. Dès le samedi matin, une randonnée est proposée. Elle est gratuite et ouverte à tous pour 8 et 12 km, avec tartines de pain frais et confitures maisons au retour. L'après-midi est réservé aux enfants avec des animations gratuites autour du cirque, un concours de brouette et un lancer de pépin de citrouille. Un spectacle « Sur la route du Bullistan » sera proposé à 16h30. Le soir, une animation exceptionnelle avec un spectacle de feu « La femme qui parlait au feu » à 20h30 , suivie d'une soirée dansante. L'inauguration aura lieu dimanche matin après la pesée des citrouilles, suivie du repas traditionnel : velouté de potiron, confit de canard-haricots blancs, fromage, dessert, vin, café compris, 20 €). Réservations à la mairie. Suivront 3 heures d'animation non-stop avec les danseurs de *l'Adapei de la Corrèze*, les danseuses de Saint-Bo et *La Riv'Dance*. Tout le monde sera invité à danser, mais aussi à chanter avec Pascal et l'orchestre « Toti, Tito et Mathieu ». Et comme un anniversaire se fête avec des bulles, il y aura une animation avec « Mademoiselle Bulle » pendant que le graffeur Jungle réalisera une œuvre en direct. Rendez-vous est donné pour fêter les 30 ans de la citrouille.



Les bénévoles se réunissent plusieurs soirs par semaine pour créer des décorations de fête.

Saint-Solve - Une belle réussite pour la rentrée littéraire

Dimanche 4 octobre, la commune de Saint-Solve et la librairie du Parc ont organisé leur rentrée littéraire à la salle polyvalente J. Claude Yardin. Cette deuxième édition du Vent dans les pages a été une belle réussite. Les auteurs très disponibles ont pu échanger avec le public venu nombreux à leur rencontre par amour des livres ou bien en simples visiteurs. Cette journée a été aussi l'occasion pour certains de faire connaissance avec certains écrivains bien moins connus que d'autres.
Les organisateurs ainsi que les auteurs ont déjà prévu une troisième édition de cette manifestation en 2027.



Les auteurs étaient disponibles pour échanger avec le public pendant cette journée.

Vignols - Les associations vignolaises préparent la soirée du Téléthon



Cette réunion a permis de peaufiner la préparation du repas des associations au profit du Téléthon.

Mardi 29 septembre a eu lieu la réunion préparatoire du repas des associations au profit du Téléthon. L'an dernier 2 119,92 € avaient été reversés à l'AFM Téléthon.
L'Amicale bouliste, les Sentiers pédestres, les parents d'élèves, la chasse et les élus se sont réunis pour organiser cette soirée qui aura lieu le samedi 28 novembre, à la salle polyvalente, à partir de 19h30. Le menu élaboré sera préparé et servi par les bénévoles. Diverses animations sont prévues pendant le repas dont une tombola. L'animation musicale sera assurée par 'Tout'la machine à danser'.
Tarif du repas : 18€ par adulte, gratuit pour les enfants de moins de dix ans. Inscriptions avant le 23 novembre au 06.71.05.66.43, 06.78.56.91.44, 05.55.25.61.47.
Le feu d'artifice, qui n'avait pu être tiré pour la fête au village, le sera ce soir-là, à 19h, depuis le pré face à la salle polyvalente.
Pendant le tirage du feu, un bar sera ouvert à l'extérieur de la salle, jusqu'à 20h.

Voutezac - Des lycéens œuvrent pour Octobre rose



Les terminales du campus du végétal ont créé un parterre fleuri pour Octobre rose.

À l'occasion d'Octobre rose, les élèves de terminale du campus du végétal de Voutezac ont proposé à la municipalité une belle initiative : créer un parterre fleuri aux couleurs de cette manifestation. En partenariat avec le service technique de la commune et encadrés par leurs professeurs M. Coulombs et M. Pereira, ils ont imaginé et participé à la réalisation d'une composition florale, représentant le ruban rose, symbole d'Octobre rose, mettant ainsi leur créativité et leur savoir-faire au service d'une cause qui nous concerne tous. Installé aux abords de la salle des fêtes des Rosiers, ce massif véhicule un message essentiel : sensibiliser au dépistage du cancer du sein qui touche 1 femme sur 8, et rappeler l'importance du dépistage. Les participants à cette initiative qui fait fleurir la solidarité dans notre commune méritent d'être remerciés.

Chabrignac

Rando tartine et confiture. Dans le cadre de la fête de la citrouille, le groupe des marcheurs organise une rando pédestre proposant deux parcours : 8,5 et 12 km, gratuite et ouverte à tous. Au retour, une dégustation de tartines et de confiture maison redonnera le tonus à tous les participants.

Concèze

Assemblée. Le Comité d'organisation de la fête de la framboise (*Coff*) tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 23 octobre à 18h30 à la salle polyvalente. À l'ordre du jour : présentation du bilan moral et financier de 2026, renouvellement du conseil d'administration et du bureau, questions diverses. À l'issue de la réunion, le pot de l'amitié sera servi aux participants.

Cublac

Services de garde. Cabinet d'infirmières : Cindy Laval et Laura Teil (place de l'église) au 05.55.24.38.58. Pharmacie à Cublac au 05.44.31.54.16. Groupe médical de Terrasson au 05.53.50.04.80. Dentiste : Marie-Laure Hénarès-Chazarain (Cublac) au 05.55.85.17.63. Services d'urgences : SAMU au 15 ; Pompiers au 18 ; Centre hospitalier au 05.55.92.60.00.

Atelier créatif à la bibliothèque. Pour fêter Halloween, un atelier créatif est proposé le samedi 31 octobre de 13h30 à 17h. Douze places sont disponibles pour les enfants de l'école primaire et les abonnés de la bibliothèque *Marc Chadourne*. Apporter feutres, ciseaux et colle. Inscriptions auprès de la mairie de Cublac au 05.55.85.22.89 avant le 28 octobre.

Concours de pétanque en doublette. Organisé par le FC Cublac le samedi 17 octobre. Inscriptions à partir de 14h au stade municipal. Jet du but à 14h30. Déroulement : trois concours. Lots à gagner : deux jambons et de nombreux lots divers. Inscription sur place : 10 € par équipe. Ouvert à tous. Buvette et restauration sur place. Renseignements complémentaires au 06.25.95.07.47.

Concours de belote. Organisé par l'association cublacoise *Les Amis du Temps libre* le samedi 17 octobre. Repas suivi d'un concours de belote à la salle polyvalente de Cublac. Programme de l'après-midi : à midi, repas seul : 15 €. Repas et inscription au concours de belote : 22 €. À 14h30 : concours de belote seul : 8 € par personne (avec un lot pour chaque participant). Rendez-vous à partir de 14 heures pour régler les formalités du concours. Les participants sont invités à apporter leur propre jeu de belote. Vente de rafraîchissement et de crêpes sur place. Inscriptions obligatoires à partir du lien suivant : https://www.billetweb.fr/repas-et-concours-de-belote ou par téléphone au 06.29.40.20.53.

Troc de plantes d'automne. Organisé par l'association cublacoise *Nature-Écologie-Jardin* le dimanche 18 octobre de 8h30 à 11h30 sous la halle de Cublac (place de l'église). Ce sera l'occasion pour tous d'enrichir, de diversifier et d'embellir gratuitement son jardin (une belle opportunité en cette période de crise du pouvoir d'achat et du coût excessif des énergies !), en échangeant plantes, boutures, graines, arbustes, légumes mais aussi conseils et astuces, échanges sur la nature et la biodiversité. Ouvert à tous. Entrée gratuite. Troc accompagné d'un concert musical par le duo *Accord'Age*. À noter : possibilité de participer le même jour à un atelier de composition florale animé par une autre association cublacoise : *Les Amis du temps libre*.

Randonnées. Voici le programme des prochaines marches pédestres proposées par l'association *Cublac par ses chemins* : hameau de Lasserre (5,8 km) le lundi 19 octobre ; Peyrignac « Chemin de la Nuelle » (11 km) le jeudi 22 octobre. Rendez-vous à 13h30 sur le parking du stade de foot de Cublac (covoiturage) pour un départ des randonnées à 14h. Les sorties VTT ont lieu quant à elles tous les dimanches à 8h30 au départ de la maison des coccinelles.

Loto. Organisé par le Football Club de Cublac le samedi 31 octobre à 20h15 à la salle polyvalente. Ouverture des portes dès 18h30. 1 carton : 3 €, 6 cartons : 15 €, 12 cartons : 25 €. 11 parties. Quine spéciale enfants gratuite. Lots : séjour au zoo de Beauval pour 3 personnes, TV grand écran, PS5, air fryer, bons d'achats et nombreux lots. Buvette et restauration sur place. Réservation conseillée auprès d'Olivier au 06.25.95.07.47.

Cublac - Un atelier créatif automnal à la bibliothèque



Après l'atelier créatif, les enfants ont écouté les histoires contées par Françoise.

Les enfants présents au dernier atelier créatif, organisé à la bibliothèque Marc-Chadourne de Cublac, ont pu saluer l'automne.
L'après-midi a été riche pour eux car outre les créations prévues, ils ont pu chanter et écouter les histoires contées par Françoise. Un goûter est venu clore ce moment chaleureux.

Le Lardin-Saint-Lazare

Salon du livre régional. Organisé par l'association *Hahaha Éditions* dimanche 25 octobre (10h-12h et 14h-18h) à la salle des fêtes. Invitée d'honneur : Danièle Gilbert. 35 auteurs (littérature et illustration). Didier Dominguez, parrain du salon, fera une vente aux enchères au profit de l'association *Les Anges de Noé*. Exposition du cercle philatélique lardinois. Tombola. Entrée gratuite.

Lissac-sur-Couze

Rencontre d'octobre. Chaque année, des spéléologues scientifiques venus de toute la France se rassemblent dans une localité du pays pour la Rencontre d'octobre, au cours de laquelle un thème particulier est débattu. Cette année, ce sera « Les entrées de grottes », vaste sujet géologique, biologique, culturel et humain à Lissac. Soirée publique gratuite vendredi 16 octobre à 20h30 à la salle des fêtes. Les spéléologues Claude Mouret et Serge Thenèze présenteront deux diaporamas. L'un concernera les nombreuses traces laissées par l'ours des cavernes. Et le second diaporama donnera une vue d'ensemble sur toutes les grottes de la Corrèze.

RADIO VICOMTÉ 103.9
La radio d'ici
http://www.radio-vicomte.com
Partenaire de La Vie Corrézienne

Mansac

Paroisse. À Mansac, les fidèles peuvent participer à différents temps de prière et de célébration. Chaque mercredi à 9h30, messe avec adoration et confession a lieu à Saint-Pantaléon. Tous les dimanches à 11h, une messe est également célébrée à Saint-Pantaléon, y compris le jour de la Toussaint. Une messe sera célébrée à la chapelle de La Rivière le 14 novembre à 18h. Don Augustin assure une permanence chaque samedi de 14h30 à 17h. Le catéchisme se tient le dimanche matin à 9h30 en période scolaire. La *Fraternité Anne Syméon* organise des rencontres avec enseignement, messe et repas les 20 octobre, 10 novembre et 15 décembre à 11h à Saint-Pantaléon. Les obsèques religieuses d'Alain Fraysse, ancien conseiller municipal, ont été célébrées à Mansac le samedi 3 octobre à 14h30. Une foule nombreuse l'a accompagné. L'inhumation a été effectuée au cimetière de Mansac. À cette famille dans la peine, sincères condoléances.

Atelier cueillette. La bibliothèque de Mansac propose un atelier « cueillette et confection buffet apéro » le 17 octobre, de 14h à 18h, à la salle polyvalente de La Rivière-de-Mansac. Départ de la salle polyvalente de La Rivière-de-Mansac à 14h avec Delphine Laroche, botaniste paysagiste, vers les chemins de la Vézère pour la cueillette de plantes. Retour ensuite à la salle polyvalente vers 16h. Cuisine des plantes et dégustation apéro vers 18h (personnes allergiques s'abstenir). 5 € par adulte, gratuit pour les enfants. Inscription obligatoire et renseignements au 06.80.77.06.12.

Broyage. La prochaine campagne de broyage des déchets verts au domicile des habitants par les agents communaux se déroule du lundi 19 au jeudi 22 octobre. Il convient de s'inscrire à la mairie au 05.55.85.21.54 pour l'organisation de ce broyage. Voici les consignes à respecter pour faciliter le travail des agents : les rendez-vous ne pourront excéder une heure. Il convient donc d'adapter les quantités à broyer en conséquence. Les branches doivent être coupées en amont du rendez-vous et mises en fagots. Ces derniers doivent être facilement accessibles avec un camion (bord de route ou limite de propriété). Le diamètre des branches ne doit pas dépasser 4 cm. Il s'agit d'un service aux particuliers et non d'une substitution à une entreprise.

Loto des écoles. Le samedi 7 novembre à la salle polyvalente. Ouverture des portes à 19h. À 20h, début du loto. Buvette avec sandwich, frites, crêpes. Partie gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. À gagner notamment : un aspirateur robot, barre de son etc.

Pazayac

Spectacle théâtral et musical Elle et lui. Proposé par *Itinérance culturelle en Terrassonnais* et *Anim'Pazayac* vendredi 16 octobre à 21h à la salle des fêtes. Réservations au 06.80.62.44.53 ou 06.79.08.97.39. Plein tarif, 15 €. Tarif réduit (adhérents des associations partenaires), 12 €. Gratuit pour les - de 18 ans. Réservations au 06.80.62.44.53 ou au 06.79.08.97.39.

Saint-Pantaléon-de-Larche

Job dating. Organisé par la ville et *Point travail services* lundi 19 octobre à partir de 8h45 à l'espace Vézère Causse.

Loto. Organisé par l'association *Art'Com* samedi 24 octobre à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 17h30, début des parties à 20h. Nombreux lots dont un voyage d'une valeur de 1 000 € sont à gagner. Réservation au 06.26.61.37.78 ou 06.35.52.01.39.

Lubersac - Une page se tourne pour le docteur Jean-Marc Jacob

RETRAITE. Médecin-colonel à la caserne des pompiers et ancien médecin chef-adjoint du SDIS 19, il se voit remettre, le 11 novembre 2022, la médaille de Chevalier dans l'ordre national du Mérite. À l'heure de la retraite, il revient sur son parcours, ses missions et les souvenirs qui resteront gravés dans sa mémoire.



Chacun a opté pour le rose pour saluer le départ du docteur Jean-Marc Jacob et accueillir le mois d'octobre - © PerrineT

Docteur Jacob, mercredi 30 septembre, qu'avez-vous ressenti en refermant la porte du cabinet après avoir exercé une quarantaine d'années au groupe médical puis à la Maison de santé pluridisciplinaire de Lubersac ?
La fatigue qui s'était accumulée ces derniers mois a probablement atténué la sensation de tristesse et de nostalgie, probablement parce que je n'étais pas en mesure, physiquement, de me projeter dans les mois à venir.

Quels souvenirs gardez-vous de vos premiers jours lors de votre arrivée à Lubersac et pourquoi avez-vous choisi de vous installer à Lubersac ?
Notre arrivée à Lubersac, mon épouse et moi, il y a 40 ans, s'est faite à la demande des docteurs Nexon et Soulié, qui cherchaient un couple de médecins pour les aider. Nous avons trouvé à Lubersac un lieu d'exercice qui nous a tout de suite plu : un cabinet moderne et même à l'avant-garde à l'époque (radiologie, salle d'urgence, communication par radiotéléphone, secrétariat…) et un exercice en campagne.

En 40 ans, vous avez pris le pouls de plusieurs générations. Comment, selon vous, a évolué le métier de médecin de campagne ?
Je n'ai pas le sentiment, comparativement à la médecine de ville, que les rapports médecins-malades se soient dégradés. Il peut y avoir des exceptions bien sûr, mais les relations restent empreintes de respect mutuel. En revanche, les contraintes administratives se sont nettement alourdies. Ma plus grosse inquiétude concerne l'hôpital, qui traverse une crise profonde, préjudiciable pour les patients.



Le docteur Jean-Marc Jacob - © PerrineT

L'accès aux soins est devenu une préoccupation majeure dans les territoires ruraux. Quel regard portez-vous sur l'avenir de la médecine en Pays de Lubersac-Pompadour ?
Le pays de Lubersac Pompadour constitue probablement un îlot privilégié au milieu des déserts médicaux qui l'entourent. Cela a eu des conséquences dans la mesure où nous avons observé un afflux de patients venant de secteurs parfois éloignés, en quête d'un médecin traitant. Je suis optimiste à moyen terme, des jeunes viendront prendre la relève, j'en suis convaincu même si ce n'est pas immédiat.

Parallèlement, vous êtes étroitement lié à la vie de la caserne des pompiers du Pays de Lubersac puisque vous y êtes médecin d'urgence. Comment cette aventure a-t-elle commencé ?
Je me suis engagé chez les sapeurs pompiers de Lubersac il y a 30 ans, prenant la relève de mon prédécesseur, Luc Soulié. Cet engagement s'est accompagné de multiples et longues formations en médecine d'urgence, rendues nécessaires par notre éloignement vis-à-vis de l'hôpital : il me paraissait évident que le rôle du service de santé en campagne était d'assurer les 30 à 60 premières minutes en situation d'urgence, afin qu'il n'y ait pas de pertes de chance pour les patients.

Autre épisode de votre carrière, votre action sur le plan humanitaire où vous vous êtes rendu sur place pour apporter votre contribution… Rappelez-nous, cet épisode et dans quel état d'esprit êtes-vous revenu en Corrèze ?
Ma formation en médecine d'urgence m'a permis de me rendre au Sri Lanka, alors en situation de guerre, ou en Haïti, suite au tremblement de terre de 2010. Ce sont des moments qui marquent définitivement, tant j'y ai rencontré du désespoir et de la souffrance. Le retour en Corrèze a été difficile, mais j'ai une compagne attentive qui m'a aidé à reprendre pied à chaque fois…

Quels souvenirs ont marqué votre carrière ?
Ils sont innombrables, je comprends mieux pourquoi certains confrères écrivent leurs souvenirs, tant cette vie de médecin de campagne est riche de rencontres qui vous marquent, de situations drôles ou tristes.
Un souvenir ? Peut-être un accouchement à domicile (c'est devenu très rare maintenant) avec un bébé qu'il m'a fallu réanimer : on a alors vraiment conscience de faire le plus beau métier du monde…

Quelle est la plus belle récompense qu'un patient puisse vous donner ?
La confiance accordée… Il faut la mériter, elle ne va pas de soi.

Après avoir été disponible pour vos patients, qu'est-ce qui va le plus vous manquer ?
Le risque, lorsque l'on cesse ce métier, est sans doute de se sentir inutile, à moi de trouver un autre sens à la nouvelle vie que j'ai devant moi. Alors que dire aux patients ? Vous allez me manquer…

Propos recueillis par
Jean-François PÉCHIÉRAS (CLP)

Secteur paroissial de Lubersac-Pompadour

Vendredi 16 octobre. 15h, Ehpad de Varetz, messe. 17h, Ayen, chapelet. 17h50, Objat église, vêpres et messe.
Samedi 17. 16h30, Saint-Bonnet-Larivière, mariage de Delphine Vianne et Fabien Guilbon. 16h45, Objat église, Semaine missionnaire mondiale, témoignage de Marion Dusaussoy (6 mois à Madagascar). 18h, messe à Donzenac, Pompadour Saint-Blaise et Objat (pour la famille Lagarde-Lambert-Lafon).
Dimanche 18. 9h30, messe à Saint-Ybard, Sadroc, et Segonzac (pour Jean Lapouge, Marcelle Hostin). 11h, messe à Allassac (pour Odette Deguilly née Boisnard, Josette Treille, Serge Simon, Jeannette et Paul Pascarel, et baptêmes de Quenzo et Nina Gaumy), Varetz, Lubersac Saint-Étienne et Uzerche SP.
Lundi 19. 17h30, Objat église, chapelet, et messe à 18h05.
Mardi 20. 10h, Uzerche SE, chapelet et messe. 15h, Ehpad d'Objat, temps de prière. 17h, Ehpad de Pompadour, messe. 18h, Donzenac, messe. 18h05 Objat église, messe.
Mercredi 21. 15h, messe à l'Ehpad de Vigeois et foyer de vie. 17h, Lubersac chapelle ND du Rubeau, messe. 17h30, adoration du saint sacrement. 18h, Allassac, messe. 18h05, Objat église, messe.
Jeudi 22. 17h30, Objat église, chapelet, et messe pour la famille Charbonnel-Neau à 18h05.18h, Donzenac chapelle des Pénitents, messe.
Vendredi 23. 17h50, Objat église, vêpres et messe.
Samedi 24. 15h, Varetz, mariage de Cyrielle Fonteyne et Grégory Pirringuel. 17h40, Ayen, vêpres, et messe pour Michel Séguy, les familles Roux-David-Lachaud, sœur Emmanuelle et Anna Girodolle à 18h. 18h, messe à Allassac, Lubersac Saint-Étienne et Objat (pour Michel Boulanger et la famille Esteve).
Dimanche 25. 9h30, messe à Chabrignac, Masseret et Perpezac-le-Noir (pour Yvette Maury). 11h, messe à Donzenac (pour Odette Deguilly née Boisnard, et baptême d'Agathe Alves), Pompadour chapelle Saint-Blaise, Uzerche SP et Voutezac.

Lubersac

Billard. L'école de billard du Pays de Lubersac-Pompadour, en étroite collaboration avec la Fédération Française de billard, se mobilise pour Octobre Rose en vous accueillant les 16 et 17 octobre de 10h15 à 17h15 dans le halle de Super U pour s'essayer à ce sport. En parallèle, chacun(e) de vous sera vivement encouragé à participer à des séances d'initiation à la leur salle, place des Rubeaux.

Médiathèque. Les médiathèques du Pays de Lubersac-Pompadour vous proposent deux rendez-vous d'histoires et d'activités dans l'ambiance d'Halloween autour des monstres ! Entrée gratuite, pour les enfants de 2 à 10 ans accompagnés d'un adulte. Jeux de société en partenariat avec la Ludothèque *Case Départ*. Venez jouer, seul ou en famille, sur place dans vos médiathèques les mercredis de 10h à 17h le mercredi 21 octobre à Pompadour. Les samedis de 10h à 13h à Lubersac (samedi 24 octobre) et à Pompadour (samedi 31 octobre). Renseignements au 05.55.73.49.96.

Soirée. Venez jouer avec la ludothèque *Case Départ* au Gambrinus, place de l'horloge, de 18h à 21h ce samedi 17 octobre. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés.

Solidarité. Une journée de collecte au profit de la *SPA de Tulle-Chameyrat* samedi 24 octobre de 8h30 à 17h30 dans le hall du magasin Super U. Vos dons de croquettes, pâtées, litière, jouets pour les chats et chiens en attente d'adoption au refuge seront les bienvenus. Aucun don de couvertures et de tissus.

Bougeons en famille. Mercredi 21 octobre, Familles Rurales invite enfants et parents à venir découvrir gratuitement l'escrime et Tchouckball à la salle polyvalente à 14h.

Calendrier ACAL. L'association des commerçants et artisans vous informe des prochaines dates « Les ateliers des pros » le 19 novembre (facturation électronique), le 11 mars (anyicipez votre retraite) et le 29 avril (Intelligence Artificielle et RGPD). Les temps forts de la saison : le marché de Noël (4 décembre), la galette de l'ACAL (14 janvier), le salon des commerçants (5 juin) et l'assemblée générale (1er juillet). Les temps d'échange « Autour d'un café » les jeudis à 8h30 : 10 décembre, 4 février, 8 avril, 17 juin et 8 juillet.

Rencontre avec un mangaka. Jeudi 1er octobre, les médiathèques communautaires du pays de Lubersac-Pompadour accueillent l'auteur-mangaka Michaël Almodovar. Cette rencontre prend place dans la programmation d'octobre du pôle culture, sous le titre « Quand l'image raconte ». Il a proposé, dans la médiathèque de Lubersac, un atelier manga qui a été particulièrement apprécié. Professeur et formateur en narration graphique, il a su se montrer accessible et pédagogique sur la façon de dessiner. Les participants, d'âges divers, ont été conquis. Tout le monde a réussi à dessiner du manga. L'après-midi, deux classes du collège de Lubersac avaient eu la chance de le recevoir. Un moment rare, ludique et partagé, où les jeunes ont posé beaucoup de questions et se sont appliqués.

Exposition. Du 6 au 29 octobre, à l'occasion d'Octobre rose, le pôle culture de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour propose, à La Conserverie, une exposition originale, ludique et poétique, pour les grands et les petits. *La bande à Néné*, le collectif de dessinateurs et de scénaristes du Foyer d'hébergement de Lubersac de l'EPDA du Glandier revisite plastiquement les bustes de l'histoire de l'art. Les représentations du corps deviennent ainsi le point de départ d'une création collective. À visiter du mercredi au vendredi, de 14h30 à 17h30.

Convivialité. *Familles Rurales* propose trois belles idées les 20 octobre (visite du château de Hautefort), 10 novembre (atelier carte de vœux) et 15 décembre (confection de centre de table). Inscription au 06.68.07.83.19.

Tricot et couture. Le *Secours Catholique* propose une nouvelle activité en programmant des ateliers de couture. Transmettre les notions basiques : coudre un bouton, faire un ourlet, confectionner une couverture avec des carrés de laine, etc., dans une ambiance conviviale devant une boisson et quelques gourmandises. Rendez-vous chaque premier mardi du mois de 17h à 18h. Mardi 3 novembre, les bénévoles vous attendent au local situé derrière l'espace Léonce-Blanc, rue des Écoles.

Rugby. Prochains matchs où les supporters sont attendus nombreux les dimanche 18 octobre, Monpazier (à Lubersac) et 25 octobre, Saint-Priest-de-Gimel (déplacement).

Cinéma. Samedi 24 octobre (20h30), *Tombé du ciel* (1h32), comédie tout public avec Josiane Balasko et Mohamed Hamidi. Jeudi 29 octobre (15h), *Des Minions et des Monstres* (1h30).

Maison du Département. En atelier, le jeudi 29 octobre, de 9h30 à 11h30, venez apprendre les bons réflexes pour utiliser votre smartphone et internet en toute sécurité. Gratuit et ouvert à tous, les réservations sont souhaitées au 05.19.07.85.95.

Arnac-Pompadour

Nouveau commerce. L'entreprise *Saint-Germain menuiserie*, spécialisée en menuiserie extérieure, organise des portes ouvertes, vendredi 16 octobre, à 17h. Le public est invité à découvrir le showroom au 8, avenue du Limousin, à Arnac-Pompadour, à l'occasion de son inauguration. À cette occasion, sera organisée une tombola, ainsi que des remises spéciales pour toutes demandes effectuées ce jour. Le public est attendu nombreux.

Loto géant. Le *Comité des fêtes de Pompadour* organise son grand loto d'automne le samedi 24 octobre à la salle polyvalente de Pompadour. Ouverture des portes à 19h, début des jeux à 20h30. 10 parties, dont 7 parties traditionnelles et 3 parties carton plein, avec de nombreux lots à gagner. Parmi les principaux lots : bon d'achat alimentaire de 500 €, un téléviseur grand écran, un robot aspirateur/laveur, des bons d'essence, paniers garnis, colis de viande et volailles, ainsi que d'autres surprises. Une bourriche sera également proposée avec, entre autres, un caddie garni d'une valeur de 150 €, un jambon sec et plus de 30 autres lots. Côté tarifs : 3 € le carton, 15 € les 6 cartons et 20 € les 8 cartons. Pour la bourriche : 2 € le ticket ou 10 € les 10. Buvette, sandwichs et crêpes sur place. Règlement par carte bancaire ou en espèces. Réservations possibles par SMS au 06.74.48.54.23. Les personnes ayant réservé seront prioritaires pour le placement en salle.

Halloween pour les enfants. Les 24 et 25 octobre. Ateliers maquillage, de 13h30 à 17h30, créneaux toutes les 15 minutes ; tarif unique : 3 €. Enquête dans le parc de 14h à 18h, créneaux : 14h, 15h, 16h, 17h ; tarifs : 8 € / gratuit moins de 3 ans. Mapping Halloween, 2 séances à 19h et 19h30 ; tarifs : 3 € enfant / 5 € accompagnant / gratuit moins de 3 ans, déconseillé pour les très jeunes enfants. Fête foraine, espace restauration.

Halloween pour les plus intrépides. Les 30 et 31 octobre. Déconseillé aux moins de 12 ans. Une édition qui vous plongera dans l'univers steampunk. Tarif : 19 €. Grand mapping sur la façade du château et déambulation horrifique ; départ toutes les 15 minutes de 20h à 22h45. Food trucks, fête foraine, discothèque au manège de l'Orangerie jusqu'à 2h. Préventes sur place et en ligne. Infos : https://chateau-pompadour.fr/evenement/halloween.html.

Arnac-Pompadour - Les huîtres sont de retour sur le marché



Un sympathique moment de partage à l'heure de l'apéritif sur le marché - © LE

Le 1er week-end d'octobre sonne comme le retour de la maison Grolleau, sur le marché alimentaire de Pompadour.
L'occasion de se faire plaisir en partageant quelques huîtres, un morceau de saucisson, du fromage ou encore quelques acras autour du stand de *La Burette*, aménagé pour l'occasion. Pour ceux qui ne digèreraient pas les coquilles d'huître, bonne nouvelle, puisque Philippe Grolleau se propose de vous les ouvrir !
Une autre petite nouvelle complète la fine équipe d'exposants. Coralie propose des plants de petits fruits et des plants de légumes vivaces. Encore deux samedis, place de la Poste et tout le monde remontera sur la place, le temps que les travaux d'aménagement des abords de la halle soient finalisés.

Beyssenac - Une quatrième marche pour Octobre rose



Cent marcheurs se sont mobilisés pour Octobre rose et la lutte contre le cancer.

La quatrième édition de la Marche pour la santé Octobre Rose de Beyssenac a rassemblé cent marcheurs qui ont parcouru 5,5 km, 8,5 km ou bien le parcours d'activités physiques et sportives étalonné (PAPSE) de 11,3 km par Sarrette, le ruisseau des Belles Dames, Pissac, le Clédier, la grange ovalaire de Germignac…
Cette matinée a permis à chaque randonneur de pratiquer la marche dans le but d'entretenir sa santé mais aussi de sensibiliser chacun à la lutte contre le cancer : prévention, diagnostics précoces (notamment pour les cancers du sein chez la femme et du colon chez l'homme), alimentation, hygiène de vie, excès alimentaires, traitements…
Francis Comby, maire de Beyssenac, a remercié les participants et les partenaires de cette Marche Rose pour la santé, *Corbier Oxygène*, le Comité des fêtes de Beyssenac et le Secrétaire général de *La Ligue contre le Cancer* (Comité de la Corrèze) Gérard Faugeres, qui a rappelé les messages importants dans la lutte contre le cancer. La Confrérie de la Pomme du Limousin était aussi associée à cette marche rose.
Pour apporter son soutien à la *Ligue contre le Cancer,* la Commune de Beyssenac n'a pas pris d'inscription ni pour la marche ni pour le repas froid offert à midi, demandant aux marcheurs de reverser leur contribution de 5 euros et leurs dons à la Ligue contre le Cancer, cette matinée ayant ainsi permis de récolter plus de 1 000 € pour la Ligue.

Saint-Sornin-Lavolps

Cluedo. Jeudi 22 octobre à 15h, le Pays d'art et d'histoire et la mairie organisent un cluedo géant dans le bourg de Saint-Sornin-Lavolps. Le but : résoudre une enquête (fictive) et découvrir la commune en s'amusant. Au réveil du 22 octobre 1871, une sombre nouvelle se répand à toute vapeur dans le bourg : un meurtre a été commis la veille ! Le géomètre en charge du chantier de construction de la ligne de chemin de fer Brive-Limoges a été empoisonné. Qui a fait le coup ? Pourquoi ? Comment ? Les enquêteurs devront interroger les suspects et collecter des indices afin de résoudre ce mystère. Cette animation, inspirée du célèbre jeu de plateau, permet de mêler enquête, réflexion et découverte du patrimoine de manière ludique. Tarifs : 6 € / 3 € / gratuit. Durée : 1h30 environ. Rendez-vous devant l'église. Dans le cadre de l'opération *La Corrèze en famille*.

Ségur-le-Château

Visite. Le samedi 17 octobre, la Fondation du patrimoine et le Pays d'art et d'histoire proposent de découvrir les façades des maisons anciennes restaurées à travers une visite guidée inédite. Jean-Jacques Brunie, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, et Wilfried Leymarie, chef de projet au Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, guideront les visiteurs à travers les rues du bourg de Ségur-le-Château. Au programme : découverte des différents exemples de restaurations respectueuses du caractère patrimonial et historique des maisons anciennes, ainsi que des contre-exemples permettant d'aborder les difficultés et les enjeux liés à la rénovation des façades anciennes. Rdv devant la mairie, 15h. Gratuit sans réservation.

Saint-Sornin-Lavolps - Une assemblée très « amicale »

Réunis au centre culturel et sportif de Saint-Sornin-Lavolps, les membres et sympathisants de *l'Amicale laïque* ont assisté à une assemblée marquée par la cohésion générale.
Orchestré par le président, Nicolas Dubernard, et les membres du bureau, ce grand rendez-vous, regroupant près de 70 personnes, a permis de dresser un bilan des activités de danse, musique, théâtre, gym, marche pour la période écoulée, et de communiquer les rendez-vous clés de cette nouvelle année 2026/27.
Fidèle à la tradition, les amicalistes ont occupé le devant de la scène avec la fête du week-end des Rameaux. À cette occasion, danseurs et musiciens ont donné le meilleur pour présenter un spectacle folklorique qui a transporté le public dans la vie limousine d'antan.
Petits et grands de *l'Amicale* ont interprété ces danses et chants avec beaucoup de ferveur. Une belle représentation qui a conduit le président à rappeler les fondements de *l'Amicale* : « Apprendre en pratiquant, progresser au contact des autres et rendre la culture accessible : c'est bien cela l'éducation populaire. »
Une maîtrise des rôles qui s'est vue tout autant dans les pièces de théâtre où les répliques se sont échangées avec talent lors de ce spectacle. Constat appuyé par le vice-président, Éric Roulet, qui a déclaré : « Grâce à la rigueur des enchaînements chorégraphiques, à la justesse du jeu théâtral et à la forte implication de tous, ces deux histoires ont suscité une vive émotion auprès des spectateurs. »
Cette programmation ne serait rien sans l'école de musique de *l'Amicale* où les jeunes apprennent l'accordéon ou la flûte traversière.
Parions que tous seront prêts pour la représentation de Rameaux 2027 qui se déroulera les 20 et 21 mars.

De la bonne humeur assurée

L'Amicale laïque porte d'autant mieux son nom qu'elle invite à se retrouver pour des activités physiques et ludiques. La gymnastique d'entretien se déroule à un rythme hebdomadaire le mercredi à l'occasion de séances à la fois dynamiques et sympathiques. Les sorties pédestres, dont les tracés sont programmés à la sortie de l'hiver, se déroulent sur des parcours d'environ 8 km et font la part belle à la convivialité.



Près de soixante-dix personnes ont assisté à cette assemblée générale.

Une marque de fabrique qui caractérise également la « journée détente », dont la dernière édition a conduit les amicalistes dans la cité de Rocamadour.
Et s'il faut se produire devant le public, les danseurs de *l'Amicale* endossent leur costume traditionnel et chaussent leurs sabots pour présenter un spectacle folklorique, comme cela fut le cas lors de la « Fête du pain » à Collonges-la-Rouge le 2 août dernier.
Sans oublier un autre temps fort de *l'Amicale laïque* dédié au jeu avec le loto et ses nombreuses dotations, qui a remporté un vif succès le 7 mars dernier. La prochaine édition 2027 donne rendez-vous aux amateurs le 6 mars.

Des valeurs partagées

Autant de bons moments partagés qui confirment les fondements de *l'Amicale laïque*. Elle prône l'épanouissement personnel autour d'apprentissages artistiques et culturels. Elle encourage la pratique d'activités dans le respect des convictions de chacun tout en favorisant l'émergence de projets communs. Comme l'a confié le président, Nicolas Dubernard : « *L'Amicale laïque* existe par les personnes qui s'y retrouvent, par les liens qui se créent et par l'envie commune de faire vivre notre village ».
Avec 103 membres à son actif, l'association invite toutes les nouvelles personnes à la rejoindre pour partager, tous ensemble, du temps amical !

Retrouvez l'actualité de l'Amicale laïque de Saint-Sornin-Lavolps sur https://www.facebook.com/groups/amicalesaintsornin.

Meyssac - Mylène Lormier ou la Philosophie de la femme de ménage

Elle arrive de la cuisine portant seau, chiffons et balai, fichu sur la tête pour commencer son travail de « Femme de ménage », titre de la pièce, ou plutôt du monologue, qui a été donnée dimanche 27 septembre en la salle du Passe-Temps de Meyssac.
Tout en officiant, cette femme de ménage réfléchit tout haut sur son travail, ses doutes et ses interrogations. Les spectateurs sont plongés dans son univers poétique, plein d'émotions, fleurant le surréalisme.
Elle se demande par exemple si la poussière du chiffon qu'elle époussette par la fenêtre ne va pas entrer dans la maison de la voisine qui a elle aussi ses fenêtres ouvertes, alors même qu'une collègue en fait de même avec ce questionnement logique dans sa tête : « Cela voudrait dire que la poussière de la maison voisine va entrer dans celle que je suis en train de nettoyer ».

Une comédienne installée à Branceilles

Elle nous amène une heure durant, tout en douceur, dans son univers poétique, à la fois absurde et pourtant plein de bon sens. Mylène Lormier qui interprète cette femme de ménage, a des mains et des bras très expressifs, soulignés par un éclairage qui projette son ombre sur les murs blancs de fond de scène. Une heure qui a ravi la petite centaine de personnes présentes, les applaudissements ayant été particulièrement nourris à l'issue du spectacle.
À l'issue de ce spectacle, proposé par la municipalité de Meyssac, sous l'égide de Jean-Pierre Guillaume, maire adjoint chargé de la culture et du monde associatif, le verre de l'amitié a été offert, ce qui a permis à tous et chacun d'engager la conversation avec Mylène Lormier. Avant d'être comédienne, elle a été pédagogue, et praticienne en hypnose éricksonienne. C'est d'ailleurs l'hypnose qui lui a inspiré cette pièce écrite à deux mains avec son mari, nous a-t-elle confié. Avec, toujours, l'envie de monter sur scène. « J'ai fait mon premier cachet de comédienne en jouant le rôle d'Échalote dans un restaurant nancéen » explique-t-elle.
Une comédienne qui est désormais installée à Branceilles. Cette petite forme théâtrale légère est transportable chez vous puisque Mylène Lormier peut venir donner sa « Femme de ménage » chez vous, dans votre salon où vous pouvez inviter amis et voisins à venir passer un bon moment de temps suspendu.



Une femme de ménage d'un genre particulier s'est produite sur la scène meyssacoise !

Branceilles - Une première fête des vendanges qui en appelle d'autres

La première Fête des vendanges organisée à Branceilles a connu un très vif succès, dépassant même les espérances des organisateurs. Samedi 3 octobre, de nombreux habitants et visiteurs avaient répondu présent pour célébrer, dans une ambiance chaleureuse et festive, le vin nouveau et surtout le travail des vignerons.
Dès la fin de l'après-midi, la *Cave des vignerons* de Branceilles s'est progressivement remplie. La dégustation du vin nouveau et du jus de raisin a permis à chacun de découvrir ou de retrouver les saveurs du terroir branceillais.
Le moment particulièrement symbolique de la soirée a été sans aucun doute la percée de la barrique. Pour l'occasion, deux anciens viticulteurs de Branceilles présents ont eu l'honneur de procéder à cette ouverture, perpétuant ainsi un geste qui rappelle toute l'histoire viticole du village. Un joli moment de transmission entre générations et un hommage au travail accompli par ceux qui ont fait vivre la vigne à Branceilles au fil des années. Le succès était tel que les organisateurs ont été quelque peu dépassés par l'affluence ! Les grillades préparées pour la soirée n'ont pas suffi à satisfaire tous les convives, preuve de l'engouement suscité par cette première édition. La soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance particulièrement conviviale avec le concert de Luna Nova. Musique, dégustation, rencontres et bonne humeur étaient au rendez-vous, permettant aux participants de prolonger agréablement cette belle soirée.
Cette première Fête des vendanges aura donc été une belle surprise pour les organisateurs, avec une participation bien au-delà de leurs prévisions. Une réussite qui pourrait bien donner envie aux vignerons et aux bénévoles de renouveler l'expérience l'année prochaine… avec, cette fois, peut-être quelques grillades supplémentaires !
Une chose est certaine : pour une première, la fête a trouvé son public et a joliment rappelé qu'à Branceilles, le vin se déguste, mais surtout se partage !



Cette Fête des vendanges a été l'occasion pour le maître de chai d'expliquer au public les étapes de la vinification.

Meyssac

Club de lecture. La médiathèque de Meyssac organise son traditionnel club de lecture, le vendredi 23 octobre à 11h. C'est l'occasion d'une rencontre autour de vos lectures en cours, un échange qui vous permettra de repartir avec de nouvelles idées.

Si l'on comptait les étoiles. Le *Club Astro de la Vézère* organise une soirée astronomique le samedi 7 novembre. Gratuite, elle se tiendra de 20h à 2h du matin sur le stade de rugby des Termes. Occasion pour vous d'observer planètes, galaxies, nébuleuses et autres amas d'étoiles.

Ligneyrac

Concours individuel de belote. L'association *Ligneyrac Loisirs et Découverte* organise son traditionnel concours de belote en individuel. Il se déroulera le samedi 7 novembre à partir de 20h30, à la salle des fêtes de Ligneyrac. La participation est de 10 €, pas de réservation ! Pour clôturer la soirée, une soupe à l'oignon sera offerte. Pour tout besoin d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le 06.95.27.22.12 ou ligneyrac.ld@outlook.fr ! Les organisateurs ont hâte de vous retrouver à cette occasion !

Communautés locales de Meyssac et Beaulieu

Samedi 17 octobre. 18h, messe anticipée à Meyssac.
Dimanche 18. Journée missionnaire mondiale, thème proposé par le pape « Un dans le Christ, unis dans la mission ! ». 9h30, rencontre des parents et des enfants catéchisés avec le curé à Beaulieu, et éveil à la foi à Beaulieu. 11h, messe à Beaulieu.
Mercredi 21. 14h-17h, secrétariat à la maison paroissiale à Beaulieu. 16h30, chapelet à la chapelle de la Miséricorde à Beaulieu suivi de la messe.
Jeudi 22. 15h, messe à l'Ehpad de Meyssac. 17h, chapelet à l'église de Liourdres.
Vendredi 23. 10h30, prière pour les malades à l'église de Meyssac. 15h, réunion de l'équipe SEM (service évangélique des malades).
Samedi 24. 18h, messe à l'abbatiale de Beaulieu.
Dimanche 25. 11h, messe à Meyssac.

Chauffour-sur-Vell

Fête votive. Ce samedi 17 octobre, le comité des fêtes renoue avec la tradition dès 9h : toute la journée, aubades aux habitants accompagnées par l'*Étincelle branceillaise*. À partir de 19h, place à la fête au château du Mazot avec un concert du groupe *Dis le à ton voisin*, suivi d'un DJ pour faire la fête jusqu'au bout de la nuit. Buvette et restauration sur place. Entrée gratuite pour tous.

Octobre rose. L'*ASSC* organise une journée Octobre rose le dimanche 25 octobre au stade de Laborie à Chauffour-sur-Vell. À partir de midi : restauration, saucisses, frites, buvette et crêpes. L'après-midi dès 13h, match de foot féminin l'*ASCC*/Varetz Brignac et à 15h, match de foot masculin l'*ASCC*/Ussac ES2. Venez nombreux encourager les joueuses et joueurs et participer pour la bonne cause. Les bénéfices de cette journée seront reversés aux associations en lien avec le cancer du sein (lutte/prévention/aide).

Collonges-la-Rouge - Une randonnée à la découverte du patrimoine local



Les randonneurs ont eu le droit à des pauses patrimoniales intéressantes.

Une vingtaine de randonneurs, de *la Vie Collongeoise* et des *Amis de Collonges*, se retrouvaient dimanche 4 octobre au matin à la sortie de Collonges, pour gravir le sentier muletier récemment dégagé jusqu'à Peyrelimouse. Tracé sur le flanc ouest du Puy de Valège, il traversait le vignoble puis la châtaigneraie qui débutait après la ruine dite « de la Chartreuse ». Au début, le tracé est aisément repérable grâce aux murets de pierre sèche qui le bordent encore, il présente même de beaux restes de pavage ; puis il devient incertain et il a fallu recourir aux moyens combinés du GPS, du plan cadastral et de la cartographie moderne pour en extraire le tracé « probable » actuellement offert aux promeneurs.

Rejoint à la croix de Solan par quelques autres randonneurs, le groupe était attendu par Raymond Jaladi qui présenta la topographie de la région, en préambule à la visite du site archéologique d'Orgnac, où il conduisit le groupe par de jolis sentiers et des chemins creux.

Sur place l'attendaient Patrick Serrager, vice-président de *Noailhac Mémoire et Patrimoine*, et Christian Lassalle, son président, qui a présenté l'histoire et la géographie du site, de la découverte du souterrain dans les années 50, au récent dégagement de la base de la belle tour carrée… De quoi mettre en appétit pour un apéritif convivial offert, et un pique-nique partagé entre trois associations heureuses d'être ensemble pour la première fois !

Collonges-la-Rouge - Une sortie au chevet du patrimoine rural



Ce type de cabane de vigne servait souvent aussi de poulailler et de pigeonnier.

À l'appel des *Amis de Collonges*, une randonnée patrimoniale consacrée à la vie rurale et au paysage a réuni une douzaine de randonneurs autour de l'époque où les collines de Collonges étaient couvertes de vignes et de châtaigneraies soigneusement entretenues.

Cette expédition sur le plateau de Valège, préparée par l'archéologue Olivier Meyer, commençait par la présentation des diverses ressources mises à profit : cartes et cadastres anciens qui, dès 1831, permettent de savoir à quelle culture était consacré le moindre lopin de terre.

Ainsi que les photographies aériennes, l'imagerie Lidar qui scanne tous les détails du relief, sans oublier la documentation historique, les archives publiques et privées et la mémoire collective du village, témoignage de nos aînés.

Le circuit a permis de voir les nombreux vestiges d'une vie agricole intense : murs de terrasses, granges, cabanes de vignes, séchoirs à châtaignes, habitations isolées dans les bois, enclos, anciens chemins et parcours oubliés… Bien des questions ont été débattues au cours d'échanges stimulants. Malheureusement, la plupart de ces constructions menacent ruine, certaines ont été pillées. Il serait grand temps d'intervenir pour les recenser avant de les consolider et d'abattre les arbres menaçants, avant la disparition définitive de ces témoins d'un mode de vie maintenant disparu.

Curemonte

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de garde : samedi 17 octobre matin à Meyssac, Masson (05.55.25.30.68) et Puyjalon (05.55.25.40.66), au Vignon-en-Quercy, Laville (05.65.32.10.04). Dimanche 18 à Vayrac : l'Uxello (05.65.32.40.21).

Mairie. Ouverture au public le mercredi matin de 9h à 12h. Contacts : mairie@curemonte.fr ou 05.55.25.34.76. Site internet www.curemonte.fr.

Poste, point I, bibliothèque. Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Circulation et déviations. Initialement prévu jusqu'au 6 octobre, l'arrêté temporaire réglementant la circulation suite à la mise en place d'un échafaudage au 59, rue Antonin-Laumond pour ravalement de façade est prolongé jusqu'au vendredi 23. Cette installation entraîne une interruption de la circulation entre le haut de la rue (intersection avec la RD106) et la place de la Barbacane. Un arrêté de circulation a été pris afin d'organiser les déviations : les véhicules légers et 2 roues sont orientés vers la rue Pierre-Bargues, qui est parallèle à la rue où se déroulent les travaux. Les fourgons, camionnettes et poids lourds empruntent la RD 15 (Marcillac/La Chapelle-aux-Saints) puis la côte de Plaisance pour accéder au bourg. Ces dispositions resteront en vigueur pendant toute la durée du chantier afin d'assurer la sécurité des usagers et le bon déroulement des travaux.

Clefs de Curemonte. Avec le retour des températures de saison, la rando hebdomadaire retrouve son créneau de l'après-midi avec un départ à 14h : jour indiqué sur le site www.clefs-de-curemonte.com. Tous renseignements contact@clefs-de-curemonte.com ou 05.55.84.05.27.

Lous Amouroux del Montanty. Prochain rendez-vous du club des aînés mardi 27 octobre à 14h30 au local associatif pour des jeux de société, belote, tricot, papotages et goûter.

Les Amis de Curemonte. En collaboration avec plusieurs associations curemontoises : Fête de la soupe vendredi 23 octobre à 18h sous la halle de Curemonte. Apporter bol, cuillère et verre. Dégustations de soupes, partages de recettes, secrets de fabrication. Si vous souhaitez préparer et proposer une soupe à la dégustation, faites-le savoir rapidement à Éliane (06.61.39.49.33) ou Bernadette (06.59.26.73.04).

Lagleygeolle - Un nouveau réservoir d'eau potable de 350 m³ à La Brauge

Mardi 6 octobre, les élus du Syndicat mixte *Bellovic* se sont réunis au lieu-dit La Brauge, sur la commune de Lagleygeolle, à l'occasion de l'achèvement des travaux de construction d'un nouveau réservoir semi-enterré de 350 m³.

Ce nouvel équipement vient compléter le réservoir existant, construit en 1960, qui dispose d'une capacité de 300 m³. Le site peut désormais stocker jusqu'à 650 m³ d'eau potable.

Au fil des années, l'évolution de l'urbanisation et des besoins en eau potable sur ce secteur a rendu insuffisante la capacité du réservoir historique, qui représentait à peine une journée de consommation. La construction de ce second ouvrage permet aujourd'hui de renforcer significativement les réserves disponibles et de mieux répondre aux besoins actuels et futurs des habitants.

Les deux réservoirs de La Brauge sont alimentés depuis le réservoir de tête de Lescurotte, situé sur la commune de Sérilhac. Ils permettent notamment de desservir en eau potable les communes de Saint-Bazile-de-Meyssac et Saint-Julien-Maumont, ainsi que plusieurs réservoirs situés à Marcillac-la-Croze, Curemonte, Coquart à Meyssac et Branceilles.

Les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises Sogea, Vigier, Saur et Intramuros, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études Dejante.



Les élus ont découvert le nouveau réservoir d'eau potable de 350 m³ de La Brauge.

L'opération représente un investissement de 755 000 € HT, entièrement financé par le syndicat mixte *Bellovic*.

Avec ce nouvel équipement, le syndicat poursuit ses investissements pour renforcer et moderniser ses infrastructures, afin de garantir une alimentation en eau potable fiable et adaptée aux besoins du territoire.

Curemonte - Une livraison de bois pas comme les autres

La livraison de trois stères de bois de chauffage aurait pu ressembler à tant d'autres. Pourtant, ce jeudi 8 octobre à Curemonte, l'arrivée du camion de l'entreprise Servantie Benoît, basée au Pescher (ramonage, bois de chauffage, granulés bois et bois d'œuvre), s'est accompagnée d'une présence pour le moins inhabituelle : une équipe de TF1 avait fait le déplacement pour réaliser un reportage consacré à l'économie du bois de chauffage.

Dans une période où les questions liées au coût de l'énergie, aux modes de chauffage et à l'approvisionnement en combustible préoccupent de nombreux foyers, la première chaîne nationale a choisi de s'intéresser à cette filière de proximité. Au cœur du sujet : le bois de chauffage, une énergie toujours très prisée dans les campagnes, mais également de plus en plus recherchée par les particuliers soucieux de maîtriser leur budget énergétique.

Les journalistes ont suivi Benoît Servantie tout au long de cette livraison effectuée à Curemonte. Caméra à l'épaule et micro tendu, ils ont recueilli le témoignage du professionnel sur l'évolution de son activité, les attentes de sa clientèle et les réalités économiques du secteur. Le client a également été invité à partager son expérience et les raisons qui le poussent à continuer de privilégier le chauffage au bois.

Cette immersion sur le terrain a permis de mettre en lumière un savoir-faire local et une activité économique solidement ancrée dans le territoire. Entre exploitation raisonnée de la ressource forestière, préparation du bois et livraison aux particuliers, toute une chaîne de proximité contribue à faire vivre cette filière qui demeure essentielle dans de nombreuses communes rurales.



TF1 suit une livraison de bois de chauffage pour son journal de 13 heures.

Le reportage consacré à l'entreprise corrézienne et à l'économie du bois de chauffage devrait être diffusé prochainement dans le journal de 13h présenté par Marie-Sophie Lacarrau sur TF1. Une belle mise en lumière pour Benoît Servantie et, plus largement, pour l'ensemble des acteurs locaux qui font vivre la filière bois en Corrèze.

Marcillac-la-Croze - Aïcontis posera ses valises à Chauffour-sur-Vell en 2027

La tradition a une nouvelle fois été respectée. Le dimanche 4 octobre, à l'occasion de la Fête de la noix de Saillac, Christophe Chirol, président de l'association *Aïcontis* et récemment élu maire de Marcillac-la-Croze, a levé le voile sur le nom du village qui accueillera la prochaine édition du Festival du fantastique et de l'imaginaire.
Comme le veut la coutume, cette annonce est intervenue lors de la grande fête saillacoise, les deux manifestations rythmant en effet le début d'automne en Midi corrézien en alternance : la Fête de la noix les années paires et le Festival Aïcontis, le premier week-end d'octobre des années impaires. Pour ce moment symbolique, Christophe Chirol était entouré de Bernard Delpech, président de l'association *Saillac Animations*, dont l'engagement contribue largement à faire vivre et rayonner la commune grâce aux marchés de pays chaque vendredi de l'été et, bien entendu, à la Fête de la noix.



Bernard Delpech (président de Saillac Animation), Christophe Chirol (président d'Aïcontis) et Pascal Bruyère (1er maire-adjoint de Chauffour) à l'annonce du lieu d'Aïcontis 2027.

Le mystère du thème

À ses côtés se trouvait également Pascal Bruyère, 1er adjoint au maire de Chauffour-sur-Vell. Et pour les plus observateurs, sa présence constituait déjà un indice... Car depuis plusieurs semaines, les rumeurs allaient bon train. Certains passionnés, particulièrement attentifs aux moindres indices ou infimes lapsus distillés ici ou là, avaient même déjà deviné la destination de la prochaine aventure Aïcontis. Mais cette fois, le mystère est officiellement levé : la 11e édition du Festival Aïcontis se déroulera à Chauffour-sur-Vell les 2 et 3 octobre 2027. Un nouveau village s'apprête donc à entrer dans l'univers du fantastique et de l'imaginaire. Pendant deux jours, les ruelles et les places de la commune accueilleront créatures extraordinaires, personnages fantastiques, animations et visiteurs venus partager ensemble un moment hors du temps. Pour les organisateurs, cette annonce marque le début d'une nouvelle aventure. Une aventure qui promet déjà son lot de surprises puisque si le lieu est désormais connu, un autre secret demeure bien gardé : celui du thème de l'édition 2027. Les curieux devront encore patienter quelques semaines.
Son dévoilement est d'ores et déjà annoncé pour le marché de Noël de Meyssac, où l'association révélera l'univers qui servira de fil conducteur à cette nouvelle édition. D'ici là, une certitude demeure : Aïcontis 2027 est en marche et la magie s'apprête à faire son grand retour à Chauffour-sur-Vell.

Noailhac - Les écoliers fêtent Halloween en avance



Les enfants ont fêté Halloween avant le départ en vacances scolaires.

Samedi 10 octobre après-midi, l'Association des parents d'élèves (*Ape*) a fêté Halloween, une semaine avant la date des vacances scolaires de la Toussaint, afin de rassembler le maximum d'enfants pour ces festivités.
Après les concours de déguisement et de dessin, puis une tombola, la pluie n'a pas empêché les enfants de partir faire la chasse aux bonbons chez les habitants du bourg de Noailhac aux cris de « des bonbons ou un sort ».
Les habitants ont été enchantés de voir les enfants arpenter les rues du village : le bourg jusqu'en haut et le lotissement ont apprécié ces visites.
Peu de sorts ont été lancés et les enfants se sont partagé les nombreuses sucreries récoltées.
L'*Ape* peut être remerciée pour sa mobilisation pour encadrer les sorcières et autres monstres malgré le mauvais temps.

Estivaux - Succès de la rando-trail des parents d'élèves



Après les inscriptions, deux cents personnes ont pris le départ de ce rando-trail.

Dimanche dernier, 11 octobre, dans le cadre de la traditionnelle fête perpezacoise de l'automne, l'Amicale des parents d'élèves du RPI Estivaux/Perpezac-le-Noir a organisé une rando pédestre/trail. C'était la septième du nom et, alternance oblige, les trois circuits (7,4, 12,2 et 18,2 km) partaient cette année du stade estivalois de Pierre-Levée. Après le café d'accueil, les 200 participants (marcheurs et traileurs, toutes générations confondues, avec des motivations… et des allures différentes) ont quitté le stade entre 8h et 9h30. Ils ont traversé de nombreux hameaux de la commune et seul le grand circuit a fait un petit passage en terre perpezacoise du côté de Chauzas - Le Moulin de Cessac, au nord-est du parcours. Le samedi toute la journée, dans l'humidité ambiante, la dynamique équipe de l'APE avait œuvré pour le balisage (gros morceau)… et le reste des préparatifs. Le lendemain, ces bénévoles étaient encore nombreux sur le terrain pour les inscriptions, la préparation du café, le ravitaillement de Chatras ; le maire peut être remercié pour l'accueil à l'abri même s'il n'a pas plu. Il y avait également les signaleurs. La journée était belle… même si le soleil a mis un peu de temps à se lever ! Les chemins n'étaient ni boueux ni poussiéreux, les panoramas agréables à découvrir avec déjà quelques couleurs automnales. L'ambiance était bon enfant. Il n'y avait ni classement ni chronométrage pour les traileurs et les enfants ont été assez nombreux à marcher. Tout s'est globalement bien déroulé. Compte tenu du nombre de participants, le trésorier de l'APE a dû être content. Les enfants du RPI seront les bénéficiaires, d'une manière ou d'une autre, du succès de cette manifestation.

Saint-Bazile-de-Meyssac

Journée Halloween. L'association des parents d'élèves (*APE*) du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Marcillac-Branceilles-Curemonte organise une journée Halloween au sein de la commune de Saint-Bazile-de-Meyssac, le 31 octobre à partir de 10h30. Le rendez-vous est fixé à 10h30, à « la gare » pour une rando facile et adaptée à chaque niveau. Elle est ouverte à tous, parents, enfants grands et petits. Elle est accompagnée de différents jeux et activités, comme une chasse aux bonbons, un stand de maquillage et un château gonflable. Pour ceux qui le souhaitent, elle sera suivie d'un repas, au prix de 12 € pour les adultes et 5 € pour les enfants. Pour la rando seule, 5 € par adulte, et gratuit pour les enfants. Renseignements auprès des représentants de l'*APE*.



Saillac - Les bénévoles remerciés par Saillac animation



Les bénévoles qui ont aidé aux animations festives ont été remerciés par le bureau organisateur.

Suite aux animations de la saison 2026 à Saillac, le bureau de *Saillac animation* et son président Bernard souhaitent remercier le noyau de bénévoles qui a permis, cet été et lors de la fête de la noix, d'animer le village de belle façon.
Quelque 4 000 visiteurs ont été accueillis lors des vendredis des marchés de pays, et près de 6 000 pour la fête de la noix de dimanche dernier, dans une ambiance fabuleuse.
Lundi et samedi derniers, l'heure était au rangement de la place et, là aussi, les bénévoles ont répondu présents. Une fois de plus, ils peuvent être remerciés.

Saillac

Décès. Yvette Sourzac, née Chastanet, est décédée le jeudi 8 octobre à l'âge de 81 ans. Cette habitante du lieu-dit Les Combals était bien connue à Saillac. Ses obsèques religieuses ont eu lieu ce mardi 13 octobre à 10h30 à l'église de Saillac, suivies de son inhumation au cimetière communal. Condoléances à ses enfants et à sa famille, avec une pensée émue pour son mari Claude, décédé en février dernier.

Saint-Julien-Maumont

Office. La célébration de la Toussaint aura lieu le samedi 31 octobre en l'église du bourg de Saint-Julien-Maumont à 15h. Celle-ci sera animée par M. Rivière, membre de l'équipe pastorale d'animation de la paroisse Meyssac/Beaulieu.

Estivaux

Journée roulage libre. Cette année, en raison d'un trop grand nombre de contraintes, l'*Entente Moto Sport d'Estivaux* a pris la résolution de ne pas organiser une 2e édition de la F'Estivaloise. Elle sera remplacée, dimanche 25 octobre, au stade de Pierre-Levée, entre 8h et 18h, par une journée roulage libre avec prairie, parcours technique enduro, rando « cool »... Inscription 30 € avec repas inclus. Pour les accompagnateurs, possibilité de prendre un repas (saucisse - frites - boisson) à 10 €. Buvette et restauration sur place. Contacts et renseignements au 06.61.72.46.30 et sur Facebook : Les Cochons d'Estivaux-19.

Troche

Concours de belote. Organisé par l'*Entente Troche/Vigeois football* samedi 7 novembre à 20h, dans la salle des associations à Troche, près de la mairie. Tarif : 10 euros par personne en 4 parties. Nombreux lots (2 canards gras avec foie, 2 jambons secs, 2 av. de chevreuil et 2 ar. de chevreuil). Bourriche, buvette et crêpes sur place. Soupe à l'oignon offerte. Places limitées.

La Vie Corrézienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

Greffe du Tribunal de Commerce de Brive

Plan de redressement

En date du 09 octobre 2026

DOREY Laurent
5 Place de l'Église, Saint-Ybard, 19140 les Trois-Saints.
Activité : Boulangerie Pâtisserie Sédentaire Et Tournées. RCS BRIVE 507 940 096.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 09 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde.

SAS GOURMET GOURMAND
la Barboutie, 19360 Dampniat.
Activité : Négoce et commercialisation de tous produits alimentaires. RCS BRIVE 839 431 889.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 2 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde.

DOREY Sandrine
5 Place de l'Église, les Trois Saints, 19140 Saint-Ybard.
Activité : Boulangerie Patisserie.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 09 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde.

Modification du plan de sauvegarde

En date du 09 octobre 2026

SAS INOVEOS
1 Rue Alfred Deshors, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Le négoce, la commercialisation et la distribution de composants et de systèmes électroniques et optiques, de matériels informatiques et de logiciels. RCS BRIVE 501 145 072.
Jugement modifiant le plan de sauvegarde.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 09 octobre 2026

SARL FILNEA
Lavialle, 19800 Bar.
Activité : Électricité générale industrielle. RCS BRIVE 504 458 241.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 avril 2025 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL EURL COUSTENOBLE
40 Rue Principale, 19520 Mansac.
Activité : Boulangerie pâtisserie. RCS BRIVE 532 174 695.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL LEONAT
11 Avenue Jean Lascaux, 19130 Objat.
Activité : Café bar. RCS BRIVE 533 440 855.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL TROC.COMOCASANTIC
3 Rue Blanche Selva, les Roses de Vialmur, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et parts sociales. RCS BRIVE 793 010 588.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARLU AC BROUSSE
19 Route de Seilhac, 19330 Saint-Germain-Les-Vergnes.
Activité : Vente pneus et accessoires autos Réparatrion de véhicule toutes marques. RCS BRIVE 829 809 920.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2026 , désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS LES PETITES TROUVAILLES
8 Grand Rue, 19250 Meymac.
Activité : Vente au détail d'articles de mode vêtements chaussures accessoires et d'objets de décoration. RCS BRIVE 880 763 057.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 juillet 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS C2 Xplore
22 Rue du 9 Juin 1944, 19000 Tulle.
Activité : Conception, fabrication, vente et location de carrosseries et remorques. RCS BRIVE 913 033 841.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 août 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS VIDAL SBL BRIVE
10b Avenue Mal Foch, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Vente de produits dérivés pop culture. RCS BRIVE 979 334 745.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS TWENTY-FIVE
25 Avenue Winston Churchill, 19000 Tulle.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS BRIVE 992 467 423.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2026 , désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL LA SAVOIE CORREZIENNE
1a Avenue Raymond Poincaré, 19000 Tulle.
Activité : Restauration rapide. RCS BRIVE 100 508 399.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 septembre 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 09 octobre 2026

AVCU Mucayit
37 Avenue Pierre Sémard, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Kebab Restauration Rapide Sur Place Et À Emporter. RCS BRIVE 881 726 558.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 9 avril 2025 désignant mandataire judiciaire SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

ZEGLAMA Younes
6 Avenue Carnot, 19200 Ussel.
Activité : Réparation Et Assistance En Informatique, Téléphonie Et Vente D'Accessoires. RCS BRIVE 791 207 814.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 9 avril 2025 désignant mandataire judiciaire SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 09 octobre 2026

SARL RENOV -ELEC
Impasse des Dastres, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Maçonnerie générale. RCS BRIVE 490 605 110.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

TAHOURI Houcine Ei
14 Rue Pasteur, 19100 Brive la Gaillarde.
Activité : Peinture.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL MC CREATION
33 Avenue de l'Hôtel de Ville, 19240 Allassac.
Activité : Menuiserie installation et agencement d'intérieurs (cuisine, salle de bains, dressing, mobilier) pour particuliers et professionnels. RCS BRIVE 504 187 352.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SNC LES PARISIENNES
Place du Souvenir, 19190 Beynat.
Activité : Bar (licence Iv), tabac, loto, jeux, Pmu, presse. RCS BRIVE 851 874 834.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS AUDACE
2 Place des Anciens Combattants, 19300 Égletons.
Activité : Commerce de détail d'habillement. RCS BRIVE 904 287 497.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS SIFAP & CO
1 Place de la Halle, 19260 Treignac.
Activité : Dilution mélange conditionnement de produit de traitement de surface et de nettoyage écologique. RCS BRIVE 917 765 422.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS FAGO-JMR
11 Rue Paul Cezanne, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : Restauration. RCS BRIVE 930 950 324.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 09 octobre 2026

SARL NUIT D'ORAGE
955 Route de Cerou, 19330 Saint-Germain-Les-Vergnes.
Activité : Entrepreneur de spectacles. RCS BRIVE 493 337 273.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lga 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde.

DISSOLUTIONS

A2627**318**

SCEA DU LECONET
SCEA au capital de 81 000 €
Siège social : 1 LECONET
19220 SAINT JULIEN AUX BOIS
RCS de BRIVE n°820 013 845

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 08/10/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 08/10/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. RANCHY ERIC, demeurant Leconet 19220 SAINT JULIEN AUX BOIS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE.

CONSTITUTIONS

A2627**759**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 12/10/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **STANISLAS DESMOND** Capital : 1 000 euros. Siège : 4 rue du salan , 19100 Brive. Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, tant pour son propre compte que dans le cadre de la gestion de son patrimoine : a) Investissements financiers et participations. La prise de participations, par voie d'acquisition, de souscription, d'apport, de fusion, de scission ou autrement, dans toutes sociétés, entreprises, groupements ou entités, quels qu'en soient la forme, l'objet, l'activité et la nationalité ; la gestion, l'administration, le suivi, l'arbitrage et la cession de ces participations ; l'acquisition, la souscription, la détention et la cession de tous titres, valeurs mobilières, instruments financiers, parts sociales, obligations, créances, droits sociaux et actifs numériques. b) Investissements immobiliers. L'acquisition, par tous moyens, de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis ; leur propriété, leur administration, leur aménagement, leur rénovation, leur construction, leur division, leur location nue ou meublée, leur mise à disposition et leur cession ; la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales à objet immobilier ; l'acquisition et la gestion de tous droits démembrés, baux, parts de sociétés de placement et titres de sociétés foncières. c) Animation de groupe et prestations aux filiales. La participation active à la conduite de la politique des sociétés dans lesquelles elle détient une participation et au contrôle de leurs filiales ; la fourniture à celles-ci de prestations de services administratives, comptables, juridiques, financières, informatiques, commerciales ou de gestion, dans les conditions et limites de l'article 23 des présents statuts. d) Financement. Le financement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation, par voie d'avances en compte courant, de prêts, de cautions, avals et garanties, dans les limites autorisées par la loi et notamment par les articles L. 511-6, 3° et L. 312-2 du Code monétaire et financier, et sous réserve de la conformité de chaque engagement à l'intérêt social propre de la Société ; la souscription de tous emprunts et la constitution de toutes sûretés nécessaires à la réalisation de son objet. e) Activités connexes. Toutes activités commerciales, artisanales, de négoce, d'import-export, de conseil, de formation, de développement informatique et de services, exercées directement ou par l'intermédiaire de filiales ; le dépôt, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous droits de propriété intellectuelle, marques, brevets, licences, noms de domaine et savoir-faire. f) Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la création, le développement ou l'extension. Exclusions expresses. Sont exclues de l'objet social toutes activités soumises à agrément, autorisation ou habilitation préalable que la Société ne détiendrait pas, et notamment la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, le conseil en investissement, la réception et la transmission d'ordres, l'intermédiation en biens divers, l'intermédiation en opérations de banque, les services sur actifs numériques rendus à des tiers, la transaction immobilière soumise à la loi du 2 janvier 1970 et la gestion de fonds d'investissement alternatifs au sens de l'article L. 214-24 du Code monétaire et financier. La Société n'agit jamais pour le compte de tiers et ne collecte aucun capital auprès du public. . Durée : 99 ans. Président : M Desmond Quentin demeurant 4 rue du salan , 19100 Brive, pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Cessions libres entre associés et soumises à l'agrément préalable du Président de la société envers les tiers. Immatriculation au RCS de Brive la Gaillarde.

A2627**225**

ACCENSE CONSEILS
Société d'Avocats
52 av. du Rivet Pyrat du Midi
19100 BRIVE
05 55 17 19 00

Par ASSP électronique du 07/10/26, il a été constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BRIVE, une SARL dénommée 3B INVEST, au capital de 3 000 €, sise 560 Chemin du Puy Bernat 19360 COSNAC, présentant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, la gestion en commun des valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers ; la prise de participation par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques, avec ou sans personnalité morale ; la participation à l'administration des sociétés contrôlées, directement ou indirectement, dans le cadre de ces prises de participation ; la participation active à la détermination, l'orientation, à la conduite et au contrôle de la politique générale, et plus généralement, à l'animation effective de toutes sociétés, entités juridiques avec ou sans personnalité morale, dans lesquelles elle prendra à l'avenir une participation, et de toutes sociétés contrôlées directement ou indirectement par les précédentes, à condition que la société en ait le contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce ; toute prestation de conseil, de suivi ou d'assistance dans le domaine de la gestion, l'organisation, la communication, le marketing, les finances, les relations humaines, l'informatique, le développement commercial ; l'achat, la vente ainsi que tous services afférents à ces prestations ; la négociation de tout contrat d'importance au profit des sociétés du groupe avec possibilité de refacturation ; la réalisation de toutes opérations financières pour la gestion de son patrimoine et de ses liquidités, tel que souscription de contrats de capitalisation, placements, investissements, gestion sous mandat.

Le gérant nommé est Jalal BOUGRINI demeurant 560 Chemin du Puy Bernat 19360 COSNAC.

Pour avis, la Gérance

A2627**783**

OZGHOUAD ÉLAGAGE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 RUE DU CANTON
19000 TULLE R.C.S. BRIVE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03.10.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : OZGHOUAD ELAGAGE
Siège : 2 RUE DU CANTON 19000 TULLE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1000euros
Objet :
-Travaux forestiers, travaux élagage, travaux d'abattage, travaux de débardage, travaux de débroussaillage, travaux de fauchage, travaux de plantation, espace vert et tous travaux de sylviculture. -Achat/vente de bois, -Et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Monsieur Ismail OUGHOUDANE né le 12/07/1998 à AIT OUM EL KAKHT (Maroc), demeurant au 2 rue du Canton 19000 Tulle, de nationalité Marocaine.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal de Commerce de Brive.

POUR AVIS
Le Président



A2627**176**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 30/09/2026 et du 07/10/2026, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TRINIDAD
Forme : S.A.S.
Siège social : 4 rue Lachambaudie 19100 BRIVE LA GAILLARDE

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution de tous articles vestimentaires pour hommes, femmes, enfants, la bonneterie, la lingerie, les vêtements et articles de sport et de loisirs, les chaussures, la maroquinerie et plus généralement tous articles d'équipement de la personne

Durée : 99 ans
Capital : 5.000 Euros
RCS : BRIVE

Président : Monsieur Laurent NAILI, demeurant 4 rue Lachambaudie 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Directeur Général : Monsieur Laurent LECOEUR, demeurant Sirogne 2 route des Queries 19270 USSAC.

Tout associé a le droit d'assister aux AG, d'y participer quel que soit le nombre d'actions possédées et a autant de voix qu'il possède d'actions. Toutes les cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Pour Avis,
Le Président

A2627**262**

ACCENSE CONSEILS
Société d'Avocats
52 av. du Rivet Portail du Midi
19100 BRIVE
05 55 17 19 00

Par ASSP électronique du 08/10/2026, il a été constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BRIVE, une SCI dénommée ORO CHIARO, au capital de 1 000 €, constitué d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition de tous terrains et biens immobiliers ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits terrains ; la construction, la rénovation, la réhabilitation, l'aménagement et la viabilisation, tous corps d'état, de tout bien immobilier ; la vente de l'immeuble ou des immeubles construits et/ou rénovés à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ; la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; et exceptionnellement, l'aliénation de tous immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société, dont le siège social est situé 4 route du Chastang 19270 USSAC.
Les gérants sont Nadia CAUPENE et Ian CAUPENE demeurant ensemble 775 route du Bospré 19500 MEYSSAC. Les cessions de parts sont libres entre associés et agrément dans tous les autres cas par décision collective extraordinaire des associés.

Pour avis - La Gérance

FUSION

A2625**849**

FIDAL
AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes d'un acte SSP en date du 30.06.2026, la société SARL CARDI CLUB, au capital de 72.000 euros dont le siège est à BRIVE LA GAILLARDE (19100) 35 Avenue Maillard, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 320.269.574, a fait apport à titre de fusion à la société REDAY HOLDING, SAS au capital de 400.000 euros dont le siège social est à BRIVE LA GAILLARDE (19100) 13, rue Montesquieu, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n°330.825.878, de tous ses éléments d'actifs, moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif. Suivant décision de la société REDAY HOLDING du 11.09.2026, la fusion de la société SARL CARDI CLUB est devenue définitive à compter du 11.09.2026. L'inscription modificative sera faite auprès du Greffe du tribunal de commerce de BRIVE.

FONDS DE COMMERCE

A2627**312**

Isabelle SANDRET DUPUY
avocate
14 Avenue du 11 Novembre
19240 VARETZ
Tél. 06.71.35.21.27

AVIS DE CESSION

Par acte signé les 7 & 8 septembre 2026 par processus électronique, enregistré au SPFE de TULLE le 24/09/206 (dossier 2026 00020058 réf 1904P01 2026 A 00983), la SAS OPTIMUS COIFFURE OBJAT, au capital de 7000 euros sise au 45 Route de BRIDELACHE 19130 OBJAT immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 834 578 619 et représentée par Madame Annick PARQUET, sa Présidente, a cédé à la SARL OBJANAMAX beauté, au capital de 5 000 euros sise au 45 Route de BRIDELACHE 19130 OBJAT, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 107 827 586, représentée par Madame Anaïs LAVAL , sa gérante, son fonds artisanal et commercial de coiffure mixte et de soins esthétiques situé au 45 Route de BRIDELACHE 19130 OBJAT , moyennant le prix global hors stock de SOIXANTE QUATRE MILLE EUROS (64 000 €) s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de CINQUANTE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DIX HUIT EUROS (50 298 €) et à concurrence de TREIZE MILLE SEPT CENT DEUX EUROS (13 702 euros) aux matériels et agencements.

La prise de possession est intervenue au 7 septembre 2026.

Pour la validité des oppositions à intervenir dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, domicile est élu auprès de la SAS SOJEC Avocats , sise à BRIVE (Corrèze) au 18 Boulevard Edouard LACHAUD , les oppositions devant être effectuées par acte extra judiciaire ou lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour insertion.

A2627**566**

Maître Emilie LAURENT-SCHREINER
Notaire à
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (19),
4 Avenue Foch

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte notarié du 25/09/2026 enregistré au SPFE CORREZE le 01/10/2026 sous la référence 1904P01 2026N876,
Mme Anne Marie GOUTTENEGRE, demeurant à CHAMPAGNAC LA PRUNE (19320), 18 grand'rue, non immatriculé,
a cédé à Mme Audrey Josiane Paule MARIE, demeurant à CHAMPAGNAC LA PRUNE (19320), 24 grand rue, en cours d'immatriculation,
Son fonds de commerce épicerie, restaurant et bar-tabacs, exploité à CHAMPAGNAC LA PRUNE (19320), 2 rue du Moulin de Lamat, connu sous le nom de «**Chez GOUTTENEGRE**», à ce fonds est annexée la gérance d'un débit de tabac.
Cette vente a été consentie au prix de 8.000 €, savoir : éléments incorporels : 8.000 €, avec entrée en jouissance au 25/09/2026.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me LAURENT-SCHREINER Emilie, notaire à ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, où domicile a été élu à cet effet.

DIVERS

A2627**356**

Gestélia
EXPERTISE-COMPTABLE

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L26LP89679 sur la vie corrèzienne du 28/08/2026 concernant la SARL YAPILA FINANCES.

Il convient de lire : aux termes d'une délibération en date du 14 octobre 2026

A2627**325**

Gestélia
EXPERTISE-COMPTABLE

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L26LP89691 sur la vie corrèzienne du 28/08/2026 concernant la SARL A.N.C. SYSTEMES.

Il convient de lire : le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 13 septembre 2026

la gérance

A2627**807**

Maître DUBEAU Valérie
19240 ALLASSAC
Notaire

Suivant acte reçu par Maître Valérie DUBEAU, notaire soussigné à ALLASSAC, rue du 11 novembre, CRPCEN 19040, le 13 octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Bernard Jean Charles SARRAIRE, Retraité, et Madame Daisy ROTH, retraitée, demeurant ensemble à OBJAT (19130) 308, avenue Jules Ferry, nés savoir : Monsieur à VAISON-LA-ROMAINE (84110) le 14 novembre 1953, Madame à OBJAT (19130) le 25 février 1952, tous deux mariés à la mairie de OBJAT (19130) le 2 août 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

A2627**395**

GROUPEMENT FORESTIER DE BASSIGNAC LE HAUT

Au capital de 6315.28 Euros, le siège social est situé à Mairie de Bassignac le Haut,443 091 491 RCS Brive la Gaillarde. L'assemblée générale du 24 Avril 2026 a élu un nouveau bureau constitué par le maintien du bureau existant auquel s'ajoutent trois nouveaux membres :
Membres maintenus :
Président : JL Lafarge
Vice-présidents : N Faintrenie
Secrétaire : S Cueille
Membres : JP Delmas, JM Pesteil,
Nouveaux entrants :
Vice-président : P Ramond
Trésorière : N Vidal
Membre : A Bordes
Mention sera faite au RCS de Brive la Gaillarde

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**872**

les avocats

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la Société **SCP DOCTEURS JEAN-BERNARD FRAYSSE - FREDERIC VAYRE-MEDECINS QUALIFIES EN PATHOLOGIE CARDIOVASCULAIRE**, Société Civile Professionnelle de Médecins Qualifiés en Pathologie Cardio Vasculaire en liquidation, au capital de 120.000 €uros dont le siège social est à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), 7, Place Georges Michel, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 331 859 363, a approuvé le 13 Octobre 2026 les comptes définitifs de liquidation, a déchargé Monsieur Frédéric VAYRE et Monsieur Jean-Bernard FRAYSSE de leurs mandats de liquidateurs, leur a donné quitus de leur gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 Juillet 2026. La Société sera radiée au RCS de BRIVE.
Pour avis.

A2627**724**

G-LOCATION

SARL au capital de 100,00 €
Siège social : 9 Rue Philibert Lalande
19100 Brive-la-Gaillarde
RCS Brive 101350619

Par décision de l'associé Unique du 12/10/2026, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au(x) liquidateur(s) ; **M. GAUHIER Mouhammed** demeurant 9 Rue Philibert Lalande 19100 Brive-la-Gaillarde pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 12/10/2026. Radiation au RCS de Brive.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2627**204**

Notaires

SELARL PIERRE JOYEUX NOTAIRE
Maître Pierre JOYEUX
72 Avenue Charles de Gaulle
BP27 - 19300 EGLETONS

Monsieur Loïc **VIALLE**, artisan paysagiste, né à TULLE (19000), le 02 janvier 1981 et Madame Emilie Florine **DE MAGALHAES**, Directrice de site, née à GUERET (23000), le 17 décembre 1984, demeurant ensemble à EGLETONS (19300), 6 B rue Joseph Vialaneix, mariés à la Mairie d'EGLETONS (19300), le 03 septembre 2022, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens.
L'acte a été reçu par Me Pierre JOYEUX, notaire à EGLETONS, le 15 septembre 2026.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Pierre JOYEUX, notaire à EGLETONS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Pierre JOYEUX

MODIFICATIONS

A2627**094**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

SCI JEAN FRANCOIS

Société civile immobilière au capital de 7.622,45 €,
Dont le siège est à TULLE (19000) 3 rue du docteur Dufayet
SIREN 391 440 583 RCS BRIVE LA GAILLARDE

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant PV de l'AGE tenue aux termes d'un acte authentique reçu par Me CAIGNAULT notaire à TULLE le 26/06/2026 enregistré, les associés ont décidé de modifier l'objet social de la société à compter du 26/06/2026 qui devient : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la vente, la gestion, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement y compris la conclusion de baux à construction, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'acquisition indirecte ou directe de titres de SCPI, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Le cautionnement des engagements financiers des associés en vue de la réalisation de l'objet social par voie de versement en compte courant des sommes empruntées par les associés. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à ces objets et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Modification de l'article 2 des statuts en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de BRIVE.
Pour avis.

Le Notaire

A2626**965**

FIDAL
AVOCATS

19100 BRIVE

Par décision du 30.09.2026 de la société ISOLANO, SASU au capital de 175.000 € dont le siège social est à BRIVE LA GAILLARDE (19100) 15 rue Condorcet, R.C.S BRIVE n° 949 117 196, il a été pris acte de la démission de la société HOLDING RS (RCS BRIVE 949 756 373) de son mandat de Présidente avec effet dudit jour et il a été décidé de nommer en remplacement Monsieur Frédéric TISSANDIER, demeurant à LAGRAULIERE (19700) Route de Jumeau.
POUR AVIS.

A2627**341**

ACCENSE CONSEILS
Société d'Avocats
52 av. du Rivet Portail du Midi
19100 BRIVE
05 55 17 19 00

Aux termes de l'AGO du 30/04/26 de la SC MENEZ BILY au capital de 45 734,70 €, sise 24 avenue Jean-Charles Rivet 19100 BRIVE LA GAILLARDE, immatriculée sous le n°432 944 015 RCS BRIVE, Christiane HORY, demeurant 16 Château Elyas 87800 ST PRIEST LIGOURE a été nommée en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 20/04/26 en remplacement de Bernard HORY, décédé le 20/04/26. Modification sera faite au GTC de BRIVE.

Pour avis, la Gérance

A2627**392**

les avocats
Céline DOMINGOS
Avocat
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

ETABLISSEMENTS FLAMARY ET FILS SAS, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 36587.76 €
Siège social : 26 AVENUE MARIE ET PIERRE CURIE 19360 MALEMORT
307322982 RCS BRIVE LA GAILLARDE

Par Décisions de l'associé unique du 31/08/2026 il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 2 RUE De La Grave 19100 Brive-la-Gaillarde.
Pour avis

A2627**228**

ETABLISSEMENTS A. BREDECHE

Société par actions simplifiée
au capital de 260000 euros
Siège social :
2 Boulevard de la Jaloustre
19200 USSEL
RCS BRIVE 309 268 639

Aux termes d'une délibération en date du 5 octobre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger la société d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, soit jusqu'au 25 janvier 2126 et de modifier en conséquence l'article 5 «durée» des statuts.
POUR AVIS, le Président

A2627**092**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

SCI JEAN FRANCOIS

Société civile immobilière
au capital de 7.622,45 €,
Dont le siège est à TULLE (19000)
3 rue du docteur Dufayet
SIREN 391 440 583
RCS BRIVE LA GAILLARDE

NOMINATION D'UN SECOND GERANT

Suivant PV de l'AGE tenue aux termes d'un acte authentique reçu par Me CAIGNAULT notaire à TULLE le 26/06/2026 enregistré, les associés ont décidé de : - nommer 2nd gérant Madame Elise SERVIERES, demeurant à CAMBES (33880) 151 chemin de la Palanque, à compter du 26/06/2026 pour une durée illimitée. Modification de l'article 10 des statuts en conséquence. Mention en sera faite au RCS de BRIVE.
Pour avis.
Le Notaire

A2627**125**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

SCI « L'ETANCHE «

Société civile immobilière au capital de 1.372,04 €
Siège social à TULLE (19000) 10, avenue Victor Hugo
SIREN 398956417 RCS BRIVE LA GAILLARDE

NOMINATION GERANT

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2026, les associés ont décidé ce qui suit : - constater le décès de Madame Ginette GROISILLIER veuve ALLAMIGEON, gérante, survenu le 4 avril 2025 ; - nommer gérante Madame Dominique ALLAMIGEON veuve ROBERT, demeurant à TULLE (19000) 15 rue Saint Exupéry, pour une durée illimitée rétroactivement à compter du 4 avril 2025. Modification de l'article 10 des statuts en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de BRIVE LA GAILLARDE.
Pour avis.

Le Notaire

A2627**390**

L&A LABONNE & ACDP
17 ter avenue Emile Zola 19100 Brive-la-Gaillarde www.labonne-acdp.fr

LE CLOS DE ROSE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 224 600 euros

Siège social : 23 chemin de Pouret
19270 USSAC
810 870 220 RCS BRIVE

Par décision du 08/10/2026, l'Associée Unique a décidé de réduire le capital de 1 830 000 euros à 1 224 600 euros par voie de réduction du nombre des actions.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à un million huit cent trente mille euros (1 830 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à un million deux cent vingt-quatre mille six cents euros (1 224 600 euros).

POUR AVIS, la Présidente

A2627**240**

ACCENSE CONSEILS
Société d'Avocats
52 av. du Point Portail du Midi 19100 BRIVE 05 55 17 19 00

Par décision du 07/10/26 de la SARL FCG au capital de 3 000 €, sise 50 route des Engoulevents,Farges,19600 CHASTEAUX, immatriculée sous le n°904 341 286 RCS BRIVE, l'Associé Unique a décidé (i) d'adopter à compter du 07/10/26 comme nouvelle dénomination sociale «LES FARGES» et (ii) d'augmenter le capital social de 147 000 € par incorporation de réserves pour le porter à 150 000 € à compter du 07/10/26 et (iii) de modifier en conséquence les articles 3,6 et 7 des statuts.

Pour avis, la Gérance

A2627**529**

LA FORET CLOCHETTE

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 500 euros
Siège social : 81 rue du Château d'Eau
19560 ST HILAIRE PEYROUX
977 683 440 RCS BRIVE LA GAILLARDE-19100

Aux termes d'une décision en date du 3 septembre 2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

A2626**318**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Par décision du 8.06.26, les associés de la Société SELARL CHIRURGIE GENERALE A EXERCICE EXCLUSIF DE L'UROLOGIE DE LA CORREZE, au capital de 297.000 euros, dont le siège social est situé à BRIVE LA GAILLARDE (19100), 2 impasse des Cèdres, RCS BRIVE sous le n° 513.045.336, ont décidé, à compter dudit jour de modifier :
l'objet social qui devient : l'activité de chirurgie générale à exclusif de l'urologie et l'activité de médecin de sexologue ;
la dénomination sociale qui devient : SOCIETE D'UROLOGIE LIBERALE DE LA CORREZE.
Les statuts seront modifiés en conséquence.
pour avis

A2627**124**

DANCING LES MÉLODIES DE NACRE

SARL au capital de 1.000 €

Siège : 1 RUE de la Solane 19000 TULLE

999067812 RCS de BRIVE

Par décision de l'AGO du 01/08/2026, il a été décidé de:

- prendre acte du départ du Gérant M. MORANGE Claude démissionnaire.

Mention au RCS de BRIVE

A2627**316**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats 455 Promenade des Anglais Porte de l'Arénas - Entrée B 06200 NICE

ADRIEN Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 €, Siège : 997 route du Maquis, Le Boucheteil, 19330 Chanteix, RCS BRIVE N° 928257799. Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20/10/2025, conformément à l'article L225-248 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Formalités au RCS de BRIVE.

A2626**441**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Suivant décisions des associés du 29.09.2026 de la société WOD, SAS au capital de 523.961,50 €, 393 530 936 RCS BRIVE, dont le siège social est à BRIVE (19100) 30, avenue du 18 juin 1940, il a été décidé :
d'augmenter le capital social de la Société de 159.508,36 €, pour le porter de 523.961,50 € à 683.469,86 €, par incorporation de réserves et par augmentation de la valeur nominale de chaque action ;
de réduire le capital social de la Société de 580.000 €, pour le ramener de 683.469,86 € à 103.469,86 €, pour cause de pertes et par voie d'apurement partiel du compte «report à nouveau» et par diminution de la valeur nominale de chaque action ;
et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts de la Société.
Les capitaux propres de la société se trouvent ainsi reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.
Pour Avis

A2626**430**

unisens
ACEC Faucher Ferrier et Associés

SARL JTH
SAS au capital de 488000 €
Siège social :
La maison rouge 19200 Ussel
397 995 283 RCS de Brive-la-Gaillarde
Le 11/09/2026, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : JTH
Mention au RCS de Brive-la-Gaillarde

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2626**568**

Préfecture de la Corrèze

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1ère insertion

Le public est informé qu'une enquête publique sera ouverte en mairie d'Aix, pendant 30 jours consécutifs, du lundi 02 novembre 2026 au mardi 1er décembre 2026 inclus, sur le projet de création d'un parc agrivoltaïque au sol sur le territoire de la commune d'Aix aux lieux dits «Rebeyrix» et «La Besse», présenté par la société SAS Centrale agrivoltaïque Rebeyrix-Besse.
L'enquête publique porte sur les demandes de permis de construire n° PC 019 002 25 I0010 et PC 019 002 25 I0011 déposées au titre de l'article L 422-2 du code de l'urbanisme pour exploiter un parc agrivoltaïque au sol d'une puissance estimée à 23,67 Mwc pour une surface clôturée d'environ 50 ha avec une emprise au sol des panneaux de 10,4 ha environ.
La mairie de la commune d'Aix est lieu unique et siège de l'enquête.
Monsieur Patrick DRUELLE, adjoint au chef de service régional de la forêt et du bois de Nouvelle Aquitaine en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Limoges, avec comme suppléante Madame Catherine MARTY.
Le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact avec son résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements intéressés par le projet, sera tenu à la disposition du public du 02 novembre 2026 au 1er décembre 2026 inclus :
- sur le site internet «Les services de l'État en Corrèze» : https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public
- en mairie d'Aix aux heures d'ouverture des services : lundi et jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, mardi : de 13h30 à 17h30.
Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (1 rue Souham 19000 Tulle) aux heures d'ouverture des services, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30, sur rendez-vous pris préalablement auprès du bureau du suivi interministériel de l'environnement.
Le public pourra :
- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie d'Aix,
- adresser ses observations et propositions au commissaire enquêteur :
> par correspondance à la mairie d'Aix, siège de l'enquête (adresse postale : 4 rue de la Mairie 19200 AIX).
> par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel : Enquête publique sur le projet du parc agrivoltaïque au sol d'Aix aux lieux dits «Rebeyrix» et «La Besse»).
Le commissaire enquêteur sera présent en mairie d'Aix pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants : lundi 02 novembre 2026 de 09h00 à 12h00, mardi 10 novembre 2026 de 14h00 à 17h00, samedi 21 novembre 2026 de 09h00 à 12h00, mardi 1er décembre 2026 de 14h00 à 17h00.
Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :
- en mairie d'Aix,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau du suivi interministériel de l'environnement),
- sur le site internet «Les services de l'État en Corrèze» à l'adresse suivante : https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public
Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société SAS Centrale agrivoltaïque Rebeyrix-Besse, Madame Loreline HUBERT, Numéro de téléphone : 06 82 87 94 71 - courriel : loreline.hubert@escofi.fr ou Monsieur Alexandre DUPRE, Numéro de téléphone : 06 08 80 46 87 - courriel : alexandre.dupre@escofi.fr
A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur les demandes de permis de construire (accord avec prescriptions ou refus).
Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que l'arrêté statuant sur la demande d'autorisation environnementale seront publiés sur le site Internet «Les services de l'État en Corrèze» à l'adresse suivante : https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public

---

A2625**133**

COMMUNE DE SAINT SORNIN LAVOLPS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

(deuxième insertion)

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Sornin Lavolps, du 12 octobre 2026 à 9h00 au 13 novembre 2026 18h00 inclus, soit 30 jours consécutifs.
Madame CONTOU-CROS Marie Françoise a été désignée commissaire enquêtrice titulaire par le Tribunal Administratif de Limoges et Madame DESBARATS Marie-France, commissaire enquêtrice suppléante.
Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du dossier d'enquête et un registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire enquêtrice, seront tenus à la disposition du public en mairie pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à l'adresse suivante Madame la Commissaire Enquêtrice - La Mairie - 1 Grande Rue 19230 Saint Sornin Lavolps ou par email à l'adresse suivante : enquetepublique@saint-sornin.fr
Madame CONTOU-CROS Marie Françoise, sera présente à la mairie pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
- **Le lundi 12 octobre 2026 de 9h00 à 12h00**
- **Le mercredi 21 octobre 2026 de 14h00 à 17h00**
- **Le jeudi 29 octobre 2026 de 9h00 à 12h00**
- **Le samedi 7 novembre 2026 de 9h00 à 12h00**
- **Le vendredi 13 novembre de 14h00 à 17h00**

Le dossier du PLU sera consultable pendant toute la durée de l'enquête publique, via le site suivant : www.saint-sornin-lavolps.fr.
A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice sera transmis à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges, puis déposé à la mairie de Saint Sornin-Lavolps et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet www.saint-sornin-lavolps.fr.
A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU, il pourra au vu des conclusion de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.
Des informations pourront être demandées en Mairie de Saint Sornin Lavolps auprès de l'autorité responsable du projet en la personne de Monsieur Eric LASCAUX, Maire de la commune.

Destination Santé

Contre les courbatures, patience et méthode plutôt qu'antalgiques…

Une sortie running ou une simple activité de jardinage qui a nécessité quelques flexions, pour ôter les mauvaises herbes… Puis le lendemain – et même surlendemain, immanquablement, ces douleurs au niveau des ischios-jambiers qui se manifestent dès que vous vous levez d'une chaise ou à la marche… Les courbatures signent en quelque sorte le réveil d'un muscle endormi. En tout cas, qui a comme perdu l'habitude de produire un effort de façon régulière. La douleur en question provient d'une micro-blessure au niveau des fibres musculaires. Celles-ci ont été endommagées à la suite d'une tension en décalage avec le niveau d'entrainement du muscle en question.

Pas de solution-miracle

Ces douleurs peuvent s'étaler durant 48 heures. Et même si elles baissent d'intensité avec le temps, la tentation peut être grande de recourir à des antalgiques (paracétamol…) pour les apaiser. Car malheureusement, à l'exception de la patience, il n'existe pas de solution-miracle pour les faire disparaître instantanément.

Bain chaud, massage…

En attendant l'issue réconfortante, hydratez-vous régulièrement. Vous pouvez éventuellement tenter un bain chaud… Et si vraiment, les douleurs vous semblent trop vives ou incommodantes, demandez conseil à votre pharmacien : il vous orientera vers des onguents et autres pommades relaxantes ou décontracturantes.

Les prévenir

Sur le plan de la prévention, il convient surtout d'adapter son effort et de ne pas surestimer vos capacités physiques :
- Optez pour une préparation physique progressive. Ne vous lancez pas dans un footing d'une heure si vous n'avez pas couru depuis des mois. Commencez par dix minutes, puis vingt…
- Echauffez-vous avant l'exercice. Vous jardinez ? Effectuez quelques roulements de bras et autres flexions avant de démarrer.

Et enfin, la bonne nouvelle : si vous pratiquez une nouvelle activité physique, les courbatures s'atténueront au bout de quelques semaines d'entraînement. Tout simplement car vos muscles seront habitués à être sollicités…

A2626**954**

Préfecture de la Corrèze
AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est informé qu'une consultation du public sera ouverte en mairie Saint-Germain-Les-Vergnes, du 03 novembre 2026 au 1er décembre 2026 (4 semaines), pour connaître l'avis du public sur le projet présenté par la Société Eurovia Grands Projets France, relatif au projet d'exploitation d'une station mobile d'enrobage au bitume de matériaux routiers de la commune de Saint-Germain-Les-Vergnes. Le dossier déposé, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, sera instruit selon la procédure de l'enregistrement prévue conformément aux articles R. 512-46-11 et suivants du code de l'environnement.
Ce projet relève de la nomenclature des installations classées au titre des rubriques suivantes : Rubrique : 2521-1 : Station d'enrobage au bitume de matériaux routiers - Régime : Enregistrement, Rubrique : 2515-1-b : Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, lavage, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes - Régime : Déclaration, Rubrique : 2517-2 : Station de transit de produit minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques - Régime : Déclaration, Rubrique : 4801-2 : Houille, coke, lignite, charbon de bois, goudron, asphalte, brais et matières bitumineuses - Régime : Déclaration, Rubrique : 4734-2 : Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution - Régime : Déclaration avec contrôle.
Les prescriptions générales applicables sont fixées par les arrêtés ministériels en date du 09 avril 2019 relevant de la rubrique n° 2521 de la nomenclature des ICPE, du 30 juin 1997 relevant des rubriques n° 2515 et 2517 de la nomenclature des ICPE, du 05 décembre 2016 relevant de la rubrique n° 4801 de la nomenclature des ICPE, du 22 décembre 2008 et du 20 avril 2005 relevant de la rubrique n° 4734 de la nomenclature des ICPE.
Le dossier (demande d'enregistrement) sera tenu à la disposition du public, du 03 novembre 2026 au 1er décembre 2026 inclus :
- sur le site internet «Les services de l'État en Corrèze» :
http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public
- en mairie de Saint-Germain-Les-Vergnes, située 4 place de la mairie, aux heures d'ouverture des services : les lundi, mardi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ainsi que les mercredi, jeudi et samedi de 09h00 à 12h00.
Le public pourra :
- consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet et tenu à sa disposition en mairie de Saint-Germain-Les-Vergnes,
ou adresser ses observations au préfet :
- soit par correspondance à monsieur le préfet de la Corrèze, bureau du suivi interministériel de l'environnement 1 rue Souham BP 250 19012 Tulle cedex.
- soit par courrier électronique à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courrier «Consultation du public sur le projet d'exploitation d'une station mobile d'enrobage au bitume de matériaux routiers»).
Ces observations doivent être transmises avant la fin du délai de consultation du public, soit le 1er décembre 2026 au plus tard.
Au regard de l'article L. 512-7 du code de l'environnement, à l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur la demande. La décision susceptible d'intervenir est un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions complémentaires, ou un arrêté préfectoral de refus.
Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis de consultation ainsi que l'arrêté préfectoral statuant sur la demande seront publiés sur le site Internet «Les services de l'État en Corrèze» à l'adresse suivante : http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public.

A2627**787**

Commune de ROSIERS D'ÉGLETONS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet : Révision du zonage d'assainissement des eaux usées

Par arrêté du maire en date du 13 octobre 2026, il sera procédé à une enquête publique relative à la révision du zonage d'assainissement sur la commune de Rosiers-d'Égletons.
A cet effet, Monsieur Pierre CORSIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Elise HENROT en qualité de commissaire enquêteur suppléante par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif.
Les cartes de zonage et la notice explicative ainsi qu'un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles seront déposés à la mairie de Rosiers d'Égletons pendant une durée de 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie **du 09 novembre 2026 au 09 décembre 2026.**
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, les adresser par écrit à la mairie à l'attention de Monsieur le maire, 15 rue de l'ancien lavoir 19 300 Rosiers d'Égletons, ainsi que par courrier électronique à l'adresse :
secretariat@mairie-rosiers-egletons.fr.
Monsieur Pierre CORSIN désigné en qualité de commissaire enquêteur recevra :
- le lundi 09/11 de 09h00 heures à 12h00 heures
- le samedi 21/11 de 09h00 heures à 12h00 heures
- le mercredi 09/12 de 14h00 heures à 17h00 heures
Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront consulter le rapport et les conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.
Toute information concernant le projet de révision du zonage d'assainissement sur le territoire de la commune de Rosiers d'Égletons pourra être demandée à Monsieur Gérard Brette, Maire.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Maire.

Le Maire,
Gérard BRETTE

A2627**054**

MAIRIE DE LOSTANGES

AVIS AU PUBLIC ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à l'aliénation du Chemin Communal desservant l'ancien village de la Gauchie

Par Arrêté Municipal en date du 9 septembre 2026, la Commune de Lostanges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'aliénation d'une portion du chemin communal desservant l'ancien village de la Gauchie et a désigné Monsieur Michel BAFFET, Commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Lostanges **du mardi 3 novembre 2026 au mercredi 18 novembre 2026 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit :
- les mardis de 13h30 à 17h15
- les mercredis de 13h30 à 17h15
- les vendredis de 9h30 à 11h30
Le commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie de Lostanges :
- le mardi 3 novembre 2026 de 14h00 à 15h30 (ouverture de l'enquête)
- le mercredi 18 novembre 2026 de 14h00 à 15h30 (fermeture de l'enquête)
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en Mairie ou par courrier à transmettre à Monsieur le Commissaire-enquêteur, Mairie de Lostanges, 470 Route du Bourg 19500 LOSTANGES.

A2627**365**

COMMUNE DE BASSIGNAC-LE-HAUT (Corrèze)
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du Maire du 8 octobre 2026, une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural dénommé **«Chemin du village de Giguillanges»**, situé au village de Giguillanges, entre les n° 10 et 12, cadastré **section ZL n° 90**, est organisée **du 26 octobre au 9 novembre 2026 inclus**.
Mme Elise HENROT, commissaire enquêtrice, recevra le public en mairie de Bassignac-le-Haut, 3 rue du Peyrat, 19220 BASSIGNAC LE HAUT.
- **lundi 26 octobre 2026, de 14 h à 16 h** ;
- **lundi 9 novembre 2026, de 14 h à 16 h**.

Le dossier d'enquête et le registre destiné à recevoir les observations du public sont consultables en mairie pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations peuvent également être adressées par écrit à la commissaire enquêtrice, en mairie de Bassignac-le-Haut, ou par courriel mairie@bassignaclehaut.fr. À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public dans les conditions réglementaires.

Le Maire, Guy LAVESQUE.

A2627**546**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Marcillac-la-Croisille

Par arrêté de Mr le Maire du 02/10/2026, il sera procédé à une enquête publique relative à la révision du zonage d'assainissement de la commune de Marcillac-la-Croisille, du 02/11/26 à 8h30 au 03/12/26 à 17h30 inclus, soit 32 jours.
Mr Monteil, a été désigné commissaire enquêteur, par le tribunal administratif de Limoges recevra le public en mairie aux permanences suivantes :
- le 02/11/26 de 8h30 à 10h30 ;
- le 20/11/26 de 14h30 à 16h ;
- le 03/12/26 de 16h à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable uniquement en mairie, 4 place de la Mairie, 19320 Marcillac-la-Croisille, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à la mairie ou par courriel à : accueil@marcillac-la-croisille.fr. A l'attention du commissaire enquêteur.
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public conformément à la réglementation en vigueur.
Le Maire, Jean-Louis BACHELLERIE

A2627**229**

COMMUNE D'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
Avis d'enquête publique

Aliénation d'une partie du domaine public à Aumont et d'une partie d'un chemin rural à Rivière (Saint-Bazile-de-la-Roche) à Argentat-sur-Dordogne.

Une enquête publique, concernant :
L'aliénation d'une partie du domaine public à Aumont contigu à la parcelle cadastrée A 527 et l'aliénation d'une partie d'un chemin rural à Rivière (St-Bazile-de-la-Roche) contigu à la parcelle cadastrée 183 AC 54, sera ouverte du mardi 3 novembre au vendredi 20 novembre 2026 inclus.
Durant l'enquête, les dossiers seront consultables en mairie, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels du secrétariat.
La commissaire enquêtrice, Mme. Karine MONTINTIN, se tiendra à la disposition du public, à la mairie (salle des Mariages), aux jours et heures suivantes :
Mardi 03 novembre 2026 de 9h à 11h
Vendredi 20 novembre 2026 de 15h à 17h

Le Maire



La Vie Corrézienne
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

MATÉRIELS AGRICOLE

A vendre Cuisinière bois Rosières 80cm, Cultivateur 9 dents Huard Tél. 07.68.92.51.26

VIDE-MAISON

Achète meubles anciens, et tout type d'objets anciens (ménagères , violons, montres...) Tél. 06.17.99.08.90

BONNES AFFAIRES

pommes St Germaine, à ramasser au verger petit calibre et plus au prix de 0.65cts Tél. 06.45.30.87.62

IMMOBILIER

VENTES

Vds appartement T3 2e, 63m2+parking+cave bien desservi pour étudiant belle exposition Limoges 06.47.56.74.19

LOCATIONS

Recherche maison à louer F4, avec terrain clos, région Objat et alentour. Loyer max 650€/mois Direct propriétaire, Agence s'abstenir Tél. 06.33.23.02.91

AGRICULTURE

AV tracteur Renault/super 3D 5084 H de 1967, TBE barre de coupe + petit babant 2500 € Tél. 06.73.34.33.82

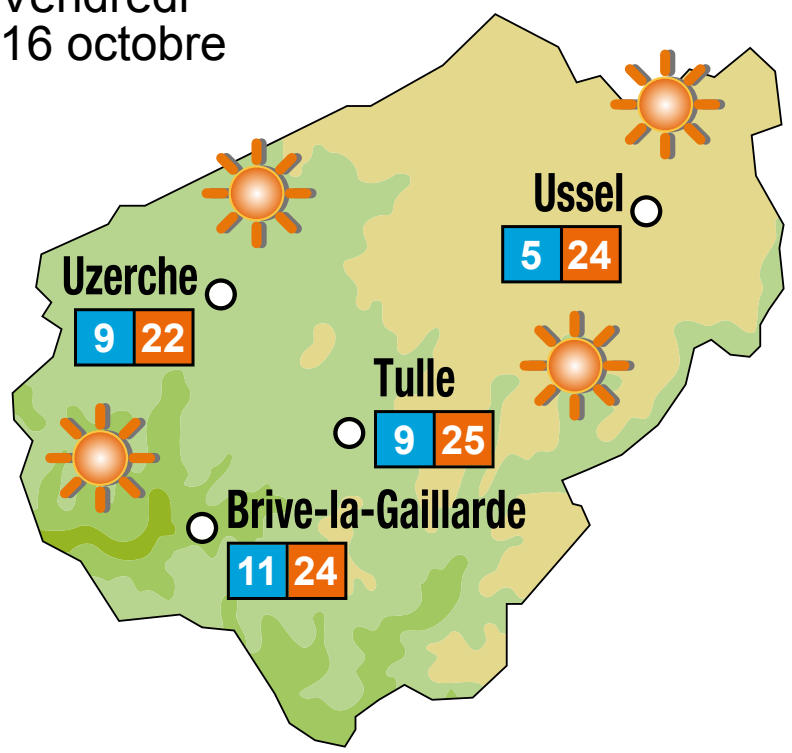
Recherche foin ou enrubannage, en balle ronde Tél : 06 76 34 17 87

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

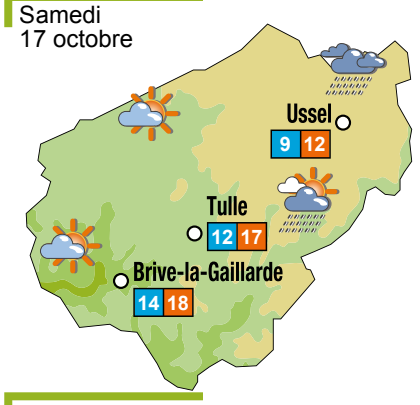
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

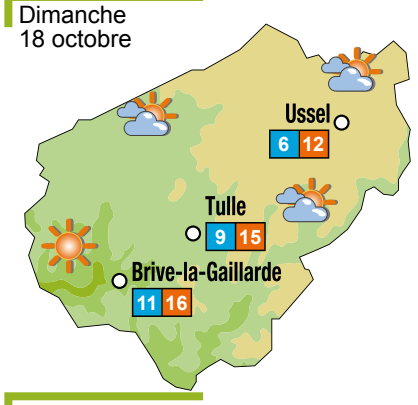
Vendredi 16 octobre



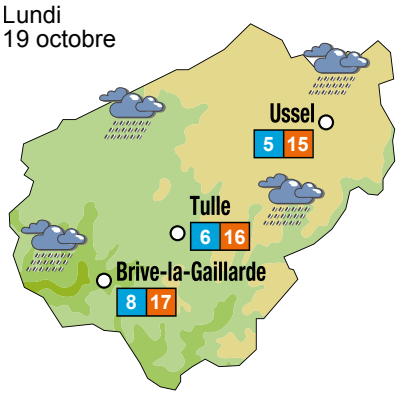
Samedi 17 octobre



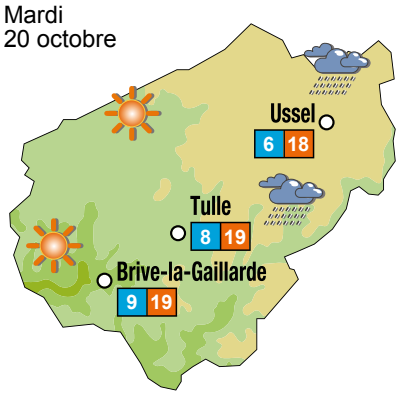
Dimanche 18 octobre



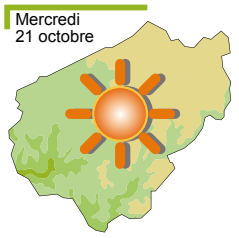
Lundi 19 octobre



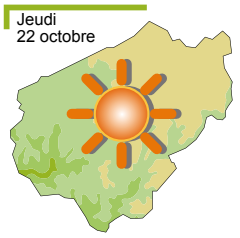
Mardi 20 octobre



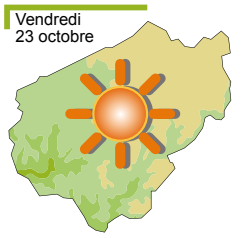
Mercredi 21 octobre



Jeudi 22 octobre



Vendredi 23 octobre



Soleil
Peu nuageux
Nuageux
Très nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Neige
Orages
Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 15 octobre 2026

Offre d'abonnement PARRAINAGE !

AU JOURNAL
papier + internet

Pour **VOUS**

Pour un **PROCHE**



Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an

à 98 € au lieu de 156 €

Cette offre comprend pour chacun :

L'édition numérique dès 7h le jeudi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur laviecorrezienne.fr
+ Le journal livré chaque semaine

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **La Vie Corrézienne** dans une enveloppe **NON Affranchie** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
La Vie Corrzienne - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Vie Corrézienne